



MANUEL DU PROGRAMME D'APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE

MISE À JOUR 35
AVRIL 2006

Veuillez conserver cette page pour fins de références ultérieures.

SOMMAIRE

NOTE : Ce fichier contient les recto / verso des pages touchées par la modification ainsi que les décalages de pages

INTRODUCTION

- Modifications d'ordre administratif

Pages : [1](#) et [2](#)

TABLE DES MATIÈRES

- Modifications d'ordre administratif

Pages : [1](#) et [2](#)

1. PERSONNES ASSURÉES

- Modifications d'ordre administratif
- Nouvelles cartes d'assurance maladie

Pages : [2](#) et [3](#)

2. FOURNISSEURS

- Nom et adresse des fournisseurs (Contrats 2005-2008) : modifications à certaines adresses et personnes responsables

Page : [2](#)

- Ajout des accumulateurs pour fauteuils roulants motorisés

Page : [4](#)

- Changement au titre pour « Extrait d'articles d'un contrat - type »

Modification à la section « Relatif à la fourniture des fauteuils roulants ou des bases de positionnement et leurs composants, entre la Régie et le fournisseur »

Pages : [5](#) à 9

Modification à la section « Relatif à la fourniture d'accumulateurs, entre la Régie et le fournisseur »

Pages : [10](#) à 14

- Modification de la date du décret au point 10 du deuxième paragraphe

Page : [16](#)

- Ajout d'un délai maximum de livraison pour fauteuils roulants et bases de positionnement à la section COMPOSANTS, COMPLÉMENTS ET PIÈCES

Page : [17](#)

- Ajout d'un délai maximum de livraison pour « Accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée »

Page : [17](#)

- Garanties offertes par les fournisseurs (Contrats 2005-2008) : remplacement de N/A par S. O.

Pages : [18](#) à 31

- Ajout de « Garantie pour les accumulateurs »

Page : [32](#)

- Modifications au tableau « Numéros séquentiels alphanumériques »

Page : [33](#)

- Aux tableaux « Fauteuils roulants à propulsion manuelle et bases de positionnement » et « Fauteuils roulants à propulsion motorisée » : remplacement de N/A par S. O.

Pages : [34](#) et [35](#)

- Ajout d'une nouvelle section « Méthode de suivi de la garantie des accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée »

Pages : [36](#) et [37](#)

3. ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES CONVENTIONNÉS

- « Texte de l'accord avec les établissements » et « Texte de l'accord avec les laboratoires » ont été modifiés

Pages : [2](#) à 5

- À la liste des « Établissements autorisés », modification d'un établissement : « Cente hospitalier d'Amos » changer pour le nom « CSSS Les Eskers de l'Abitibi »

Page : [6](#)

- À la liste des « Établissements autorisés », ajout de deux établissements : « Hôpital juif de réadaptation » et le « Centre de réadaptation de la Gaspésie »

Page : [7](#)

- À la liste des « Laboratoires autorisés », ajout de cinq établissements : « Laboratoire Collège Mérici », « Laboratoire Ortho-Service », « Innovation paramédicale D.S. », « Laboratoire 9137-0080 Qué. Inc. », « Trimetrix », « Équilibrium Inc. » et « Laboratoire 9149-7362 Qc Inc. »

Page : [11](#)

4. RÈGLEMENT

- Le mot « régie régionale » a été remplacé par « agence » et le mot « Bénéficiaire » a été remplacé par « Personne assurée » partout où ils apparaissent
- Modification à l'article 9 aux points 3 et 4

Page : [3](#)

- À l'article 30 au deuxième paragraphe, ajout d'une année

Page : [12](#)

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

- Modifications d'ordre administratif
- Le formulaire n° 2595 est remplacé par le formulaire n° 3431

Page : [18](#)

6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE

- Modifications d'ordre administratif

Pages : [1](#) à 7, [9](#)

7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS

- Changement de date

Page : [1](#)

- Nouveaux codes de service

Pages : [2](#) à 4

- Nouvelle liste d'équivalents

Page : [5](#)

- 7.05 des modifications

Page : [11](#)

- Un ajout à l'exemple

Page : [12](#)

7.1 APPAREILS ET SERVICES FOURNIS PAR UN LABORATOIRE OU UN ÉTABLISSEMENT

- Modifications d'ordre administratif

Page : [1](#)

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 70

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 30

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 13

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 60

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 16

7.1.6 ORTHÈSES - TRONC

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 13

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 18

7.1.8 AIDES À LA VERTICALISATION

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) et [2](#)

7.2 APPAREILS ET SERVICES FOURNIS PAR UN ÉTABLISSEMENT

- Modifications d'ordre administratif
- Sous « Des aides de qualité ... », modifications au cinquième paragraphe

Page : [3](#)

7.2.1 PROTHÈSES

- Nouvelle liste

Pages : [1](#) à 15

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

- Nouvelle liste de fauteuils roulants

Pages : [1](#) à 52

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

- Nouvelle liste de fauteuils roulants

Pages : 1 à 63

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

- Nouvelle liste de fauteuils roulants

Pages : 1 à 48

7.2.6 COMPLÉMENTS POUR FAUTEUILS ROULANTS

- Nouvelle liste de compléments

Pages : 1 à 6

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

- Nouvelle liste d'aides

Pages : 1 à 42

Remarque : Cette mise à jour comprend les informations publiées dans les communiqués suivants : 010 / 2005-04-22, 022 / 2005-05-27, 037 / 2005-07-07 et 071 / 2005-10-27

LÉGENDE

- Les modifications sont indiquées dans la marge de gauche de la façon suivante :
 - # Corrections d'ordre administratif
 - + Modifications relatives aux ententes, accords, décrets, amendements, etc.
- La signification des références en bas de page figure à l'endos de la page INTRODUCTION

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-12570-7

Régie de l'assurance maladie du Québec
Direction des services à la clientèle professionnelle
Service de l'information aux professionnels

Régie de
l'assurance maladie
Québec 

INTRODUCTION

Ce manuel est un document publié pour les fins administratives du régime d'assurance maladie, il y a lieu de se référer aux textes des lois, aux publications dans la Gazette officielle et aux accords originaux lorsqu'il s'agit d'interpréter et d'appliquer une loi, un règlement ou un accord.

Le but du manuel est de renseigner le personnel des établissements et des laboratoires autorisés sur le programme d'appareils suppléant à une déficience physique et, notamment, sur les modalités de facturation et de paiement.

En plus d'inclure la liste des services assurés comprenant des précisions d'ordre administratif et les textes de la Loi sur l'assurance maladie et des règlements qui se rapportent au programme, ce manuel contient, entre autres, le texte de l'accord intervenu entre l'établissement ou le laboratoire et la Régie de l'assurance maladie du Québec, le guide de rédaction de la demande de paiement ainsi que des renseignements relatifs au paiement.

Le personnel des dispensateurs autorisés est invité à se familiariser avec le contenu de ce manuel de façon à éviter toute erreur dans la préparation des demandes de paiement.

Chaque fois qu'un texte du manuel est amendé ou modifié, chaque détenteur reçoit les pages révisées pour en assurer la mise à jour. Lorsqu'une mise à jour est publiée, un numéro de référence est inscrit au bas de chacune des pages concernées (voir **la signification des références**, au verso de la présente page).

Outre ce manuel, la Régie remet à chaque dispensateur autorisé un approvisionnement des formulaires «Demande de paiement» et «Demande d'autorisation», renouvelable sur demande.

Par ailleurs, la Régie offre un service d'assistance aux professionnels dont le rôle est de renseigner le personnel des dispensateurs autorisés sur les procédures administratives afférentes au paiement des prothèses, orthèses ou appareils orthopédiques, autres équipements et aides à la locomotion ou à la posture.

Pour toutes **COMMUNICATIONS AVEC LA RÉGIE**, voir **la page suivante**.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-12570-7

Régie de l'assurance maladie du Québec
Direction des services à la clientèle professionnelle
Service de l'information aux professionnels

Le masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

COMMUNICATIONS AVEC LA RÉGIE

Par le site Internet :

- <http://www.ramq.gouv.qc.ca>

Par courrier électronique Internet :

- services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Par téléphone ou télécopieur :

- # - Québec 418 643-8210 ou Télécopieur : 418 646-9251
- # - Montréal 514 873-3480 ou Télécopieur : 514 873-5951
- # - Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick : 1 800 463-4776

Par la poste :

- # Régie de l'assurance maladie du Québec
- # Service de l'information aux professionnels
- # Case postale 500
- # Québec QC G1K 7T3

SIGNIFICATION DES RÉFÉRENCES AU BAS DE LA PAGE

Exemple : MAJ XX / YYYY 20ZZ / 99

MAJ	= mise à jour
#XX	= numéro séquentiel de la mise à jour électronique et/ou papier
#YYYY 20ZZ	= mois de la publication de la mise à jour; ce qui correspond habituellement au mois d'entrée en vigueur des décrets ou des modifications qui ont rendu nécessaire cette mise à jour.
99	= ces deux derniers chiffres constituent un indicateur de la nature des modifications apportées sur une page donnée, ainsi : - le 99 indique une modification d'ordre administratif (ex. : ajout d'un « AVIS », correction d'une erreur de transcription d'un document officiel, etc.); - le 00 démontre qu'il s'agit de modifications effectuées en vertu d'une nouvelle entente, d'un nouveau décret ou du règlement; - Si, sur la même page, les modifications proviennent de plus d'un décret, le 00 est utilisé. - Si, sur la même page, les modifications proviennent à la fois d'un document officiel et d'une directive administrative, le numéro du document officiel est utilisé.

Remarque : Nous vous suggérons de conserver la page sommaire de la mise à jour pour fins de références ultérieures

TABLE DES MATIÈRES

Page

# 1. PERSONNES ASSURÉES	
1.1 DÉFINITION	1
1.2 CARTE D'ASSURANCE MALADIE	1
# 1.2.1 Description de la carte d'assurance maladie	1
1.2.2 Modèles de carte	2
1.2.3 Vérification de la carte (validité)	4
1.3 DOSSIER DE LA PERSONNE ASSURÉE	5
2. FOURNISSEURS (Fauteuils roulants et accumulateurs)	
Voir l' <i>INDEX</i> de cet onglet	1
3. ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES AUTORISÉS	
3.1 ÉTABLISSEMENT AUTORISÉ	1
3.2 LABORATOIRE AUTORISÉ	1
3.3 AFFICHE	1
3.4 TEXTE DE L'ACCORD AVEC LES ÉTABLISSEMENTS	2
# 3.5 TEXTE DE L'ACCORD AVEC LES LABORATOIRES	4
# 3.6 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS	6
# 3.7 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS	8
4. RÈGLEMENT	
Voir l' <i>INDEX</i> de cet onglet	1
5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT	
Voir l' <i>INDEX</i> de cet onglet	1
6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE	
6.1 MODE DE PAIEMENT	1
6.2 DÉLAI DE PAIEMENT	1
6.2.1 Comment adhérer au dépôt direct	1
6.3 ÉTAT DE COMPTE	2
6.3.1 Description	3
6.3.1.1 Renseignements généraux	3
6.3.1.2 Demandes de paiement, demandes d'autorisation et demandes de révision qui font l'objet d'une transaction	5
6.3.2 Vérification des paiements	5
# 6.4 RÈGLEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION, DES DEMANDES DE PAIEMENT ET DES DEMANDES DE RÉVISION	6
6.4.1 Demandes d'autorisation	6
6.4.2 Demandes de paiement autorisées en totalité	6
6.4.3 Demandes de paiement refusées en partie ou en totalité	6
6.4.4 Modification d'une demande de paiement déjà payée	7
6.4.5 Frais administratifs	7
# 6.4.6 Description de la demande de révision (<i>Formulaire n° 3144</i>)	8

TABLE DES MATIÈRES**Déficience physique**

	<i>Page</i>
#6.5 ANNULATION D'UNE DEMANDE DE PAIEMENT PAR LA RÉGIE.....	9
#6.6 MESSAGES EXPLICATIFS (CODES).....	9
7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS	1
Avant-propos	1
7.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	1
7.0.1 Codes de service non prévus à la liste	2
# 7.0.2 Prise en charge de fauteuils roulants par la Régie	7
# 7.0.3 AVIS	7
# 7.0.4 Codification des orthèses et des prothèses.....	8
# 7.0.5 Codification des fauteuils roulants et des bases de positionnement	10
#7.1 APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS FOURNIS PAR UN LABORATOIRE OU UN ÉTABLISSEMENT	
Voir le SOMMAIRE de cet onglet	1
7.2 APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS LORSQUE FOURNIS UNIQUEMENT PAR UN ÉTABLISSEMENT ET AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE	
Voir le SOMMAIRE de cet onglet	1

1. PERSONNES ASSURÉES**1.1 DÉFINITION**

Tout résident du Québec inscrit auprès de la Régie et qui souffre d'une déficience ou d'une difformité physique est admissible au programme d'appareils suppléant à une déficience physique.

1.2 CARTE D'ASSURANCE MALADIE

Pour bénéficier des différents services ou programmes de la Régie, toute personne admissible au régime d'assurance maladie du Québec doit présenter une carte d'assurance maladie **valide**.

1.2.1 Description de la carte d'assurance maladie

La carte d'assurance maladie comporte les renseignements suivants :

1. Numéro d'assurance maladie (alphanumérique à 12 caractères);
2. Prénom usuel et le nom de famille à la naissance;
3. Nom de famille de l'époux (cette donnée est facultative) ou numéro de séquence de la carte;
4. Date d'expiration de la carte;
5. Date de naissance et le sexe;
6. Photographie ou signature;
7. Hologramme.

1.2.2 Modèles de carte

Différents modèles de cartes peuvent être présentés. Il est important de vérifier la **date d'expiration** avant de rendre des services assurés.

a) Carte **PHOTO** et **SIGNATURE**

Cette carte est émise lors d'un renouvellement pour la plupart des personnes assurées.

b) Carte **SANS PHOTO** et **SANS SIGNATURE**

Cette carte est émise dans les cas suivants :

- Personne assurée de moins de 14 ans et de 75 ans et plus;
- Personne assurée hébergée en établissement;
- Personne assurée **exemptée** de l'obligation de fournir **sa photo** et sa **signature** pour raison d'ordre médical.

c) Carte **SANS PHOTO, AVEC SIGNATURE**

Cette carte porte la mention EXEMPTÉ dans le carré blanc prévu pour la photo. La signature est présente, mais la personne assurée est exemptée de l'obligation de fournir sa photo pour raison d'ordre médical.

d) Carte **AVEC PHOTO, SANS SIGNATURE**

Cette carte porte la mention EXEMPTÉ dans le rectangle blanc prévu pour la signature, la photo est présente, mais la personne assurée est exemptée de l'obligation de fournir sa signature pour raison d'ordre médical.

1.2.3 Vérification de la carte (Validité)

LA PERSONNE ASSURÉE PRÉSENTE SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE :

Quel que soit le modèle de carte présenté, celle-ci doit être **valide** :

a) la date d'expiration est postérieure à la date des services

- # - l'imprimante permet de transcrire sur la demande de paiement tous les éléments de l'identité de la personne assurée figurant sur la carte;
- # - à défaut d'utiliser l'imprimante, transcrire sur la demande de paiement les renseignements contenus sur la carte d'assurance maladie de la personne assurée.

b) la date d'expiration est antérieure à la date des services

Aviser la personne assurée d'obtenir une carte valide auprès de la Régie, avant de lui fournir les services demandés.

c) carte avec photo et signature

- # Si la personne assurée vous présente sa carte, vérifiez à l'aide de la photographie et, en cas de doute, de la signature, si cette carte est bien la sienne. Dans le cas contraire, la personne assurée doit payer le coût des services fournis.
- # *LA PERSONNE ASSURÉE NE PEUT PRÉSENTER SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE :*

1- Lorsqu'il s'agit d'une circonstance ou d'un cas suivant :

- # **a) L'enfant est âgé de moins d'un an;**
 - inscrire sur la demande de paiement **tous** les éléments de l'identité de l'enfant (nom et prénom, date de naissance, sexe et **adresse**) :
 - si l'enfant n'a pas encore de prénom, inscrire dans la case PRÉNOM ET NOM À LA NAISSANCE un astérisque (*) suivi du nom de famille. **Aucune autre mention que l'astérisque (*) comme prénom, ne doit être utilisée;**
 - de plus, s'il s'agit de naissances multiples, **ajouter** la mention Jumeau A, Jumeau B, etc. dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (l'heure ou l'ordre de la naissance détermine la lettre à utiliser : Jumeau A pour le premier-né, Jumeau B pour le second, etc.);
 - inscrire le numéro d'assurance maladie du père ou de la mère dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ou, à défaut, les éléments d'identité du père ou de la mère : prénom, nom, sexe et, si disponible, la date de naissance;
 - **toujours** inscrire la lettre « C » dans la case C.S., (même s'il s'agit d'un cas d'urgence).
- # **Ne jamais utiliser le numéro d'assurance maladie du père ou de la mère dans la case NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE de la demande de paiement.**

b) La personne assurée est admise dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou un centre de réadaptation pour y recevoir des soins de longue durée (établissement dont le code affiche le préfixe « 0 » ou « 1 » et le suffixe « 4 » ou « 5 », dans le Répertoire des établissements) :

- inscrire sur la demande de paiement tous les éléments de l'identité de la personne assurée (prénom et nom, date de naissance, sexe et adresse);
- inscrire la lettre « C » dans la case C.S.

2- Dans tous les autres cas :

La personne doit payer elle-même le coût des services rendus.

1.3 DOSSIER DE LA PERSONNE ASSURÉE

Aux fins de l'administration du programme des appareils suppléant à une déficience physique, les dispensateurs autorisés doivent constituer, pour chaque personne assurée, un dossier devant comprendre les documents suivants :

- a) l'original de l'ordonnance ou du certificat médical, selon le cas;
- b) une copie de la demande de paiement et de la demande d'autorisation, le cas échéant;
- c) une copie de tout document fourni ou demandé par la Régie et qui est nécessaire à l'évaluation de la demande de paiement.

INDEX

	<i>Page</i>
2. FOURNISSEURS	2
# 2.1 NOM ET ADRESSE DES FOURNISSEURS (Contrats 2005-2008).....	2
# 2.1.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement	2
# 2.1.2 Accumulateurs pour fauteuils roulants motorisés.....	4
# 2.2 EXTRAIT D'ARTICLES D'UN CONTRAT - TYPE	5
# 2.2.1 Relatif à la fourniture des fauteuils roulants ou des bases de positionnement et leurs composants, entre la Régie et le fournisseur	5
# 2.2.2 Relatif à la fourniture d'accumulateurs, entre la Régie et le fournisseur ..	10
2.3 RÈGLEMENT SUR LES APPELS D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE FAUTEUILS ROULANTS OU D'AIDES AUDITIVES	15
2.4 DÉLAIS MAXIMUMS DE LIVRAISON, À COMPTER DE LA DATE DE RÉCEPTION PAR UN FOURNISSEUR, D'UNE DEMANDE D'ACHAT ÉCRITE	17
# 2.4.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement	17
# 2.4.2 Accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée	17
# 2.5 GARANTIES OFFERTES PAR LES FOURNISSEURS (Contrats 2005-2008)	18
# 2.5.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement	18
# Garanties minimales exigées pour tous les fournisseurs	18
# Garanties offertes par « Sunrise Medical Canada Inc. »	20
# Garanties offertes par « Orthofab Inc. »	22
# Garanties offertes par « Les équipements adaptés Physipro Inc. »	24
# Garanties offertes par « Invacare Canada Inc. »	26
# Garanties offertes par « PDG Product Design Group Inc. »	28
# Garanties offertes par « Pride Mobility Products Corporation »	30
# 2.5.2 Garantie pour les accumulateurs.....	32
# 2.6 RÉPARATION OU REMPLACEMENT EN PÉRIODE DE GARANTIE.....	33
# 2.6.1 Remboursement des frais de main-d'oeuvre pour la réparation des fauteuils roulants et des bases de positionnement pendant la période de garantie.....	33
# 2.6.1.1 Fauteuils roulants à propulsion manuelle et bases de positionnement	34
# 2.6.1.2 Fauteuils roulants à propulsion motorisée.....	35
# 2.6.2 Méthode de suivi de la garantie des accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée	36

2. FOURNISSEURS**# 2.1 NOM ET ADRESSE DES FOURNISSEURS (Contrats 2005-2008)****# 2.1.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement***SOCIÉTÉ**PERSONNES RESPONSABLES DE
L'ATTRIBUTION DU NUMÉRO
D'AUTORISATION*

LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS
PHYSIPRO INC.
370, 10^e avenue Sud
Sherbrooke QC J1G 2R7

Réception et expédition:
341, 11^e avenue Sud
Sherbrooke QC J1G 2T7

Mario Ouellette
Charles Souaiby
Téléphone : 819 823-2252
Sans frais : 1 800 668-2252
Télécopieur : 819 565-3337

INVACARE CANADA INC.
16773, boul. Hymus
Kirkland QC H9H 3L4

Francine Pérodin
Diane Duval
Téléphone : 514 630-6080
Sans frais : 1 800 363-0137
Télécopieur : 514 630-6120

ORTHO FAB INC.
2160, rue De Celles
Québec Qc G2C 1X8

Marco Ménard
Michel Simard
Cynthia Plourde
Téléphone : 418 847-5225
Sans frais : 1 800 463-5293
Télécopieur: 418 847-7961

SUNRISE MEDICAL CANADA INC.
9633, rue Clément
Lasalle QC H8R 4B4

Michèle Léger
Isabelle Morin
Téléphone : 514 367-0727
Téléphone sans frais : 1 888 548-8688
Télécopieur : 514 367-3981
Télécopieur sans frais : 1 888 909-5090

PDG PRODUCT DESIGN GROUP INC.
366 East Kent Ave., Unit 102
Vancouver BC V5X 4N6

Mario Lepage
Téléphone sans frais : 1 888 858-4422
Télécopieur: 604 323-9097

SOCIÉTÉ

PRIDE MOBILITY PRODUCTS
CORPORATION
380, Vansickle Road, Unit 350
St Catharines ON L2R 6P7

*PERSONNES RESPONSABLES DE
L'ATTRIBUTION DU NUMÉRO
D'AUTORISATION*

Sébastien Nowlan
Téléphone : 905 682-2665
Télécopieur: 905 682-7256

2. FOURNISSEURS

Déficiences physiques

2.1.2 Accumulateurs pour fauteuils roulants motorisés

<i>SOCIÉTÉ</i>	<i>PERSONNES RESPONSABLES DE L'ATTRIBUTION DU NUMÉRO D'AUTORISATION</i>
# EAST PENN/BATTERIES PUISSANTES 7711, rue Larrey Anjou QC H1J 2T7	# Daniel Therrien Sans frais : 1 800 361-5935 Télécopieur : 514 355-6454
# PORTAMAX 2003 INC. 3455, Isabelle, Unité F Brossard QC J4Y 2Z2	# Philippe Simard Téléphone : 450 444-5151 Télécopieur : 450 444-6899
# POWER BATTERIES (IBERVILLE) LTÉE 770, av. Thomas St-Jean-sur-Richelieu QC J2X 5E7	# Caroline Martel Téléphone : 450 346-3273, poste 222 Télécopieur : 450 346-0493

2.2 EXTRAITS D'ARTICLES D'UN CONTRAT - TYPE**# 2.2.1 Relatif à la fourniture des fauteuils roulants ou des bases de positionnement et leurs composants, entre la Régie et le fournisseur****ARTICLE I
NATURE DU CONTRAT ET OBLIGATIONS**

Le fournisseur s'engage à fournir pendant toute la durée du contrat, à tout établissement qui a signé un accord avec la Régie, les fauteuils roulants ou les bases de positionnement qu'il fabrique, y compris leurs composants de base, leurs composants optionnels et leurs pièces.

Toute modification doit recevoir l'approbation préalable de la Régie.

Le fournisseur s'engage également à fournir les pièces pour ces fauteuils roulants et ces bases de positionnement énumérées dans la liste produite ci-après.

**ARTICLE II
PRIX**

Le fournisseur s'engage à maintenir, pendant toute la durée du présent contrat, les prix fixés dans les listes.

Le fournisseur déclare et certifie que tous les prix fixés dans les listes ci-annexées pour chacun des fauteuils roulants ou des bases de positionnement, y compris leurs composants de base, leurs composants optionnels ainsi que pour leurs pièces, sont égaux ou moindres que les prix qu'il a établis avec quiconque, y compris ses clients les plus avantagés, pour les mêmes fauteuils roulants ou bases de positionnement. Le cas échéant, la Régie bénéficiera également de ces prix plus avantageux, malgré ceux fixés dans les listes ci-annexées.

**ARTICLE III
INTÉRÊTS**

Tout montant dû en vertu du présent contrat par un établissement peut porter intérêt à compter du soixantième (60^e) jour suivant la date de réception du fauteuil roulant ou d'une base de positionnement à un établissement.

Le fournisseur s'engage à fournir trimestriellement à la Régie le nom des établissements qui n'effectuent pas leur paiement dans un délai de soixante (60) jours.

**ARTICLE IV
TAXES ET FRAIS DE TRANSPORT DES FAUTEUILS ROULANTS ET DES BASES DE POSITIONNEMENT**

Les prix fixés dans les listes pour les fauteuils roulants et les bases de positionnement, y compris leurs composants de base et leurs composants optionnels ainsi que pour leurs pièces, comprennent tous les frais, y compris les frais de livraison à un établissement qui a signé un accord avec la Régie, tous les droits et toutes les taxes, lorsqu'elles sont applicables, pendant la durée du contrat.

**ARTICLE V
LIVRAISON DES FAUTEUILS ROULANTS ET DES BASES DE POSITIONNEMENT**

Le fournisseur s'engage à livrer, à tout établissement qui a signé un accord avec la Régie, à compter de la date de réception d'une demande d'achat par écrit :

- a) Les fauteuils roulants ou les bases de positionnement, y compris leurs composants de base et leurs composants optionnels, dans un délai maximum de jours;

- b) les pièces énumérées dans la liste dans un délai maximum de jours;
- c) les fauteuils roulants ou les bases de positionnement de fabrication spéciale (fabrication sur devis ou modifications apportées au modèle standard) dans un délai maximum de semaines;
- d) ou à une date ultérieure précisée sur cette demande d'achat.

Il s'engage également à livrer ces fauteuils ou ces bases de positionnement, leurs composants et les pièces dans les délais convenus et selon les mêmes conditions et modalités prévues par le présent contrat à tout établissement qui conclut, après la date de la signature des présentes, un accord avec la Régie en vue de la fourniture de fauteuils roulants ou de bases de positionnement.

Dans la computation des délais convenus au présent article pour la livraison des fauteuils roulants ou des bases de positionnement, les jours non ouvrables sont comptés et advenant le cas où la date de livraison est un jour non ouvrable, la livraison est reportée au prochain jour ouvrable.

De plus, le fournisseur s'engage à reprendre les fauteuils roulants ou les bases de positionnement dont la livraison à une personne assurée n'a pu être effectuée compte tenu de son décès.

ARTICLE VI QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES FAUTEUILS ROULANTS ET DES BASES DE POSITIONNEMENT

Le fournisseur s'engage à fournir, pour toute la durée du présent contrat, la même qualité de fauteuil roulant et de base de positionnement que celle homologuée et comportant toutes les caractéristiques spécifiées dans le devis technique de l'appel d'offres...relatif à la fourniture de fauteuils roulants et de bases de positionnement.

À cette fin, la Régie effectuera, de temps à autre et à sa discrétion, une vérification des fauteuils roulants ou des bases de positionnement et des composants mentionnés dans la liste annexée au présent contrat afin de s'assurer qu'ils rencontrent les normes de l'appel d'offres précité.

ARTICLE VII PLAQUE DU FABRICANT ET BANDES RÉFLÉCHISSANTES

Le fournisseur s'engage à fixer sur le châssis du fauteuil roulant et de la base de positionnement une plaque d'identification comportant les données suivantes :

1. Nom du fabricant;
2. Numéro ou nom du modèle;
3. Numéro de série;
4. Mention « Fourni par la RAMQ »;
5. Mention « Date de prise de possession » et un espace réservé pour l'inscription de cette date.

De plus, afin d'avoir un caractère permanent et inaltérable, la plaque du fabricant doit être en métal inoxydable ou en aluminium anodisé et être fixée au moyen d'au moins deux rivets en acier inoxydable. Toutes les données inscrites sur la plaque doivent être permanentes et inaltérables mais les données 2 et 3 doivent être gravées à même le métal.

- # La plaque du fabricant (dimensions minimales : 8,5 cm x 2 cm) doit être fixée sur la partie inférieure gauche arrière du châssis de chaque fauteuil roulant ou de chaque base de positionnement.

Le fournisseur s'engage également à fournir aux établissements qui ont signé un accord avec la Régie des bandes réfléchissantes pouvant être collées sur les châssis des fauteuils roulants et des bases de positionnement.

ARTICLE VIII SOUTIEN TECHNIQUE ET DOCUMENTATION SUR LES FAUTEUILS ROULANTS ET SUR LES BASES DE POSITIONNEMENT

Le fournisseur s'engage à :

- a) rencontrer, à ses frais, dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de la signature du présent contrat, les représentants des établissements qui ont signé un accord avec la Régie et à leur donner des cours de formation sur le fonctionnement, l'ajustement et les techniques de réparation des fauteuils roulants, des bases de positionnement et de leurs composants faisant l'objet du présent contrat;
- b) fournir, à ses frais, toute la documentation technique ainsi que le guide de l'utilisateur concernant les fauteuils roulants et les bases de positionnement et toute autre documentation pertinente pour le compte de la personne assurée; toute cette documentation doit être disponible en français à compter de la signature du présent contrat;
- c) fournir, aux établissements qui ont signé un accord avec la Régie, un service de soutien technique en français et accessible en tout temps pendant les heures d'affaires usuelles;
- d) fournir, à la Régie, une copie de toutes les communications écrites faites avec les établissements qui ont signé un accord avec la Régie, à l'exclusion des documents de transaction concernant l'achat des fauteuils roulants et des bases de positionnement, de ses composants de base ou optionnels ou de ses pièces;
- e) inviter le représentant de la Régie aux formations et présentations qu'il dispense sur les modèles de fauteuils roulants et des bases de positionnement visés au présent contrat;
- f) inclure le représentant de la Régie dans sa liste d'adresses de diffusion de l'information pour ce qui concerne les modèles de fauteuils roulants et des bases de positionnement visés au présent contrat.

ARTICLE IX GARANTIE ET CERTIFICAT DE GARANTIE

Le fournisseur s'engage à donner les garanties suivantes :

- a) une garantie de mois sur chacun des fauteuils roulants.. et des bases de positionnement, y compris leurs composants de base et leurs composants optionnels, mentionnés dans la liste jointe en annexe ..., à compter de la date de leur livraison À LA PERSONNE ASSURÉE, à l'exception d'une garantie de ans sur le châssis et d'une garantie de..... jours sur les pneus, chambres à air, garnitures de confort, appuis-bras, revêtements de siège et de dossier et roulements à billes; ces garanties s'appliquent également à toutes les pièces ainsi qu'à la main-d'oeuvre pour toute réparation faisant l'objet de ces garanties;
- b) les mêmes garanties que celles énumérées au paragraphe a) sur les composants de base, les composants optionnels et des pièces neuves, remplacés par le fournisseur ou par un établissement qui a signé un accord avec la Régie, à compter de la date de ce remplacement, ces garanties s'appliquent à toutes les pièces ainsi qu'à la main-d'oeuvre;

- c) une garantie de ans de la disponibilité des composants de base, des composants optionnels et des pièces nécessaires au fonctionnement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle, à compter de la date de livraison de ce fauteuil roulant à la personne assurée;
- d) une garantie que tous les fauteuils roulants et les bases de positionnement, y compris leurs composants de base, leurs composants optionnels ainsi que leurs pièces, seront livrés en bon état de fonctionnement.

Les garanties prévues par les paragraphes **a)** et **b)** ne s'appliquent pas aux pièces et composants endommagés par abus, négligence, accident ou réparés par des établissements non autorisés par le fournisseur.

Le fournisseur s'engage à fournir, pour le compte d'une personne assurée, un certificat de garantie comportant les garanties mentionnées au présent article et conforme à celui produit en Annexe C du présent contrat et à en respecter toutes les conditions. Ce certificat de garantie doit être fourni avec chacun des fauteuils roulants et des bases de positionnement prévus dans la liste en Annexe

ARTICLE X RÉPARATIONS PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE

Le fournisseur s'engage à donner un numéro d'approbation lorsqu'une réparation est requise pendant la période de garantie d'un fauteuil roulant et d'une base de positionnement afin de permettre à l'établissement qui a signé un accord avec la Régie de faire ladite réparation.

ARTICLE XI RAPPEL D'UN FAUTEUIL ROULANT OU D'UNE BASE DE POSITIONNEMENT

Le fournisseur s'engage à assumer les frais directs et indirects de même que les coûts administratifs reliés à l'exécution d'un rappel qui serait nécessaire suite à la découverte d'une défectuosité ou d'un vice de conception. La procédure prévue à l'article I s'applique à toute modification requise dans le cadre d'un rappel.

La Régie se réserve le droit d'interrompre la distribution d'un modèle de fauteuil roulant ou d'une base de positionnement se révélant potentiellement dangereux et ce, jusqu'à la complète résolution du problème.

ARTICLE XII STATISTIQUES

Le fournisseur s'engage à fournir à la Régie, sur demande, des statistiques sur la fourniture des fauteuils roulants ou des bases de positionnement aux établissements qui ont signé un accord avec la Régie.

ARTICLE XIV RÉSILIATION DU CONTRAT

La Régie se réserve le droit de résilier ce contrat, en tout ou en partie, pour l'un des motifs suivants :

- a) le fournisseur fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat;
- b) le fournisseur cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens;
- c) le fournisseur établit sa place d'affaires ou son lieu de fabrication à l'extérieur du Canada, au cours de la durée du présent contrat.

**ARTICLE XVI
CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le fournisseur accepte d'éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Régie. Si une telle situation se présente, le fournisseur doit immédiatement en informer la Régie qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant au fournisseur comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le contrat.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du contrat.

**ARTICLE XVII
CESSION**

Les droits et obligations contenus au présent contrat ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de la Régie.

**ARTICLE XXII
ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CONTRAT**

Le présent contrat entre en vigueur le 1^{er} juin 2005 et prend fin le 31 mai 2013. Cependant, l'obligation de fournir et livrer les fauteuils roulants ou les bases de positionnement, leurs composants de base, leurs composants optionnels et leurs pièces, mentionnés aux annexes A et B du présent contrat, prend fin le 31 mai 2008.

Advenant que le *Règlement modifiant le Règlement sur les appareils suppléant à une déficiéce physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie*, lequel devrait remplacer la liste des fauteuils roulants ou des bases de positionnement faisant l'objet du présent contrat, ne soit pas édicté avant le 1^{er} juin 2008, (date de fin de l'obligation de fournir et de livrer) la Régie se réserve le droit, sur avis écrit préalable d'une semaine, de prolonger le contrat actuel pour une période pouvant aller jusqu'à deux (2) mois.

2.2.2 Relatif à la fourniture d'accumulateurs, entre la Régie et le fournisseur**ARTICLE I
NATURE DU CONTRAT ET OBLIGATIONS**

Le fournisseur s'engage à fournir pendant toute la durée du contrat, à tout établissement qui a signé un accord avec la Régie et à leurs points de services, des accumulateurs neufs.

**ARTICLE II
PRIX**

Le fournisseur s'engage à maintenir le prix fixé pendant toute la durée du présent contrat.

Le fournisseur déclare et certifie que le prix fixé pour la paire d'accumulateurs est égal ou moindre que le prix qu'il a établi avec quiconque, y compris ses clients les plus avantageés, pour le même modèle d'accumulateurs. Le cas échéant, la Régie bénéficiera également de ce prix plus avantageux, malgré celui fixé au présent article.

**ARTICLE III
INTÉRÊTS**

Tout montant dû en vertu du présent contrat par un établissement peut porter intérêt à compter du soixantième (60^e) jour suivant la date de réception d'accumulateurs à un établissement.

Le fournisseur s'engage à fournir trimestriellement à la Régie le nom des établissements qui n'effectuent pas leur paiement dans un délai de soixante (60) jours.

**ARTICLE IV
PRIX, TAXES ET FRAIS DE TRANSPORT DES ACCUMULATEURS**

Les prix à l'article II pour les accumulateurs comprend tous les frais, y compris les frais de garantie, de livraison et de reprise, s'il y a lieu, à un établissement qui a signé un accord avec la Régie et à leurs points de service, tous les droits et toutes les taxes, lorsqu'elles sont applicables, pendant la durée du contrat.

**ARTICLE V
LIVRAISON DES ACCUMULATEURS**

Le fournisseur s'engage à livrer, à tout établissement qui a signé un accord avec la Régie et à leurs points de service, les accumulateurs dans un délai maximum de 7 jours ouvrables à compter de la date de réception d'une demande d'achat par écrit.

Il s'engage également à livrer ces accumulateurs, dans les délais convenus et selon les mêmes conditions et modalités prévues par le présent contrat, à tout établissement qui conclut, après la date de la signature des présentes, un accord avec la Régie.

Dans la computation des délais convenus au présent article pour la livraison des accumulateurs, les jours non ouvrables sont comptés et advenant le cas où la date de livraison est un jour non ouvrable, la livraison est reportée au prochain jour ouvrable.

**ARTICLE VI
QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES ACCUMULATEURS**

Le fournisseur s'engage à fournir, pour toute la durée du présent contrat, la même qualité d'accumulateurs que celle homologuée et comportant toutes les exigences générales et spécifiques mentionnées dans le devis technique de l'appel d'offres ... relatif à la fourniture d'accumulateurs.

À cette fin, la Régie effectuera de temps à autre et à sa discrétion, une vérification des accumulateurs mentionnés à l'article I afin de s'assurer qu'ils rencontrent les normes de l'appel d'offres précité.

**ARTICLE VII
IDENTIFICATION DE L'ACCUMULATEUR**

Le fournisseur s'engage à ce que chaque accumulateur porte sur sa surface, en impression durable, embossée ou indélébile les informations suivantes :

Quatre (4) informations embossées :

- le nom du fabricant;
- le groupe de batterie;
- le numéro de modèle;
- la date de fabrication.

Six (6) informations indélébiles :

- le nom fournisseur;
- la tension nominale;
- la capacité C_{20} ;
- la mention « Date de prise de possession » et un espace réservé pour inscrire cette date;
- le numéro de série;
- l'espace réservé pour inscrire le nom de l'établissement.

**ARTICLE VIII
SOUTIEN TECHNIQUE ET DOCUMENTATION SUR LES
ACCUMULATEURS**

Le fournisseur s'engage à :

- a) rencontrer, à ses frais, dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de la signature du présent contrat, les magasiniers, mécaniciens et techniciens des établissements qui ont signé un accord avec la Régie et de leurs points de service, afin de leur donner des cours de formation sur le fonctionnement, l'ajustement, les techniques de charge et les méthodes de vérification de bon fonctionnement des accumulateurs faisant l'objet du présent contrat;
- b) fournir, à ses frais, toute la documentation technique nécessaire aux magasiniers, mécaniciens et techniciens des établissements et des points de service pour effectuer l'installation et l'entretien des accumulateurs faisant l'objet du présent contrat ainsi qu'un guide d'utilisation concernant ces accumulateurs et toute autre documentation pertinente pour le compte de la personne assurée; toute cette documentation doit être disponible en français à compter de la signature du contrat et une copie de cette documentation doit être transmise au représentant de la Régie;
- c) fournir, aux établissements qui ont signé un accord avec la Régie et à leurs points de service, un service de soutien technique en français et accessible en tout temps pendant les heures d'affaires usuelles;

- d) fournir, à la Régie, une copie de toutes les communications écrites faites avec les établissements qui ont signé un accord avec la Régie et leurs points de service, à l'exclusion des demandes d'achat des accumulateurs;
- e) inviter le représentant de la Régie aux formations et présentations qu'il dispense sur les modèles d'accumulateurs visés au présent contrat;
- f) inclure le représentant de la Régie dans sa liste d'adresses de diffusion de l'information pour ce qui concerne les modèles d'accumulateurs visés au présent contrat.

ARTICLE IX GARANTIES ET CERTIFICAT DE GARANTIE

Le fournisseur s'engage à donner les garanties écrites suivantes :

- a) une garantie de **douze (12) mois**, sans conditions, sur chaque paire d'accumulateurs contre tout défaut de fonctionnement, à compter de la date initiale d'installation;
- b) une garantie que tous les accumulateurs seront livrés en bon état de fonctionnement et que le premier cycle de charge et de décharge a été réalisé;
- c) une garantie que les accumulateurs seront chargés à un minimum de 80% de leur capacité nominale à la livraison;
- d) les mêmes garanties que celles énumérées aux paragraphes a), b) et c) sur les accumulateurs de remplacement, lesquelles s'appliqueront à compter de la date d'autorisation de remplacement jusqu'à la date d'expiration de la garantie prévue au paragraphe a) sur les accumulateurs remplacés ou, si cette période est inférieure à trois (3) mois, jusqu'à l'expiration d'une période de trois (3) mois suivant la date d'autorisation de remplacement.

Le fournisseur s'engage à remplacer l'accumulateur non conforme avant l'installation et à remplacer la paire d'accumulateurs (2) si l'un d'eux s'avère non conforme ou défectueux après l'installation.

De plus, la garantie comprend :

- la reprise des accumulateurs non conformes ou défectueux, si le fournisseur désire les récupérer;
- l'inspection des accumulateurs pour lesquels le fournisseur n'a pas autorisé le remplacement pour confirmer leur état ;
- la transmission, trimestriellement, au représentant de la Régie, de la liste de tous les accumulateurs non conformes ou défectueux (incluant ceux que le fournisseur n'a pas repris) ainsi que ceux dont il a refusé le remplacement, sur la formule fournie par la Régie et indiquer, pour chacun des accumulateurs, le nom du fabricant, le modèle, le numéro de série et les causes de non conformité ou de défectuosité ou la raison pour laquelle le remplacement est refusé.

La Régie se réserve le droit de faire évaluer par un expert externe (organisme public ou firme externe) les accumulateurs jugés conformes ou non défectueux par le fournisseur afin de déterminer si l'accumulateur est non conforme ou défectueux. Dans le cas où l'accumulateur est jugé non conforme ou défectueux par l'expert, le fournisseur assume, en plus des coûts mentionnés à l'alinéa précédent, tous les frais d'expertise incluant les frais de transport. Dans le cas où l'accumulateur est jugé conforme ou non défectueux par l'expert, la Régie assume tous les frais d'expertise incluant les frais de transport.

Le fournisseur s'engage à fournir, pour le compte de la personne assurée, un certificat de garantie comportant les garanties mentionnées en a), b), c) et d) du présent article et à en respecter toutes les conditions. Ce certificat de garantie doit être fourni avec chaque paire d'accumulateurs fournie en vertu du présent contrat.

**ARTICLE X
RAPPEL D'UN ACCUMULATEUR**

Le fournisseur s'engage à assumer les frais directs et indirects de même que les coûts administratifs reliés à l'exécution d'un rappel qui serait nécessaire suite à la découverte d'une défectuosité ou d'un vice de conception.

La Régie se réserve le droit d'interrompre la distribution d'un modèle d'accumulateur se révélant potentiellement dangereux et ce, jusqu'à la complète résolution du problème.

**ARTICLE XI
RAPPORTS DE VENTES ET LISTES DES ACCUMULATEURS NON CONFORMES OU DÉFECTUEUX**

Le fournisseur s'engage à fournir à la Régie, trimestriellement, un rapport de ventes sur la fourniture d'accumulateurs aux établissements qui ont signé un accord avec la Régie ainsi que la liste de tous les accumulateurs non conformes ou défectueux (incluant ceux que le fournisseur n'a pas repris) ainsi que ceux dont il a refusé le remplacement, sur la formule fournie par la Régie et indiquer, pour chacun des accumulateurs, le nom du fabricant, le modèle, le numéro de série et les causes de non conformité ou de défectuosité ou la raison pour laquelle le remplacement est refusé.

**ARTICLE XIII
RÉSILIATION DU CONTRAT**

La Régie se réserve le droit de résilier ce contrat, en tout ou en partie, pour l'un des motifs suivants :

- a) le fournisseur fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat;
- b) le fournisseur cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens;
- c) le fournisseur établit sa place d'affaires à l'extérieur du Canada au cours de la durée du présent contrat.

**ARTICLE XV
CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le fournisseur accepte d'éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Régie. Si une telle situation se présente, le fournisseur doit immédiatement en informer la Régie qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant au fournisseur comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le contrat.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du contrat.

**ARTICLE XVI
CESSION**

Les droits et obligations contenus au présent contrat ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de la Régie.

**ARTICLE XXI
ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CONTRAT**

Le présent contrat entre en vigueur le 1^{er} juin 2005 et prend fin le 31 mai 2009. Cependant, l'obligation de fournir et livrer les accumulateurs du groupe 22, groupe 24 ou groupe U 1 prend fin le 31 mai 2008.

Advenant que le Règlement modifiant le *Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique* et assurés en vertu de la *Loi sur l'assurance maladie*, lequel devrait remplacer la liste des accumulateurs faisant l'objet du présent contrat, ne soit pas édicté avant le 1^{er} juin 2008, (date de fin de l'obligation de fournir et de livrer) la Régie se réserve le droit, sur avis écrit préalable d'une semaine, de prolonger le contrat actuel pour une période pouvant aller jusqu'à deux (2) mois.

2.3 RÈGLEMENT SUR LES APPELS D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE FAUTEUILS ROULANTS OU D'AIDES AUDITIVES

Loi sur l'assurance maladie
(L.R.Q., c. A-29, r.o.1.) Réf. : Décret 609-90

Section I**Registre de fournisseurs**

- 1- La Régie tient un registre de fournisseurs d'aides auditives et un autre de fournisseurs de fauteuils roulants.
- 2- Le fournisseur d'aides auditives ou de fauteuils roulants s'inscrit au registre en faisant parvenir à la Régie une demande écrite comprenant ce qui suit :
 - 1° le nom de la personne physique ou morale et le cas échéant les statuts d'incorporation ou la déclaration de raison sociale;
 - 2° l'adresse du siège social ou de la place d'affaires;
 - 3° la nature de ses activités;
 - 4° le nom de l'institution financière avec qui elle fait affaires.
- 3- L'inscription au registre est valide pour une période de deux ans et peut être renouvelée.
- 4- Le fournisseur inscrit doit aviser la Régie de tout changement susceptible de modifier l'inscription.

Section II**Appels d'offres**

- 5- Lorsque la Régie lance un appel d'offres concernant les fauteuils roulants ou les aides auditives, elle fait parvenir à tous les fournisseurs inscrits dans le registre approprié le cahier des charges.

Seul un fournisseur inscrit peut participer à un appel d'offres.
- 6- Le cahier des charges doit contenir au minimum les renseignements suivants :
 - 1° l'objectif de l'appel d'offres;
 - 2° la nature des produits recherchés, les devis techniques et les spécifications, les prix et les garanties;
 - 3° l'échéance pour la réception des soumissions ainsi que la date, l'heure et le lieu fixés pour leur ouverture;
 - 4° les instructions de rédaction de la soumission comprenant la liste des documents requis;
 - 5° un spécimen du contrat visé par la soumission;
 - 6° une copie des dispositions législatives et réglementaires pertinentes;
 - 7° le montant des garanties de soumission et d'exécution ainsi que leur forme et leur nature;
 - 8° une indication à l'effet que la Régie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Section III**Ouverture des soumissions et signature du contrat**

7- Toutes les soumissions doivent être ouvertes publiquement par un fonctionnaire de la Régie, en présence d'un témoin.

8- La Régie ouvre les soumissions à la date, à l'heure et au lieu déterminés par le cahier des charges.

Toutefois, si les soumissions ne peuvent être ouvertes à ce moment, la Régie avise les soumissionnaires de la date, de l'heure et du lieu où l'ouverture aura lieu.

9- Lors de l'ouverture des soumissions, le fonctionnaire de la Régie constate et lit à haute voix le nom de chaque soumissionnaire.

10- La Régie avise par écrit le soumissionnaire choisi et l'informe de la marche à suivre pour la signature du contrat.

Le présent règlement a été approuvé par le décret 609-90 du 2 mai 1990 et est entré en vigueur le 7 juin 1990.

2.4 DÉLAIS MAXIMUMS DE LIVRAISON, À COMPTER DE LA DATE DE RÉCEPTION PAR UN FOURNISSEUR, D'UNE DEMANDE D'ACHAT ÉCRITE

2.4.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement

APPAREILS STANDARD :

10 jours ouvrables

COMPOSANTS, COMPLÉMENTS ET PIÈCES :

10 jours ouvrables sauf pour Pride Mobility : 3 jours

FABRICATION SPÉCIALE :

Selon le tableau ci-dessous

	SOCIÉTÉ	TYPES D'APPAREILS	DÉLAIS DE LIVRAISON (En nombre de semaines)
	LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS PHYSIPRO INC.	Base de positionnement	6 semaines
#	INVACARE CANADA INC.	Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant motorisé Base de positionnement	6 semaines 6 semaines 6 semaines
#	ORTHO FAB INC.	Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant motorisé Base de positionnement	6 semaines 8 semaines 6 semaines
#	SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant motorisé Base de positionnement	6 semaines 8 semaines 6 semaines
#	PDG PRODUCT DESIGN GROUP INC.	Base de positionnement	6 semaines
#	PRIDE MOBILITY PRODUCTS CORPORATION	Fauteuil roulant motorisé	3 semaines

2.4.2 Accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée

7 jours ouvrables

2.5 GARANTIES OFFERTES PAR LES FOURNISSEURS (Contrats 2005-2008)

2.5.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement

GARANTIES MINIMALES EXIGÉES POUR TOUS LES FOURNISSEURS (CONTRATS 2005-2008)					
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main-d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi-réglable pliant	Châssis multi-réglable rigide
Fauteuils roulants manuels	1 an ¹	S. O.	3 ans	5 ans	À VIE
Bases de positionnement	1 an ¹	3 ans	S. O.	S. O.	S. O.
Fauteuils roulants motorisés	1 an ¹	3 ans (base moto) 5 ans (châssis tubulaire)	S. O.	S. O.	S. O.

1 : À l'exception des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	3 mois

GARANTIES OFFERTES PAR « SUNRISE MEDICAL CANADA INC. » (CONTRATS 2005-2008)					
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main-d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi-réglable pliant	Châssis multi-réglable rigide
Fauteuils roulants manuels	1 an ^{1, 2}	S. O.	5 ans -Breezy 600	5 ans -Quickie LXI -Quickie 2 -Quickie 2 pédiatrique -Quickie 2 HP -Zippie GS	À VIE -GT adulte -GT enfant
Bases de positionnement	1 an ¹	5 ans -Quickie IRIS -Zippie TS	S. O.	S. O.	S. O.
Fauteuils roulants motorisés	1 an ^{1, 6}	3 ans -Quickie S-525 ³ -Quickie S-646 ^{4, 5} -Free F11 adulte ³ -Free M11 enfant ³	S. O.	S. O.	S. O.

1 : À l'exception des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.

2 : Pour les Quickie 2 adulte et pédiatrique ainsi que le HP, il y a une garantie de deux (2) ans sur les pièces seulement excluant la main-d'oeuvre.

3 : Garantie de deux (2) ans, pièces seulement pour la deuxième année, sur le modulateur.

4 : Garantie de deux (2) ans, pièces seulement pour la deuxième année, sur le moteur du S-646 SE.

5 : Garantie de deux ans et demi (2 ½), pièces seulement pour la dernière année et demi, sur la boîte d'engrenage du S-646 SE.

6 : Garantie à vie sur la structure siège-dossier pour mécanismes motorisés; 18 mois, pièces et main-d'oeuvre sur motorisation.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
3 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 3 mois)	5 ans	S. O.
3 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
3 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 3 mois)	5 ans	S. O.

GARANTIES OFFERTES PAR « ORTHOFAB INC. » (CONTRATS 2005-2008)				
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main- d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi- réglable pliant
Fauteuils roulants manuels	1 an ¹	S. O.	S. O.	5 ans -Prima
Bases de positionnement	1 an ¹	5 ans -Tango	S. O.	S. O.
Fauteuils roulants motorisés	1 an ^{1, 2, 3}	3 ans -Oasis 2 -Oasis 2 jr	S. O.	S. O.

1 : À l'exception des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.

2 : Les moteurs-réducteurs des fauteuils OASIS 2 et JR sont garantis deux (2) ans. Les balais des moteurs de même que le frein mécanique, sont garantis pour une période d'un (1) an.

3 : Le modulateur Pilot+ OASIS 2 et JR est garanti deux (2) ans.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	3 mois

GARANTIES OFFERTES PAR « LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS PHYSIPRO INC. » (CONTRATS 2005-2008)					
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main- d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi- réglable pliant	Châssis multi- réglable rigide
Bases de positionnement	1 an ¹	3 ans -X=ACT -TWIGY	S. O.	S. O.	S. O.

1: À l'exception des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.

GARANTIES OFFERTES PAR « INVACARE CANADA INC. » (CONTRATS 2005-2008)					
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main- d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi- réglable pliant	Châssis multi- réglable rigide
Fauteuils roulants manuels	1 an ¹	5 ans -Patriot	3 ans	5 ans -MVP -MVP jr	À VIE -A4
Bases de positionnement	1 an ¹	À VIE -Solara 2G -Spree XT	S. O.	S. O.	S. O.
Fauteuils roulants motorisés	1 an ^{1, 2}	3 ans -Storm 3G	S. O.	S. O.	S. O.

1 : À l'exception des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.

2 : Les moteurs G/B sont garantis 5 ans.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	S. O.

GARANTIES OFFERTES PAR « PDG PRODUCT DESIGN GROUP INC. » (CONTRATS 2005-2008)					
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main- d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi- réglable pliant	Châssis multi- réglable rigide
Bases de positionnement	1 an ¹ -Stellar	5 ans	S. O.	S. O.	S. O.

1 : À l'exception, s'il y a lieu, des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 3 mois)	5 ans	S. O.

GARANTIES OFFERTES PAR « PRIDE MOBILITY PRODUCTS CORPORATION » (CONTRATS 2005-2008)					
Catégories	Fauteuils ou bases complets (pièces et main- d'oeuvre)	Châssis	Châssis non réglable	Châssis multi- réglable pliant	Châssis multi- réglable rigide
Fauteuils roulants motorisés	2 ans ^{1, 2, 3, 4, 5} -Q-Vibe -Q-600 -Q-1107 -Q-1121	À VIE	S. O.	S. O.	S. O.

- 1 :** À l'exception des composants ou pièces pour lesquels des durées de garantie différentes sont spécifiées.
- 2 :** Garantie à vie sur le système de siège Synergie avec disponibilité gratuite de l'ensemble de croissance, sauf main-d'oeuvre (pendant 5 ans).
- 3 :** Garantie de deux (2) ans, pièce et main-d'oeuvre, sur tout l'électronique (modulateur, boîte de commande, chargeur).
- 4 :** Garantie de deux (2) ans, pièce et main-d'oeuvre, sur les moteurs, incluant les freins.
- 5 :** Garantie de deux (2) ans, pièce et main-d'oeuvre, sur les appuis-bras, appuis-pieds, appuis-jambes.

(Suite)

(Suite)			
Garnitures (de siège, de dossier et d'appui-bras) Roulements pneus, ch. à air (pièces et main-d'oeuvre)	Composants comp. Option, pièces neuves (pièces et main-d'oeuvre)	Disponibilité des composants de base et optionnels, compléments et pièces	Pièces réusinées
1 mois	1 an (sauf composants et pièces garantis 1 mois)	5 ans	3 mois

2.5.2 Garantie pour les accumulateurs

Chaque fournisseur a donné les garanties écrites suivantes :

- a) une garantie de **douze (12) mois**, sans conditions, sur chaque paire d'accumulateurs contre tout défaut de fonctionnement, à compter de la date initiale d'installation;
- b) une garantie que tous les accumulateurs seront livrés en bon état de fonctionnement et que le premier cycle de charge et de décharge a été réalisé;
- c) une garantie que les accumulateurs seront chargés à un minimum de 80% de leur capacité nominale à la livraison;
- d) les mêmes garanties que celles énumérées aux paragraphes a), b) et c) sur les accumulateurs de remplacement, lesquelles s'appliqueront à compter de la date d'autorisation de remplacement jusqu'à la date d'expiration de la garantie prévue au paragraphe a) sur les accumulateurs remplacés ou, si cette période est inférieure à trois (3) mois, jusqu'à l'expiration d'une période de trois (3) mois suivant la date d'autorisation de remplacement.

Le fournisseur s'engage à remplacer l'accumulateur non conforme avant l'installation et à remplacer la paire d'accumulateurs (2) si l'un d'eux s'avère non conforme ou défectueux après l'installation.

De plus, la garantie comprend :

- la reprise des accumulateurs non conformes ou défectueux, si le fournisseur désire les récupérer;
- l'inspection des accumulateurs pour lesquels le fournisseur n'a pas autorisé le remplacement pour confirmer leur état ;
- la transmission, trimestriellement, au représentant de la Régie, de la liste de tous les accumulateurs non conformes ou défectueux (incluant ceux que le fournisseur n'a pas repris) ainsi que ceux dont il a refusé le remplacement, sur la formule fournie par la Régie et indiquer, pour chacun des accumulateurs, le nom du fabricant, le modèle, le numéro de série et les causes de non conformité ou de défectuosité ou la raison pour laquelle le remplacement est refusé.

La Régie se réserve le droit de faire évaluer par un expert externe (organisme public ou firme externe) les accumulateurs jugés conformes ou non défectueux par le fournisseur afin de déterminer si l'accumulateur est non conforme ou défectueux. Dans le cas où l'accumulateur est jugé non conforme ou défectueux par l'expert, le fournisseur assume, en plus des coûts mentionnés à l'alinéa précédent, tous les frais d'expertise incluant les frais de transport. Dans le cas où l'accumulateur est jugé conforme ou non défectueux par l'expert, la Régie assume tous les frais d'expertise incluant les frais de transport.

Le fournisseur s'engage à fournir, pour le compte de la personne assurée, un certificat de garantie comportant les garanties mentionnées en a), b), c) et d) du présent article et à en respecter toutes les conditions. Ce certificat de garantie doit être fourni avec chaque paire d'accumulateurs fournie en vertu du présent contrat.

2.6 RÉPARATION OU REMPLACEMENT EN PÉRIODE DE GARANTIE# **2.6.1 Remboursement des frais de main-d'oeuvre pour la réparation des fauteuils roulants et des bases de positionnement pendant la période de garantie**

À la suite d'ententes intervenues avec les établissements autorisés et avec les fournisseurs des fauteuils roulants et des bases de positionnement, la Régie paie aux établissements les frais de main-d'oeuvre pour la réparation autorisée pendant la période de garantie.

Ces frais sont, par la suite, remboursés à la Régie par les fournisseurs avec qui elle a signé un contrat pour la fourniture de ces appareils et leurs réparations.

Les fournisseurs s'engagent à donner les garanties sur les fauteuils roulants, les bases de positionnement et les composants de base et optionnels et leurs compléments à compter de la date de prise de possession par la personne assurée; ces garanties s'appliquent également à toutes pièces ainsi qu'à la main-d'oeuvre pour toute réparation faisant l'objet de la garantie. (Voir le point 2.5 du présent onglet).

Les mêmes garanties s'appliquent sur les composants de base et optionnels, compléments et pièces remplacés par les fournisseurs ou par un établissement autorisé, à compter de la date de remplacement.

Vous devez aviser le fournisseur de toute réparation susceptible d'être couverte par la garantie. L'attribution du numéro d'approbation par le fournisseur confirmera vos échanges, vous autorisera à exécuter les réparations et permettra à la Régie de se faire rembourser les coûts de main-d'oeuvre dus par les fournisseurs. Ce numéro d'approbation est structuré de la façon suivante :

- # Numéros séquentiels alphanumériques à quatre (4) chiffres de 0000 à 9999 précédés d'une lettre identifiant chaque société :

	Société	Numéros séquentiels
1	Les équipements adaptés Physipro Inc.	A0000 à A9999
2	Invacare Canada Inc.	P0000 à P9999
3	Orthofab Inc.	T0000 à T9999
4	Sunrise Medical Canada Inc.	S0000 à S9999
5	PDG Product Design Group Inc.	D0000 à D9999
6	Pride Mobility Products Corporation	C0000 à C9999

- # Le tarif de la réparation est celui établi à l'Article 63 du Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la loi sur l'assurance maladie (voir l'onglet 4, Règlement). Pour la durée de la réparation, établie par les fournisseurs, se référer aux points 2.6.1.1 et 2.6.1.2 du présent onglet.

34 # 2.6.1.1 Fauteuils roulants à propulsion manuelle et bases de positionnement

Société	Les équipements adaptés Physipro Inc.	Invacare Canada Inc.	Orthofab Inc.	Sunrise Medical Canada Inc.	PDG Product Design Group Inc.	Pride Mobility Products Corporation
Numéros séquentiels	A0000 À A9999	P0000 À P9999	T0000 À T9999	S0000 À S9999	D0000 À D9999	C0000 À C9999
Réparations	Durée en minutes, allouée pour le remplacement des composants des fauteuils à propulsion manuelle et bases de positionnement*					
Entretoise (1) (2)	Communiquer avec le fournisseur	30 45	30 45	30 45	Communiquer avec le fournisseur	S. O.
Ajustement des freins		15	15	15		S. O.
Châssis (1) (2)		30 60	30 60	30 60		S. O.
Siège ou dossier (1) (2)		15 30	15 30	15 30		S. O.
Fourche et bride ou ap-bras 2 prises ou méc bloc ap-pieds		15	15	15		S. O.
Cerceaux de conduite		15	20	20		S. O.

* **Remarque :** Ce tableau n'est pas exhaustif; seules les réparations les plus susceptibles de se produire ont été illustrées. Pour toute autre situation, vous devez communiquer avec le fournisseur. Les temps indiqués sont ceux alloués par les fournisseurs à moins qu'une entente contraire soit intervenue avec le fournisseur lors de l'autorisation.

Frais de main-d'œuvre pour la réparation d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou d'une base de positionnement pendant la période de garantie :
CODE 5444484

Une période de 30 minutes est allouée aux établissements par demande d'autorisation.

2. FOURNISSEURS

Déficience physique

2.6.1.2 Fauteuils roulants à propulsion motorisée

Société	Les équipements adaptés Physipro Inc.	Invacare Canada Inc.	Orthofab Inc.	Sunrise Medical Canada Inc.	PDG Product Design Group Inc.	Pride Mobility Products Corporation
Numéros séquentiels	A0000 À A9999	P0000 À P9999	T0000 À T9999	S0000 À S9999	D0000 À D9999	C0000 À C9999
Réparations	Durée en minutes, allouée pour le remplacement des composants des fauteuils à propulsion motorisée*					
Boîte de commande	S. O.	30	30	30	S. O.	15
Modulateur	S. O.	45	30	30	S. O.	60
Moteur (1)	S. O.	45	30	60	S. O.	60
(2)		90	60	60		90
Châssis (1)	S. O.	45	60	60	S. O.	150
(2)		90	90	90		
Entretoise (1)	S. O.	S. O.	S. O.	45	S. O.	S. O.
(2)				45		
Chargeur	S. O.	30	15	15	S. O.	15 ext 45 int

*** Remarque :** Ce tableau n'est pas exhaustif; seules les réparations les plus susceptibles de se produire ont été illustrées. Pour toute autre situation, vous devez communiquer avec le fournisseur. Les temps indiqués sont ceux alloués par les fournisseurs à moins qu'une entente contraire soit intervenue avec le fournisseur lors de l'autorisation.

Frais de main-d'œuvre pour la réparation d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée pendant la période de garantie :

CODE 5444468

Une période de 30 minutes est allouée aux établissements par demande d'autorisation.

2.6.2 Méthode de suivi de la garantie des accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée

Pour l'établissement, le suivi de la garantie consiste à identifier les accumulateurs défectueux ou non conformes, à en demander au fournisseur le remplacement et à produire à la Régie un rapport mensuel sur le remplacement des accumulateurs sous garantie.

1. Inspection initiale des accumulateurs

L'établissement procède à l'inspection et à l'évaluation des accumulateurs avant l'installation en remplissant une fiche de suivi qui comprend le numéro de série de l'accumulateur ainsi que d'autres informations techniques complémentaires.

- a) Si la paire d'accumulateurs est **conforme**, l'établissement classe la fiche de suivi remplie avec le certificat de garantie au dossier de la personne assurée.
- b) Si un ou les deux accumulateurs sont **non conformes**, l'établissement :
 - remplit une **fiche de suivi** pour le ou les accumulateurs non conformes en indiquant la **raison** de la non-conformité;
 - communique avec le fournisseur afin d'obtenir un **numéro d'autorisation de remplacement** et l'inscrit sur la fiche de suivi, obtient un **numéro distinct** pour chaque accumulateur ou paire d'accumulateurs remplacés (voir plages des numéros d'autorisation de remplacement);
 - remplit la section **Réclamation sous garantie** de la fiche de suivi;
 - remplace, à **même l'inventaire**, le ou les accumulateurs pour lesquels un numéro d'autorisation a été obtenu;
 - veille à ce que le fournisseur livre gratuitement le nombre d'accumulateurs correspondant au nombre réclamé en vertu de la garantie ou accorde un crédit correspondant au nombre d'accumulateurs dont il a autorisé le remplacement.

2. Accumulateurs défectueux pendant la période de garantie

Les accumulateurs sont jumelés pour toute la durée de la garantie et, lorsque possible, pour la durée de leur vie utile.

Si un accumulateur devient défectueux pendant la **période de garantie**, l'établissement reprend la fiche de suivi utilisée pour l'inspection initiale d'accumulateurs et remplit la section **Réclamation sur garantie**.

3. Refus du fournisseur d'autoriser le remplacement

Comme les accumulateurs portent une garantie sans conditions, dans le cas où le **fournisseur refuse de fournir un numéro d'autorisation de remplacement** ou désire inspecter les accumulateurs avant d'autoriser le remplacement, veuillez communiquer au 418 682-5191 poste 4376 ou au 418 682-5187 afin de convenir de modalités d'exception.

4. Récupération

Le fournisseur peut récupérer, sans frais, les accumulateurs jugés défectueux et ceux considérés non conformes aux exigences générales et spécifiques ainsi que les accumulateurs hors d'usage.

Dans le cas contraire, l'établissement doit en disposer en respectant les règles environnementales applicables.

5. Valorisation des accumulateurs

Chaque établissement **doit obligatoirement collecter** les paires d'accumulateurs en même temps qu'il fait la collecte d'un fauteuil inutilisé. Ces accumulateurs doivent servir lors de l'attribution d'un fauteuil ou lors d'une réparation. Ils doivent être réinstallés, en paire, sur un même appareil.

Exceptionnellement, il est possible de jumeler deux accumulateurs dont la **garantie est expirée**.

6. Rapport mensuel sur le remplacement des accumulateurs

Chaque établissement doit transmettre à la Régie un rapport mensuel sur les réclamations faites aux fournisseurs en période de garantie. Ce rapport doit être présenté sur le formulaire « *Accumulateurs - Rapport mensuel des réclamations sous garantie* », dont une copie a été fournie en annexe du communiqué du 1^{er} juin 2005, et **il doit être transmis avant le 10 du mois suivant, par télécopieur au numéro 418 528-1388**.

Facturation des accumulateurs

Accumulateurs neufs lors de l'attribution ou du remplacement d'un fauteuil roulant

L'établissement inscrit le code de bien et le prix de la paire d'accumulateurs selon la procédure habituelle.

Remplacement d'accumulateurs défectueux ou non conformes en période de garantie

Durant la période de garantie, seuls les frais de main-d'œuvre pour le remplacement des accumulateurs peuvent être facturés à la Régie. L'établissement :

- facture la main-d'œuvre sous le code **5477716**. Un **maximum de 5 quarts d'heure** (1 ¼ heure) au tarif en vigueur. Ce maximum inclut le temps consacré aux inspections requises;
- inscrit le **numéro d'autorisation de remplacement** dans la case NUMÉRO D'AUTORISATION DU FABRICANT.

Plages des numéros d'autorisation de remplacement

Fournisseur	Numéros séquentiels
Portamax 2003 inc.	X0001 à X9999
East Penn/Power Battery	N0001 à N9999
Battery Power (Iberville) Ltée	SD00001 à SD99999

3. ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES AUTORISÉS**3.1 ÉTABLISSEMENT AUTORISÉ**

Pour participer au programme, l'établissement doit d'abord détenir du ministère de la Santé et des Services sociaux un permis d'établissement l'habilitant à être équipé d'un service d'aides techniques. Il doit ensuite signer un accord lui permettant de traiter avec la Régie.

3.2 LABORATOIRE AUTORISÉ

Pour participer au programme, le laboratoire doit d'abord détenir un permis de laboratoire délivré à cette fin par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Il doit ensuite signer un accord lui permettant de traiter avec la Régie.

3.3 AFFICHE

Un établissement ou un laboratoire autorisé doit installer à la vue du public l'affiche que lui fournit la Régie attestant qu'il est autorisé.

3.4 TEXTE DE L'ACCORD AVEC LES ÉTABLISSEMENTS

Voir page 2.

3.5 TEXTE DE L'ACCORD AVEC LES LABORATOIRES

Voir page 4.

3.6 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

Voir page 6.

3.7 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS

Voir page 8.

3.4 TEXTE DE L'ACCORD AVEC LES ÉTABLISSEMENTS**ACCORD****ENTRE****LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

ci-après appelée « La Régie »

ET**L'ÉTABLISSEMENT****AYANT SON SIÈGE SOCIAL À:**

ci-après appelé « L'établissement »

ATTENDU QU'aux termes des règlements concernant la Loi de l'assurance maladie, la Régie n'assume le prix d'achat, d'ajustement, de remplacement et de réparation des prothèses et appareils orthopédiques ou autres que s'ils sont fournis au Québec dans un établissement auquel s'applique la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q.1971, chap. 48) ou dans un laboratoire auquel s'applique la Loi de la protection de la santé publique (L.Q.1972, chap. 42) à la condition cependant qu'un tel laboratoire ou établissement ait signé avec la Régie un accord autorisé par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de l'article 18 e) de la Loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec ou hors du Québec par un établissement ou un laboratoire reconnu à cette fin par le ministre des Affaires sociales;

ATTENDU QU'il est un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

ATTENDU QUE la Régie et le centre désirent conclure un tel accord.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1 : La Régie s'engage à :

- a) reconnaître le centre comme établissement autorisé à dispenser les services assurés visés par la Loi de l'assurance maladie et les règlements adoptés en vertu de celle-ci;
- b) répondre dans les quinze (15) jours de la réception de la « Demande d'autorisation », dans le cas où son autorisation préalable est requise.

ARTICLE 2 : L'établissement s'engage à :

- a) respecter les dispositions de la Loi de l'assurance maladie et de ses règlements concernant l'achat, l'ajustement, le remplacement et la réparation de prothèses et d'appareils orthopédiques;
- b) s'assurer de l'admissibilité des bénéficiaires;
- c) informer les bénéficiaires des prothèses et appareils orthopédiques considérés comme des services assurés en vertu de la Loi de l'assurance maladie et des règlements;
- d) de compléter la « Demande d'autorisation », et la « Demande de paiement » et s'assurer qu'elles soient transmises à la Régie;
- e) transmettre à la Régie tous les renseignements dont elle a besoin afin d'apprécier la « Demande d'autorisation » et la « Demande de paiement »;

- f) prendre les dispositions nécessaires afin d'informer le bénéficiaire que toute prothèse ou appareil orthopédique apparaissant aux sections 2 et 5 de la partie III de l'Annexe A et qui n'est plus utilisé à la suite du décès ou d'un changement survenu dans sa condition physique à l'intérieur de la durée maximale de l'appareil, doit lui être retourné, et ce aux frais de l'établissement;
- g) fournir au représentant de la Régie tout document au dossier d'un bénéficiaire, dont la Régie a besoin pour apprécier une « Demande d'autorisation » ou une « Demande de paiement ».

Chacune des parties se réserve le droit de mettre fin au présent accord en tout temps en signifiant à l'autre partie, par courrier recommandé, un avis écrit à cette fin. Cet avis prend effet le trentième jour de la date de la mise à la poste de l'avis.

SIGNÉ À le^e jour de l'année

L'ÉTABLISSEMENT

**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE
DU QUÉBEC**

PAR :

PAR :

3.5 TEXTE DE L'ACCORD AVEC LES LABORATOIRES**ACCORD****ENTRE****LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

ci-après appelée « La Régie »

ET**LE LABORATOIRE****CONNU ET DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE :****AYANT SON SIÈGE SOCIAL À:**

ci-après appelé « Laboratoire »

ATTENDU QU'aux termes des règlements concernant la Loi de l'assurance maladie, la Régie n'assume le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement et de réparation des prothèses et appareils orthopédiques ou autres que s'ils sont fournis au Québec par un établissement auquel s'applique la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q., 1971, chap. 48) ou par un laboratoire auquel s'applique la Loi de la protection de la santé publique (L.Q. 1972, chap. 42) à la condition cependant qu'un tel laboratoire ou établissement ait signé avec la Régie un accord autorisé par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de l'article 18 e) de la Loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec ou hors du Québec par un établissement ou un laboratoire reconnu à cette fin par le ministre des Affaires sociales;

ATTENDU QU'un permis de laboratoire a été dûment délivré pour le bénéfice du laboratoire;

ATTENDU QUE la Régie et le laboratoire désirent conclure un tel accord.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1 : La Régie s'engage à :

- a) reconnaître le laboratoire comme laboratoire autorisé à dispenser les services assurés visés par la Loi de l'assurance maladie et les règlements adoptés en vertu de celle-ci;
- b) répondre au laboratoire dans les quinze (15) jours de la réception de la « Demande d'autorisation », dans les cas où une autorisation préalable est requise.

ARTICLE 2 : Le laboratoire s'engage à :

- a) respecter les dispositions de la Loi de la protection de la santé publique et de ses règlements concernant les laboratoires de prothèses et d'appareils orthopédiques;
- b) respecter les dispositions de la Loi de l'assurance maladie et de ses règlements concernant l'achat, l'ajustement, le remplacement et la réparation de prothèses et d'appareils orthopédiques;
- c) s'assurer de l'admissibilité des bénéficiaires;
- d) informer les bénéficiaires des prothèses et des appareils orthopédiques ou autres considérés comme des services assurés en vertu de la Loi de l'assurance maladie et de ses règlements;

- e) compléter la « Demande d'autorisation » et la « Demande de paiement » et s'assurer qu'elles soient transmises à la Régie;
- f) transmettre à la Régie tous les renseignements dont elle a besoin afin d'apprécier la « Demande d'autorisation » et la « Demande de paiement »;
- g) afficher, à la porte du laboratoire, un avis indiquant qu'il participe au programme de prothèses et d'appareils orthopédiques ou autres dans le cadre du régime d'assurance maladie;
- h) donner accès aux représentants de la Régie à tout dossier relatif au bénéficiaire.

Chacune des parties se réserve le droit de mettre fin au présent accord en tout temps en signifiant à l'autre partie, par courrier recommandé, un avis écrit à cette fin. Cet avis prend effet le trentième jour de la date de la mise à la poste de l'avis.

SIGNÉ À le/...../.....
AAAA MM JJ

LABORATOIRE

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE
DU QUÉBEC

PAR :

PAR :

3.6 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

Établissement	Adresse
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec Site Cardinal-Villeneuve (959032)	2975, chemin Saint-Louis Sainte-Foy QC G1W 1P9 tél. : 418 529-9141
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec Site François-Charron (959032)	525, boul. Hamel Québec QC G1M 2S8 Centrale téléphonique : tél. : 418 529-9141
Centre de réadaptation en déficience physique Carrefour de santé de Jonquière (959202)	2230, rue de l'Hôpital CP 1200 Jonquière QC G7X 7X2 tél. : 418 695-7787
Institut de réadaptation de Montréal (959062)	6300, avenue Darlington Montréal QC H3S 2J4 tél. : 514 340-2080
Centre de réadaptation Lucie Bruneau (959082)	2275, avenue Laurier Est Montréal QC H2H 2N8 tél. : 514 527-4521
#CSSS Les Eskers de l'Abitibi (959092)	622, 4e rue Ouest Amos QC J9T 2S2 tél. : 819 732-3341 (2453) sans frais: 1 800 875-7070
Centre de réadaptation La Maison (959112)	100, ch. Docteur Lemay C.P. 1055 Rouyn-Noranda QC J9X 5C8 tél. : 819 762-6592
#Centre régional de réadaptation La Ressource (959122)	135, boul. St-Raymond Gatineau QC J8Y 6x7 tél. : 819 777-6261
Centre de réadaptation Marie-Enfant de l'Hôpital Sainte-Justine (959132)	5200, Bélanger Est Montréal QC H1T 1C9 tél. : 514 374-1710
#Le centre de réadaptation en déficience #physique Le Bouclier (959152)	260, rue Lavaltrie Sud Joliette QC J6E 5X7 tél. : 450 755-2741 sans frais : 1 800 363-2783
#Le centre de réadaptation en déficience #physique Le Bouclier (959212)	11, rue Boyer St-Jérôme QC J7Z 2K5 tél. : 450 432-7588
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge (959162)	7005, De Maisonneuve Ouest Montréal QC H4B 1T3 tél. : 514 487-1770

3.6 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS (suite)

Établissement	Adresse
Centre de réadaptation Estrie (959172)	300, King Est Bureau 200 Sherbrooke QC J1G 1B1 tél. : 819 346-8411
# Centre de réadaptation InterVal (959182)	3450, rue Ste-Marguerite Pavillon G Trois-Rivières QC G8Z 1X3 tél. : 819 375-7718
# Centre montréalais de réadaptation (959192)	5300, ch. de Chambly St-Hubert QC J3Y 3N7 tél. : 450 676-7447 sans frais régional : 1 877 462-8638 sans frais : 1 800 667-4369
# Hôpital juif de réadaptation (959232)	3205, pl. Alton-Goldbloom Laval QC H7V 1R2 tél. : 450 688-9550
# Centre de réadaptation de la Gaspésie (959222)	230, Route du Parc Sainte-Anne-des-Monts QC G4V 2C4 tél. : 418 763-3325

3.7 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS

Laboratoire	Adresse
Les appareils orthopédiques BBG Inc. (958892)	5930, rue Sherbrooke Ouest Montréal QC H4A 1X7 tél. : 514 484-2313
J.-E. Hanger Limitée (958032)	5545, St-Jacques Montréal QC H4A 2E3 tél. : 514 489-8213
#Savard Ortho Confort Inc. (958042)	1550, Diesel Québec QC G1P 4J5 tél. : 418 681-6381
J. Slawner Ltée (958052)	5713, chemin Côte-des-Neiges Montréal QC H3S 1Y7 tél. : 514 731-3378
Centre d'orthèses et de prothèses de la Mauricie Inc. (958062)	708, Thibeau Cap-de-la-Madeleine QC G8T 7A3 tél. : 819 375-2855
Les Équipements Médicus Ltée (958072)	5050, boul. St-Laurent Montréal QC H2T 1R7 tél. : 514 276-3691
Orthèse - Prothèse Rive-Sud Inc. (958142)	127, rue St-Louis Lemoyne QC J4R 2L3 tél. : 450 672-0078
Centre orthopédique Joly Inc. (958192)	202, Baby Joliette QC J6E 2V5 tél. : 450 759-3025
Centre Orthomédic P. & S. (1984) Inc. (958202)	3842, rue Jean-Talon Est Montréal QC H2A 1Y4 tél. : 514 722-3395
Services orthopédiques Lapointe Inc. (958212)	5500, boul. des Forges Trois-Rivières QC G8Y 1X7 tél. : 819 372-0564
Idectro Inc. (958242)	390, rue de la Rivière, local 201 Ste-Hedwidge-de-Roberval QC G0W 2R0 tél. : 418 275-4795
Clinique d'appareillage orthopédique AR-CO Inc. (958262)	4640, boul. Hamel Ouest, suite 120 Québec QC G1P 2J9 tél. : 418 872-2944
Orthèse et Prothèse de Beauce Inc. (958282)	543, 90 ^e Rue Est St-Georges de Beauce QC G5Y 3L1 tél. : 418 227-5333
Prothèses et Orthèses La Capitale Inc. #(958006)	850, boul. Pierre-Bertrand, suite 189 Québec QC G1M 3K8 tél. : 418 681-4722

3.7 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
Les Orthèses V.R.A.M. Inc. #(958322)	87, boul. St-Raymond Gatineau QC J8Y 1S6 tél. : 819 777-2833
Laboratoires orthopédiques Nouvelle Génération Inc. (958332)	176, rue Rouleau, suite 102 Rimouski QC G5L 8W1 tél. : 418 725-3776
Service orthopédique Régional Inc. (958342)	6616, rue St-Georges Lévis QC G6V 4H1 tél. : 418 837-8811
Laboratoire d'orthèse-prothèse Malcolm Tremblay Inc. (958372)	823, 3 ^e Avenue Québec QC G1L 2W8 tél. : 418 522-3587
Clinique d'orthèses-prothèses Est Inc. (958382)	470, rue Notre-Dame, suite 100 Repentigny QC J6A 2T5 tél. : 450 654-9681
Orthosport Canada (1997) Inc. (958392)	4051, rue Ste-Catherine Ouest Westmount QC H3Z 3J8 tél. : 514 939-1702
Laboratoires orthopédiques Nouvelle Génération Inc. (958412)	27, rue Lévis Rivière-du-Loup QC G5R 2R2 tél. : 418 867-8425
Solution C.M. Inc. (958422)	2697, boul. Du Royaume Jonquière QC G7X 7V3 tél. : 418 548-0851
#2330-2029 Québec Inc. (Médecins) (958432)	5135, 10 ^e Avenue Montréal QC H1Y 2G5 tél. : 514 525-3757
Centre Orthèses/Prothèses Manus Ltée (958482)	22 A, rue Ellice Salaberry-de-Valleyfield QC J6T 1C9 tél. : 450 370-3366
Orthèse-Prothèse Rive-Sud Inc. (958492)	310-900, boul. du Séminaire St-Jean-sur-Richelieu QC J3A 1C3 tél. : 450 348-1916
Arthro-Med Inc. (958502)	2020, boul. des Laurentides Vimont, Laval QC H7M 2R4 tél. : 450 967-2388
Orthèse-prothèse Rive-Sud Inc. (958512)	44, St-Charles Sud Granby QC J2G 6Z7 tél. : 450 372-5112
Laboratoire Pouliot Inc. #(958852)	2990, ch. Ste-Foy Québec QC G1X 1P6 tél. : 418 652-0100

3.7 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
# Ortho-Duro Inc. (958572)	3257, boul. Henri-Bourassa Est Montréal-Nord QC H1H 1H3 tél. : 514 321-8424
Laboratoire Orthobourg Inc. #(958582)	5150, boul. Henri-Bourassa Québec QC G1H 3A8 tél. : 418 624-4999
O.P. Médic Inc. (958602)	157, rue Hériot Drummondville QC J2C 1J7 tél. : 819 475-3888
# Ortho Concept Québec Inc. (958972)	1850, boul. Le Corbusier, Bureau 200 Laval QC H7S 2K1 tél. : 450 973-6700
Laboratoire orthopédique St-Laurent Inc. (958642)	412, rue Chicoine Dorion QC J7V 7E4 tél. : 514 747-4350
# Clinique Orthèses-prothèses Sag-Lac-St-Jean Inc. (958001)	290, rue Collard Ouest Alma QC G8B 1M9 tél. : 418 480-2562
Orthèses Plus (958672)	34, rue des Patriotes St-Basile-le-Grand QC J3N 1T3 tél. : 450 653-8190
# Orthèses prothèses Terrebonne (958682)	1701, Chemin Gascon Terrebonne QC J6X 3Z6 tél. : 450 471-1101
Orthèse-prothèse Rive-Sud Inc. (958692)	51, rue Saint Jean-Baptiste Sherbrooke QC J1G 2J2 tél. : 819 564-1450
# Laboratoire orthopédique Villeneuve Enr. (958003)	123, boul. Industriel Repentigny QC J6A 7K4 tél. : 450 581-0140
# Lab. Orthopédique Pro-Orthotek Inc. (958722)	665, boul. de la Gappe Gatineau QC J8T 8G1 tél. : 819 568-3333
Ortoech Inc. (958752)	5-3250, boul. Rome Brossard QC J4Y 1V9 tél. : 450 445-3452
Laboratoire Bi-Op Inc. (958762)	30, Chemin du Golf Ouest St-Charles-Borromée Joliette QC J6E 8X6 tél. : 450 752-2467

Laboratoire	Adresse
Ortho-Action Inc. # (958792)	200-3234, boul. Taschereau Longueuil QC J4V 2H3 tél. : 450 465-6164
#Laboratoire M.P. Langelier Inc. (958802)	675, boul. Laurier, Bureau 200 Beloeil QC J3G 4J1 tél. : 450 467-0762
#Centre d'équip. Ortho St-Eustache Inc. (958002)	70, rue Dubois, Bureau 110 St-Eustache QC J7P 4W9 tél. : 450 491-1454
#9096-1251 Québec Inc. (Sporthotec) # (958962)	72, rue St-Jean-Baptiste, Bureau 160 Châteauguay QC J6K 4Y7 tél. : 450 691-1111
Orthocentre Québec Jean Benoît Inc. (958872)	40, rue Notre-Dame Drummondville QC J2C 2K3 tél. : 819 474-7433
#Autonomie-Santé Inc. (958882)	5945, boul. Gouin Ouest Montréal QC H4J 1E5 tél. : 514 335-9935
9069-0421 Québec Inc. (Clinique & Lab. Ortho. de l'Amiante) (958902)	16, rue Dumais Est Thetford Mines QC G6P 3P9
#Laboratoire Collège Mérici (958912)	755, chemin Saint-Louis Québec QC G1S 1C1 tél. : 418 683-2104
#Laboratoire Ortho-Service (958922)	340-B, rue Lafontaine Rivière-du-Loup QC G5R 3B1 tél. : 418 724-4150
#Innovation paramédicale D.S. (958952)	70, rue du Commerce, Bureau 1 Magog QC J1X 5G6 tél. : 819 843-9119
#Laboratoire 9137-0080 Qué. Inc. # (Orthèses Bionick) (958982)	23, rue du Sable Lévis QC G6J 1N9 tél. : 418 836-3235
#Trimetrix (958992)	32, rue Dubois St-Eustache QC J7P 4W9 tél. : 450 623-3338
#Équilibrium Inc. (958004)	37, chemin de la Grande-Côte Boisbriand QC J7G 1C8 tél. : 514 856-1115
#Laboratoire 9149-7362 Qc Inc. (Aut - Santé Lasalle) (958005)	1560, avenue Dollard Lasalle QC H8N 1T6 tel. : 514 595-7203

INDEX

Page

4. RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE ET ASSURÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ASSURANCE MALADIE	2
4.1 TITRE PREMIER PROTHÈSES, ORTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS	2
4.1.1 CHAPITRE I : Service, appareils et autres équipements assurés	2
# 4.1.2 CHAPITRE II : Services, appareils ou autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée	5
4.1.3 CHAPITRE III : Coûts assumés par la Régie.....	6
4.1.4 CHAPITRE IV : Modalités d'attribution.....	9
4.2 TITRE DEUXIÈME AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE	14
4.2.1 CHAPITRE I : Services, appareils et autres équipements assurés	14
# 4.2.2 CHAPITRE II : Services, appareils et autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée	17
4.2.3 CHAPITRE III : Coûts assumés par la Régie.....	21
4.2.4 CHAPITRE IV : Modalités d'attribution.....	24
DISPOSITIONS FINALES.....	27

4. RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE ET ASSURÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ASSURANCE MALADIE

Loi sur l'assurance maladie

+ (L.R.Q., c. A-29, a. 3, 5^e al. et 69, 1^e al., par. h)

4.1 TITRE PREMIER PROTHÈSES, ORTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS

- + 1. Est déterminé comme assuré aux fins du cinquième alinéa de l'article 3 de la *Loi sur l'assurance maladie* (L.R.Q., c. A-29), un service, un appareil ou un autre équipement visé au présent Titre fourni à une personne assurée au sens de cette loi dans les cas, aux conditions et dans les circonstances que le présent Titre énonce.

La Régie de l'assurance maladie du Québec, instituée en vertu de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec* (L.R.Q., c. R-5), assume le coût d'un tel service de même que le coût d'achat, du remplacement, de la mise au point ou de la réparation d'un tel appareil ou de tel autre équipement.

4.1.1 CHAPITRE I Services, appareils et autres équipements assurés

2. Constitue un appareil, pour l'application du présent Titre, une prothèse, une orthèse ou un appareil orthopédique. Il y a deux types d'appareils orthopédiques : les aides à la marche et les aides à la verticalisation.

3. Un appareil a des composants, qui sont autant de ses parties constitutives et il peut recevoir un ajustement. Un appareil peut aussi avoir un complément qui consiste en un accessoire à la fois nécessaire à l'amélioration de la fonction de l'appareil et requis pour un usage permanent.

4. Un appareil est assuré s'il :

1^o est visé à l'une ou l'autre énumération figurant au présent Titre;

2^o est fabriqué de tous les composants et compléments de base qui apparaissent à l'énumération des « Composant(s) et complément(s) de base » qui se rapporte à la description qui peut être faite de l'appareil.

- + Toutefois, un appareil dont le prix d'achat ou de remplacement consiste en la mention « **C.S.** » peut constituer un appareil assuré à l'égard d'une personne assurée s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par la personne visée à l'article 31, qu'en raison d'une incapacité particulière, cette dernière ne peut utiliser aucun autre appareil assuré apparaissant à une énumération figurant à la Partie I du Chapitre V et si l'appareil est fabriqué de tous les composants de base apparaissant à la description d'un appareil similaire figurant à la Partie I du Chapitre V.

5. Malgré le paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 4, un composant optionnel peut être substitué à un composant de base d'un appareil lorsque le premier apparaît à une énumération de « Composant(s) et complément(s) disponible(s) », qui figure à la description de l'appareil, ou à une énumération exclusive de composants.

6. L'ajustement que peut recevoir un appareil n'est assuré que s'il apparaît à l'énumération des « Ajustement(s) disponible(s) » qui figure à la description de l'appareil.
7. Le complément d'un appareil n'est assuré que s'il apparaît à une énumération des « Composant(s) et complément(s) de base » ou à une énumération des « Composant(s) et complément(s) disponible(s) » qui figure à la description de l'appareil ou à une énumération exclusive de compléments.
8. Pour être assuré, un appareil, un composant, un ajustement ou un complément doit être fabriqué avec des matériaux de qualité adéquate et de nature telle que son coût ne peut dépasser le coût fixé au présent Titre pour cet appareil, cet ajustement, ce composant ou ce complément. Il doit de plus revêtir un caractère esthétique et sécuritaire.
- + 9. Est assuré le remplacement d'un appareil assuré pendant sa période de durée minimale, lorsque l'ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre indique la nécessité d'un tel remplacement par une attestation du changement significatif de l'état physique de la personne assurée ou lorsque la croissance d'une personne assurée de moins de 19 ans est démontrée au moyen d'une évaluation réalisée par une personne visée, selon le cas, aux articles 30 ou 31.
- La période de durée minimale d'un appareil, laquelle court à compter de l'installation finale, est fixée :
- 1^o pour une prothèse d'un membre inférieur, à cinq ans;
 - 2^o pour une prothèse d'un membre supérieur, à six ans;
 - + 3^o pour la reconstitution prothétique d'un doigt ou d'une main partielle, à un an;
 - + 4^o pour un gant prothétique pour une prothèse d'un membre supérieur, à six mois;
 - 5^o pour une orthèse, à deux ans;
 - 6^o pour une canne, une béquille ou un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant, à dix ans;
 - 7^o pour un cadre de marche, à cinq ans.
- + L'installation finale d'un appareil survient à la fin de la période requise pour les mises au point nécessaires pendant la fabrication, lorsque la personne assurée, une fois ces mises au point effectuées, reçoit finalement l'appareil.
10. Sont assurées, la mise au point et la réparation d'un appareil, d'un composant, d'un ajustement ou d'un complément assuré.
11. Malgré l'article 10, ne sont assurées, la mise au point et la réparation que d'un appareil qui n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné et qui a été utilisé sans négligence.
- + De même, ne sont assurées que la mise au point et la réparation urgentes et nécessaires d'un appareil dont le remplacement est devenu nécessaire selon les dispositions du présent Titre, et ce, pour permettre un fonctionnement minimal de ce dernier jusqu'à ce que la personne assurée reçoive initialement son nouvel appareil.

AVIS : *Préciser les raisons pour lesquelles les réparations sont urgentes et nécessaires durant la période de fabrication du nouvel appareil.*

12. Malgré l'article 10, la mise au point et la réparation d'un appareil, d'un composant ou d'un ajustement ne sont assurées que lorsque l'évaluation momentanée du coût de l'ensemble ou de l'un de ces services n'excède pas 80 % du prix d'achat ou de remplacement antérieur de cet appareil, de ce composant ou de cet ajustement, selon le cas.

De plus, seuls ces services sont assurés dans un tel cas. Dans le cas contraire, n'est assuré que le remplacement de l'appareil conformément aux dispositions du présent Titre.

Toutefois, malgré le deuxième alinéa, n'est assuré le remplacement d'un appareil, d'un composant, d'un ajustement ou d'un complément que lorsqu'il n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné.

N'est toutefois pas assuré, non plus, malgré le deuxième alinéa, pendant une période de deux ans à compter du sinistre ou du bris irréparable, le remplacement d'un appareil, d'un composant, d'un ajustement ou d'un complément pour le seul motif qu'il a été utilisé avec négligence ou qu'il a été perdu, volé ou détruit. Cette période de deux ans cesse dès que survient la fin de la période de durée minimale de l'appareil et il n'y a pas lieu de l'appliquer au-delà de la fin de cette période.

- + Si la personne assurée remplace, avant l'une de ces deux échéances, à ses frais, l'appareil, le composant, l'ajustement ou le complément brisé ou sinistré, conformément aux dispositions du présent Titre, par un appareil, un composant, un ajustement ou un complément assuré, deviennent assurées la mise au point et la réparation du nouvel appareil, du nouveau composant, ajustement ou complément, sous réserve des dispositions pertinentes du présent Titre.
- + **13.** Tout appareil visé à l'énumération figurant à la Section II de la Partie II du Chapitre V et qui n'est plus utilisé par une personne assurée à la suite de son décès ou qui est remplacé en raison d'un changement survenu dans sa condition physique doit être retourné à un établissement qui a signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*.

De même, un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant, doit être retourné à un tel établissement ou à un laboratoire lorsque la personne assurée ne l'utilise plus.

- + À cette fin, un tel établissement ou un laboratoire s'assure annuellement de l'utilisation d'un tel appareil ou d'un tel ambulateur par la personne assurée conformément aux dispositions du présent Titre.

Le mot « établissement » a le même sens que celui qui lui est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie*, dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris et inuit* (L.R.Q., c. S-5) dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, selon la ou les lois qui s'appliquent.

- + **4.1.2 CHAPITRE II**
Services, appareils ou autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée
- 14.** Seul est assuré un appareil dont la fabrication tient compte de la déficience physique et, s'il y a lieu, de la difformité auxquelles il est appelé à suppléer et, s'il y a également lieu, des activités et du milieu de vie de la personne assurée à qui il est fourni.
- + **15.** Seule est assurée une orthèse fournie à une personne assurée, sur ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre dont le contenu est conforme aux exigences énoncées à l'article 28, dans le cas où cette dernière doit en porter une quotidiennement au moins pour la durée suivante :
- 1^o pour une orthèse d'un membre inférieur : six mois;
 - 2^o pour une orthèse d'un membre supérieur : un mois;
 - 3^o pour une orthèse du tronc : trois mois.
- + Toutefois, une orthèse fournie à une personne assurée de moins de 19 ans demeure une orthèse assurée même si la nécessité de son port quotidien n'est pas constatée pour toute la durée pertinente énoncée au premier alinéa, si cette personne assurée doit porter l'orthèse pour corriger une déformation.
- + **15.1** Seule est assurée une aide à la marche fournie à une personne assurée sur ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre dont le contenu est conforme aux exigences énoncées à l'article 28, dans le cas où cette dernière doit en utiliser une quotidiennement pendant au moins 12 mois.
- + De plus, malgré toute disposition contraire, une aide à la marche n'est assurée qu'à l'égard d'une personne assurée dont l'incapacité de marcher ne peut être compensée, dans le cas d'une canne à lui être fournie, par une autre canne apparaissant à une énumération figurant au présent Titre, dans le cas d'une béquille à lui être fournie, par une canne ou par une autre béquille apparaissant à une énumération figurant au présent Titre et, dans le cas d'un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant ou d'un cadre de marche à lui être fourni par une canne, par une béquille, par un autre ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant ou par un autre cadre de marche apparaissant à une énumération figurant au présent Titre.
- 16.** Est assuré un seul appareil fourni par fonction spécifique d'un membre et un seul par fonction spécifique d'un segment de membre.
- Toutefois, sous réserve de l'article 15, un appareil additionnel, un composant additionnel ou un complément additionnel dans le cas où ce dernier est également énuméré comme appareil est assuré s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée au moins par l'une des personnes visées, selon le cas, aux articles 30 ou 31, que l'utilisation de cet appareil, de ce composant ou de ce complément est requise pour la réalisation d'activités spécifiques essentiellement reliées à des études reconnues ou à des activités professionnelles.

Les études reconnues sont celles que poursuit un élève ou un étudiant inscrit à un programme qui mène à l'obtention d'un diplôme, certificat ou autre attestation d'études reconnue par le ministre de l'Éducation.

AVIS : *La demande pour l'obtention d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel requis pour fins d'études ou d'activités professionnelles doit préciser, en plus du nom de l'institution d'enseignement ou du nom de l'employeur ou de l'endroit où s'exerce l'activité professionnelle, les raisons pour lesquelles l'appareil que possède la personne assurée ne répond pas, à lui seul, aux exigences de ses études ou de ses activités professionnelles.*

Les attestations d'études ou d'activités professionnelles pertinentes doivent être consignées au dossier de la personne assurée.

Le remplacement d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel obtenu pour fins d'études ou d'activités professionnelles est soumis à l'application de la même procédure.

- + 17. Sont assurés, à l'égard d'une même personne assurée, par membre muni d'une ou de plus d'une prothèse, 6 bas ou 6 bas et 6 gaines par période de 12 mois. Chaque bas ou chaque bas et gaine doit être, au sens de l'article 3, le complément d'une prothèse dont le membre est muni.
- + Sont également assurés, à l'égard d'une même personne assurée, par membre muni d'une prothèse ou de plus d'une prothèse, trois (3) manchons de suspension recouverts de nylon ou non recouverts de nylon, à l'intérieur, par période de 12 mois.
- + De même, sont assurés, à l'égard d'une même personne assurée, par membre muni d'une prothèse ou de plus d'une prothèse, quatre (4) manchons de suspension en latex ou en élastique par période de 12 mois.

Chaque manchon de suspension doit être, au sens de l'article 3, le composant d'une prothèse dont le membre est muni.

AVIS : *La personne assurée peut se voir attribuer, par période de 12 mois, un maximum de 3 manchons de suspension recouverts ou non de nylon ou, si elle opte pour ces modèles, un maximum de 4 manchons de suspension en latex ou en élastique. La Régie acceptera une combinaison de 2 manchons recouverts ou non de nylon et d'un manchon en latex ou en élastique, ou encore, une combinaison d'un manchon recouvert ou non de nylon et de 2 manchons en latex ou en élastique, par période de 12 mois.*

4.1.3 CHAPITRE III Coûts assumés par la Régie

18. Le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, que la Régie assume, est le prix fixé pour chaque appareil, pour chacun ou chaque ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, pour sa mise au point ou sa réparation, à leur énumération apparaissant au présent Titre.

19. Malgré l'article 18, lors de l'achat ou du remplacement d'un appareil assuré, le prix fixé pour cet appareil inclut les éléments suivants :

- 1^o le prix fixé de ses composants et compléments de base;
- 2^o le coût de sa fabrication;
- 3^o le coût des mises au point requises pendant la fabrication jusqu'à l'installation finale inclusivement;
- 4^o le coût des mises au point et des réparations pendant la période de garantie.

L'expression « période de garantie » signifie la période déterminée pouvant figurer à la description de l'appareil débutant immédiatement après l'installation finale et au cours de laquelle est effectuée toute mise au point ou toute réparation à un appareil utilisé dans des conditions normales dans le but de le rendre conforme à l'ordonnance médicale originale, lorsque l'état physique de la personne assurée n'a pas changé, et de permettre à cette dernière d'en retirer le maximum de rendement.

AVIS : *Lorsque, pendant la période de garantie, une mise au point, un ajustement ou une réparation est rendu nécessaire à la suite d'un changement dans l'état physique de la personne assurée (ex. : croissance, important gain ou perte de poids, etc.), la nature du changement intervenu doit être précisée sur la demande de paiement. Pour toute raison d'ordre médical, fournir une copie de l'ordonnance.*

20. En application du paragraphe 1^o du premier alinéa de l'article 19, lors de l'achat ou du remplacement d'un appareil assuré, lorsqu'il y a substitution d'un composant de base de l'appareil par un composant optionnel conformément à l'article 5, le coût de l'appareil que la Régie assume est déterminé en ajoutant au prix d'achat ou de remplacement de l'appareil, le prix fixé pour le composant optionnel.

21. Malgré l'article 18, le coût de remplacement d'un composant ou d'un complément d'un appareil ou le prix d'un ajustement d'un appareil, que la Régie assume, inclut les éléments suivants :

- 1^o le coût des matériaux à leur prix coûtant;
- 2^o le coût de sa fabrication s'il en est;
- 3^o le coût de la mise au point ou de la pose.

22. Le prix fixé d'une canne inclut l'embout de sécurité et le prix fixé d'une paire de béquilles avec appui axillaire ajustables en hauteur inclut les embouts de sécurité, les coussins axillaires de même que les recouvrements d'appui-main en élastomère.

En ce qui a trait aux cannes et aux béquilles avec appui axillaire ajustables en hauteur, la Régie assume, par période de douze mois, le coût de remplacement d'au plus un (1) ensemble de pics à glace à 4 ou 5 aspérités et d'embouts de sécurité, et, s'il en est, d'au plus deux paires de coussins axillaires et de recouvrements d'appui-main.

Le prix fixé d'une prothèse postopératoire conventionnelle que la Régie assume à la suite de l'amputation d'un membre inférieur inclut la fourniture, même temporaire, des composants requis pour toute la durée du port de la prothèse, le travail effectué à la salle d'opération, la période d'attente, l'application du bandage rigide, la fixation de pilon et du pied et le changement du bandage rigide lorsque requis.

Le prix fixé d'une prothèse postopératoire pneumatique que la Régie assume à la suite de l'amputation d'un membre inférieur inclut la fourniture, même temporaire, des composants requis pour toute la durée du port de la prothèse, le travail effectué en établissement, la période d'attente, la mise en place du manchon pneumatique, du support métallique et du moyen de suspension.

Le prix fixé d'une prothèse temporaire que la Régie assume inclut, pour toute la durée du port de la prothèse, la fourniture, même temporaire, des composants, la fabrication de l'emboîture ou de ses modifications et les moyens de suspension nécessaires ainsi que l'alignement et les mises au point requis.

23. Lorsque le prix d'achat ou de remplacement d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, déterminé comme assuré, est constitué par la mention « **C.S.** », le coût total que la Régie assume est déterminé de la façon suivante :

- 1^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication au-delà de la durée normalement requise pour un appareil ou un composant, selon le cas, qui lui est similaire et qui est visé à une énumération apparaissant au présent Titre;
- 2^o le prix coûtant des matériaux requis, en plus de ceux normalement utilisés, selon le cas, pour un appareil ou pour un composant similaire visé à une énumération apparaissant au présent Titre, est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1^o.

La Régie n'assume pas le coût du remplacement d'un composant pour lequel apparaît, à l'énumération, la mention « S/O » en lieu et place du prix de son remplacement.

De même, la Régie n'assume pas le coût d'un composant pour lequel apparaît, à l'énumération, la mention « S/O » en lieu et place du prix de ce composant à l'achat ou au remplacement de l'appareil.

AVIS : *Pour facturer un appareil codé C.S., procéder de la façon suivante :*

- *Indiquer le numéro et le coût de l'appareil similaire listé, fourni comme appareil de base.*
- *Ajouter les coûts détaillés de la main-d'oeuvre requise au-delà de celle normalement requise pour l'appareil similaire.*
- *Ajouter le prix coûtant des composants ou des matériaux additionnels utilisés en plus de ceux normalement requis pour l'appareil similaire.*

Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

24. Lorsque le coût d'une réparation, ou d'une mise au point assuré d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, demeure indéterminé parce qu'aucun prix n'est inscrit à l'énumération, le coût total que la Régie assume est déterminé de la façon suivante :

- 1^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de réparation ou de mise au point, ou les deux s'il y a lieu;
- 2^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de temps requis à réaliser un ajustement;
- 3^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application des paragraphes 1^o et 2^o.

AVIS : *Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.*

25. Lorsqu'avant l'installation finale, l'état physique de la personne assurée change de telle sorte que la phase de réadaptation doit être arrêtée ou que celle-ci décède, le coût total que la Régie assume pour un appareil assuré, fabriqué partiellement ou totalement, est déterminé de la façon suivante :

- 1^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication;
- 2^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1^o et, de cette somme, est ensuite soustrait le prix coûtant des matériaux récupérables par l'établissement qui exploite le centre qui l'a fabriqué ou, si tel est le cas, par le laboratoire.

Les mots « centre » et « laboratoire » ont le même sens que celui qui, à chacun, est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie*.

AVIS : *L'inscription de la mention « Décès de la personne assurée et date du décès » dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE de la demande de paiement constitue la « preuve » exigée en vertu du présent article.*

Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

25.1 Lorsqu'un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant est fourni à une personne assurée et qu'il a déjà fait l'objet d'un retour à un établissement ou à un laboratoire conformément au deuxième alinéa de l'article 13, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble des services suivants est de 62,24 \$.

- 1^o la récupération de l'ambulateur et sa vérification technique quant à sa sécurité, son nettoyage et sa fourniture, après le retour, à une autre personne assurée.
- 2^o les services d'administration et de gestion d'inventaire.

De plus, la Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un tel ambulateur que si aucun autre tel ambulateur, dont le coût a déjà été assumé par la Régie ou par l'Office des personnes handicapées du Québec, n'a été récupéré par l'établissement ou le laboratoire et n'est disponible pour être fourni à une personne assurée. À cette fin, sous réserve de l'article 12, l'établissement ou le laboratoire doit réparer ou faire réparer l'ambulateur dès qu'il a été récupéré afin de le rendre disponible pour être fourni à une personne assurée.

AVIS : *Voir l'onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.*

4.1.4 CHAPITRE IV **Modalités d'attribution**

26. La Régie assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil assuré lorsqu'une ordonnance médicale écrite établit à l'égard d'une personne assurée qu'il est requis, conformément à l'article 28, qu'on le lui fournisse.

L'ordonnance médicale écrite doit être celle de l'une des personnes suivantes :

- 1^o d'un médecin spécialiste en orthopédie, en physiothérapie, en neurologie, en rhumatologie, en gériatrie ou en neurochirurgie;
- + 2^o d'un médecin omnipraticien ou d'un médecin spécialiste en pédiatrie l'un et l'autre titulaires de privilèges spécifiques à cet effet dans un centre hospitalier ou dans un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice dont l'établissement qui l'exploite a signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec* (L.R.Q., c. R-5) ou qui a fait l'objet d'une désignation par la l'agence de développement de réseaux locaux approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 29.

Toutefois, l'ordonnance médicale écrite peut également être celle, dans le cas d'une prothèse des membres inférieurs, d'un médecin spécialiste en chirurgie générale exerçant dans un centre hospitalier et, dans le cas d'une orthèse des membres inférieurs ou d'une orthèse des membres supérieurs, celle d'un médecin spécialiste en chirurgie plastique.

Les expressions « centre hospitalier » et « centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice » ont le même sens que celui qui, à chacune, est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie*, dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris et inuit* (L.R.Q., c. S-5) dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, selon la loi ou les lois qui s'appliquent.

27. Outre la condition énoncée à l'article 26, la Régie assume le coût d'achat ou du remplacement d'un appareil assuré :

- 1^o dans le cas d'un appareil visé à une énumération figurant à la Partie I du Chapitre V, s'il est fourni à une personne assurée, au Québec, par un établissement dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice ou par un laboratoire, pourvu que l'établissement qui exploite ce centre hospitalier ou ce centre de réadaptation ou que ce laboratoire ait signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, ou s'il est fourni à une personne assurée, hors du Québec, par un établissement ou un laboratoire reconnu en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'assurance maladie*;
- 2^o dans le cas d'un appareil visé à une énumération figurant à la Partie II du Chapitre V, s'il est fourni à une personne assurée, au Québec, par un établissement dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice pourvu que l'établissement qui exploite ce centre hospitalier ou ce centre de réadaptation ait signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, ou s'il est fourni à une personne assurée, hors du Québec par un établissement reconnu en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'assurance maladie*.

Toutefois, malgré la condition énoncée au paragraphe 1^o du premier alinéa, la Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil assuré visé à une énumération figurant à la Partie I du chapitre V et dont le prix d'achat ou de remplacement est constitué par la mention « **C.S.** » à la description de l'appareil apparaissant à cette énumération, qu'à la condition qu'une personne d'un centre visé au paragraphe 2^o du premier alinéa ou qu'une personne désignée par un tel centre n'atteste par écrit que l'appareil assuré sera fourni dans le cadre d'un processus déjà amorcé de réadaptation exécuté dans ce centre.

La Régie assume le coût de la mise au point ou de la réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, ou le coût d'achat ou de remplacement de l'un ou d'un ensemble de composants, d'ajustements ou de compléments d'un appareil assuré aux conditions énoncées au premier alinéa, ou aux premier et deuxième alinéas, si tel est le cas.

AVIS : *L'évaluation du besoin particulier du client en matière de prothèse ou d'orthèse en considération spéciale (C.S.) doit être faite, au préalable, par une équipe multidisciplinaire d'un établissement de réadaptation autorisé. La composition de cette équipe est définie à l'article 34.1.*

L'attestation que l'appareil fabriqué sera fourni dans le cadre d'un processus déjà amorcé de réadaptation peut être contenue au rapport d'évaluation produit et signé par l'équipe multidisciplinaire. Le rapport doit alors en attester de façon spécifique.

- + **28.** Pour l'application de l'article 26, l'ordonnance médicale écrite doit au moins confirmer la déficience physique et l'incapacité de la personne assurée et elle doit de plus établir la nécessité d'un appareil.
- + De même, pour l'application de l'article 15, l'ordonnance médicale écrite doit de plus attester la déformation, s'il y a lieu, et la nécessité pour la personne assurée du port quotidien de l'orthèse prescrite pour une durée médicalement requise que doit énoncer cette ordonnance.
- + De même, pour l'application de l'article 15.1, l'ordonnance médicale écrite doit, de plus, attester la nécessité pour la personne assurée de l'utilisation quotidienne de l'aide à la marche pour une durée médicalement requise que doit énoncer cette ordonnance.
- + **29.** Dans les régions où aucun centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice n'existe et où aucun tel centre et aucun centre hospitalier dont l'établissement qui l'exploite ne peut signer un accord autorisé par le gouvernement tel que celui visé à l'article 26, un établissement qui exploite un tel centre, dans lequel exerce un médecin omnipraticien habilité à attester des besoins des personnes ayant une déficience motrice et détenant des privilèges spécifiques à cet effet ou un médecin spécialiste en pédiatrie répondant aux mêmes exigences, peut faire l'objet d'une désignation par l'agence de développement de réseaux locaux approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'application des articles 347, 377 et des paragraphes 1^o à 3^o et 7^o de l'article 431 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2), et ce, aux fins de l'application du paragraphe 2^o du deuxième alinéa de l'article 26.
- + **30.** La Régie assume également le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, assuré et fourni au Québec à une personne assurée par un établissement dans le centre hospitalier ou le centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique que ce dernier exploite ou par un laboratoire, en application du paragraphe 1^o du premier alinéa de l'article 27, aux conditions additionnelles suivantes :
 - 1^o les spécifications techniques de l'appareil ont été précisées par écrit par une personne du centre parmi les suivantes : un prothésiste, un orthésiste ou un technicien en orthèses-prothèses, un ergothérapeute ou un physiothérapeute, ces deux derniers désignés par ce centre; l'une de ces personnes doit avoir, à cette fin, rencontré la personne assurée;
 - 2^o s'il s'agit d'un laboratoire, les spécifications techniques de l'appareil ont été précisées par écrit par une personne du laboratoire parmi les suivantes : un prothésiste, un orthésiste ou un technicien en orthèses-prothèses; l'une de ces personnes doit avoir, à cette fin, rencontré la personne assurée.

3^o en ce qui a trait à une aide à la marche, qu'elle soit fournie au Québec à une personne assurée par l'établissement ou par le laboratoire, l'évaluation globale des besoins de cette personne attestant par écrit la nécessité d'une aide spécifique a été effectuée par un physiothérapeute ou par un ergothérapeute d'un centre exploité par un établissement visé au quatrième alinéa dans lequel peut déjà être organisé et dispensé à la personne assurée un processus visant à sa réadaptation; de plus, ce physiothérapeute ou cet ergothérapeute a attesté que la personne assurée suit ou a suivi un tel processus et que, malgré ce processus, l'aide est nécessaire pour assurer sa démarche; un prothésiste, un orthésiste, un technicien en orthèses-prothèses du laboratoire qui a fourni au Québec l'aide à la marche ou, s'il s'agit d'un établissement, l'une de ces personnes, un ergothérapeute ou un physiothérapeute doit avoir, afin de fournir cette aide, rencontré la personne assurée.

- + Un technicien en orthèses-prothèses est la personne qui détient un diplôme d'études collégiales en techniques d'orthèses et de prothèses (1984) ou en techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques (1993).

Un orthésiste ou un prothésiste est la personne qui détient un diplôme d'orthésiste ou de prothésiste d'une institution d'enseignement reconnue par le ministre de l'Éducation et décerné avant le 1^{er} juillet 1982 ou qui s'est vue octroyer un permis de laboratoire en orthèses orthopédiques ou en prothèses orthopédiques en vertu de la *Loi sur la protection de la santé publique* (L.R.Q., c. P-35).

Malgré l'article 13, aux fins de l'application du paragraphe 3^o du premier alinéa, l'établissement visé au présent alinéa est un établissement public au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ou de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (L.R.Q., c. S-5) ou est un établissement privé à la fois visé par l'article 99 et par l'article 475 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou à la fois visé par les articles 12 et 177 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*.

- + **31.** La Régie assume également le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, assuré et fourni au Québec à une personne assurée par un établissement dans le centre hospitalier ou le centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique que ce dernier exploite, en application du paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 27, aux conditions additionnelles suivantes : les spécifications techniques de l'appareil ont été précisées par écrit par une personne du centre parmi les suivantes : un prothésiste, un orthésiste ou un technicien en orthèses-prothèses, un ergothérapeute ou un physiothérapeute, ces deux derniers désignés par ce centre; cette personne doit avoir, à cette fin, rencontré la personne assurée.

32. La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants, visé à l'article 23 qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

1^o la durée de la fabrication additionnelle exigée selon l'article 23;

2^o la liste des matériaux additionnels utilisés selon l'article 23 ainsi que leur prix coûtant.

AVIS : Pour facturer un appareil codé C.S., procéder de la façon suivante :

- # - Inscrire le code et le coût de l'appareil similaire listé, fourni comme appareil de base.
- Ajouter les coûts détaillés de la main-d'oeuvre requise au delà de celle normalement requise pour l'appareil similaire.
- Ajouter le prix coûtant des composants ou des matériaux additionnels utilisés en plus de ceux normalement requis pour l'appareil similaire.

Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

33. La Régie n'assume le coût des réparations ou des mises au point visées à l'article 24, lorsque ce coût dépasse 80 \$, qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

1^o la durée de la réparation, de la mise au point ou du remplacement d'un ou d'un ensemble de composants, ajustements ou compléments;

2^o la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.

34. La Régie n'assume le coût d'un appareil visé à l'article 25 qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

1^o une ordonnance d'un médecin visé au présent Titre laquelle atteste le changement de l'état physique de la personne assurée;

2^o la durée de la fabrication, la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.

34.1 La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil visé au deuxième alinéa de l'article 27 qu'à la condition que lui soit transmise l'attestation écrite qui y est prévue, produite collectivement et signée par chacun des membres d'une équipe multidisciplinaire de réadaptation qui regroupe au moins les personnes suivantes : un physiothérapeute ou un ergothérapeute, l'un et l'autre désignés par le centre visé au deuxième alinéa de l'article 27, un orthésiste, un prothésiste ou un technicien en orthèses-prothèses d'un tel centre et le médecin désigné par un tel centre pour oeuvrer au sein de cette équipe.

- + Lors du remplacement d'un tel appareil, alors qu'aucun changement n'est survenu dans la condition physique de la personne assurée, l'attestation peut établir que l'appareil assuré n'est pas fourni dans le cadre d'un processus de réadaptation puisque ce processus ne serait pas utile.

4.2 TITRE DEUXIÈME

AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE

- + **35.** Est déterminé comme assuré aux fins du cinquième alinéa de l'article 3 de la *Loi sur l'assurance maladie* (L.R.Q., c. A-29), un service, un appareil ou un autre équipement visé au présent Titre fourni à une personne assurée au sens de cette loi dans les cas, aux conditions et dans les circonstances que le présent Titre énonce.

La Régie de l'assurance maladie du Québec, instituée en vertu de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec* (L.R.Q., c. R-5), assume le coût d'un tel service de même que le coût d'achat, du remplacement, de l'ajustement ou de la réparation d'un tel appareil ou de tel autre équipement.

4.2.1 CHAPITRE 1

Services, appareils et autres équipements assurés

- 36.** Constitue un appareil, pour l'application du présent Titre, une aide à la locomotion et à la posture.

Il y a deux types d'aides à la locomotion et à la posture : l'aide à la locomotion et l'aide à la posture. Le premier type comprend les fauteuils roulants, les bases de positionnement ainsi que les poussettes et orthomobiles. Le second type comprend les aides à la posture de membres supérieurs et les aides techniques à la posture.

- 37.** Un appareil a des composants, qui sont autant de ses parties constituantes. Il peut aussi avoir un complément qui consiste en un accessoire à la fois nécessaire à l'amélioration de la fonction de l'appareil et requis pour un usage permanent.

- 38.** Un appareil est assuré :

1^o s'il est visé à l'une ou l'autre énumération figurant au présent Titre;

2^o s'il est fabriqué de tous les composants de base qui apparaissent à l'énumération des « Composant(s) de base » qui se rapporte à la description qui peut être faite de l'appareil.

- + Toutefois, un appareil qui ne rencontre pas les exigences énoncées aux paragraphes 1^o ou 2^o du premier alinéa peut constituer un appareil assuré à l'égard d'une personne assurée s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par les personnes visées à l'article 72, qu'en raison d'une incapacité particulière, cette dernière ne peut utiliser aucun appareil apparaissant à une énumération figurant au présent Titre et qui rencontre les exigences du paragraphe 2^o du premier alinéa.
- + Il en est de même pour le composant d'un appareil à l'égard d'une personne assurée lorsqu'il est démontré, au moyen d'une telle évaluation, qu'en raison d'une incapacité particulière, cette dernière ne peut se voir utilement attribuer un composant apparaissant à une énumération figurant au présent Titre et qui rencontre les exigences du paragraphe 2^o du premier alinéa ou ne peut se voir utilement attribuer l'appareil sans ce composant.

AVIS : Joindre le certificat médical approprié.

Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

39. Malgré le paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 38, un composant optionnel peut être substitué à un composant de base lorsque le premier apparaît à une énumération de « Composant(s) de base ou optionnel(s) » figurant à la description de l'appareil ou à une énumération exclusive de composants.

40. Le complément d'un appareil n'est assuré que s'il apparaît à une énumération de « Complément(s) disponible(s) », qui figure à la description de l'appareil ou à une énumération exclusive de compléments.

41. Pour être assuré, un appareil, un composant ou un complément doit être fabriqué avec des matériaux de qualité adéquate et de nature telle que son coût ne peut dépasser le coût fixé pour cet appareil, ce composant ou ce complément au présent Titre. Il doit de plus revêtir un caractère esthétique et sécuritaire.

42. Est assuré le remplacement d'un appareil assuré dans les cas suivants :

- 1^o à l'expiration de sa période de durée minimale, si l'appareil ne peut plus fonctionner dans des conditions d'utilisation normale;
- + 2^o pendant sa période de durée minimale, lorsque l'ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre indique la nécessité d'un tel remplacement par une attestation du changement de l'état physique de la personne assurée ou lorsque la croissance d'une personne assurée de moins de 19 ans est précisée dans les spécifications techniques d'un ergothérapeute ou d'un physiothérapeute visé à l'article 72 et que l'une de ces dernières personnes, dans ce dernier cas, atteste, de plus, que l'appareil ne peut s'ajuster à la croissance de la personne assurée.

La période de durée minimale d'une aide à la locomotion, laquelle court à compter de l'installation finale, est de cinq ans.

L'installation finale d'un appareil survient à la fin de la période requise pour les ajustements nécessaires pendant la fabrication, lorsque la personne assurée, une fois ces ajustements effectués, reçoit finalement l'appareil.

43. Sont assurés, le service d'ajustement, le service d'adaptation et le service de réparation d'un appareil, d'un composant ou d'un complément assuré.

- + Toutefois, un service d'ajustement ou un service de réparation d'un fauteuil roulant ou d'un composant visé à l'article 38 ne constitue un service assuré qu'à l'égard d'une personne assurée qui est visée, selon le cas, à l'article 51 ou à l'article 53.
- + De même, le service d'adaptation d'un appareil ne constitue un service assuré que s'il est réalisé dans le but d'installer un ventilateur ou un concentrateur d'oxygène, que lorsque l'appareil est un fauteuil roulant à propulsion motorisée et que ce service n'est fourni qu'à une personne assurée qui est visée à l'article 53 à la suite d'une ordonnance médicale écrite établissant la nécessité de ce service.
- + De plus, le service d'ajustement et le service de réparation d'un appareil, d'un composant ou d'un complément qui n'apparaît plus à une énumération figurant au présent Titre mais dont la Régie a déjà assumé le coût d'achat ou de remplacement sont également assurés mais seulement à l'égard d'une personne assurée encore visée, selon le cas, à l'article 51 ou à l'article 53, au moment où le service d'ajustement ou de réparation est fourni.

- + Enfin, le service d'ajustement et le service de réparation d'un triporteur ou d'un quadriporteur, de l'un de ses composants ou compléments, qui a déjà été fourni à toute personne assurée au sens de la *Loi sur l'assurance maladie* par l'Office des personnes handicapées du Québec le 12 novembre 1998 et dont l'Office précité a assumé le coût sont des services assurés.

AVIS : Joindre un certificat médical confirmant l'admissibilité de la personne assurée aux articles 51 ou 53.

Voir l'onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

44. Malgré l'article 43, ne sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation que d'un appareil qui n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné et qui a été utilisé sans négligence.

- + De même, ne sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation urgents et nécessaires que d'un appareil dont la Régie a autorisé le remplacement, et ce, pour permettre un fonctionnement minimal de ce dernier jusqu'à ce que la personne assurée reçoive initialement son nouvel appareil.

AVIS : Préciser les raisons pour lesquelles les réparations sont urgentes et nécessaires durant la période de fabrication du nouvel appareil.

45. Malgré l'article 43, ne sont assurés que les services de réparation et d'ajustement d'un appareil ou d'un composant ainsi que le remplacement de ce dernier dont l'évaluation du coût à un moment donné de l'ensemble ou de l'un de ces services n'excède pas 80 % du prix d'achat ou de remplacement antérieur de cet appareil.

Dans le cas contraire, n'est assuré que le remplacement de l'appareil conformément aux dispositions du présent Titre.

46. (Abrogé).

47. Malgré le deuxième alinéa de l'article 45, n'est toutefois assuré le remplacement d'un appareil ou d'un composant, de même, n'est assuré le remplacement d'un complément que lorsqu'il n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné.

N'est toutefois pas assuré, non plus, pendant une période de deux ans à compter du sinistre ou du bris irréparable, et ce, malgré le deuxième alinéa de l'article 45, le remplacement d'un appareil, d'un composant ou d'un complément pour le seul motif qu'il a été utilisé avec négligence ou qu'il a été perdu, volé ou détruit.

Cette période de deux ans cesse dès que survient la fin de la période de durée minimale de l'appareil et il n'y a pas lieu de l'appliquer au-delà de la fin de cette période.

- + Si la personne assurée remplace, avant l'une de ces deux échéances, à ses frais, l'appareil, le composant ou le complément brisé ou sinistré, conformément aux dispositions du présent Titre, par un appareil, un composant ou un complément assuré, deviennent assurés l'ajustement et la réparation du nouvel appareil, du nouveau composant ou complément, sous réserve des dispositions pertinentes du présent Titre.

48. (Abrogé).

+ **4.2.2 CHAPITRE II**
Services, appareils et autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée

- + **49.** Malgré l'article 38, seul est assuré un appareil qui tient compte de la déficience physique et, s'il y a lieu, de la difformité auxquelles il est appelé à suppléer et, s'il y a également lieu, des activités et du milieu de vie de la personne assurée à qui il est fourni.

- + **50.** Est assuré un seul appareil à l'égard d'une même personne assurée; de même, sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ce seul appareil.

Malgré le premier alinéa, sujet à l'autorisation préalable de la Régie, une aide à la locomotion et à la posture additionnelle autre qu'un fauteuil roulant à propulsion motorisée, avec ses composants et compléments, ou un composant additionnel d'un tel appareil est assuré lorsque l'appareil est requis pour des activités spécifiques essentiellement reliées à des fins d'études reconnues ou à des activités professionnelles.

Les études reconnues sont celles que poursuit un élève ou un étudiant inscrit à un programme qui mène à l'obtention d'un diplôme, certificat ou autre attestation d'études reconnue par le ministre de l'Éducation.

Le service d'ajustement et le service de réparation de cet appareil additionnel, de ses composants ou compléments, ou de ce composant additionnel sont également assurés.

- + Sous réserve du deuxième alinéa, est aussi assuré à l'égard d'une même personne assurée, l'un seulement des appareils suivants : un fauteuil roulant ou une poussette apparaissant à une énumération figurant au présent Titre.

AVIS : *La demande d'autorisation préalable à l'obtention d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel requis pour fins d'études ou d'activités professionnelles doit préciser, en plus du nom de l'institution d'enseignement ou du nom de l'employeur ou de l'endroit où s'exerce l'activité professionnelle, les raisons pour lesquelles l'appareil que possède la personne assurée ne répond pas, à lui seul, aux exigences de ses études ou de ses activités professionnelles.*

Les attestations d'études ou d'activités professionnelles pertinentes doivent être consignées au dossier de la personne assurée.

Le remplacement d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel obtenu pour fins d'études ou d'activités professionnelles est soumis à l'application de la même procédure.

La mention Présent Titre fait référence à l'onglet 7.2.7.

- # *Utiliser le formulaire n° 3431 « Demande d'autorisation ».
(Voir onglet 5., point 5.3).*

4. RÈGLEMENT

Déficiences physiques

51. Malgré l'article 38, un fauteuil roulant à propulsion manuelle, un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger, ou l'un de leurs composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au présent Titre, n'est assuré que s'il est fourni dans les cas suivants:

- + 1^o à une personne assurée hémiplegique avec trouble de position ou d'équilibre;
- + 2^o à une personne assurée paraplégique;
- + 3^o à une personne assurée quadriplégique dont la lésion se situe à un niveau autre que les niveaux C3-C4, C4-C5 ou C5-C6;
- + 4^o à une personne assurée qui a subi une amputation fémorale bilatérale, coxofémorale bilatérale ou une hémipelvectomie bilatérale;
- + 5^o à une personne assurée qui présente une impotence permanente des membres inférieurs dans les cas de troubles spastiques, d'ataxie ou d'athétose;
- + 6^o à une personne assurée atteinte de troubles fonctionnels qui empêchent de façon permanente l'utilisation de ses membres inférieurs;
- + 7^o à une personne assurée qui présente une déficience dégénérative du système musculo-squelettique, qui a déjà un appareil parce qu'accordé en application de l'article 53 et qui a besoin d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger pour conserver ses capacités résiduelles, lesquelles toutefois le rendent encore capables d'utiliser un tel fauteuil de façon autonome.
- + À l'égard de la personne assurée visée au paragraphe 7^o du premier alinéa, malgré l'article 38 et malgré le premier alinéa, n'est assuré qu'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou qu'un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger qui, l'un ou l'autre, a déjà fait l'objet d'un retour à un établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 57.
- + Toutefois, à l'égard de cette même personne assurée à qui appartient déjà un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger dont la Régie a déjà assumé le coût d'achat ou de remplacement, malgré l'article 38 et malgré le premier alinéa, n'est assuré que ce fauteuil roulant sans qu'il ne fasse l'objet d'un retour à un établissement.

Seuls sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ces seuls fauteuils roulants, de leurs composants ou compléments, fournis dans les mêmes cas.

- + Par ailleurs, à l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 7^o du premier alinéa qui accepte que la Régie prenne en charge le fauteuil roulant à propulsion manuelle ou à propulsion manuelle de modèle léger qui lui appartient le 12 novembre 1998 mais dont la Régie n'a pas assumé le coût d'achat ou de remplacement, sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ce fauteuil roulant, de ses composants ou compléments.

La Régie n'accepte de prendre en charge qu'un fauteuil roulant qui est similaire à un fauteuil roulant apparaissant à une énumération figurant à la sous-section I ou à la sous-section II de la Section I de la Partie I du Chapitre V, qui est conforme aux exigences mentionnées à l'article 41 et qui rencontre les exigences du premier alinéa de l'article 45.

AVIS : Joindre le certificat médical approprié.

Voir Chapitre IV, Titre Deuxième, Modalité d'attribution.

- + **52.** Malgré les articles 38 et 51, un fauteuil roulant à propulsion manuelle, un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger, ou l'un de leurs composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au présent Titre, n'est pas assuré s'il est fourni à une personne assurée hébergée dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou dans un établissement privé conventionné visés à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ou, si tel est le cas, dans un centre hospitalier de soins de longue durée ou dans un établissement privé conventionné visés à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris et inuit* (L.R.Q., c. S-5) dans la mesure où cette dernière loi vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James.
- + Toutefois, un fauteuil roulant à propulsion manuelle, son composant ou son complément, est assuré, même s'il est fourni à une telle personne assurée, s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par les personnes visées à l'article 72, qu'aucun fauteuil roulant faisant partie de l'inventaire de tel établissement privé conventionné, de l'établissement public qui exploite un tel centre d'hébergement ou de tel centre hospitalier, selon le cas, ne peut être utilisé de façon autonome par la personne assurée en raison d'une incapacité particulière et que seule l'utilisation de façon autonome d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle lui permettra de maintenir ou de développer sa capacité de se déplacer.

L'expression « établissement public » a le même sens que celui que lui attribue la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2). L'« établissement privé conventionné » est celui que vise l'article 477 de cette même loi.

53. Malgré l'article 38, un fauteuil roulant à propulsion motorisée, ou l'un de ses composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au présent Titre, n'est assuré que s'il est fourni dans les cas suivants :

- + 1^o à une personne assurée quadriplégique dont la lésion se situe aux niveaux C3-C4, C4-C5 ou C5-C6;
- + 2^o à une personne assurée qui présente une impotence permanente des deux membres supérieurs et d'au moins un membre inférieur;
- + 3^o à une personne assurée qui présente, depuis plus de six mois, une insuffisance sévère au plan cardiovasculaire ou cardiorespiratoire associée à une déficience physique au sens du présent Titre, qui a déjà un appareil parce qu'accordé en application de l'article 51, qui est encore capable d'utiliser un fauteuil roulant à propulsion motorisée et pour qui ce fauteuil est requis parce qu'elle est rendue incapable, en raison de cette insuffisance et de cette déficience, d'actionner de façon autonome un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger, et ce, malgré un traitement médical optimal.
- + À l'égard de la personne assurée visée au paragraphe 3^o du premier alinéa, malgré l'article 38 et malgré le premier alinéa, n'est assuré qu'un fauteuil roulant à propulsion motorisée qui a déjà fait l'objet d'un retour à un établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 57.

Seuls sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée, de ses composants ou compléments, fournis dans les mêmes cas.

4. RÈGLEMENT

Déficiences physiques

- + Par ailleurs, à l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 3^o du premier alinéa qui accepte que la Régie prenne en charge le fauteuil roulant à propulsion motorisée qui lui appartient le 12 novembre 1998 mais dont la Régie n'a pas assumé le coût d'achat ou de remplacement, sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ce fauteuil roulant, de ses composants ou compléments.

La Régie n'accepte de prendre en charge qu'un fauteuil roulant qui est similaire à un fauteuil roulant apparaissant à une énumération figurant à la sous-section III de la Section I de la Partie I du Chapitre V, qui est conforme aux exigences mentionnées à l'article 41 et qui rencontre les exigences du premier alinéa de l'article 45.

- + Aux fins de l'application du paragraphe 3^o du premier alinéa, une insuffisance sévère au plan cardiorespiratoire est celle du groupe B de la classification du déficit respiratoire utilisée par la Régie des rentes du Québec et dont la mesure est réalisée lorsque la personne assurée est sous traitement optimal et que l'insuffisance est présente depuis plus de six mois.
- + De même, aux fins de l'application du paragraphe 3^o du premier alinéa, une insuffisance sévère au plan cardiovasculaire est celle de la classe III de la classification fonctionnelle du déficit cardiovasculaire utilisée par la New York Heart Association et dont la mesure est réalisée lorsque la personne assurée est sous traitement optimal et que l'insuffisance est présente depuis plus de six mois.

AVIS : Joindre le certificat médical approprié.

Voir Chapitre IV, Titre Deuxième, Modalité d'attribution.

54. Malgré l'article 38, une poussette du type « Buggy Major », ou l'un de ses composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au présent Titre, n'est assuré que si l'appareil est fourni dans les cas suivants :

- + 1^o à une personne assurée ayant une incapacité permanente et sévère, âgée de moins de trois ans mais d'au moins un an qui requiert une aide technique à la posture personnalisée;
- + 2^o à une personne assurée âgée de trois ans et plus mais dont le poids ne dépasse pas 63 kg.

Seuls sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation d'une poussette du type « Buggy Major », de ses composants ou compléments, fournis dans les mêmes cas.

- # **AVIS :** Si vous réclamez en vertu de l'article 54 (1^{er} paragraphe), préciser le handicap physique dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Si vous réclamez en vertu de l'article 54 (2^e paragraphe), inscrire le poids de la personne assurée dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.

- + **55.** Malgré l'article 38, un appareil apparaissant à une énumération figurant à la Section II ou à la Section III de la Partie I du Chapitre V, ou l'un de ses composants ou compléments, n'est assuré que si l'appareil est fourni à une personne assurée qui requiert une aide technique à la posture personnalisée.

Ne sont assurés que le service d'ajustement et le service de réparation de ces seuls appareils, de leurs composants ou compléments, fournis dans le même cas.

- + **56.** Malgré l'article 38, n'est assurée l'aide à la posture apparaissant à une énumération figurant au présent Titre que lorsqu'elle est fournie à une personne assurée visée à l'article 51 ou 53, et à qui appartient un fauteuil roulant assuré ou à qui est fourni un fauteuil roulant non assuré par un établissement visé à l'article 52 dans lequel elle est hébergée.

Le premier alinéa ne s'applique pas quant à la possession du fauteuil roulant, dans le cas d'une aide technique à la posture personnalisée, dans la situation visée au premier alinéa de l'article 55.

57. Une aide à la locomotion fournie à une personne assurée n'est assurée que si cette dernière a retourné à un établissement toute aide à la locomotion qu'elle a, le cas échéant, en sa possession et dont la Régie a déjà assumé le coût, sauf dans le cas où cette dernière deviendrait l'appareil additionnel accordé en application du deuxième alinéa de l'article 50 ou du paragraphe 7^o du premier alinéa de l'article 51.

De même, un appareil qui n'est plus utilisé par une personne assurée à la suite de son décès ou d'un changement survenu dans sa condition physique doit être retourné à un établissement qui a signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*.

Le mot « établissement » a le même sens que celui qui lui est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie*, dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris et inuit* (L.R.Q., c. S-5) dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, selon la ou les lois qui s'appliquent.

4.2.3 CHAPITRE III **Coûts assumés par la Régie**

58. Le coût d'achat, de remplacement, d'ajustement ou de réparation d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, que la Régie assume, est le prix fixé pour chaque appareil, pour chacun ou chaque ensemble de ses composants ou compléments, pour son ajustement ou sa réparation, à leur énumération apparaissant au présent Titre.

De plus, le prix des fauteuils roulants est établi à la suite de contrats que la Régie conclut avec les fournisseurs de ces appareils conformément à l'article 3.1 de la *Loi sur l'assurance maladie*.

59. Malgré l'article 58, lors de l'achat ou du remplacement d'un appareil assuré, le prix fixé de cet appareil inclut les éléments suivants:

- 1^o le prix fixé de ses composants de base, de ses composants optionnels et de ses compléments s'il en est;
- 2^o le coût de sa fabrication;
- 3^o le coût des ajustements requis pendant la fabrication jusqu'à l'installation finale inclusivement;
- 4^o le coût des ajustements et des réparations pendant la période de garantie.

L'expression « période de garantie » signifie une période déterminée, pouvant figurer à la description de l'appareil ou dans le contrat avec le fournisseur, débutant immédiatement après l'installation finale et au cours de laquelle est effectué tout ajustement ou toute réparation à un appareil utilisé dans des conditions normales dans le but de le rendre conforme à l'ordonnance originale, lorsque l'état physique de la personne assurée n'a pas changé, et de permettre à cette dernière d'en retirer le maximum de rendement.

AVIS : *Lorsque, pendant la période de garantie, un ajustement ou une réparation est rendu nécessaire à la suite d'un changement dans l'état physique de la personne assurée (ex. : croissance, important gain ou perte de poids, etc.), la nature du changement intervenu doit être précisée sur la demande de paiement. Pour toute raison d'ordre médical, fournir une copie de l'ordonnance.*

60. En application du paragraphe 1^o de l'article 59, lors de l'achat ou du remplacement d'un appareil assuré, lorsqu'il y a substitution d'un composant de base de l'appareil par un autre conformément à l'article 39, le coût de l'appareil que la Régie assume est déterminé de la façon suivante : est soustrait du prix d'achat ou de remplacement de l'appareil, le prix fixé du composant de base substitué, et, à la différence, est ensuite additionné le prix fixé du composant optionnel.

61. Malgré l'article 58, le coût du remplacement d'un composant ou d'un complément d'un appareil, que la Régie assume, si ce composant ou ce complément apparaît à l'une ou l'autre énumération figurant au présent Titre, inclut :

- 1^o le coût des matériaux à leur prix coûtant;
- 2^o le coût de sa fabrication;
- 3^o le coût d'ajustement et d'installation.

62. Lorsque le prix d'achat ou de remplacement d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, déterminé comme assuré, est constitué par la mention « **C.S.** », le coût total que la Régie assume en est déterminé de la façon suivante :

- 1^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication;
- 2^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1^o.

AVIS : *Fournir la description complète de l'appareil.
Voir onglet 7., point 7.01 pour les codes à utiliser.*

63. Lorsque le coût d'une réparation, d'une adaptation ou d'un ajustement assuré d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, demeure indéterminé parce qu'aucun prix n'est inscrit à l'énumération qui s'y rapporte, le coût total que la Régie assume est déterminé de la façon suivante :

- 1^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de réparation ou d'ajustement, ou les deux s'il y a lieu, en tenant compte, jusqu'à concurrence de quatre quarts d'heure, du temps de déplacement consacré exclusivement à se rendre sur les lieux, dans les circonstances énoncées au deuxième alinéa;
- 2^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de remplacement d'un ou d'un ensemble de composants ou compléments, s'il y a lieu;
- 3^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1^o et, s'il y a lieu, du paragraphe 2^o.

Il est tenu compte du temps de déplacement pour se rendre sur les lieux lorsque le fauteuil roulant assuré est en panne en raison d'une défectuosité ou d'un problème dans le système de propulsion électrique ou mécanique et qu'il requiert des travaux de réparation ou d'ajustement qui ne visent que sa remise en marche.

AVIS : Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

64. Lorsque, avant l'installation finale, l'état physique de la personne assurée change de telle sorte que la phase de réadaptation doit être arrêtée ou que celle-ci décède, le coût total que la Régie assume d'une aide à la posture fabriquée partiellement ou totalement, en est déterminé de la façon suivante :

- 1^o 12,91 \$ par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication;
- 2^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1^o, et, de cette somme, est ensuite soustrait le prix coûtant des matériaux récupérables par l'établissement qui exploite un centre.

AVIS : L'inscription de la mention « Décès de la personne assurée et date du décès » dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE de la demande de paiement constitue la « preuve » exigée en vertu du présent article.
Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

6.4.1 (Abrogé).

65. Lorsqu'avant la réception finale d'un fauteuil roulant ou d'une poussette, la personne assurée décède, le coût total que la Régie assume de cet appareil, est le suivant :

- 1^o un montant forfaitaire de 266,60 \$ pour un fauteuil roulant à propulsion motorisée;
- 2^o un montant forfaitaire de 217,84 \$ pour un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger;
- 3^o un montant forfaitaire de 38 \$ pour une poussette.

AVIS : L'inscription de la mention « Décès de la personne assurée et date du décès » dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE de la demande de paiement constitue la « preuve » exigée en vertu du présent article.
Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

66. Lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée assuré, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble des services suivants est de 459,54 \$:

- 1^o le coût des services requis pour la prise de mesures, le montage et l'ajustement du fauteuil, de même que pour l'entraînement de la personne assurée;
- 2^o les services d'administration et de gestion d'inventaire.

Lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger assuré, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble de ces mêmes services est de 341,29 \$.

Lorsqu'un fauteuil roulant, déjà retourné à un établissement conformément à l'article 57, est fourni de nouveau à une personne assurée, le coût total que la Régie assume pour l'ensemble de ces mêmes services est de 459,54 \$, s'il s'agit d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée, et de 341,29 \$ s'il s'agit d'un fauteuil roulant autre qu'un fauteuil roulant à propulsion motorisée.

Lorsqu'un appareil doit être ajusté à la croissance d'une personne assurée de moins de 19 ans, le coût total que la Régie assume pour l'ensemble des services mentionnés au premier alinéa est un montant forfaitaire de 170,12 \$.

AVIS : Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

67. Lors de l'achat ou du remplacement d'une poussette du type « Buggy Major » assurée, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble des services suivants est de 39,42 \$:

- 1° les services requis pour la prise des mesures et l'ajustement de la poussette;
- 2° les services d'administration et de gestion d'inventaire.

AVIS : Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

4.2.4 CHAPITRE IV Modalités d'attribution

68. La Régie assume le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, déterminé comme assuré, lorsqu'une ordonnance médicale écrite établit à l'égard d'une personne assurée qu'il est requis, conformément à l'article 70, qu'on lui fournisse cet appareil, son composant ou complément, ou ce service.

L'ordonnance médicale écrite doit être celle de l'une des personnes suivantes :

- 1° d'un médecin spécialiste en orthopédie, en physiatrie, en neurologie, en rhumatologie, en gériatrie ou en neurochirurgie;
- + 2° d'un médecin omnipraticien ou d'un médecin spécialiste en pédiatrie l'un et l'autre titulaires de privilèges spécifiques à cet effet dans un centre hospitalier ou dans un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice dont l'établissement qui l'exploite a signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec* (L.R.Q., c. R-5) ou qui a fait l'objet d'une désignation par l'agence de développement de réseaux locaux approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 71.
- 3° d'un médecin spécialiste en cardiologie ou en pneumologie, à l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 53.

Toutefois, une ordonnance n'est pas requise lorsque l'état physique de la personne assurée n'a pas changé et qu'il s'agit d'effectuer un ajustement, un ajustement préventif ou une réparation qui vise à prolonger l'utilisation d'un appareil ou qu'il s'agit de remplacer l'appareil conformément à l'ordonnance médicale originale.

Les expressions « centre hospitalier » et « centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficiencie motrice » ont le même sens que celui qui, à chacune, est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie*, dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris et inuit* (L.R.Q., c. S-5) dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, selon la loi ou les lois qui s'appliquent.

- + **69.** Outre la condition énoncée à l'article 68, la Régie assume le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, déterminé comme assuré, lorsque l'appareil, son composant ou complément, ou le service est fourni à une personne assurée, au Québec par un établissement dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficiencie motrice pourvu que l'établissement qui exploite ce centre hospitalier ou ce centre de réadaptation ait signé avec la Régie un accord autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, ou s'il est fourni à une personne assurée, hors du Québec, par un établissement reconnu en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'assurance maladie*.
- + **70.** Pour l'application des premier et deuxième alinéas de l'article 68, l'ordonnance médicale écrite doit au moins confirmer la déficiencie physique et l'incapacité de la personne assurée et doit de plus établir la nécessité d'un appareil.
- + De même, pour l'application du paragraphe 7^o du premier alinéa de l'article 51, l'ordonnance médicale écrite doit, de plus, confirmer la déficiencie dégénérative du système musculo-squelettique, la suffisance des capacités résiduelles de la personne assurée pour qu'elle soit encore capable d'utiliser de façon autonome le fauteuil roulant à propulsion manuelle que l'on envisage de lui attribuer ainsi que la nécessité d'un tel fauteuil pour conserver ces capacités résiduelles.
- + Pour l'application du paragraphe 3^o du premier alinéa de l'article 53, l'ordonnance médicale écrite doit, de plus, confirmer l'insuffisance sévère, telle que définie au cinquième ou au sixième alinéa de l'article 53 et dont la mesure est réalisée dans les circonstances qui y sont prévues, le fait qu'elle est aussi associée à une déficiencie physique au sens du présent Titre, la capacité de la personne assurée d'utiliser un fauteuil roulant à propulsion motorisée de façon autonome ainsi que son incapacité à actionner de façon autonome un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger en raison de l'association de l'insuffisance confirmée et de la déficiencie physique, et ce, malgré un traitement médical optimal.
- + **71.** Dans les régions où aucun centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficiencie motrice n'existe et où aucun tel centre et aucun centre hospitalier dont l'établissement qui l'exploite ne peut signer un accord autorisé par le gouvernement tel que celui visé à l'article 68, un établissement qui exploite un tel centre, dans lequel exerce un médecin omnipraticien ou spécialiste en pédiatrie l'un et l'autre habilités à attester des besoins des personnes ayant une déficiencie motrice et y détenant des privilèges spécifiques à cet effet, peut faire l'objet d'une désignation par l'agence de développement de réseaux locaux approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'application des articles 347, 377 et des paragraphes 1^o à 3^o et 7^o de l'article 431 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2), et ce, aux fins de l'application du paragraphe 2^o du deuxième alinéa de l'article 68.

4. RÈGLEMENT

Déficiences physiques

- + **72.** La Régie assume également le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil et le coût d'ajustement et de réparation d'un appareil autre qu'un fauteuil roulant, de l'un ou d'un ensemble de leurs composants ou compléments, assuré et fourni au Québec à une personne assurée par un établissement dans le centre hospitalier ou le centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique que ce dernier exploite, en application de l'article 69, à la condition suivante : l'identification des besoins fonctionnels et des incapacités à compenser de la personne assurée a été effectuée par écrit par un médecin visé au deuxième alinéa de l'article 68 ou à l'article 71 et par un ergothérapeute ou un physiothérapeute du centre, ces deux derniers désignés par ce centre. Le médecin de même que l'ergothérapeute ou le physiothérapeute doivent, à cette fin, avoir rencontré la personne assurée.
- 73.** La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil visé à l'article 62 qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :
 - 1° la durée de fabrication de l'appareil;
 - 2° la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.
- 74.** La Régie n'assume le coût des réparations ou des ajustements visés à l'article 63, lorsque ce coût dépasse 80 \$, qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :
 - 1° la durée de réparation, d'ajustement ou de remplacement d'un ou d'un ensemble de composants ou compléments;
 - 2° la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.
- 75.** La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil, dans les cas visés à l'article 64, qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :
 - 1° une ordonnance écrite d'un médecin visé au deuxième alinéa de l'article 68 laquelle atteste le changement de l'état physique de la personne assurée;
 - 2° la durée de fabrication, la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.
- 76.** La Régie n'assume le coût d'achat d'un appareil, d'un composant ou d'un complément dont le nom est suivi d'un astérisque à l'énumération apparaissant au présent Titre qu'à la condition qu'elle ait donné son autorisation préalable à l'établissement qui en a fait la demande.
- # **AVIS :** Utiliser le formulaire n° 3431 « Demande d'autorisation ». (Voir onglet 5., point 5.3).

DISPOSITIONS FINALES

- + **76.1** Sous réserve du dernier alinéa de l'article 43, ne demeurent assurés la réparation, l'ajustement d'un appareil et le remplacement d'un appareil par un appareil assuré qui appartient à la personne assurée le 12 novembre 1998, que si toutes les dispositions des présents Titres, à compter de cette date, trouvent respectivement leur application.

77. Le présent règlement remplace les articles 45 à 48 du *Règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie* (R.R.Q., 1981, c. A-29, r.1) ainsi que l'annexe A de ce Règlement.
- + **78.** Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*, à l'exception du Chapitre V du Titre Premier et de la Section I de la Partie II du Chapitre V du Titre Deuxième qui entrent en vigueur à compter de la date de la publication de ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*. **(Ce règlement a été publié le 11 mai 1994).**

#	INDEX	Page
5.	RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT	
5.0	AVANT-PROPOS.....	3
5.1	EXPÉDITION DES DEMANDES DE PAIEMENT ET D'AUTORISATION.....	4
5.2	DEMANDE DE PAIEMENT	4
5.2.0	Généralités.....	4
5.2.1	Description (<i>Formulaire n° 1513</i>)	5
5.2.2	Rédaction de la demande de paiement	6
5.2.2.1	Identité de la personne assurée.....	6
5.2.2.2	Établissement ou laboratoire	7
5.2.2.3	Identité du prescripteur et numéro de la demande d'autorisation	8
5.2.2.4	Renseignements requis	10
5.2.2.5	Biens et services.....	12
5.2.2.6	Renseignements complémentaires et description du handicap physique.....	13
5.2.2.7	Signature du responsable de l'établissement ou du laboratoire	14
5.2.2.8	Signature de la personne assurée ou de la personne responsable.....	14
5.2.2.9	Formulaire unifié (<i>Formulaire n° 3431 ou n° 3429</i>)	15
5.2.2.9.1	Description	16
5.3	DEMANDE D'AUTORISATION (<i>Formulaire n° 3431</i>).....	18
5.3.1	Généralités.....	18
5.3.2	Description.....	18
5.3.3	Traitement de la demande d'autorisation.....	19
5.4	DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE - CONSIDÉRATION SPÉCIALE (<i>Formulaire n° 2919</i>).....	20
5.4.1	Description.....	21
5.5	EXIGENCES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES.....	23
5.5.0	Généralités.....	23
5.5.1	Demande de paiement (<i>Formulaires n° 1513 ou n° 3431</i>)	24
5.5.1.1	Achat initial d'une orthèse ou d'une prothèse	24
5.5.1.2	Réparation d'une orthèse ou d'une prothèse.....	25
1.	Exemple de facturation du remplacement de composants codés, tarifés	25
2.	Exemple de facturation du remplacement de composants codés, non-tarifés A.1	26
3.	Exemple de facturation des autres réparations, matériaux, main-d'oeuvre.....	27
4.	Exemple de facturation multiple	28
5.5.1.3	Achat initial d'un fauteuil roulant.....	29
5.5.1.4	Réparation.....	31
1.	En période de garantie.....	31
a)	fauteuil roulant	31
b)	accumulateurs	32
2.	Remplacement de composants codés et tarifés	34
3.	Facturation multiple	36
4.	Réparation des fauteuils roulants lors de situation d'urgence	38

	<i>Page</i>
5.5.1.5 Refacturation	39
5.5.2 Demande de paiement.....	40
5.5.2.1 Appareil additionnel (article 16 du Règlement).....	40
5.5.2.2 Appareil additionnel (article 50 du Règlement).....	42
5.5.2.3 Remplacement d'un appareil (article 9 ou 42 du Règlement)	44
1. Exemple de facturation de l'article 9.....	44
2. Exemple de facturation de l'article 42.....	44
5.5.2.4 Mention C.S. (article 32 ou 73 du Règlement)	46
1. Exemple de facturation de l'article 4 et 32.....	47
2. Exemple de facturation de l'article 73.....	48
5.5.2.5 Fauteuil roulant absent de la liste, C.S. (article 38 du Règlement)	49
5.5.2.6 Composants C.S. à un fauteuil roulant (article 38 du Règlement)	51
5.5.2.7 Prise en charge d'un appareil.....	52
5.5.2.8 Fauteuil roulant à propulsion manuelle pour une personne assurée hébergée (article 52 du Règlement).....	54
5.5.2.9 Fauteuil roulant à propulsion motorisée pour une personne assurée (article 53.3 du Règlement)	57

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DEMANDE DE PAIEMENT ET DEMANDE D'AUTORISATION

5.0 AVANT-PROPOS

La Régie fait parvenir aux dispensateurs autorisés un approvisionnement de formulaires « Demande de paiement » (n° 1513, ou n° 3021 en format continu pour impression), « Document complémentaire - Considération spéciale » (n° 2919).

La Régie met également à la disposition des établissements et des laboratoires le formulaire « Appareil suppléant à une déficience physique » (n° 3431), ainsi que sa version en format continu pour impression (n° 3429), qui peut être utilisé en remplacement des formulaires n° 1513, n° 2919. En effet, le formulaire n° 3431 peut aussi servir de « Demande d'autorisation ».

Au besoin, le dispensateur autorisé peut demander un nouvel approvisionnement de formulaires à la Régie, en utilisant le formulaire « Commande de formulaires » (n° 1491) et en l'expédiant à l'une des adresses suivantes:

- par Internet : www.ramq.gouv.qc.ca, en cliquant sur « Services offerts aux professionnels », puis sur « Laboratoires d'orthèses-prothèses » ou sur « Établissements de réadaptation de la santé », puis sur « Formulaires »;

- par télécopieur au numéro : 418 646-9251;

- par la poste à :

Régie de l'assurance maladie du Québec,
Service de l'information aux professionnels
C.P. 500
Québec, QC G1K 7B4

Ces formulaires peuvent être intégrés à vos systèmes informatiques et être reproduits par impression au laser ou par jet d'encre. Cependant, le prototype d'impression doit être autorisé par la Régie (Service de l'application des programmes).

Les renseignements qui doivent être inscrits sur la demande de paiement ou la demande d'autorisation sont ceux qui sont exigibles en vertu de la loi, des règlements et de l'accord et qui sont nécessaires aux fins de paiement.

La présente section a pour but d'expliquer la façon de remplir les formulaires « Demande de paiement », « Demande d'autorisation », « Document complémentaire - Considération spéciale ». Respecter les consignes suivantes :

- Écrire les renseignements lisiblement, de préférence à la machine à écrire.
- Ne jamais écrire au verso.
- Inscrire les dates selon le système international : année, mois, jour.

Toute erreur ou omission dans la rédaction de la demande de paiement et de la demande d'autorisation, ou une information illisible peut entraîner son annulation.

5.1 EXPÉDITION DES DEMANDES DE PAIEMENT ET D'AUTORISATION

Avant d'expédier vos demandes de paiement et d'autorisation à la Régie, remettre à chaque personne l'exemplaire qui lui est destiné et conserver les EXEMPLAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE en vue d'effectuer la conciliation avec les états de compte et de répondre aux éventuelles demandes de renseignements de la Régie.

Expédier les EXEMPLAIRES DE LA RÉGIE, et les documents afférents s'il y a lieu, dans l'enveloppe préadressée spécialement fournie à cette fin.

Toujours vous assurer que les envois sont suffisamment affranchis et inscrire le nom et l'adresse de votre établissement ou de votre laboratoire dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe préadressée à :

Régie de l'assurance maladie du Québec
C.P. 500
Québec, QC G1K 7B4

Afin d'assurer la régularité de vos paiements, il est essentiel d'expédier vos demandes au moins une fois par semaine.

5.2 DEMANDE DE PAIEMENT**5.2.0 Généralités**

La demande de paiement est le document officiel par lequel un dispensateur autorisé peut obtenir le remboursement des services assurés qu'il a rendus à des personnes admissibles au programme des appareils suppléant à une déficience physique.

Aucun remboursement ne peut être effectué sans ce document, dûment rempli selon les exigences administratives décrites dans le présent onglet.

Cependant, lorsqu'une demande de paiement fait suite à une demande d'autorisation préalablement acceptée par la Régie, seuls les renseignements transmis sur le formulaire « Demande d'autorisation » doivent être reproduits sur cette demande de paiement.

Il n'est donc pas nécessaire de transmettre à nouveau une copie complète de chaque document déjà expédié avec la demande d'autorisation dans la mesure où aucune modification n'est survenue (en service et/ou en prix). Si tel est le cas, tous les nouveaux renseignements relatifs aux modifications survenues doivent être transmis, de façon détaillée, avec la demande de paiement.

- # La demande de paiement doit être signée par la personne assurée. À défaut, vous devez lui faire signer un mandat qui vous autorise à facturer la Régie pour les services rendus. Ce mandat doit être classé au dossier.
- # Une demande de paiement dont le service aurait dû être préalablement autorisée doit être envoyée à la Régie en y joignant tous les renseignements et documents afférents exigés.

5.2.1 Description (Formulaire n° 1513)

La demande de paiement comporte 9 sections.

1. Identité de la personne assurée
2. Nom et numéro de permis de l'établissement ou du laboratoire
3. Identité du prescripteur, numéro de l'ordonnance médicale et numéro de la demande d'autorisation (si requis)
4. Renseignements complémentaires et description du handicap physique
5. Signature du responsable de l'établissement ou du laboratoire
6. Renseignements requis concernant l'appareil attribué, réparé ou remplacé
7. C.S. (considération spéciale)
8. Description des biens et des services rendus
9. Signature de la personne assurée ou de la personne responsable

Remarque : La partie supérieure gauche de la demande de paiement comporte un numéro de référence. Ce numéro doit figurer dans toute correspondance qui s'y rattache.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.2.2 Rédaction de la demande de paiement

5.2.2.1 Identité de la personne assurée

#

138 285 04-01

Demande de paiement - Appareils suppléant à une déficience physique

0000

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

UNTP 4812 2709

Régie de l'assurance maladie Québec

PRÉNOM ET NOM À LA NAISSANCE: PIERRE UNTEL

NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE: 2 0 10 1 2

DATE DE NAISSANCE: 48 12 27 M

ANNÉE MOIS JOUR SEXE

EXPIRATION

ACCIDENT

APPRÉHENSION, BLESSURE, RESSUSCITÉ OU AUTRE

DATE DE PRISE DE POSSESSION

ANNÉE MOIS CODE

BIENS ET SERVICES

AMOUNT

CODE

UNITÉ

D. G. I.

MONTRANT DEMANDE

À L'USAGE DE LA RÉGIE

TOTAL

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON RESPONDANT

Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.

EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

SPÉCIMEN

- # Les renseignements sur l'identité de la personne assurée sont en plus de l'adresse de la personne assurée, tous les renseignements figurant sur sa carte d'assurance maladie.
- # La demande de paiement comporte les cases suivantes :
- le numéro d'assurance maladie de la personne assurée qui reçoit le service (alphanumérique à 12 caractères);
 - le prénom usuel et le nom de famille à la naissance;
 - le nom de l'époux (cette donnée est facultative);
 - le numéro séquentiel de la carte;
 - la date d'expiration de la carte (l'année d'expiration peut comporter 2 ou 4 chiffres);
 - la date de naissance et le sexe de la personne assurée;
 - l'adresse devant comporter le numéro civique, le nom de la rue (ou de la route rurale ou du rang), le nom de la ville ou du village et le code postal;
 - payer à la personne assurée.

Remarque : Il est de la responsabilité du **dispensateur autorisé** de toujours s'assurer de l'admissibilité de la personne assurée en lui demandant sa carte d'assurance maladie, et de **vérifier la date d'expiration qui y est inscrite.** (Voir l'onglet « Personnes assurées », section 1.2.3).

Lorsque la carte d'assurance maladie ne peut être présentée ou que la carte présentée est périmée, le dispensateur autorisé peut obtenir directement de la personne assurée le coût des services. Le dispensateur remplit alors une demande de paiement en indiquant un X dans la case PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE et la fait parvenir à la Régie.

- # Par ailleurs, la personne qui ne réside pas au Québec, au sens de la *Loi sur l'assurance maladie*, doit assumer le coût des services qui leur sont fournis par un dispensateur autorisé.

5.2.2.2 Établissement ou laboratoire

L'identité du dispensateur autorisé comporte les éléments suivants :

0000 ■ NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

Régie de l'assurance maladie Québec

PRENOM ET NOM À LA NAISSANCE
 NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE

DATE DE NAISSANCE ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE
 ADRESSE CODE POSTAL
 ÉTABLISSEMENT OU LABORATOIRE N° DE PERMIS 9590119

DATE DES SERVICES ANNÉE | MOIS | JOUR CH / CA OUI NON
 RENSEIGNEMENTS REQUIS N° DE L'ÉTABLISSEMENT CS

EXPIRATION
 RAYER À LA PERSONNE ASSURÉE ☐ ACCIDENT ☐ APPAREIL RÉPARÉ, REMPLACÉ OU AJUSTÉ

DATE DE PRISE DE POSSESSION ANNÉE | MOIS | JOURS

NOM UNITÉ
 N° DU PRESCRIPTEUR N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS)
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE
 À L'USAGE DE LA RÉGIE

TOTAL

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE
 Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT
 Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.

EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

- **NOM** : Le nom de l'établissement ou du laboratoire autorisé.
- **NO DE PERMIS** : Le numéro attribué par la Régie à l'établissement ou au laboratoire (7 caractères numériques).

5.2.2.3 Identité du prescripteur et numéro de la demande d'autorisation

0000 NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

Régie de l'assurance maladie Québec

DEMANDE DE PAIEMENT - Appareils suppléant à une déficience physique
1513 - 285 0461

PRENOM ET NOM À LA NAISSANCE
NOM DE L'ÉPOUX, ÉPOUSE N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE

DATE DE NAISSANCE
ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE

ADRESSE
CODE POSTAL

ETABLISSEMENT OU LABORATOIRE
N° DE PERMIS

N° DU PRESCRIPTEUR
1624808

N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL
556320

N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS)
3221

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE

DATE DES SERVICES
ANNÉE | MOIS | JOUR

CH / CA
OUI / NON

N° DE L'ETABLISSEMENT
CS

EXPIRATION
PRIVER À LA PERSONNE ASSURÉE

ACCIDENT

APPAREIL
REPLACEMENT
OU AJUSTÉ

DATE DE PRISE DE POSSESSION
ANNÉE | MOIS | JOUR

RENSEIGNEMENTS REQUIS

À L'USAGE DE LA RÉGIE

TOTAL

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT
Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.

EXEMPLAIRE DE L'ETABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

LE PRESCRIPTEUR PEUT ÊTRE :

- # Un médecin spécialiste en orthopédie, en physiothérapie, en neurologie, en rhumatologie, en neurochirurgie ou en gériatrie est autorisé à prescrire des appareils dans le cadre du programme des appareils suppléant à une déficience physique sauf en ce qui concerne un fauteuil roulant à propulsion motorisée attribué en vertu du 3^e paragraphe du 1^{er} alinéa de l'article 53.

Un médecin spécialiste en chirurgie générale exerçant dans un centre hospitalier peut émettre une ordonnance écrite pour des prothèses de membres inférieurs.

Un médecin spécialiste en chirurgie plastique peut émettre une ordonnance écrite pour des orthèses de membres inférieurs ou supérieurs.

- # Un médecin omnipraticien ou un médecin spécialiste en pédiatrie est également habilité à produire une ordonnance médicale confirmant la déficience et l'incapacité de la personne assurée et attestant la nécessité d'un appareil. Ce médecin omnipraticien ou ce spécialiste en pédiatrie doit détenir des privilèges spécifiques à cet effet dans un centre hospitalier ou dans un centre de réadaptation ayant signé un accord avec la Régie ou ayant fait l'objet d'une désignation par l'agence de la santé et des services sociaux, approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Seul un médecin spécialiste en cardiologie ou en pneumologie peut délivrer une ordonnance médicale à l'égard d'une personne assurée visée au 3^e paragraphe du 1^{er} alinéa de l'article 53.

Voir l'article 26 (Titre Premier) ou 68 (Titre Deuxième) du Règlement à l'onglet 4.

La partie PRESCRIPTEUR comporte les renseignements suivants :

- **NO DU PRESCRIPTEUR** : Le numéro d'inscription du prescripteur à la Régie (sept caractères numériques).

Dans le cas où le prescripteur est un professionnel pratiquant hors du Québec, **ne rien inscrire dans cette case**, inscrire le nom complet du professionnel dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES et le nom de la ville où il pratique.

- **NO DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL** : Le numéro de l'ordonnance ou du certificat médical selon vos dossiers.

- **NO DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS)** : Lorsque la demande de paiement est soumise à la suite de l'acceptation par la Régie d'une demande d'autorisation préalable (voir le point 5.3), inscrire le numéro de référence de la demande d'autorisation préalable qui a fait l'objet de l'acceptation.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficiência physique

5.2.2.4 Renseignements requis

Cette section comporte les éléments suivants :

Régie de l'assurance maladie Québec

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE: 0000

PRENOM ET NOM À LA NAISSANCE: _____

NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE: _____

DATE DE NAISSANCE: ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

ÉTABLISSEMENT OU LABORATOIRE: _____

N° DE PERMIS: _____

N° DU PRESCRIPTEUR: _____

N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL: _____

N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS): _____

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE: _____

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE: _____

Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

DATE DES SERVICES: ANNÉE | MOIS | JOUR: _____

CH/CA: ☐ CH ☒ CA

RENSEIGNEMENTS REQUIS: N° DE L'ÉTABLISSEMENT: _____

ACCIDENT: ☒ ACCIDENT ☐ APPAREIL, RÉPARATION, REMPLACEMENT OU AJUSTE

DATE DE PRISE DE POSSESSION: ANNÉE | MOIS | JOUR: _____

BIENS ET SERVICES: 2,00602

MONTANT DEMANDÉ: 1160506

TOTAL: _____

À L'USAGE DE LA RÉGIE

EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

- DATE DES SERVICES

Dans le cas d'un achat initial, d'un remplacement ou d'un appareil additionnel, inscrire dans cette case la date de prise de possession du nouvel appareil par la personne assurée.

Dans les cas de réparation ou de remplacement de composant, inscrire la date à laquelle le service a été rendu.

- # Si la personne assurée refuse de prendre possession de l'appareil, ne rien inscrire dans cette case et fournir les explications pertinentes dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE (voir le point 5.2.2.6, du présent onglet).

- CH/CA; NO DE L'ÉTABLISSEMENT

Dans les cas de fauteuils roulants à propulsion manuelle, inscrire un « X » dans la case appropriée lorsque la personne réside dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil.

Inscrire le numéro de la section du centre hospitalier ou du centre d'accueil dans la case NO DE L'ÉTABLISSEMENT, le cas échéant.

- C.S. (CONSIDÉRATION SPÉCIALE)

- # Inscrire la ou les lettres appropriées dans la case C.S. dans une ou plusieurs des situations suivantes :

A : Appareil ou composant demandé en vertu des articles 4, 32, 38 ou 73 du Règlement.

OU

- # Documents (n° 2919 ou autres) joints à la demande de paiement (voir le point 5.5 « Exigences administratives particulières » du présent onglet).

B : Refacturation d'une demande refusée en partie ou en totalité (voir l'onglet 6. « Paiement et état de compte »). Inscrire le numéro de référence de la demande refusée dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES de cette nouvelle demande.

C :

- **enfant de moins d'un an** ne pouvant être identifié par son numéro d'assurance maladie, inscrire sur la demande les éléments de l'identité de l'enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe et adresse). Si l'enfant n'a pas encore de prénom, inscrire nouveau-né et, afin d'accélérer le traitement de la demande, veuillez inscrire dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES le nom, le prénom et le numéro d'assurance maladie du père ou de la mère. NE JAMAIS UTILISER LA CARTE d'assurance maladie du père ou de la mère en lieu et place de celle de l'enfant.

OU

- **personne admise dans un centre d'accueil ou un centre hospitalier** pour y recevoir des soins de longue durée (établissement dont le code affiche le préfixe « 0 » ou « 1 » et le suffixe « 4 » ou « 5 » : inscrire sur la demande de paiement tous les éléments de l'identité de la personne assurée (prénom et nom, date de naissance, sexe et adresse).

D : Demande de paiement faisant suite à une demande d'autorisation.

V : Valorisation des aides à la locomotion.

Si plus d'une lettre doit être utilisée, toujours les inscrire en respectant l'ordre alphabétique (AB, AC, BC etc.), sauf dans le cas d'un appareil valorisé où la lettre " V " doit être inscrite en premier (VB, VC, etc.).

- **ACCIDENT**

Cocher cette case uniquement lorsque le handicap physique résulte d'un accident autre qu'un accident d'automobile.

- **DATE DE PRISE DE POSSESSION ET CODE :**

Inscrire le code RAMQ que l'appareil avait lorsque la personne assurée en a pris possession, même si ce code ne fait plus partie de la liste en vigueur au moment de la réparation, du remplacement ou de l'ajustement.

Remarque : Les mêmes renseignements doivent être fournis lors de l'achat initial d'un complément.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.2.2.5 Biens et services

0000 NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

Régie de l'assurance maladie Québec

PRENOM ET NOM A LA NAISSANCE
NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE

DATE DE NAISSANCE : ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE

ADRESSE : ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE | CODE POSTAL

ETABLISSEMENT OU LABORATOIRE : NOM | N° DE PERMIS

N° DU PRESCRIPTEUR | N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MEDICAL | N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS)

REINFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

DATE DES SERVICES : ANNÉE | MOIS | JOUR | OUI / NON

REINFORMATIONS REQUIS : N° DE L'ETABLISSEMENT | CS

ACCIDENT : OUI / NON

APPROPRIÉ : REPARÉ | REMPLACÉ | AJUSTÉ

DATE DE PRISE DE POSSESSION : ANNÉE | MOIS | CODE

NAT | CODE | UNITÉ | MONTANT DEMANDÉ

1 | 1160506 | 0,01 | X 2,3,6,7,0,0

TOTAL : 2,3,6,7,0,0

À L'USAGE DE LA RÉGIE

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT
Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.

- NAT (NATURE DES SERVICES)

- # Inscrire dans cette case le numéro correspondant à la nature des services fournis pour chaque appareil ou service facturé.

1 = achat initial
2 = remplacement
4 = réparation
5 = appareil additionnel

- CODE

Inscrire le code (sept chiffres) de l'appareil ou du service fourni tel qu'il figure à la liste des appareils et services assurés.

- # **Remarque :** Pour les codes de service non prévus à cette liste, c'est-à-dire les codes de type administratif, voir le point 7.0.1 de l'onglet 7.

- UNITÉ

- # Les services assurés sont, de façon générale, listés à l'unité. Toutefois, lors de l'achat initial ou du remplacement d'un appareil, certains composants et compléments le sont à la paire.

En conséquence, en regard de chaque code « unitaire », inscrire le nombre d'unités fournies; pour les codes prévus à la paire, le nombre d'unités à inscrire correspond au nombre de paires fournies. (3 caractères).

- D/G (DROITE ; GAUCHE)

- # Ces lettres ne s'appliquent qu'aux orthèses et aux prothèses des membres supérieurs et inférieurs. Indiquer d'un « X » dans la case appropriée, selon que la personne assurée est appareillée du côté droit ou gauche ou les deux, selon le cas.

- MONTANT DEMANDÉ

Inscrire le montant prévu pour chacun des codes inscrits, selon la nature, tel qu'il apparaît à la liste des services assurés, multiplié par le nombre d'unités.

- TOTAL

Reporter dans cette case le total des sommes inscrites dans la case MONTANT DEMANDÉ.

- À L'USAGE DE LA RÉGIE : Ne rien inscrire dans cette case.

- # **IMPORTANT :** Voir les exemples de facturation au point 5.5 du présent onglet.

5.2.2.6 Renseignements complémentaires et description du handicap physique

0000 NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

Régie de l'assurance maladie Québec

1513 285 64/01

PRENOM ET NOM À LA NAISSANCE
NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE

DATE DE NAISSANCE

ANÉE | MOIS | JOUR | SEXE

CODE POSTAL

EXPIRATION

PAIEMENT À LA PERSONNE ASSURÉE

ACCIDENT

APPAREIL, REMPLACEMENT, REPARATION

DATE DE PRISE DE POSSESSION

REVENUS ET SERVICES

RENSEIGNEMENTS REQUIS

CS

À L'USAGE DE LA RÉGIE

Demande de paiement n° 2523

SPÉCIMEN

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON RÉPONDANT

- Cette case doit être utilisée pour y inscrire toute l'information requise et nécessaire pour l'appréciation de votre demande.

- Cet espace étant très limité, veuillez, si nécessaire, utiliser le formulaire n° 2919 « DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE - CONSIDÉRATION SPÉCIALE », pour inscrire les renseignements complémentaires ou l'information demandée.

Voir le point 5.4 « DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE - CONSIDÉRATION SPÉCIALE »

- Veuillez donner une description de la déficience physique et des incapacités pour tout achat ou remplacement d'un appareil.

Nous vous invitons à consulter les points 5.2.2.4 à l'alinéa « C.S. » (Considération spéciale) et 5.5 « Exigences administratives particulières » pour de plus amples informations.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficiences physiques

5.2.2.7 Signature du responsable de l'établissement ou du laboratoire

Signature manuscrite du chef du service des aides techniques de l'établissement ou du responsable du laboratoire privé.

L'une ou l'autre de ces personnes peut déléguer cette responsabilité à un ou plusieurs employés au moyen d'un mandat, comportant un spécimen de la signature du ou des mandataires, qu'il fait parvenir à la Régie.

5.2.2.8 Signature de la personne assurée ou de la personne responsable

- # La signature de la personne assurée ou de son répondant est **essentielle** au règlement de la demande de paiement : sans elle, la Régie n'est pas légalement autorisée à verser au dispensateur le paiement des services assurés qu'il a fournis à la personne assurée.

Sur les formulaires n° 1513 ou n° 3021, la signature de la personne assurée peut être remplacée par un mandat signé par la personne assurée. Si vous utilisez les formulaires n° 3431 ou n° 3429, vous devez utiliser un mandat. Ce mandat doit être conservé au dossier de la personne assurée. Inscrire sur les formulaires « Signature au dossier ».

- # L'absence de la signature de la personne assurée ou de son répondant peut être justifiée :
 - lorsqu'une demande de paiement doit être refacturée à la suite de l'annulation d'une première demande, pourvu que l'absence de la signature de la personne assurée ne soit pas la cause de l'annulation de la demande de paiement originale;
 - # - lorsque la personne assurée est hospitalisée et qu'elle est incapable de signer le formulaire. **Dans ce cas, préciser les raisons de son incapacité** dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE;
 - lorsque, pour des raisons exceptionnelles, l'appareil doit être expédié à la personne assurée, le responsable de l'établissement ou du laboratoire peut signer en lieu et place de la personne assurée, aux fins de paiement. Dans ce cas, préciser le mode et la date de l'expédition dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE.

5.2.2.9 Formulaire unifié « Appareils suppléant à une déficience physique »
(n° 3431 ou n° 3429)

#

0000 Appareils suppléant à une déficience physique										Régie de l'assurance maladie Québec																																																																									
N° DE CONTRÔLE EXTERNE (2)		N° D'AUTORISATION (3)		N° DE LA DEMANDE REFUSÉE (4)		C.S. (5)		PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE (6)		☐ Demande de paiement (1) ☐ Demande d'autorisation																																																																									
NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE (7)		NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ASSURÉE						DATE DE NAISSANCE		SEXE (M ☐ F ☐																																																																									
ADRESSE N°		RUE		APP.		VILLE OU LOCALITÉ		PROVINCE		CODE POSTAL																																																																									
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE (8)				N° DE PERMIS		N° DU PRESCRIPTEUR (9)		N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL		CAUSE DU BRS (10)																																																																									
DATE DES SERVICES (5)		N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL (11)		SI CENTRE HOSPITALIER OU CENTRE D'ACCUEIL		N° DE L'ÉTABLISSEMENT (5)		ACCIDENT APPAREIL RÉPARÉ, REMPLACÉ OU AJUSTÉ		DATE DE PRISE DE POSSESSION (5)																																																																									
ANNÉE		MOIS		JOUR		ANNÉE		MOIS		JOUR																																																																									
BIENS ET SERVICES - MATÉRIEAUX																																																																																			
<table border="1"><thead><tr><th>NAT</th><th>CODE</th><th>NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT</th><th>UNITÉ</th><th>QUANTITÉ</th><th>D.</th><th>G.</th><th>MONTANT DEMANDÉ</th><th>PRX COÛTANT</th><th>NAT</th><th>CODE</th><th>NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT</th><th>UNITÉ</th><th>QUANTITÉ</th><th>D.</th><th>G.</th><th>MONTANT DEMANDÉ</th><th>PRX COÛTANT</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="18" style="text-align: center;">SPÉCIMEN</td></tr><tr><td colspan="18" style="text-align: center;">(13)</td></tr><tr><td colspan="18" style="text-align: center;">TOTAL</td></tr></tbody></table>												NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QUANTITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ	PRX COÛTANT	NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QUANTITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ	PRX COÛTANT	SPÉCIMEN																		(13)																		TOTAL																	
NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QUANTITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ	PRX COÛTANT	NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QUANTITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ	PRX COÛTANT																																																																		
SPÉCIMEN																																																																																			
(13)																																																																																			
TOTAL																																																																																			
FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE																																																																																			
<table border="1"><thead><tr><th>ÉTAPES</th><th>NOMBRE D'HEURES</th><th>ÉTAPES</th><th>NOMBRE D'HEURES</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="4" style="text-align: center;">(14)</td></tr></tbody></table>												ÉTAPES	NOMBRE D'HEURES	ÉTAPES	NOMBRE D'HEURES	(14)																																																																			
ÉTAPES	NOMBRE D'HEURES	ÉTAPES	NOMBRE D'HEURES																																																																																
(14)																																																																																			
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES																																																																																			
(15)																																																																																			
SIGNATURE DE LA PERSONNE DONT AUTORISÉE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE (16)										DATE																																																																									
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et que je suis autorisé par ce dernier à signer son nom.										ANNÉE		MOIS		JOUR																																																																					
3431 285 02/03																																																																																			
EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE																																																																																			

5.2.2.9.1 Description (Formulaire n° 3431 ou n° 3429)

Le formulaire « Appareil suppléant à une déficience physique » (n° 3431), et sa version en format continu pour impression (n° 3429), regroupe les renseignements demandés dans différents formulaires.

1. **DEMANDE DE PAIEMENT OU D'AUTORISATION** : selon le cas, cocher l'une ou l'autre des cases;
2. **NO DE CONTRÔLE INTERNE** : pour usage futur;
3. **NO D'AUTORISATION** : lorsque le service a été autorisé par la Régie;
4. **NCE DE LA DEMANDE REFUSÉE** : lorsque le service est refacturé;
- # 5. **C.S. (Considération spéciale)** : voir « Renseignements requis » au point 5.2.2.4;
- # 6. **PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE** : Cocher si la personne assurée a payé les services;
7. **IDENTITÉ DE LA PERSONNE ASSURÉE** : voir le point 5.2.2.1;
8. **NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE** : voir le point 5.2.2.2;
- # 9. **NO DU PRESCRIPTEUR ET NO DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL** : voir le point 5.2.2.3;
10. **NATURE OU CAUSE DU BRIS** : inscrire le (les) chiffre(s) approprié(s) à une ou plusieurs situations suivantes:
 1. Défaut de fabrication (réparation sous garantie)
 2. Usure
 3. Bris accidentel
 4. Utilisation abusive
 5. Chargeur défectueux
 6. Autres défauts du système électrique
- Pour les situations non prévues, veuillez utiliser la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
- # 11. **NO DE SÉRIE DE L'APPAREIL** : inscrire le numéro de l'appareil lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant ou d'une réparation ou d'un remplacement de composant;
- # 12. **NO D'AUTORISATION DU FABRICANT** : inscrire le numéro d'autorisation du fabricant, lorsqu'une réparation est effectuée durant la période de garantie du fabricant; (voir l'onglet 2. au point 2.6)
- # 13. **BIENS ET SERVICES - MATÉRIAUX** : voir le point 5.2.2.5;

Remarque : La somme des montants payés pour l'ensemble des pièces utilisées lors de cette réparation doit être reportée sur une ligne de service avec le code 5444443. Il est important de séparer les codes de biens des codes de matériaux. Le mot « MATÉRIAUX » doit être inscrit en évidence entre ces 2 blocs d'information.

- # 14. **FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE** : étapes / nombre d'heures;
- # Fournir le détail de la main-d'oeuvre en indiquant le temps nécessaire pour chaque étape, ainsi que le temps pour le remplacement de chacune des pièces principales.
- La somme totale des heures travaillées doit être reportée sur une ou des lignes de service avec le code approprié. Cette somme des heures doit être convertie en unités de quart d'heure (15 minutes) et inscrite dans la case UNITE.
- # 15. **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE** : voir le point 5.2.2.6;
- # 16. **SIGNATURE DE LA PERSONNE DÛMENT AUTORISÉE** : voir les points 5.2.2.7 et 5.2.2.8.
- Remarque** : Puisque cette personne signera au nom de la personne assurée, il faudra que cette personne ait donné un mandat à l'établissement. Pour ce faire, elle devra signer sur le bordereau de travail le texte suivant : « Je mandate l'établissement ou le laboratoire pour réclamer en mon nom, à la Régie, les services ci-dessus que je reconnais avoir reçus. À défaut d'être une personne assurée au sens de la Loi ou des règlements, je m'engage à vous en payer le coût ». Chaque bordereau de travail, quelle que soit la nature du service, devra faire l'objet d'un nouveau mandat et devra être signé par la personne assurée ou son répondant. Ce document devra être conservé au dossier de la personne assurée et être disponible pour la Régie sur demande.
- # Pour d'autres détails, vous pouvez vous référer aux directives concernant les formulaires n° 1513 au point 5.2.1, n° 2919 au point 5.4.1.

5.3 DEMANDE D'AUTORISATION (*Formulaire n° 3431*)**# 5.3.1 Généralités**

Une demande d'autorisation n'est pas exigée en vertu des dispositions réglementaires. Cependant, le dispensateur peut adresser à la Régie, s'il le désire, une demande d'autorisation avant de procéder à l'achat ou à la fabrication de certains appareils. Dans ce cas, des frais administratifs de 60 \$ peuvent lui être facturés.

5.3.2 Description

- # Remplir le formulaire n° 3431 en cochant la case DEMANDE D'AUTORISATION et en suivant la procédure établie pour la « Demande de paiement » au point 5.2.2.9.

Ne rien inscrire dans la case DATE DE SERVICE, car la date de la signature correspond à la date de la demande d'autorisation.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

#

SPÉCIMEN

- ### # 5.3.3 Traitement de la demande d'autorisation

MAJ 35 / avril 2006 / 99

5.4 DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE - CONSIDÉRATION SPÉCIALE
(Formulaire n° 2919)

Le document complémentaire - considération spéciale sert à fournir des renseignements additionnels à la demande de paiement ou à la demande d'autorisation et doit être utilisé dans les cas suivants :

- Pour énumérer les composants et les compléments lorsque l'espace s'avère insuffisant sur la demande de paiement ou la demande d'autorisation.
- Pour donner des renseignements complémentaires lorsque l'espace est insuffisant dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE de la demande de paiement ou de la demande d'autorisation.

Remarque : Ce formulaire ne peut pas être utilisé pour faire une demande de révision ou pour fournir des explications additionnelles pour une demande de paiement déjà payée. Vous devez le joindre à la demande de paiement ou d'autorisation correspondante.

#

SPÉCIMEN

5.4.1 Suite

Description du formulaire

Le document complémentaire - considération spéciale comporte douze sections et doit être rempli de la façon suivante :

- # 1. **NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU LABORATOIRE AUTORISÉ** : Le nom de l'établissement ou du laboratoire tel qu'il figure sur la demande de paiement ou de la demande d'autorisation.
- # 2. **NO DE PERMIS** : Le numéro de l'établissement ou du laboratoire attribué par la Régie tel qu'il figure sur la demande de paiement ou la demande d'autorisation.
- 3. **NO DEMANDE DE PAIEMENT OU DEMANDE D'AUTORISATION** : Le numéro de référence figurant dans le coin supérieur gauche de la demande de paiement ou de la demande d'autorisation correspondante.
- 4. **NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ASSURÉE** : Le prénom au complet et nom de famille à la naissance de la personne assurée.
- 5. **NO D'ASSURANCE MALADIE** : Numéro d'assurance maladie de la personne assurée.
- 6. **DATE DES SERVICES** : Lorsque le document accompagne une demande d'autorisation, la date des services n'est pas requise. S'il accompagne une demande de paiement, inscrire la date de prise de possession de l'appareil par la personne assurée.
- # 7. **NAT** : La nature du service rendu, 1, 2, 4 ou 5 (voir le point 5.2.2.5).
- 8. **CODE** : Le code du composant ou du complément tel qu'il figure dans votre manuel sous l'onglet « Liste des appareils et services assurés ».
- 9. **UNITÉ** : Le nombre d'unités correspondant au code du composant ou du complément.
- 10. **D. G.** : Cocher la case appropriée (D = droit; G = gauche) lorsqu'il s'agit de composants ou compléments relatifs aux orthèses ou prothèses des membres supérieurs ou inférieurs.
- 11. **MONTANT** : Le montant demandé, compte tenu des unités. Le coût total des composants et des compléments paraissant sur ce document doit être reporté sur la demande de paiement afférente avec le code de facturation 8888888.
- # 12. **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : Inscrire de la façon la plus complète possible, les explications ne figurant pas ailleurs sur la demande et qui sont nécessaires à son évaluation. (Voir section 5.5 du présent onglet. « Exigences administratives particulières »). Cette partie sera aussi utilisée pour énumérer les matériaux ainsi que les composants et les compléments non codés à votre manuel. Inscrire, pour chacun de ces éléments, la description et le prix.

5.5 EXIGENCES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

5.5.0 Généralités

En raison de la diversité des situations, de la complexité relative de chacune d'elles et de la réglementation spécifique les régissant, les exigences administratives de la Régie en matière de facturation peuvent varier.

La présente section a donc pour but de vous faire part de ces exigences spécifiques au regard de la facturation de certains services assurés.

- # Toutes les cases des demandes de paiement (n° 1513), des formulaires « Document complémentaire » (n° 2919) ou « Appareils suppléant à une déficience physique » (n° 3431) ainsi que leurs équivalents en format continu non spécifiquement mentionnées dans cette section doivent être remplies selon les exigences générales contenues à la section correspondante du présent onglet.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.5.1 Demande de paiement (Formulaire n° 1513 ou n° 3431)

5.5.1.1 Achat initial d'une orthèse ou d'une prothèse

0000 ■ NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

Régie de l'assurance maladie Québec

SPÉCIMEN

PRENOM ET NOM À LA NAISSANCE
NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE
CODE POSTAL
EXPIRATION
PRÉVOIR À LA PERSONNE ASSURÉE
ACCIDENT
APPREIL, RENPLACEMENT, RÉPARATION OU AJUSTE
DATE DE PRISE DE POSSESSION
ANNÉE MOIS JOUR
N° DE L'ÉTABLISSEMENT
CS

RENSEIGNEMENTS REQUIS

DATE DES SERVICES
ANNÉE MOIS JOUR
2 0 0 6 0 2 0 7

NOM ÉTABLISSEMENT OU LABORATOIRE
N° DE PERMIS
N° DU PRESCRIPTEUR
N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL
N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS)
Description du handicap physique

NAT	CODE	UNITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ
1	1140508	0,0,1	X		1,3,2,9,9,4
1	1125582	0,0,1	X		4,3,1,4,8
1	1125517	0,0,1	X		1,2,6,9,7
1	3493046	0,0,4	X		4,6,4,8
TOTAL					1,9,3,4,8,7

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT
Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.

À L'USAGE DE LA RÉGIE

EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

- **DATE DES SERVICES** : La date de prise de possession de l'appareil par la personne assurée.
- **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : S'il y a lieu, car l'ordonnance est jointe à la demande de paiement.
- **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : La description du handicap physique.
- **NATURE** : « 1 » achat initial.
- **CODE - 1^{re} LIGNE** : Le code de l'appareil selon la liste en vigueur.
- **CODE - AUTRES LIGNES** : Le code des composants optionnels prévus sous l'appareil dans la liste des services assurés.
- **UNITÉ** : Le nombre d'appareils ou de composants optionnels attribués.
- # - **D/G (DROITE; GAUCHE)** : Inscrire un « X » dans la case D pour droite; G pour gauche ou les deux, selon le cas.
- **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix figurant à la colonne de gauche « Prix lors de l'achat initial ou du remplacement de l'appareil » pour ce code selon la liste en vigueur.
- **TOTAL** : La somme des montants demandés.

Remarque : Les frais relatifs à la main-d'oeuvre sont tous compris dans le prix de l'appareil.

5.5.1.2 Réparation d'une orthèse ou d'une prothèse

1. Exemple de facturation du remplacement de composants codés, tarifés.

0000		NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE		Régie de l'assurance maladie Québec	
PRÉNOM ET NOM À LA NAISSANCE		DATE DES SERVICES		RENSEIGNEMENTS REQUIS	
NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE		ANNEE MOIS JOUR		N° DE L'ÉTABLISSEMENT	
DATE DE NAISSANCE		2 0 0 6 0 2 0 7		CS	
ADRESSE		EXPIRATION		DATE DE PRISE DE POSSESSION	
ANNEE MOIS JOUR I SEXE		ACCIDENT		ANNEE MOIS JOUR	
CODE POSTAL		PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE		2 0 0 4 0 3 1141514 G	
NOM ÉTABLISSEMENT OU LABORATOIRE		N° DE PERMIS		BENS ET SERVICES	
NOM		NAT		D. G.	
N° DU PRESCRIPTEUR		CODE		MONTANT DEMANDÉ	
1112221		2 1125509		0,0,1 X 1,7,2,1,6	
N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL		N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS)			
555		2 1145531		0,0,1 X 1,0,7,7,0,8	
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE					
SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE		SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT		À L'USAGE DE LA RÉGIE	
Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets sous tous les rapports.		Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.			
		TOTAL		1,2,4,9,2,4	

- **DATE DES SERVICES** : La date de la réparation.- **DATE DE PRISE DE POSSESSION** : Année et mois de l'acquisition de l'appareil par la personne assurée.# - **CODE** : Le code du composant remplacé figurant dans la liste en vigueur, sous le code de l'appareil réparé s'il y figure encore ou SON ÉQUIVALENT s'il n'y apparaît plus.- **NO DU PRESCRIPTEUR - NO DE L'ORDONNANCE** : Lorsque requis.- **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : La raison du remplacement, uniquement lorsque requis.- **NATURE** : « 2 » remplacement.# - **CODE** : Le code du composant prévu dans la liste en vigueur, si le composant est encore présent; ou le code de son équivalent, si l'appareil réparé n'y apparaît plus.- **D/G (DROITE; GAUCHE)** : Droite ou gauche, selon le côté réparé.# - **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix de ce composant apparaissant dans la colonne de droite « Prix lors du remplacement du composant » ou du « complément » de la liste en vigueur.- **TOTAL** : La somme des montants demandés.

2. Exemple de facturation du remplacement de composants codés, non-tarifés, A.1 (Voir onglet 7, section 7.0.3)

Voir exemple de facturation, page suivante- **MONTANT DEMANDÉ** : La somme du total des matériaux au prix coûtant et du total des frais de main-d'œuvre afférents par composant, tels que détaillés sur le formulaire « Document complémentaire - Considération spéciale ».- **RAISON DU REMPLACEMENT** : Uniquement si requis.- **NO DU PRESCRIPTEUR ET NO DE L'ORDONNANCE** : Si requis.

Déficiences physiques

2. Exemple de facturation du remplacement de composants codés, non-tarifés, A.1

[illegible]

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

3. Exemple de facturation des autres réparations, matériaux et main-d'oeuvre

[illegible]

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.5.1.2 Suite

4. Exemple de facturation multiple

Pour une réparation, lorsque plusieurs situations décrites précédemment se produisent en même temps, veuillez utiliser une demande de paiement accompagnée du formulaire « Document complémentaire - Considération spéciale ».

0000		NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE		Régie de l'assurance maladie Québec	
PRÉNOM ET NOM À LA MARIAGE		DATE DES SERVICES		RENSEIGNEMENTS REQUIS	
NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE		ANNÉE MOIS JOUR		N° DE L'ÉTABLISSEMENT	
DATE DE NAISSANCE		2 0 0 6 0 1 2 4		CS	
ADRESSE		EXPANSION		N° DE PRISE DE POSSESSION	
ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS		ANNÉE MOIS	
CODE POSTAL		PRÉFÉRÉ À LA PERSONNE ASSURÉE		1161504 D	
NOM		N° DE PERMIS		NOM ET SERVICES	
N° DE PRESCRIPTEUR		N° DE L'ORDONNANCE OU N° DE LA DEMANDE (N° D'AUTORISATION SI REQUIS)		NOM	
1112222		66		NOM	
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE		NOM		NOM	
Description handicap physique		NOM		NOM	
SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE		NOM		NOM	
Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets sous tous les rapports.		NOM		NOM	
SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT		NOM		NOM	
Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser le paiement à l'établissement ou au laboratoire.		NOM		NOM	
TOTAL		3 6 8 6 8		À L'USAGE DE LA RÉGIE	

Régie de l'assurance maladie Québec		DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE - CONSIDÉRATION SPÉCIALE	
Programme des appareils suppléants à une déficience physique		Prépare de remplir en lettres majuscules ou à la machine à écrire	
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE		NUMÉRO DE PERMIS	
NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ASSURÉE		NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE	
NAM		DATE DES SERVICES	
Date		Date	
COMPOSANTS ET COMPLÉMENTS		NOM ET SERVICES	
NAT	CODE	UNITE	D. G. MONTANT
2	1125509	0 0 1 X	1 7 2 1 6
2	1146521	0 0 1 X	1 3 9 8 8
Le coût total des composants et compléments apparaissant sur ce document doit être reporté sur la demande de paiement afférente avec le code de facturation : 8888888.		2 7 4 0 0	
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES		NOM ET SERVICES	
5444443 Divers		5,00 \$	
5499991 Réparer friction et axe du genou 1 heure		51,64 \$	

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

5.5.1.3 Achat initial d'un fauteuil roulant

[illegible]

5.5.1.3 Suite

- **DATE DES SERVICES** : La date de prise de possession de l'appareil par la personne assurée.
- # - **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : Si requis, car l'ordonnance est jointe à la demande de paiement.
- # - **NO DE SÉRIE DE L'APPAREIL** : Inscrire le numéro de série du fauteuil attribué.
- # - **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : Tout renseignement pertinent à la demande de paiement. Pour l'évaluation médicale et fonctionnelle, remplir le formulaire n° 3841 « Attestation du besoin d'une aide à la locomotion ou à la posture » et l'annexer.
- **NATURE** : « 1 » achat initial.
- # - **CODE** : Le code du fauteuil attribué selon la liste en vigueur ainsi que de ses composants et compléments.
- **UNITÉ** : Le nombre d'appareil livré (un).
- **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix prévu à la liste en vigueur dans la colonne de gauche « Prix lors de l'achat initial ou du remplacement de l'appareil ».
- **TOTAL** : La somme des montants demandés.

5.5.1.4 Réparations d'un fauteuil roulant

1. En période de garantie

a) fauteuil roulant

0000 Appareils suppléant à une déficience physique										Régie de l'assurance maladie Québec			
N° DE CONTRÔLE EXTERNE		N° D'AUTORISATION		N° DE LA DEMANDE REFUSÉE		C. S.		☐ PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE		☐ Demande de paiement		☐ Demande d'autorisation	
NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE				NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ASSURÉE				DATE DE NAISSANCE		SEXE			
ADRESSE N°		RUE		APPT		VILLE OU LOCALITÉ		PROVINCE		CODE POSTAL			
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE						N° DE PERMIS		N° DU PRESCRIPTEUR		N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL		CAUSE DU BRIS	
DATE DES SERVICES		N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL		N° DE L'ÉTABLISSEMENT		ACCIDENT		DATE DE PRISE DE POSSESSION		N° D'AUTORISATION FABRICANT			
ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR			
2006 04 01		12144				☐		05 10 4543005		T1211			
BIENS ET SERVICES - MATÉRIAUX													
NAT		CODE		UNITE		D.		G.		MONTANT DEMANDE		NAT	
NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT		QUANTITÉ		PRIX COUTANT								NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	
4 5444484		4		51,64									
4 5444443		1		10,00									
SPÉCIMEN													
TOTAL												61,64	
FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE													
ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES		ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES							
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES													
Moteur													
SIGNATURE DE LA PERSONNE DÔMENT AUTORISÉE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE													
Je déclare que les renseignements demandés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et que je suis autorisé par ce dernier à signer son nom.													
ANNÉE MOIS JOUR													
3431 265 0203 EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE													

Déficiences physiques

b) accumulateurs

[illegible]

5.5.1.4 Suite

1. Suite

- **DATE DES SERVICES** : La date de la réparation.
- **DATE DE PRISE DE POSSESSION** : Année et mois de l'acquisition de l'appareil par la personne assurée.
- **CODE APPAREIL RÉPARÉ** : Le code RAMQ du fauteuil réparé, tel qu'il était lorsque la personne assurée en a pris possession.
- # - **NO DE SÉRIE DU FAUTEUIL** : Le numéro de série du fauteuil roulant réparé.
- # - **NO D'AUTORISATION DU FOURNISSEUR** : Le numéro d'autorisation du fournisseur pendant la période de garantie.
- # - **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : Précisions sur les composants ou pièces non garantis, s'il y en a eu lors de cette même réparation.
- **NATURE** : « 4 » réparation.
- **CODE DE SERVICE** : Le code de main-d'oeuvre en période de garantie.
 - 5444484 = Fauteuil roulant à propulsion manuelle
 - 5444468 = Fauteuil roulant à propulsion motorisée
- # - 5477716 = Accumulateurs
- **UNITÉ** : Le nombre de quarts d'heure autorisé par le fournisseur.
- # - **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix de l'unité multiplié par le nombre d'unités.
- **AUTRES CODES DE SERVICE** : Selon la liste en vigueur, s'il y a lieu, y compris le code des matériaux 5444443, si nécessaire.
- # Lorsque le total du prix de la réparation (pièces et main-d'oeuvre) est supérieur à 80 \$, ce total doit être détaillé.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.5.1.4 Suite

2. Remplacement de composants codés et tarifés

0000 Appareils suppléant à une déficience physique										Régie de l'assurance maladie Québec					
N° DE CONTRÔLE EXTERNE		N° D'AUTORISATION		NCE DE LA DEMANDE REFUSÉE		C. S.		PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE		☒ Demande de paiement ☐ Demande d'autorisation					
NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE		NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ASSURÉE						DATE DE NAISSANCE		SEXE					
ADRESSE N°		RUE		APPR.		VILLE OU LOCALITÉ		PROVINCE		ANNÉE MOIS JOUR ☐ M ☐ F					
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE						N° DE PERMIS		N° DU PRESCRIPTEUR		N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL					
DATE DES SERVICES		N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL		SI CENTRE HOSPITALIER OU CENTRE D'ACCUEIL		N° DE L'ÉTABLISSEMENT		ACCIDENT		DATE DE PRISE DE POSSESSION					
ANNÉE MOIS JOUR								☐ APPAREIL RÉPARÉ, REMPLACÉ OU AJUSTÉ		ANNÉE MOIS JOUR					
2006 04 01										03,03 4543005					
CAUSE DU BRIS															
N° D'AUTORISATION FABRICANT															
BIENS ET SERVICES - MATÉRIAUX															
QNT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QNT	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ	QNT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QNT	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ
			QUANTITÉ				PRIV. COÛTANT				QUANTITÉ				PRIV. COÛTANT
2	4542408		1				170,00								
2	4541751		1				15,00								
2	4543054		1				55,00								
2	5499991		5				64,55								
SPÉCIMEN															
TOTAL 304,55															
FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE															
EVALUÉS		NOMBRE D'HEURES		ESTIMÉS		NOMBRE D'HEURES									
Changer appui-pieds		50													
Changer courroies		25													
Changer roues		50													
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES															
Nature de bris															
SIGNATURE DE LA PERSONNE DÔMENT AUTORISÉE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE															
DATE															
ANNÉE MOIS JOUR															
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et que je suis autorisé par ce dernier à signer ce formulaire.															
3431 285 02/03 EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE															

5.5.1.4 Suite

2. Suite

- **DATE DES SERVICES** : La date de la réparation.
- # - **NO DE SÉRIE DE L'APPAREIL** : Le numéro de série du fauteuil.
- **DATE DE PRISE DE POSSESSION** : Année et mois de l'acquisition de l'appareil par la personne assurée.
- **CODE DE L'APPAREIL RÉPARÉ** : Le code RAMQ du fauteuil, tel qu'il était lorsque la personne assurée en a pris possession.
- # - **NATURE** : « 2 » remplacement des composants et des compléments;
« 4 » réparation.
- **CODE DE SERVICE** : Le code du composant remplacé selon la liste en vigueur pour ce fauteuil ou pour son équivalent, s'il ne figure plus à la liste.
- **UNITÉ** : La quantité de chacun des composants remplacés.
- **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix de chacun des composants remplacés selon la colonne de droite de la liste en vigueur « Prix lors du remplacement du composant » multiplié par le nombre d'unités.
- # - **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : Nature du bris.
- # - **CAUSE DU BRIS** : Voir 5.2.2.9.1 au point 10.
- # - **FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE** : Le temps requis de chacune des étapes pour remplacer chaque composant mais incluant le temps des tâches administratives telles que l'accueil, l'ouverture de dossier et autres.

5.5.1.4 Suite

3. Suite

- **DATE DES SERVICES** : La date de la réparation.

- **NO DE SÉRIE DE L'APPAREIL** : Le numéro de série du fauteuil.

- **DATE DE PRISE DE POSSESSION** : Année et mois de l'acquisition de l'appareil par la personne assurée.

- **CODE DE L'APPAREIL RÉPARÉ** : Le code RAMQ du fauteuil réparé, tel qu'il était lorsque la personne assurée en a pris possession.

- **NATURE** : « 4 » réparation.

- **CODE DE SERVICE** :

- 5444443 pour les matériaux
- 5499991 pour la main-d'oeuvre
- 5499975 pour la sous-traitance
- 5444435 lors d'un rappel de produit

- **UNITÉ** :

- 001 pour les matériaux.
- Nombre de quarts d'heure pour la main-d'oeuvre.

- **MONTANT DEMANDÉ** :

- La somme totale des prix coûtants pour les matériaux.

- Le prix de l'unité multiplié par nombre d'unités pour la main-d'oeuvre.

- **TOTAL** : La somme des montants demandés pour les matériaux et la main-d'oeuvre.

- **NATURE DU BRIS** : Le sommaire des principaux dommages constatés.

- **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : La description sommaire de l'événement qui a causé le bris.

- **MATÉRIAUX** : La liste complète des pièces changées, la quantité, le code du fabricant pour chacune, sauf pour les pièces en vrac, le prix coûtant pour chacune et la somme totale de ces coûts à reporter sur la demande de paiement avec le code des matériaux.

- **FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE** : Le temps requis de chacune des étapes pour remplacer chacune des pièces importantes mentionnées à la liste des matériaux mais excluant le temps des tâches administratives telles que l'accueil, l'ouverture de dossier et autres.

Le total des heures converties en unités doit être reporté sur la demande.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficiência physique

5.5.1.4 Suite

4. Réparation d'un fauteuil roulant lors d'une situation d'urgence

0000 Appareils suppléant à une déficiéce physique										Régie de l'assurance maladie Québec	
N° DE CONTRÔLE EXTERNE		N° D'AUTORISATION		NCE DE LA DEMANDE REFUSEE		C.S.		PAYER A LA PERSONNE ASSURÉE		☐ Demande de paiement ☐ Demande d'autorisation	
NUMERO D'ASSURANCE-MALADIE		NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE ASSURÉE				DATE DE NAISSANCE		SEXE			
ADRESSE N°		RUE		APPR.		VILLE OU LOCALITE		PROVINCE		CODE POSTAL	
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE						N° DE PERMS		N° DU PRESCRIPTEUR		N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MEDICAL	
DATE DES SERVICES		N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL		N° DE L'ÉTABLISSEMENT		ACCIDENT		DATE DE PRISE DE POSSESSION		N° D'AUTORISATION FABRICANT	
ANNÉE		MOIS		JOUR		SI CENTRE HOSPITALIER OU CENTRE D'ACCUEIL		APPAREIL RÉPARÉ, REPLACÉ OU AJUSTÉ		CAUSE DU BRIS	
2006		04		01		14412		03,01		4543005	
BIENS ET SERVICES - MATÉRIAUX											
NAT	QUANT	UNITÉ	D.	G.	MONTRANT DEMANDE	NAT	QUANT	UNITÉ	D.	G.	MONTRANT DEMANDE
					PRIV COÛTANT						PRIV COÛTANT
4	5499991	4			51,64						
4	5488887	4			51,64						
SPÉCIMEN											
										TOTAL	
										103,28	
FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE											
T Trouver problème électrique		NOMBRE D'HEURES		50		ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES			
R Réparer fil de navette		NOMBRE D'HEURES		50		ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES			
D Dépannage urgence		NOMBRE D'HEURES		1,00		ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES			
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES											
SIGNATURE DE LA PERSONNE D'ÉMENT AUTORISÉE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE ☐ ANNÉE ☐ MOIS ☐ JOUR											
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et que je suis autorisé par ce dernier à signer ce rapport.											
3431 285 02/02 EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE											

Le temps de déplacement, dans les circonstances énumérées au point 7.0.2.1 de l'onglet 7, doit correspondre au temps de déplacement réel écoulé, par quarts d'heure, multiplié par le tarif par quart d'heure JUSQU'À CONCURRENCE D'UNE HEURE POUR L'ENSEMBLE DU DÉPLACEMENT. **Veillez facturer le temps de déplacement sous le code 5488887 (Dépannage d'urgence).**

Remarque : La raison justifiant le **dépannage d'urgence** ainsi que la **nature du bris** du fauteuil roulant doivent obligatoirement être indiqués sur la demande de paiement.

5.5.1.5 Refacturation

Suite à l'annulation ou au refus d'une demande de paiement ou d'autorisation, vous pouvez refacturer ces services dans les 3 mois de la décision rendue, **uniquement** lorsque cette décision est attribuable à des éléments absents ou erronés lors de la première facturation.

- # Votre facturation doit alors être conforme aux exigences relatives à la nature des services rendus. Utiliser les formulaires n^{os} 1513 et 2919 ou 3431.

De plus, vous devez indiquer les renseignements suivants :

- **C.S. (CONSIDÉRATION SPÉCIALE)** : Indiquer dans cette case la lettre « B ».
- **SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE** : La signature de la personne assurée n'étant pas requise sur la refacturation, sauf si c'était là la cause du refus initial, indiquer le numéro de référence de la première demande annulée ou refusée.

- # **Remarque** : Pour une refacturation, vous devez nous indiquer les éléments justifiant cette refacturation (renseignements manquants lors de la facturation précédente, nouveaux éléments, etc.). Une refacturation identique à la facturation précédente pourrait être considérée comme une **double facturation** et des frais administratifs de 20 \$ peuvent vous être facturés.

Voir l'onglet 6. au point **6.4.3, a) Refacturation**, pour la procédure à suivre dans ces situations.

Déficiences physiques

5.5.2.1 Appareil additionnel (article 16 du Règlement)

[illegible]

5.5.2.1 Suite

- # - **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : Si requis car l'ordonnance est jointe à la demande de paiement.
- **NATURE** : « 5 » appareil additionnel.
- **CODE DE SERVICE** : Le code de l'appareil, de ses composants, tel que prévu à la liste en vigueur, que l'on veut attribuer à la personne assurée.
- **UNITÉ** : Le nombre d'unités de chacun. (Appareil (1), composants).
- **D/G (DROITE; GAUCHE)** : Droite ou gauche, selon le côté à appareiller, pour les orthèses et prothèses seulement.
- **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix selon la colonne de gauche « Prix lors de l'achat initial ou du remplacement de l'appareil » de la liste en vigueur.
- **TOTAL** : La somme des montants demandés.

Le formulaire n° 2919 doit être utilisé pour y préciser :

- Le nom de l'institution d'enseignement fréquentée ou le nom de l'employeur, ou l'endroit où s'exercent les activités professionnelles de la personne assurée.
- Les raisons pour lesquelles l'appareil que possède la personne assurée ne répond pas, à lui seul, aux exigences de ses études ou de ses activités professionnelles.

5.5.2.2 Suite

- # - **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : Si requis car l'ordonnance est jointe à la demande de paiement.
- # - **NATURE** : « 5 » appareil additionnel.
- # - **CODE DE SERVICE** : Le code de l'appareil, de ses composants, tel que prévu à la liste en vigueur, que l'on veut attribuer à la personne assurée.
- # - **UNITÉ** : Le nombre d'unités de chacun.
- # - **D/G (DROITE; GAUCHE)** : Droite ou gauche, selon le côté à appareiller, pour les orthèses et prothèses seulement.
- # - **MONTANT DEMANDÉ** : Le prix selon la colonne de gauche « Prix lors de l'achat initial ou du remplacement de l'appareil » de la liste en vigueur.
- # - **MONTANT DEMANDÉ** : La somme des montants demandés.
- # - **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : Le nom de l'institution d'enseignement fréquentée ou le nom de l'employeur ou l'endroit où s'exercent les activités professionnelles de la personne assurée.

Les raisons pour lesquelles l'appareil que possède la personne assurée ne répond pas, à lui seul, aux exigences de ses études ou de ses activités professionnelles.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.5.2.3 Remplacement d'un appareil (article 9 ou 42 du Règlement)

1. EXEMPLES DE FACTURATION de l'article 9

0000 ■ NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

Régie de l'assurance maladie Québec

PRÉNOM ET NOM À LA NAISSANCE
NOM DE L'ÉPOUX ET/OU N° SÉQUENTIEL DE LA CARTE

DATE DE NAISSANCE : ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE : ☐ M ☐ F

ADRESSE : ANNÉE | MOIS | JOUR | CODE POSTAL

DATE DES SERVICES : ANNÉE | MOIS | JOUR

RENSEIGNEMENTS REQUIS : N° DE L'ÉTABLISSEMENT : CS

APPROPRIÉ : RÉPARÉ, REMPLACÉ OU AJUSTÉ : ANNÉE | MOIS | JOUR

BIENS ET SERVICES : MONTANT DEMANDÉ : 2,0,0,6,0,2,0,4

NOM : ÉTABLISSEMENT OU LABORATOIRE : N° DE PERMIS : NAT : CODE : UNITÉ : D. G. : MONTANT DEMANDÉ

N° DU PRESCRIPTEUR : 1114443 : N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL : 8888 : N° DE LA DEMANDE D'AUTORISATION (SI REQUIS) : 2 : 1125541 : 0,0,1 : X : 2,9,1,6,0

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DESCRIPTION DU HANDICAP PHYSIQUE

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE : Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports.

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE OU DE SON REPRÉSENTANT : Je confirme avoir reçu les biens et les services décrits ci-dessus et j'autorise la Régie à verser paiement à l'établissement ou au laboratoire.

À L'USAGE DE LA RÉGIE

TOTAL : 2,6,5,8,8,0

EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

2. EXEMPLES DE FACTURATION de l'article 42

0000 ■ Appareils suppléant à une déficience physique

Régie de l'assurance maladie Québec

N° DE CONTRÔLE EXTERNE : N° D'AUTORISATION : N° DE LA DEMANDE REFUSÉE : C. S. : PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE : ☐ Demande de paiement ☐ Demande d'autorisation

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE : NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ASSURÉE : DATE DE NAISSANCE : ANNÉE | MOIS | JOUR | SEXE : ☐ M ☐ F

ADRESSE N° : RUE : APP. : VILLE OU LOCALITÉ : PROVINCE : CODE POSTAL

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE : N° DE PERMIS : N° DU PRESCRIPTEUR : N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL : CAUSE DU BRS

DATE DES SERVICES : ANNÉE | MOIS | JOUR : N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL : 304441 : SI CENTRE HOSPITALIER OU CENTRE D'ACCUEIL : N° DE L'ÉTABLISSEMENT : ACCIDENT : APPAREIL RÉPARÉ, REMPLACÉ OU AJUSTÉ : DATE DE PRISE DE POSSESSION : ANNÉE | MOIS | JOUR : N° D'AUTORISATION INÉCRIVANT

BIENS ET SERVICES - MATÉRIEL

QNT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QUANTITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ PRIX COURANT	NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	QUANTITÉ	D.	G.	MONTANT DEMANDÉ PRIX COURANT
2	4052007		1				1540,00								
2	4051090		1				76,00								
2	4052080		1				64,00								
2	4052221		1				38,00								
2	4051033		1				48,00								
2	4051710		1				126,00								
2	4499968		1				341,29								

FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAPES	NUMÉRE D'HEURES	ÉTAPES	NUMÉRE D'HEURES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE DE LA PERSONNE DONT AUTORISÉE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE : Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et qu'il est autorisé par ou destiné à lui servir.

DATE : ANNÉE | MOIS | JOUR

3431 285 02/02 EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

5.5.2.3 Suite

- # - **NO DU PRESCRIPTEUR ET NO DE L'ORDONNANCE** : Obligatoire, s'il y a un changement de l'état physique.
- **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** : La raison justifiant le remplacement, qu'il soit fait À L'INTÉRIEUR OU À LA FIN DE LA DURÉE MINIMALE.
- **APPAREIL À REMPLACER** : Année et mois de l'acquisition par la personne assurée de l'appareil à remplacer. Code RAMQ de l'appareil que possède la personne assurée, tel qu'il était à la liste des services assurés, lors de son attribution.
- **BIENS ET SERVICES** : La nature « 2 » remplacement, autres informations selon la liste en vigueur en utilisant la colonne de gauche « Prix lors de l'achat initial ou du remplacement de l'appareil ».

5.5.2.4 Mention C.S. (article 4 et 32 ou 73 du Règlement)

Voir les exemples de facturation aux pages suivantes.

Pour tout appareil prévu à la liste mais dont le prix est remplacé par la mention « C.S. », vous devez suivre les indications suivantes :

- # - **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : Si requis car l'ordonnance est jointe à la demande de paiement.
- **APPAREIL REMPLACÉ** : S'il y a lieu, date de prise de possession et le code.
- **BIENS ET SERVICES** : La nature « 1 », « 2 » ou « 5 » achat initial, remplacement ou appareil additionnel, selon le cas.
- **CODE DU « C.S. »** : Selon la liste des services assurés en vigueur.
- **UNITÉ** : = 001
- **MONTANT** : Le total du coût de cet appareil.

Le formulaire n° 2919 doit être joint et contenir les informations exigées.

Pour la facturation d'un appareil codé C.S., fournir une photographie, si disponible; à défaut, un croquis de l'appareil à concevoir est REQUIS.

Le coût total réclamé pour un appareil C.S. doit correspondre au coût de l'appareil similaire listé auquel s'ajoute la somme des prix coûtant de chacun des composants ou matériaux additionnels utilisés et des frais de main-d'oeuvre reliés directement aux composants ou matériaux additionnels pour la fabrication d'un appareil C.S..

Pour facturer un appareil codé C.S., procéder de la façon suivante :

- Indiquer le numéro et le coût de l'appareil similaire listé fourni comme appareil de base.
- Ajouter les coûts détaillés de main-d'oeuvre requis au-delà de ceux normalement requis pour l'appareil similaire.
- Ajouter le prix coûtant des composants ou des matériaux additionnels utilisés en plus de ceux normalement requis pour l'appareil similaire.

Voir onglet 7., point 7.0.1 pour les codes à utiliser.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

1. EXEMPLE DE FACTURATION de l'article 4 et 32

[illegible]

Déficiences physiques

2. EXEMPLE DE FACTURATION de l'article 73

MAJ 35 / avril 2006 / 99

5.5.2.5 Fauteuil roulant absent de la liste, C.S., (article 38 du Règlement)

0000 Appareils suppléant à une déficience physique										Régie de l'assurance maladie Québec												
N° DE CONTRÔLE EXTERNE		N° D'AUTORISATION		N° DE LA DEMANDE REFUSÉE		C. S.		☐ PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE		☐ Demande de paiement ☐ Demande d'autorisation												
NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE		NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE ASSURÉE						DATE DE NAISSANCE		SEXE												
ADRESSE N°		RUE		APP.		VILLE OU LOCALITÉ		PROVINCE		CODE POSTAL												
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE						N° DE PERMIS		N° DU PRESCRIPTEUR		N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL												
DATE DES SERVICES		N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL		N° DE L'ÉTABLISSEMENT		ACCIDENT		DATE DE PRISE DE POSSESSION		N° D'AUTORISATION FABRICANT												
ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR		ANNÉE MOIS JOUR												
2006 04 01		30555				☐		2372														
BIENS ET SERVICES - MATÉRIAUX																						
NAT	CODE	UNITE	D.	G.	QUANTITE	MONTRANT DEMANDE	NAT	CODE	UNITE	D.	G.											
NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT						PRIX COUTANT	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT					PRIX COUTANT										
1	4498861	1				1205,00																
1	4499968	1				341,29																
SPÉCIMEN																						
FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE										TOTAL 1546,29												
ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES		ÉTAPES		NOMBRE D'HEURES																
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES																						
- Description de l'incapacité particulière nécessitant un appareil non listé																						
- Description du fauteuil (marque, modèle)																						
- Liste des composants de fauteuil roulant																						
SIGNATURE DE LA PERSONNE DONT L'AUTORISATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE								DATE														
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et que je suis autorisé par ce dernier à signer en son nom.								ANNÉE MOIS JOUR														
3431 285 02/03								EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE														

5.5.2.5 Suite

- # - **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : S'il y a lieu, car l'ordonnance accompagne la demande de paiement.
- **APPAREIL REMPLACÉ** : S'il y a lieu.
- **BIENS ET SERVICES** : Nature « 1 », « 2 » ou « 5 », selon le cas.
- **CODE DE FAUTEUIL C.S.** :
 - 4498861 = Fauteuil roulant à propulsion manuelle.
 - 4498762 = Fauteuil roulant à propulsion motorisée.
- **UNITÉ** : = 001
- **MONTANT DEMANDÉ** : Le total du coût de cet appareil.

Le code et le montant du forfaitaire prévu pour l'attribution d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou motorisée, selon le cas, doivent être ajoutés.

De plus, s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou d'un appareil additionnel, les justifications exigées en regard de ces situations doivent être ajoutées.

- # **Remarque** : Le formulaire n° 3841 « Attestation du besoin d'une aide à la locomotion ou à la posture » doit être annexé. De plus, il vous faudra spécifier l'incapacité particulière nécessitant un appareil non listé, y ajouter une description détaillée du fauteuil, la marque et le modèle et compléter par les composants nécessaires.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

5.5.2.6 Composants C.S. à un fauteuil roulant (article 38 du Règlement)

[illegible]

Le code de service à utiliser est : 4498846 = Composant C.S., fauteuil roulant à propulsion motorisée OU 4498853 = Composant C.S., fauteuil roulant à propulsion manuelle

Déficiences physiques

[illegible]

5.5.2.7 Suite

Afin de permettre à la Régie d'évaluer correctement chacun de ces cas, **vous devez transmettre avec votre demande les renseignements et documents suivants :**

1. Copie de l'ordonnance médicale.
2. Description détaillée de la déficience de la personne assurée (diagnostic et limitations fonctionnelles).
3. Date d'achat de l'appareil par cette personne assurée.
4. Le code de l'appareil, de ses composants et compléments selon la liste en vigueur, le numéro de série et le nom de l'organisme qui a payé l'appareil si ce n'est pas la personne elle-même qui l'a payé.
5. Une évaluation de l'état actuel de l'appareil.
6. Une estimation complète et détaillée des réparations prévisibles à y effectuer au cours des deux prochaines années afin de le maintenir opérationnel.

Remarque : Les cas ne pouvant répondre à ces conditions, ou ayant été refusés, devraient faire l'objet d'une évaluation en vue de l'attribution d'un appareil dans la mesure où la personne assurée est admissible, selon les critères énoncés au Règlement. (Réf. : onglet 4. « Règlement »).

5.5.2.8 Suite

- **NO DU PRESCRIPTEUR** : Obligatoire.
- # - **NO DE L'ORDONNANCE** : S'il y a lieu.
- # - **NO OU NOM DE DE L'ÉTABLISSEMENT OÙ LA PERSONNE ASSURÉE DEMEURE** : Obligatoire.
- **DATE DE PRISE DE POSSESSION ET CODE DE L'APPAREIL REMPLACÉ** : S'il y a lieu.
- **NATURE** : 1 ou 2
- # - **CODE ET MONTANT** : Le code et le prix du fauteuil selon la liste en vigueur.
- **CODE 4499968** : Montant forfaitaire accordé pour un fauteuil roulant à propulsion manuelle.

Documents et renseignements complémentaires à fournir :

- # - une évaluation médicale et fonctionnelle justifiant la nécessité d'un fauteuil roulant en vertu de l'article 51 du Règlement (annexer le formulaire n° 3841 « Attestation du besoin d'une aide à la locomotion ou à la posture »);
- les raisons pour lesquelles aucun fauteuil roulant faisant partie de l'inventaire de l'établissement ne peut être utilisé de façon autonome en raison d'une incapacité particulière et que seule l'utilisation de façon autonome d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle lui permettra de maintenir ou de développer sa capacité à se déplacer.

5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Déficience physique

5.5.2.9 Fauteuil roulant à propulsion motorisée pour une personne assurée (article 53.3 du Règlement)

0000 Appareils suppléant à une déficience physique										Régie de l'assurance maladie Québec			
N° DE CONTRÔLE EXTERNE		N° D'AUTORISATION		NCE DE LA DEMANDE REFUSÉE		C. S.		PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE		☐ Demande de paiement ☐ Demande d'autorisation			
NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE		NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE ASSURÉE						DATE DE NAISSANCE		SEXE			
ADRESSE N°		RUE		APP.		VILLE OU LOCALITÉ		PROVINCE		CODE POSTAL			
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE						N° DE PERMIS		N° DU PRESCRIPTEUR		N° DE L'ORDONNANCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL			
DATE DES SERVICES						N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL		N° DE L'ÉTABLISSEMENT		ACCIDENT			
ANNÉE		MOIS		JOUR		96K96491		HOSPITALIER OU CENTRE D'ACCUEIL		REPLACÉ OU AJUSTÉ			
2006		04		01						DATE DE PRISE DE POSSESSION			
										ANNÉE MOIS CODE			
										N° D'AUTORISATION FABRICANT			
BIENS ET SERVICES - MATÉRIAUX													
NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	Q.	G.	MONTRANT DEMANDE	NAT	CODE	NOM DE LA PIÈCE ET CODE DU FABRICANT	UNITÉ	Q.	G.	MONTRANT DEMANDE
			QUANTITÉ			PRIV. COÛTANT				QUANTITÉ			PRIV. COÛTANT
1	4543005		1			0 00			Matériel divers	1			15 00
1	4498036		1			225 00			Courroies à batterie	2			14 80
1	5444443		1			29 80							
1	5477773		20			258 20							
1	4499992		1			459 54							
SPÉCIMEN													
FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE													
ETAPES						TOTAL							
Remise en état						972 54							
NOMBRE D'HEURES						NOMBRE D'HEURES							
5 00													
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES													
Je déclare que les renseignements donnés sont exacts et complets sous tous les rapports, que la personne assurée a pris possession de son appareil et que je suis autorisé par ce dernier à signer en son nom.													
SIGNATURE DE LA PERSONNE DÔMENT AUTORISÉE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE										DATE			
										ANNÉE MOIS JOUR			
3431 285 02/03 EXEMPLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE													

5.5.2.9 Suite

- **DATE DE PRISE DE POSSESSION ET CODE DE L'APPAREIL REMPLACÉ :**
Obligatoire.

- **NATURE :** 2

- **IDENTIFICATION DE LA PERSONNE À QUI APPARTENAIT LE FAUTEUIL :**
L'identité de la personne possédant antérieurement le fauteuil.

- **CODE 4499992 :** Le montant forfaitaire accordé pour un fauteuil roulant à propulsion manuelle.

Documents et renseignements complémentaires à fournir :

- une ordonnance médicale d'un médecin spécialiste en cardiologie ou en pneumologie établie en vertu de l'article 53.3 à l'égard d'une personne assurée;

- le code et la date de prise de possession du fauteuil valorisé;

- **l'appareil valorisé :** Obligatoire;

- formulaire n° 3841 « Attestation du besoin d'une aide à la locomotion ou à la posture ».

6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE

Pour avoir le droit d'être rémunéré par la Régie, le dispensateur doit soumettre une demande de paiement **dûment remplie, dans les trois mois suivant la date à laquelle la personne assurée prend possession de son appareil.**

6.1 MODE DE PAIEMENT

- # Le paiement est effectué sous forme de chèque ou de dépôt direct émis à l'ordre du dispensateur pour le compte de la personne assurée, ou de chèque émis directement à la personne assurée si celle-ci a déjà acquitté le compte.
- # Le dépôt direct se fait dans les deux jours suivant la date du paiement.

6.2 DÉLAI DE PAIEMENT

Dans les quarante-cinq jours de la réception, la Régie effectue le paiement des demandes dûment remplies.

Si une demande de paiement ne figure pas sur l'état de compte dans les quarante-cinq jours après son envoi à la Régie, elle doit être soumise de nouveau dans les trois mois suivant la date de prise de possession de l'appareil par la personne assurée.

6.2.1 Comment adhérer au dépôt direct

Il faut d'abord prendre connaissance des « Règles régissant le paiement préautorisé au crédit (dépôt direct) » au verso du formulaire « *Autorisation de paiement au crédit (dépôt direct)* » n° 3812. Ce formulaire est disponible dans le site Internet de la Régie.

Remplir ensuite le formulaire et le faire parvenir à l'adresse suivante :

Régie de l'assurance maladie du Québec
Service de l'admissibilité et de la révision
C.P. 15000 Québec Qc G1K 9H9

ou

le déposer à l'un des bureaux de la Régie :

- # Québec : 1125, Grande Allée Ouest, Québec Qc
- # Montréal : 425, boul. De Maisonneuve Ouest, 3^e étage, bureau 300, Montréal Qc

IMPORTANT

Afin de connaître les modalités particulières d'adhésion au dépôt direct, veuillez communiquer avec le Service de l'information aux professionnels :

Québec : 418 643-8210
Montréal : 514 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick : 1 800 463-4776

Déficience physique

Un état de compte accompagne chaque paiement même si le solde est négatif et qu'aucun chèque n'est émis.

MAJ 35 / avril 2006 / 99

6.3.1 Description (Parties 1 à 8)

L'état de compte comporte en plus du sommaire et des renseignements généraux, la liste des demandes de paiement, d'autorisation et de révision qui ont fait l'objet d'une transaction avec la Régie.

6.3.1.1 Renseignements généraux

- # Les renseignements suivants figurent à la partie supérieure de l'état de compte :
- # **1. NOM** : Les nom et prénom du dispensateur des services ou de la raison sociale.
- # **2. NUMÉRO DU DISPENSATEUR** : Le numéro du dispensateur de services.
- # **3. DATE DU PAIEMENT** : Cette date est la même que celle du chèque. Le dépôt direct est effectué dans les 2 jours ouvrables suivant cette date.
- # **4. NO CHÈQUE / VIREMENT** : Le numéro du chèque ou du dépôt direct correspondant à l'état de compte. Dans le premier cas, la lettre « **C** » figure entre parenthèses et dans le second cas, la lettre « **V** ».
- # **5. PAGE** : La pagination réfère au nombre total de pages de l'état de compte. Ainsi page 1 de 8 indique que c'est la première page d'un document de 8 pages.
- # **6. NOM ET ADRESSE** : Le nom et l'adresse postale fournie par le dispensateur pour l'envoi de ses états de compte.
- # **7. MESSAGE PAPILLON** : Un message d'information générale, en provenance de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- # **8. SOMMAIRE** : Le sommaire constitue un résumé des transactions et paraît toujours à la première page de l'état de compte. Il comporte les renseignements suivants :
- montant du solde précédent;
 - montant des demandes de paiement payées telles que demandées et payées en partie;
 - montant des demandes de paiement révisées;
 - montant relié aux transactions comptables (saisie, faillite, recouvrement d'honoraires, etc.);
 - solde à reporter ou montant du chèque;
 - numéro du message explicatif auquel vous devez vous référer à la fin de l'état de compte;
 - les frais administratifs lorsqu'ils s'appliquent.

Déficience physique

Régie de
l'assurance maladie
Québec 
Case postale 6600
Québec (Québec) G1K 7Y3

ÉTAT DE COMPTE

LES RENSEIGNEMENTS COMPRIS DANS CET ESPACE SONT ESSENTIELS POUR TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CET ÉTAT DE COMPTE.

NOM DU DISPENSEUR

CENTRE AUTORISÉ INC.

NO DU DISPENSEUR

000000

DATE DU PAIEMENT

20XX1219

NO CHÉQUE / VIREMENT

00000000(V)

PAGE

2 DE 2

CENTRE AUTORISÉ INC.
1125, GRAND ALLÉE OUEST
QUÉBEC QC G1S 1E7

9 10 11 12 13 14 15

NCE DATE DES SERVICES NAM DE LA CODE DE NCE RÉF MESSAGE MONTANT
AAAA - MM - JJ PERSONNE ASSURÉE SERVICE

SPÉCIMEN

HP321 - 4704 906 1200

6.3.1.2 Demandes de paiement, demandes d'autorisation et demandes de révision qui font l'objet d'une transaction

Les renseignements inscrits à la page 2 et aux pages subséquentes de l'état de compte se divisent en quatre blocs distincts :

- Demandes d'autorisation acceptées, révisées, annulées, refusées et en cours de traitement.
- Demandes de paiement payées en totalité, payées en partie, annulées, refusées et en cours de traitement.
- Demandes de révision de demandes de paiement.
- Signification des codes des messages explicatifs inscrits sur l'état de compte. Ces codes paraissent par ordre numérique croissant et correspondent à chacun des codes des messages explicatifs relatifs aux demandes figurant sur l'état de compte.

Les renseignements inscrits dans les diverses colonnes sont les suivants :

- 9.** NCE : Le numéro de la demande de paiement, de la demande d'autorisation ou de la demande de révision des demandes de paiement, par ordre numérique.
- 10.** DATE DES SERVICES : AAAA MM JJ = La date des services inscrite sur la demande de paiement ou la date de signature du dispensateur sur la demande d'autorisation.
- 11.** NAM DE LA PERSONNE ASSURÉE: L'identité de la personne assurée par tous les caractères du numéro d'assurance maladie.
- 12.** CODE DE SERVICE : Le code du service selon la liste des services assurés à la date des services.
Remarque : Le code de service paraîtra seulement pour identifier une ligne de la demande de paiement ou de la demande d'autorisation faisant l'objet d'un refus de paiement ou d'un refus d'autorisation.
- 13.** NCE REF : Ce numéro correspond à un numéro de demande de paiement ou à un numéro de demande d'autorisation antérieure.
- 14.** MESSAGE : Le numéro du message explicatif auquel vous devez vous **référer à la dernière page** de l'état de compte.
- 15.** MONTANT : Le montant du paiement seulement, montant positif ou négatif, selon le cas.

6.3.2 Vérification des paiements

- # L'état de compte doit être vérifié dès sa réception en raison des délais de facturation auxquels le dispensateur est soumis. Celui-ci doit conserver son exemplaire des demandes de paiement et des demandes d'autorisation.

6.4 RÈGLEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION, DES DEMANDES DE PAIEMENT ET DES DEMANDES DE RÉVISION

- # Chaque demande d'autorisation, demande de paiement ou demande de révision dûment remplie est évaluée par la Régie.

Le règlement qui intervient au terme de cette évaluation peut être différent selon que les services facturés l'ont été ou non en conformité avec la Loi sur l'assurance maladie, ses règlements et les accords en vigueur.

6.4.1 Demandes d'autorisation

- # Dans les 15 jours suivant la date de réception à la Régie, la demande d'autorisation figure à l'état de compte avec un ou des messages explicatifs appropriés, sans montant d'honoraires.

Elles peuvent être acceptées, révisées, annulées, refusées, ou en cours de traitement.

Le dispensateur qui se voit refuser ou annuler une demande d'autorisation et qui conteste la décision doit soumettre une nouvelle demande d'autorisation ou faire une demande de révision, selon les modalités décrites à la partie 6.4.3.

6.4.2 Demandes de paiement autorisées en totalité

Le montant payé par la Régie correspond à celui qui est demandé par le dispensateur.

6.4.3 Demandes de paiement refusées en partie ou en totalité

- # Lorsque le paiement est refusé en partie, le numéro de la demande de paiement (NCE) figure à l'état de compte suivi du ou des codes des messages explicatifs et du montant payé par la Régie.
- # Lorsque le paiement est refusé, aucun montant n'est inscrit dans la colonne « montant ».
- # Le dispensateur qui se voit refuser en partie ou en totalité le paiement des services qu'il a facturés et qui croit que le paiement lui est dû, doit : soumettre une nouvelle demande de paiement (refacturation) ou faire une demande de révision.
- # REFACTURATION :

- la demande de paiement est refusée en totalité et le dispensateur désire corriger ou modifier les renseignements inscrits sur la demande de paiement initiale;
- la demande de paiement est refusée en partie ou en totalité et le dispensateur veut fournir des explications **additionnelles** à l'appui de sa demande de paiement;
- la demande de paiement est refusée en partie (une demande de paiement est refusée en partie lorsqu'une ou des lignes de services sont payées au montant demandé et les autres sont refusées). Dans ce cas, le dispensateur ne doit refacturer que les lignes de service qui ont fait l'objet d'un refus de paiement en corrigeant ou en modifiant les renseignements inscrits sur la demande de paiement initiale. Une ligne de service payée à un montant moindre que celui demandé doit être refacturée **au plein montant demandé**; la Régie calculera le montant additionnel à payer, s'il y a lieu.

La signature de la personne assurée n'est pas requise si elle figurait sur la demande de paiement initiale.

Les services en cause doivent être facturés à nouveau **dans un délai de trois mois suivant la date de l'état de compte sur lequel la demande de paiement a été refusée.**

IMPORTANT : Inscrire la lettre « B » dans la case C.S. de la nouvelle demande de paiement et, dans la case SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE, le **numéro d'identification** de la demande de paiement qui a fait l'objet du refus de paiement et la **date de l'état de compte** sur lequel il figurait.

Remarque : Voir commentaires à l'onglet 5. « Rédaction de la demande de paiement » au point 5.5.1.5 « Refacturation ».

RÉVISION :

Ce recours ne peut être exercé que si tous les renseignements, documents, corrections et explications nécessaires à l'évaluation de la demande de paiement ont été fournis lors de la facturation ou de la refacturation.

Le dispensateur doit alors fournir les justifications à l'appui de sa demande sans corriger ni modifier les renseignements inscrits sur la demande de paiement.

Le délai pour demander la révision de son paiement est de six mois à partir de la date de l'état de compte sur lequel la demande de paiement a été refusée.

Pour toute demande de révision, utiliser le formulaire n° 3144 « Demande de révision » et l'expédier à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Remarque : NE PAS JOINDRE UNE DEMANDE DE PAIEMENT OU UNE DEMANDE D'AUTORISATION À UNE DEMANDE DE RÉVISION.

6.4.4 Modification d'une demande de paiement déjà payée

Le dispensateur qui désire modifier des services déjà payés doit soumettre **une nouvelle demande de paiement** (refacturation) et fournir les explications appropriées dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES .

IMPORTANT : Inscrire la lettre « B » dans la case C.S. de la nouvelle demande de paiement et, dans la case SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE, le **numéro d'identification** de la demande de paiement qui fait l'objet de la modification.

6.4.5 Frais administratifs

Des frais peuvent être exigés pour certains services administratifs tels que les demandes d'autorisation non requises par le règlement et/ou la double facturation.

6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE

Déficiences physiques

6.4.6 Description de la demande de révision (Formulaire n° 3144)

Régie de l'assurance maladie Québec		DEMANDE DE RÉVISION PROGRAMMES D'AIDES TECHNIQUES					
☐ APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE		☐ PROTHÈSES OCULAIRES					
		☐ AIDES VISUELLES					
		☐ AIDES AUDITIVES					
IDENTITÉ DU DISPENSATEUR							
NOM ET PRÉNOM		NUMÉRO D'INSCRIPTION À LA RÉGIE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE NO. REGIONAL				
ADRESSE NO RUE		APR.					
MUNICIPALITÉ		PROVINCE	CODE POSTAL				
NUMÉRO DE LA DEMANDE D'AUTORISATION	NUMÉRO DE LA DEMANDE DE PAIEMENT	NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE DE LA PERSONNE ASSURÉE	DATE DE L'ÉTAT DE COMPTE				
			ANNÉE MOIS JOUR				
		DATE DU SERVICE	CODE DU MESSAGE EXPLICATIF				
		ANNÉE MOIS JOUR					
MOTIF(S) DE LA DEMANDE							
SPÉCIMEN							
RETOURNER À : Service de la révision et des communications avec la clientèle (34) Régie de l'assurance maladie du Québec Case postale 6600 Québec (Québec) G1K 7T3		SIGNATURE	DATE ANNÉE MOIS JOUR				
À L'USAGE DE LA RÉGIE							

3144 264 02/10

Feuille blanche : Régie de l'assurance maladie. Feuille jaune : Professionnel

1. Programme concerné
2. Identification du dispensateur
3. Numéro de la demande d'autorisation ou de la demande de paiement
4. Numéro d'assurance maladie de la personne assurée
5. Date de l'état de compte où figurait la demande à réviser
6. Date de service telle qu'elle figure sur l'état de compte
7. Code du message explicatif figurant sur l'état de compte en regard de la demande concernée
8. Motif de la demande de révision
9. Signature du dispensateur

6.5 ANNULATION D'UNE DEMANDE DE PAIEMENT PAR LA RÉGIE

Toute demande de paiement qui ne comporte pas les renseignements requis ou dont les données sont incomplètes, illisibles ou incompatibles, est annulée.

- # Une telle demande de paiement annulée figure sur l'état de compte accompagnée du code explicatif approprié.
- # Pour obtenir paiement, le dispensateur doit **soumettre une nouvelle demande de paiement** comportant tous les renseignements requis, dans **un délai de trois mois de la date de l'état de compte sur lequel a été signifiée l'annulation de la demande de paiement**; la signature de la personne assurée n'est pas requise si elle figurait sur la demande de paiement originale.
- # **IMPORTANT :** Inscrire la lettre « **B** » dans la case C.S. de la nouvelle demande de paiement et, dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, le **numéro d'identification** de la demande de paiement annulée et **la date de l'état de compte** sur lequel il figure.

6.6 MESSAGES EXPLICATIFS (CODES)

La Régie utilise un système de codes pour indiquer aux dispensateurs comment ont été traitées leurs demandes de paiement et leurs demandes d'autorisation et pour les informer des motifs justifiant sa décision.

Ces codes figurent sur l'état de compte en regard de chaque demande de paiement, demande d'autorisation et demande de révision à laquelle ils s'appliquent.

- # Le texte des messages explicatifs correspondant à ces codes paraît à la fin de l'état de compte.

7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS

PROTHÈSES, ORTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES, AUTRES ÉQUIPEMENTS, FAUTEUILS ROULANTS, AIDES À LA LOCOMOTION ET AIDES À LA POSTURE

La liste des fauteuils roulants et des aides à la locomotion et à la posture est en vigueur depuis le **1^{er} juin 2005**. La liste des orthèses, des prothèses, des appareils orthopédiques et des autres équipements est en vigueur depuis le **1^{er} novembre 2005**.
(Voir SOMMAIRE des onglets 7.1 et 7.2)

AVANT-PROPOS

La Régie de l'assurance maladie publie la présente liste des prothèses, orthèses, appareils orthopédiques, autres équipements, fauteuils roulants, aides à la locomotion et aides à la posture pour les fins de l'administration du programme d'appareils suppléant à une déficience physique tel que défini dans le Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie.

L'objectif général de cette publication est double. D'une part, elle a pour but de faciliter aux médecins prescripteurs le choix d'un service assuré en fonction des besoins de la personne assurée. D'autre part, elle a aussi pour objet de permettre aux établissements et laboratoires autorisés d'identifier les services assurés prescrits et d'en demander le paiement à la Régie en conformité avec la Loi de l'assurance maladie, les règlements afférents et l'accord intervenu entre les parties.

7.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En vertu du règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la *Loi sur l'assurance maladie*, la Régie assume, pour le compte de toute personne assurée le montant fixé par règlement pour l'achat, le remplacement, la mise au point, l'ajustement ou la réparation des prothèses, orthèses, appareils orthopédiques ou autres équipements, fauteuils roulants, aides à la locomotion et aides à la posture déterminés par règlement, qui suppléent à une déficience ou à une difformité physiques et qui sont fournis selon les conditions et modalités prescrites.

La liste des services assurés dans le cadre de ce programme de même que les conditions et modalités suivant lesquelles ils doivent être fournis sont précisées dans le Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie.

Le présent manuel découle de ce règlement auquel la Régie a apporté des précisions d'ordre administratif pour fins de facturation.

Quant au règlement, aux fins de la présente publication, chacune de ses parties intitulées comme suit est regroupée sous l'onglet correspondant.

TITRE PREMIER : Chapitres I, II, III et IV (Onglet 4)
Chapitre V, Partie I (Onglet 7.1)
Chapitre V, Partie II (Onglet 7.2)

TITRE DEUXIÈME : Chapitres I, II, III et IV (Onglet 4)
Chapitre V (Onglet 7.2)

7.0.1 Codes de service non prévus à la liste

Certains codes de service sont de type administratif et n'apparaissent pas dans la liste des aides assurées. Pour ces services, veuillez utiliser les codes suivants :

Matériaux

5444443 : Matériaux (fournir la liste des matériaux). (1)

Main-d'oeuvre ou service selon le tarif au quart d'heure

5499991 : Main-d'oeuvre (par quart d'heure). (2)

5444468 : Main-d'oeuvre (par quart d'heure)
Pour réparation aux fauteuils roulants à propulsion motorisée en période de garantie lorsqu'autorisée par le fournisseur.
(Réf. : 2.6.2, onglet 2. « Fournisseurs »). (2)

5444484 : Main-d'oeuvre (par quart d'heure)
Pour réparation aux fauteuils roulants à propulsion manuelle et aux bases de positionnement en période de garantie lorsqu'autorisée par le fournisseur.
(Réf. : 2.6.1, onglet 2. « Fournisseurs »). (2)

5477716 : Main-d'oeuvre (par quart d'heure) pour le remplacement d'accumulateurs pour fauteuils roulants motorisés en période de garantie.
(Réf. : 2.6.2, onglet 2. « Fournisseurs »). (2)

5488887 : Temps de déplacement pour « dépannage d'urgence ».

5499983 : Service d'adaptation d'un ventilateur ou d'un concentrateur d'oxygène sur un fauteuil roulant à propulsion motorisée, main-d'oeuvre au tarif au quart d'heure.

Forfaitaires ou autres codes des services

4495552 : Forfaitaire payable à l'achat initial ou au remplacement d'une poussette du type « Buggy Major ». (Réf. : article 67, « Règlement » onglet 4).

4499992 : Services lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée.

4499968 : Services lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle.

4499927 : Services lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée lorsque la personne décède avant la prise de possession de l'appareil.

4499935 : Services lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle lorsque la personne décède avant la prise de possession de l'appareil.

4499943 : Services lors de l'achat ou du remplacement d'une poussette lorsque la personne décède avant la prise de possession de l'appareil.

4499950 : Services pour l'ajustement d'un fauteuil roulant suite à la croissance d'une personne de moins de 19 ans.

4499976 : Services de récupération, vérification, nettoyage, réattribution et de gestion d'inventaire pour un ambulateur avec appui-thorax.

- 5499975** : Code de main-d'oeuvre en sous-traitance pour la fabrication des aides techniques à la posture.
- 5444435** : Code de main-d'oeuvre lors d'un rappel de produit.
- # **5440003** : Main-d'oeuvre et matériaux lorsque la personne assurée décède ou lors d'un changement de l'état physique avant l'installation finale de l'appareil (Titre I).
- # **5440011** : Main-d'oeuvre et matériaux lorsque la personne assurée décède ou lors d'un changement de l'état physique avant l'installation finale de l'appareil (Titre II).

Réaffectation ou prise en charge d'un appareil

- 4498564** : Réaffectation d'une base de positionnement.
(Ancienne base Mooney (4495818))
- 2190619** : Réaffectation d'une planche à station debout.
- 4498572** : Triporteur et quadriporteur payé par l'Office des personnes handicapées du Québec et pris en charge par la Régie pour les réparations et les ajustements.
- 4498580** : Fauteuil roulant à propulsion manuelle pris en charge et dont aucun code ne correspond à la liste des fauteuils roulants.
- 4498598** : Fauteuil roulant à propulsion motorisée pris en charge dont aucun code ne correspond à la liste des fauteuils roulants.

Appareils ou composants C.S.

- 4498663** : Base de positionnement - C.S.
- 4498762** : Fauteuil roulant à propulsion motorisée - C.S.
- 4498861** : Fauteuil roulant à propulsion manuelle - C.S.
- # **2192318** : Base roulante manuelle (civière) - C.S.
- # **2192326** : Base roulante motorisée (civière) - C.S.
- 4498846** : Composant au fauteuil roulant à propulsion motorisée - C.S.
- 4498853** : Composant au fauteuil roulant à propulsion manuelle - C.S.
- 8888888** : Report du montant total des composants ou compléments apparaissant sur le formulaire n° 2919 « Document complémentaire - Considération spéciale ».

Remarques : (1) Les tableaux pour le temps alloué à la réparation des fauteuils roulants (Remboursement des frais de main-d'oeuvre) sont placés à l'onglet 2. «Fournisseurs», points 2.6.1 et 2.6.2.

(2) Pour les deux codes 5499991 et 5444443, voir les articles 23, 24, 25, 62, 63 ou 64 du Règlement sous l'onglet 4.

Il est important, dans les cas de personnes assurées appareillées bilatéralement, d'identifier le côté de l'appareil qui a été réparé.

Valorisation des appareils récupérés**5470018:** Récupération de l'appareil**5477773:** Main-d'oeuvre pour la remise en état# **5466669:** Composants usagés**5444401:** Matériaux usagés# **Codes des composants usagés à inscrire sur la demande de paiement**
lors de la facturation d'une remise en état ou d'une réparation

01. Modulateur	28. Cerceau plastifié
02. Boîte de commande	29. Cerceau antidérapant
03. Chargeur	30. Frein
04. Anti-basculant	31. Moteur
05. Dossier souple	32. Accumulateur
06. Dossier rigide	33. Roue avant
07. Dossier rembourré	34. Roue arrière
08. Siège souple	35. Fourche
09. Siège rigide	36. Protège-vêtements
10. Siège rembourré	37. Structure de l'ensemble siège-dossier
11. Appui-bras	Système motorisé
12. Appui-pied	38. Commande pour accessoires
13. Appui-jambe	39. Mécanisme de bascule
14. Châssis modulaire complet	40. Mécanisme d'inclinaison du dossier
15. Avant gauche	41. Appui-jambe élévateur
16. Avant droit	Commandes adaptées fauteuils motorisés
17. Arrière gauche	42. Interface pour commande adaptée
18. Arrière droit	(non proportionnelle)
19. Entretoise gauche	43. Commande adaptée
20. Entretoise droite	Base motrice
21. Châssis monobloc complet	44. Châssis
22. Côté gauche	45. Capot
23. Côté droit	46. Compartiment des accumulateurs
24. Entretoise gauche	Support de la boîte de commande
25. Entretoise droite	47. Latéral escamotable
26. Garnitures de confort	48. Central escamotable
27. Cerceau lisse	49. Autres pièces

LISTE D'ÉQUIVALENTS POUR LES FAUTEUILS ROULANTS ET LES BASES DE POSITIONNEMENT

- # Liste d'équivalents entre anciens et nouveaux modèles de fauteuils roulants et de bases de positionnement, aux fins de l'application de certains articles du règlement à la suite de la parution de la nouvelle liste des fauteuils roulants qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2005.

**LISTE DES ÉQUIVALENCES
2005-2008**

Pour tout remplacement de composants/compléments sur les anciens fauteuils dont les codes étaient :

Utiliser la liste des composants/compléments apparaissant sous les modèles suivants dans la liste du 1^{er} juin 2005 :

Advance Mobility Systems Corporation

4090007	TCR	aucune équivalence

Invacare

4640009	Storm Pédiatrique	4543005	Storm Arrow
4048005	Solara	4240008	Solara 2G
4144002	Solara Jr	4240008	Solara 2G

Les Équipements adaptés Physipro Inc.

4071007	Cardinal	4270005	X=ACT
4170007	Rossignol	4370003	Twigy

Orthofab

4565008	Oasis A600	4566006	Oasis
4567004	Prima ML		aucune équivalence
4067005	Tango	4260006	Tango

Pride Mobility

4573002	Blast	4577003	Quantum Vibe

Product Design Group Inc.

4095006	Stellar	4295002	Stellar

Sunrise

4055000	Quickie R2	4052007	Quickie 2
4056008	Quickie TS	4250007	Quickie-Iris
4152005	Zippie TS	4350005	Zippie TS

Si un composant ou un complément requis pour un ancien fauteuil ne peut être trouvé dans la nouvelle liste, facturer avec une liste de matériaux en précisant qu'aucun des compléments ou des composants n'est compatible.

LISTE D'ÉQUIVALENTS POUR CERTAINES ORTHÈSES ET PROTHÈSES

Veuillez trouver, ci-après, une liste d'équivalents pour certaines orthèses et prothèses qui ne figurent plus sur la liste des orthèses et des prothèses assurées dans le cadre du programme des appareils suppléant à une déficience physique ou qui sont inscrits sous des codes différents depuis la réfection de cette liste, le 16 mars 2000 et de la mise à jour du 1er janvier 2002. Ces équivalents doivent être utilisés lors de la réparation d'un appareil dont le code n'apparaît plus sur la nouvelle liste des orthèses et des prothèses.

Pour tout remplacement de composants/ Utiliser la liste des composants/compléments apparaissant sous les appareils suivants dans la liste en vigueur :

1120500	1120534 et 1120542
1161744	Code de prothèse c.s. 1142009
1190503	Code de prothèse c.s. 1142009
1171743	Code de prothèse c.s. 1142009
1181742	Code de prothèse c.s. 1142009
1172006	Aucun équivalent
1240506	1230507
1242007	Aucun équivalent
1262005	Aucun équivalent
1272004	Aucun équivalent
1282003	Aucun équivalent
1262203	Aucun équivalent
1272202	Aucun équivalent
1282201	Aucun équivalent
1292242	Aucun équivalent
2140523	Aucun équivalent
2150522	2150605
2160513	2160802
2160554	2160604
2170512	2170504 et 2170801
2210508	2210201 et 2210300
2210532	2210201 et 2210300
2210540	2210201 et 2210300
2210557	2210201 et 2210300
2210680	2210201 et 2210300
2210565	2210201 et 2210300
2210573	2210201 et 2210300
2210581	2210201 et 2210300
2210599	2210201 et 2210300
2210672	2210201 et 2210300
2210524	2210409 et 2210805
2210607	2210409 et 2210805
2210615	2210409 et 2210805
2210623	2210409 et 2210805
2210706	2210409 et 2210805
2210631	2210409 et 2210805
2210649	2210409 et 2210805
2210656	2210409 et 2210805
2210664	2210409 et 2210805
2210698	2210409 et 2210805
2220002	Aucun équivalent
2230506	2230571
2230530	2230571
2250504	2250009

Déficience physique**7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Pour tout remplacement de composants/compléments sur les appareils dont les codes étaient :

Utiliser la liste des composants/compléments apparaissant sous les appareils suivants dans la liste en vigueur :

2270502
2340552
2380517
2140556
2140010
2150001
2160000
2180016

Aucun équivalent
2340701
Aucun équivalent
Code de prothèse c.s. 2190601
Code de prothèse c.s. 2190601
Code de prothèse c.s. 2190601
Code de prothèse c.s. 2190601
Code de prothèse c.s. 2190601

Si un composant ou un complément requis pour un ancien appareil ne peut être trouvé dans la nouvelle liste, facturer avec une liste de matériaux en précisant qu'aucun des compléments ou des composants n'est compatible.

7.0.2 Prise en charge de fauteuils roulants par la Régie

La Régie prend en charge les fauteuils roulants dont le coût a été assumé par la personne assurée aux conditions suivantes :

1. La personne assurée est admissible au programme, en vertu de l'article 51 ou 53 du Règlement, selon le cas.
2. Ce type de fauteuil est ou était sur la liste des services assurés par la Régie au moment où le fauteuil a été acheté.
3. Le fauteuil est en bonne condition et a une durée de vie probable d'au moins deux ans.

Remarque : Pour les modalités de facturation, vous reporter au point 5.5.2.7 de l'onglet 5. « Rédaction de la demande de paiement ».

7.0.2.1 Réparation d'un fauteuil roulant lors de situation d'urgence

Afin de permettre à une personne assurée de pouvoir compter sur un système de dépannage, veuillez prendre note que, dans les situations nécessitant un **dépannage d'urgence** où la personne est confrontée à un bris de son fauteuil roulant ne lui permettant pas de se déplacer jusqu'à un établissement ou un centre de service de réparation autorisé, la Régie acceptera de défrayer le temps de déplacement du réparateur pour :

- effectuer une réparation de base, s'il s'agit d'un bris mineur.
Exemple : un bris relié à la batterie ou aux pneus;
- fournir un fauteuil de rechange et transporter le fauteuil défectueux à un centre de service de réparation autorisé, s'il s'agit d'un bris majeur.
Exemple : Un bris relié au châssis, au moteur ou au modulateur.

Chaque centre demeure responsable des services offerts dans la limite des ressources disponibles et de l'organisation des services prévus à cette fin.

Remarque : Pour les modalités de facturation, vous reporter au point 5.5.1.4 au numéro 4 de l'onglet 5. « Rédaction de la demande de paiement ».

7.0.3 * AVIS

- * A.1 Le prix unitaire payable pour le remplacement de ce composant ou complément est celui établi en vertu de l'article 24 ou 63 du Règlement.

7.0.4 Codification des orthèses et prothèses

La codification des biens composant la liste des orthèses et des prothèses s'explique de la façon suivante :

Chaque appareil, composant, complément et ajustement est identifié par un numéro de code composé de sept (7) chiffres.

Signification des sept (7) chiffres composant le code :

- 1^{er} chiffre : classification des services assurés;
- 2^e chiffre : région anatomique;
- 3^e chiffre : subdivision de la région anatomique;
- 4^e, 5^e et 6^e chiffres : le type de bien;
- 7^e chiffre : chiffre-preuve.

Les différentes valeurs possibles pour chaque champ du numéro de code sont les suivantes :

CLASSIFICATION DES SERVICES ASSURÉS :

Code	Classification des services assurés
1	= prothèses
2	= orthèses
3	= accessoires prothèses et orthèses
4	= accessoires fonctionnels
5	= autres

RÉGION ANATOMIQUE :

Code	Région anatomique
1	= membres inférieurs
2	= membres supérieurs
3	= tronc
4	= général

SUBDIVISION DE LA RÉGION ANATOMIQUE :

Code	Subdivision de la région anatomique			
1	=	orteil,	doigt,	sacré
2	=	pied,	main,	lombo-sacré
3	=	cheville,	poignet,	lombaire
4	=	tibial,	cubital,	dorso-lombaire
5	=	tibio-fémoral,	cubito-huméral,	dorsal
6	=	fémoral,	huméral,	épaule
7	=	coxo-fémoral,	gléno-huméral,	cervical
8	=	hémipelvien,	thoracique,	tête
9	=	général,	général,	général

TYPE DE BIEN :

Code	Type de bien
De 000 à 549	appareil
550 à 649	composant, complément
650 à 750	ajustement

EXEMPLES :

Le code **1130509**, prothèses Symes :

1	prothèse
1	membre inférieur
3	cheville
050	appareil
9	chiffre-preuve

Le code **2135507**, étrier régulier :

2	orthèse
1	membre inférieur
3	cheville
550	composant
7	chiffre-preuve

Le code **1246529**, rallongement de la partie cubitale :

1	prothèse
2	membre supérieur
4	cubital
652	ajustement
9	chiffre-preuve

7.0.5 Codification des fauteuils roulants et des bases de positionnement

Un code d'appareil est formé de sept (7) chiffres, dont la signification est la suivante :

Le **premier chiffre** indique que ce sont des **accessoires fonctionnels**.

Le **second** détermine qu'il s'agit d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou motorisée, bas de positionnement, adulte ou pédiatrique.

Les chiffres de la **troisième à la sixième position** identifient le **fournisseur** des appareils et composants.

La **dernière position** est un **chiffre-preuve**, modulo 10.

#	POSITION	SIGNIFICATION	VALEUR ATTRIBUÉE
	1 ^{er} chiffre	Accessoire fonctionnel	4
		Fauteuil roulant à propulsion manuelle, adulte	0
		Fauteuil roulant à propulsion manuelle, pédiatrique	1
	2 ^e chiffre	Base de positionnement, adulte	2
		Base de positionnement, pédiatrique	3
		Fauteuil roulant à propulsion motorisée, adulte	5
		Fauteuil roulant à propulsion motorisée, pédiatrique	6
	3 ^e au 6 ^e chiffre	Fournisseurs :	
		- Invacare Canada Inc.	4000 à 4999
		- Sunrise Medical Canada Inc.	5000 à 5999
		- Orthofab Inc.	6000 à 6999
		- Les équipements adaptés Physipro Inc.	7000 à 7299
		- Pride Mobility Products Corporation	7300 à 7999
		- PDG Product Design Group Inc.	9500 à 9998
	7 ^e chiffre	Chiffre preuve, modulo 10	0 à 9

EXEMPLES : Voir pages suivantes

EXEMPLES :

Chiffre-preuve modulo 10 :

Le code **4065009** :

4	accessoire fonctionnel
0	fauteuil roulant à propulsion manuelle, pour adulte
6500	compagnie Orthofab
9	chiffre-preuve

Le code **4663001** :

4	accessoire fonctionnel
6	fauteuil roulant à propulsion motorisée, pédiatrique
6300	compagnie Orthofab Inc.
1	chiffre-preuve

Le code **4240008** :

4	accessoire fonctionnel
2	base de positionnement adulte
4000	compagnie Invacare Canada Inc.
8	chiffre-preuve

7.1 APPAREILS ET SERVICES LABO. OU ÉTABLISSEMENT

PROTHÈSES, ORTHÈSES, AIDES À LA MARCHÉ OU AIDES À LA VERTICALISATION DÉTERMINÉES COMME DES SERVICES ASSURÉS LORSQUE FOURNIS PAR UN ÉTABLISSEMENT OU UN LABORATOIRE (Titre Premier, Chapitre V, Partie 1)

Remarques : S. F. = Sans frais
S. O. = Sans objet

SOMMAIRE

7.1.1 (Section I) Prothèses - membres inférieurs

Sous-sections 1 à 7 (Pages 1 à 70)

7.1.2 (Section II) Prothèses - membres supérieurs

Sous-sections 1 à 8 (Pages 1 à 30)

7.1.3 (Section III) Bas pour prothèses

Sous-section 7 (Pages 1 à 13)

7.1.4 (Section IV) Orthèses - membres inférieurs

Sous-sections 1 à 7 (Pages 1 à 60)

7.1.5 (Section V) Orthèses - membres supérieurs

Sous-sections 1 à 5 (Pages 1 à 16)

7.1.6 (Section VI) Orthèses du tronc et orthèses cervicales

Sous-sections 1 à 3 (Pages 1 à 13)

7.1.7 (Section VII) Aides à la marche

(Pages 1 à 18)

7.1.8 (Section VIII) Aides à la verticalisation

(Pages 1 et 2)

SECTION 1**7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS**

AVIS : *RÈGLE D'APPLICATION PARTICULIÈRE*

La SECTION 1 : « PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS » est assujettie à l'application de l'article 22 du Règlement (voir à l'onglet 4).

Sous-section 1**PROTHÈSES DU PIED**

		Prix
APPAREIL		
+ 1120534	Prothèse pour amputation totale du deuxième, troisième et quatrième orteil, de deux ou de l'ensemble de ces orteils, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	342,17
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Bourrure de l'avant-pied sur une semelle rigide ou souple Semelle compensatoire du membre non appareillé		
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

APPAREIL

+ 1120542	Prothèse pour amputation totale du premier orteil, avec ou sans amputation du deuxième, troisième, quatrième ou cinquième orteil, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée. . .	362,61

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bourrure de l'avant-pied sur une semelle rigide ou souple
 Support d'arche longitudinal
 Cambriion ou correction
 Semelle compensatoire du membre non appareillé

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 1120518	Prothèse pour amputation trans-métatarsienne ou trans-calcanéenne avec support à la cheville, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	791,94
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Bourrure de l'avant-pied ou de l'arrière-pied		
Emboîture en plastique laminé ou moulé, ou en cuir moulé		
Support à la jambe si requis		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)**Articulations à la cheville :**

1125632	Articulations Gillette		
+	paire	102,22	
+	unité		55,95
1125640	Articulations Oklahoma		
+	paire	96,84	53,80
+	unité		
1125657	Articulations Wafer		
+	paire	111,90	61,33
+	unité		
1125665	Articulations Tamarak		
+	paire	107,60	59,18
+	unité		
1125673	Articulations Gaffney		
+	paire	118,36	63,48
+	unité		

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)					
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *		
+ 3194016	Gaine de nylon	15,27	17,73		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)					
Tout ajustement pertinent					

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 2

PROTHÈSES DE LA CHEVILLE

	Prix

APPAREIL

+ 1130103	Prothèse Symes temporaire	830,67

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Pied temporaire (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1145523	Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	S. O.	

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1135532	Courroie supra-condylienne	92,54	124,82	3
+ 1135524	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable.	85,00	165,70	3
+ 1145598	Cuissard	161,40	175,39	3

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3194016	Gaine de nylon, 45 cm (18 po) à 55 cm (22 po)	15,27	17,73	
+ 3194024	Gaine de nylon, 80 cm (31 ½ po) à 90 cm (36 ½ po)	19,88	22,35	
+ 3194081	Gaine de nylon avec bande élastique, 55 cm (22 po) à 65 cm (26 po)	31,48	34,07	
+ 3194099	Gaine de nylon avec bande élastique, 75 cm (29 po) à 85 cm (34 po)	31,48	34,07	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1130509	Prothèse Symes	1 272,91	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, avec ou sans fenêtre médiale ou postérieure Pied S.A.C.H.			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1135516	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, avec ou sans fenêtre médiale ou postérieure	S. F.	1 024,35 3
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195502	Emboîture d'essayage	109,75	S. O.
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	92,54	124,82 3
+ 1125525	Pied Symes	40,89	213,05
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	341,09	513,25
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) . . .	431,48	603,64
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	278,68	450,84
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC).	189,38	361,54
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	74,24	246,40
+ 1135508	Double emboîture extensible, laminée en silicone.	216,28	377,68 3
+ 1135524	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable.	85,00	165,70 3

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1145663	Cuissard avec articulations uniaxiales renforcées avec roulement à billes	568,13	582,12	3
+ 1145671	Cuissard avec articulations uniaxiales légères avec roulement à billes	477,74	491,73	3
+ 1145689	Cuissard avec articulations polycentriques. . .	652,06	666,04	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3194016	Gaine de nylon, 45 cm (18 po) à 55 cm (22 po)	15,27	17,73	
+ 3194024	Gaine de nylon, 80 cm (31 ½ po) à 90 cm (36 ½ po)	19,88	22,35	
+ 3194081	Gaine de nylon avec bande élastique, 55 cm (22 po) à 65 cm (26 po)	31,48	34,07	
+ 3194099	Gaine de nylon avec bande élastique, 75 cm (29 po) à 85 cm (34 po)	31,48	34,07	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 3

PROTHÈSES TIBIALES

	Prix

APPAREIL

+ 1140011	Prothèse tibiale post-opératoire nécessitant un renouvellement obligatoire du moulage plâtré.	640,22

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bas compressibles en lycra (4)
 Emboîture en plâtre (2)
 Moyen de suspension (ceinture)
 Pied S.A.C.H. (prêt)
 Pilon ajustable (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
1145515	Emboîture en plâtre (2)	S. F.	S. O.
1195510	Moyen de suspension (ceinture)	S. F.	S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
3194008	Bas compressible en lycra	S. F.	S. O.
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

	Prix
APPAREIL	
+ 1140060 Prothèse tibiale post-opératoire pneumatique, non articulée	510,02

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Coussin distal
 Courroies de suspension
 Cadre de mobilité (prêt)
 Pompe électrique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
----- Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix
APPAREIL		
+ 1140078	Prothèse tibiale post-opératoire pneumatique, articulée	646,68
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Étui ou sac gonflable		
Système de cuissard (prêt)		
Système d'articulation au genou (prêt)		
Emboîture universelle (prêt)		
Système modulaire (prêt)		
Pied S.A.C.H. (prêt)		
Pompe à air (prêt)		
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1140102	Prothèse tibiale temporaire	822,06	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Pied temporaire (prêt)			
Système endosquelettique (prêt)			
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1145523	Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1145598	Cuissard	161,40	175,39 3
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	92,54	124,82 3
+ 1145549	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable	89,31	156,02 3
+ 1145564	Ceinture tibiale avec courroie en « Y ».	85,00	138,80 3
+ 1145697	Manchon de suspension recouvert de nylon à l'intérieur	67,79	74,24
+ 1145705	Manchon de suspension non recouvert de nylon à l'intérieur	34,43	40,89
+ 1145713	Manchon de suspension en latex	36,58	44,12
+ 1145721	Manchon de suspension en élastique	30,13	37,66

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	15,27	17,73
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 50 cm (22 po) à 80 cm (31 ½ po)	15,27	17,73
+ 3194107	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 25 cm (10 po) à 55 cm (22 po)	25,92	28,38
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50 cm (20 po) à 75 cm (29 po)	24,50	26,96
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Aucun			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix
APPAREIL		
+ 1140508	Prothèse tibiale exosquelettique.	1 329,94

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Pied S.A.C.H.

Biseau médial

Bloc de cheville

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
1125491	Bloc de cheville.	S. F.	S. O.	
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16	
+ 1145531	Emboîture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	1 077,08	3
1145457	Biseau médial.	S. F.		
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195585	Emboîture d'essayage.	102,22	S. O.	
+ 1145754	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé.	89,31	156,02	3
+ 1145556	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé, avec biseau médial.	107,60	173,24	3
+ 1145630	Double emboîture en silicone gel.	230,26	418,56	3
+ 1145648	Double emboîture en silicone gel, avec biseau médial.	247,48	435,78	3
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal.	735,98	763,96	3

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1146570	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	530,47	3
+ 1145564	Ceinture tibiale avec courroie en « Y »	85,00	138,80	3
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	92,54	124,82	3
+ 1145697	Manchon de suspension recouvert de nylon à l'intérieur	67,79	74,24	
+ 1145705	Manchon de suspension non recouvert de nylon à l'intérieur	34,43	40,89	
+ 1145713	Manchon de suspension en latex	36,58	44,12	
+ 1145721	Manchon de suspension en élastique.	30,13	37,66	
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49	
1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	74,24	246,40	
+ 1125806	Pied multiaxial avec rotateur (1A29)	230,26	402,42	
+ 1165539	Dispositif fémoral avec appui ischiatique en plastique.	618,70	653,13	3
+ 1145663	Cuissard avec articulations uniaxiales renforcées sur roulement à billes	568,13	582,12	3
+ 1145671	Cuissard avec articulations uniaxiales légères avec roulement à billes	477,74	491,73	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1145689	Cuissard avec articulations polycentriques . . .	652,06	666,04	3
+ 1145739	Remplacement du cuissard avec récupération et réinstallation des articulations existantes. . .	S. O.	337,86	3
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion.	S. O.	106,52	
+ 1145747	Revêtement souple de la prothèse en mousse thermoformable.	71,02	98,99	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po).	15,27	17,73	
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 55 cm (22 po) à 80 cm (31 ½ po).	15,27	17,73	
+ 3194107	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 25 cm (10 po) à 55 cm (22 po).	25,92	28,38	
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50 cm (20 po) à 75 cm (29 po).	24,50	26,96	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
3492501	Canne	22,60	22,60	
3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	52,72	52,72	
3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
----- Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *		

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 1146521 Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
+ 1146539 Rallongement d'une prothèse tibiale	263,62
Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

			Prix
APPAREIL			
+ 1141514	Prothèse tibiale endosquelettique		1 479,50
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Biseau médial			
Pied S.A.C.H. et son adaptateur			
Système endosquelettique complet (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétique (2))			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
1124015	Adaptateur	S. F.	S. O.
+ 1145531	Emboîture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	1 077,08
1195528	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.
+ 1145614	Revêtement prothétique	S. F.	292,67
1145457	Biseau médial	S. F.	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195585	Emboîture d'essayage	102,22	S. O.
+ 1145754	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé.	89,31	156,02
+ 1145556	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé, avec biseau médial.	107,60	173,24
+ 1145630	Double emboîture en silicone gel.	230,26	418,56
+ 1145648	Double emboîture en silicone gel, avec biseau médial	247,48	435,78

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS
Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal	735,98	763,96	3
+ 1146562	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement et coussin pneumatique	768,26	796,24	3
+ 1146570	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	530,47	3
+ 1145564	Ceinture tibiale avec courroie en « Y »	85,00	138,80	3
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	92,54	124,82	3
+ 1145697	Manchon de suspension recouvert de nylon à l'intérieur	67,79	74,24	
+ 1145705	Manchon de suspension non recouvert de nylon à l'intérieur	34,43	40,89	
+ 1145713	Manchon de suspension en latex	36,58	44,12	
+ 1145721	Manchon de suspension en élastique	30,13	37,66	
+ 1125715	Pied articulé et son adaptateur	126,97	343,24	
+ 1125723	Pied articulé sans son adaptateur	S. O.	223,81	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	74,24	246,40	
1125798	Pied à réponse énergétique, ressort, revêtement prothétique et mousse inclus (Quantum)	263,62	472,36	
1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	44,12	81,78	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	137,73	309,99	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	278,68	450,84	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	189,38	361,54	
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25)	360,46	569,20	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	383,06	599,33	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	483,12	691,87	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	642,37	851,12	
+ 1165539	Dispositif fémoral avec appui ischiatique en plastique	618,70	653,13	3
+ 1145663	Cuissard avec articulations uniaxiales renforcées sur roulement à billes	568,13	582,12	3
+ 1145671	Cuissard avec articulations uniaxiales légères avec roulement à billes	477,74	491,73	3
+ 1145689	Cuissard avec articulations polycentriques	652,06	666,04	3
+ 1145739	Remplacement du cuissard avec récupération et réinstallation des articulations existantes	S. O.	337,86	3
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	106,52	
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	524,01	570,28	
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	498,19	540,15	
+ 1135615	Système modulaire en titane et pilon en fibre de carbone	76,40	S. O.	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	15,27	17,73	
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 55 cm (22 po) à 80 cm (31 ½ po)	15,27	17,73	
+ 3194107	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 25 cm (10 po) à 55 cm (22 po)	25,92	28,38	
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50 cm (20 po) à 75 cm (29 po)	24,50	26,96	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194206	Gaine de nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	
+ 3194222	Bas prothétique, par paire	S. F.	30,13	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique	185,07
	Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+1141753	Reconstitution prothétique d'une jambe.	1 856,10	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Mollet prothétique en caoutchouc mousse			
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE(S)			
1145622	Mollet prothétique en caoutchouc mousse . . .	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+1165547	Prolongement à la cuisse	436,86	S. O.
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

Sous-section 4

PROTHÈSES TIBIO-FÉMORALES

		Prix
APPAREIL		
+ 1150010	Prothèse tibio-fémorale post-opératoire nécessitant un renouvellement obligatoire du moulage plâtré.	958,72
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Bas compressibles en lycra (4)		
Emboîture en plâtre (2)		
Moyen de suspension (ceinture)		
Pied S.A.C.H. (prêt)		
Pilon ajustable (prêt)		
Câble de suspension, coussin distal, bague		
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE		
1145515	Emboîture en plâtre (2).	S. F. S. O.
1195510	Moyen de suspension (ceinture)	S. F. S. O.
1195544	Câble de suspension, coussin distal, bague .	S. F. S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
3194008	Bas compressible en lycra (4)	S. F. S. O.
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72 52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97 126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01 170,01

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Aucun			

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiência physique

		Prix	
APPAREIL			
+ 1150101	Prothèse tibio-fémorale post-opératoire pneumatique, non articulée.....	505,72	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Étui ou sac gonflable			
Coussin distal			
Courroies de suspension			
Cadre de mobilité (prêt)			
Pompe électrique (prêt)			
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).....	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
-----	Bas de moignon.....	(Voir S III) *	(Voir S III) *
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Aucun			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1150051	Prothèse tibio-fémorale post-opératoire pneumatique, articulée. . .	642,37	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Étui ou sac gonflable			
Système de cuissard (prêt)			
Système d'articulation au genou (prêt)			
Système modulaire (prêt)			
Emboîture universelle (prêt)			
Pied S.A.C.H. (prêt)			
Pompe à air (prêt)			
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Aucun			
+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la Section III de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.			

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiência physique

		Prix	
APPAREIL			
+ 1150069	Prothèse tibio-fémorale temporaire	1 035,11	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Pied temporaire (prêt)			
Système endosquelettique (prêt)			
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1145523	Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1145549	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable	89,31	156,02 3
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12 3
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	266,85	411,03 3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54 3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3194057	Gaine de nylon, 50 cm (20 po) à 60 cm (24 po)	15,27	17,73
+ 3194123	Gaine de nylon avec bande élastique, 45 cm (18 po) à 55 cm (22 po)	25,92	28,38
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
----- Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1150507	Prothèse tibio-fémorale exosquelettique	2 533,98	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Articulations externes au genou			
Pied S.A.C.H. et bloc de cheville			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
1125491	Bloc de cheville	S. F.	S. O.
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1155506	Emboîture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	1 524,69 3
+ 1155514	Articulations externes au genou	S. F.	598,26
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195551	Emboîture d'essayage	140,96	S. O.
+ 1195569	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable	120,51	202,29
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal	735,98	763,96 3
+ 1146570	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal.	S. O.	530,47 3
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12 3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	129,12	147,41
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane).	343,24	487,43 3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54	3
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	266,85	411,03	3
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) . . .	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II) .	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1125772	Pied multiaxial avec rotateur (1A29).	230,26	402,42	
+ 1155647	Genou à friction constante (3P25)	121,59	719,84	
+ 1155563	Genou à friction constante (3P1)	61,33	658,51	
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion.	S. O.	106,52	
+ 1145747	Revêtement souple de la partie tibiale en mousse thermoformable.	71,02	98,99	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194057	Gaine de nylon, 50 cm (20 po) à 60 cm (24 po)	15,27	17,73	
+ 3194123	Gaine de nylon avec bande élastique, 45 cm (18 po) à 55 cm (22 po)	25,92	28,38	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 1146521 Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
+ 1156504 Rallongement de la partie tibiale	263,62
Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1151505	Prothèse tibio-fémorale endosquelettique	2 962,23	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Pied S.A.C.H.			
Système endosquelettique complet avec genou (3R21) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2)).			
Si enfant, genou à axe simple (3R38)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1155506	Emboîture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 524,69
1195528	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.
+ 1155555	Genou (3R21)	S. F.	950,11
+ 1165596	Revêtement prothétique	S. F.	470,21
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195551	Emboîture d'essayage	140,96	S. O.
+ 1195569	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable.	120,51	202,29
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal.	735,98	763,96
+ 1146570	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	530,47
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	129,12	147,41	
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	266,85	411,03	3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54	3
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane). .	343,24	487,43	3
+ 1125715	Pied articulé et son adaptateur	126,97	343,24	
+ 1125723	Pied articulé sans son adaptateur	S. O.	223,81	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49	
+ 1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	44,12	81,78	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	74,24	246,40	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger). . .	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II). .	291,60	463,76	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	278,68	450,84	
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	189,38	361,54	
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25)	360,46	569,20	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	383,06	599,33	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	483,12	691,87	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	642,37	851,12	
+ 1155571	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C) (devant être utilisé avec le système endosquelettique DAW)	581,04	1 531,15	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1155589	Genou uniaxial à friction constante, pour enfant (TK1C1)	284,06	1 234,17	
+ 1155597	Genou à axe simple, pour enfant (3R38)	S. F.	950,11	
+ 1155605	Genou à axe simple avec barrure, pour enfant (3R39)	104,37	1 054,48	
+ 1155613	Genou à joints polycentriques avec extension assistée, en titane (3R30)	348,62	1 298,73	
+ 1155621	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66)	178,62	1 127,65	
+ 1155639	Genou à joints polycentriques avec barrure, en titane (3R32)	434,70	1 384,81	
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	106,52	
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	524,01	570,28	
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	498,19	540,15	
1135615	Système modulaire en titane et pilon en fibre de carbone	76,40	S. O.	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	15,27	17,73	
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 55 cm (22 po) à 80 cm (31 ½ po)	15,27	17,73	
+ 3194230	Gaine de nylon avec bande élastique	25,92	28,38	
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50 cm (20 po) à 75 cm (29 po)	24,50	26,96	
+ 3194206	Gaine de nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	
+ 3194172	Bas prothétique, par paire	S. F.	34,43	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique	185,07
	Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 5

PROTHÈSES FÉMORALES

		Prix

APPAREIL

+ 1160019	Prothèse fémorale post-opératoire nécessitant un renouvellement obligatoire du moulage plâtré.	930,74

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bas compressibles en lycra (4)
 Emboîture en plâtre (2)
 Moyen de suspension (ceinture)
 Pied S.A.C.H. (prêt)
 Pilon réglable avec articulation (prêt)
 Câble de suspension, coussin distal, bague

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
1145515	Emboîture en plâtre (2)	S. F.	S. O.
1195510	Moyen de suspension (ceinture)	S. F.	S. O.
1195544	Câble de suspension, coussin distal, bague . .	S. F.	S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
3194008	Bas compressibles en lycra (4)	S. F.	S. O.
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

	Prix
APPAREIL	
+ 1160050 Prothèse fémorale post-opératoire pneumatique, non articulée . . .	505,72

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Coussin distal
 Courroies de suspension
 Cadre de mobilité (prêt)
 Pompe électrique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
----- Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix
APPAREIL		
+ 1160068	Prothèse fémorale post-opératoire pneumatique, articulée	642,37
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Étui ou sac gonflable		
Système à cuissard (prêt)		
Système d'articulation au genou (prêt)		
Système modulaire (prêt)		
Emboîture universelle (prêt)		
Pied S.A.C.H. (prêt)		
Pompe à air (prêt)		
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1160100	Prothèse fémorale temporaire	951,18	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Pied temporaire (prêt)			
Système endosquelettique (prêt)			
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1145523	Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12 3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique).	217,35	361,54 3
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	266,85	411,03 3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3194065	Gaine de nylon, 20 cm (8 po) à 50 cm (20 po)	15,27	17,73
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	28,76	31,23
+ 3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	29,83	32,29
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	52,72	52,72

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).....	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant.....	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant.....	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon.....	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix
APPAREIL		
+ 1160506	Prothèse fémorale exosquelettique avec genou à friction constante (3P25)	2 367,20

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à friction constante (3P25)
Pied S.A.C.H.

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16		
+ 1165505	Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 368,67		3
+ 1155522	Genou à friction constante (3P25)	S. F.	719,84		
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)					
+ 1195577	Emboîture d'essayage	124,82	S. O.		
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12		3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	129,12	147,41		
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	266,65	411,03		3
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane) . .	343,24	487,43		3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54		3
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal	735,98	763,96		3
+ 1146570	Double emboîture en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	530,47		3

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1145580	Valve de succion et assise.	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	106,52	
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum).	330,33	502,49	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger). . .	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II). .	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1145747	Revêtement souple de la partie tibiale en mousse thermoformable	71,02	98,99	
+ 1165604	Genou de sûreté (3P23, 3P24)	112,98	832,82	
+ 1165612	Genou à verrou manuel (3P4)	18,29	738,14	
+ 1165620	Genou à verrou manuel (3P52)	104,37	824,22	
+ 1165646	Genou gériatrique avec verrou manuel (3K9). .	43,04	762,88	
+ 1165729	Genou à verrou à friction constante (3P4F). . .	36,58	756,43	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLES(S)				
+ 3194065	Gaine de nylon, 20 cm (8 po) à 50 cm (20 po)	15,27	17,73	
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po).	28,76	31,23	
+ 3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po).	29,83	32,29	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	31,20	33,70	
+ 3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	31,91	34,41	
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 1166537 Rallongement de la partie tibiale de la prothèse	263,62
+ 1146521 Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
Autre ajustement pertinent	

*(voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiência physique

	Prix
APPAREIL	
+ 1160605 Prothèse fémorale exosquelettique avec genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)	2 239,16

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)
Pied S.A.C.H.

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1125509 Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16		
+ 1165505 Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 368,67		3
+ 1165737 Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)	S. F.	591,80		
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195577 Emboîture d'essayage	124,82	S. O.		
+ 1165570 Ceinture silésienne	114,06	129,12		3
+ 1165828 Ceinture silésienne en néoprène	129,12	147,41		
+ 1165588 Ceinture pelvienne (joint et bande en acier)	266,85	411,03		3
+ 1165711 Ceinture pelvienne (joint et bande en titane)	343,24	487,43		3
+ 1165703 Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54		3
+ 1146554 Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal	735,98	763,96		3
+ 1146570 Double emboîture en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	530,47		3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion.	S. O.	106,52	
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) . . .	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II) .	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1145747	Revêtement souple de la partie tibiale en mousse thermoformable.	71,02	98,99	
+ 1165745	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P50) .	36,58	628,38	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLES(S)				
+ 3194065	Gaine de nylon, 20 cm (8 po) à 50 cm (20 po)	15,27	17,73	
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	28,76	31,23	
+ 3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	29,83	32,29	
+ 3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po).	31,20	33,70	
+ 3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po).	31,91	34,41	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 1166537 Rallongement de la partie tibiale de la prothèse.	263,62
+ 1146521 Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1161504	Prothèse fémorale endosquelettique		2 796,52
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Pied S.A.C.H.			
Système endosquelettique complet avec genou uniaxial à friction constante (3R16) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2))			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1165505	Emboîture fémorale en plastique laminé fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 368,67
1195528	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.
+ 1165653	Genou uniaxial à friction constante (3R16) . . .	S. F.	422,87
+ 1165596	Revêtement prothétique	S. F.	470,21
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195577	Emboîture d'essayage	124,82	S. O.
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	129,12	147,41
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	266,85	411,03
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane) . .	343,24	487,43
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS
Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal	735,98	763,96	3
+ 1146570	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	530,47	3
+ 1145580	Valve de succion et assise.	126,97	181,84	
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	106,52	
+ 1125715	Pied articulé et son adaptateur	126,97	343,24	
+ 1125723	Pied articulé sans son adaptateur	S. O.	223,81	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49	
1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	44,12	81,78	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	74,24	246,40	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	291,60	463,76	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	278,68	450,84	
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	189,38	361,54	
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25).	360,46	569,20	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	383,06	599,33	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	483,12	691,87	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	642,37	851,12	
+ 1165802	Genou uniaxial à barrure, pour enfant (3R39).	630,54	1 054,48	
+ 1165810	Genou uniaxial à friction constante (3R18)	152,79	575,66	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1165679	Genou de sûreté (3R15)	245,33	669,27	
+ 1165661	Genou à verrou manuel (3R17)	149,56	573,51	
+ 1165687	Genou polycentrique 4 axes (3R20)	281,91	705,86	
+ 1165752	Genou à verrou manuel en aluminium (3R40) .	116,21	539,08	
+ 1165760	Genou à verrou manuel en titane (3R33)	473,44	896,31	
+ 1165778	Genou de sûreté en titane (3R49)	413,18	837,13	
+ 1165836	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66)	704,78	1 127,65	
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	524,01	570,28	
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	498,19	540,15	
+ 1155548	Rotateur du genou (4R57)	625,16	668,20	
+ 1165794	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C)	1 107,20	1 531,15	
+ 1165844	Genou uniaxial à friction constante avec ou sans barrure, pour enfant (TK1C1)	811,30	1 234,17	
+ 1165851	Genou à axe simple, pour enfant (3R38)	522,94	950,11	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194065	Gaine de nylon, 20 cm (8 po) à 50 cm (20 po)	15,27	17,73	
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	28,76	31,23	
+ 3194248	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	29,83	32,29	
+ 3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	31,20	33,70	
+ 3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	31,91	34,41	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	24,50	26,96	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3194172	Bas prothétiques (2)	S. F.	34,43	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique	185,07
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
	Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1162254	Prothèses fémorales tronquées bilatérales	2 943,94	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (2)			
Pied S.A.C.H. ou modifié (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125558	Pied modifié	S. F.	S. O.
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16ch
+ 1165695	Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1	367,60ch
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195577	Emboîture d'essayage	124,82	S. O.
+ 1165570	Ceinture silésienne	114,06	129,12 3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	129,12	147,41
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) .	266,85	411,03 3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	217,35	361,54 3
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane) .	343,24	487,43 3
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84
+ 1145655	Valve de succion.	S. O.	106,52
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3194065	Gaine de nylon, 20 cm (8 po) à 50 cm (20 po)	15,27	17,73

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15 cm (6 po) à 45 cm (18 po)	28,76	31,23	
+ 3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	29,83	32,29	
+ 3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	31,20	33,70	
+ 3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15 cm (6 po) à 50 cm (20 po)	31,91	34,41	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon, toutes les pointures	24,50	26,96	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	139,88
	Autre ajustement pertinent	

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 6

PROTHÈSES COXO-FÉMORALES ET HÉMIPELVIENNES

		Prix

APPAREIL

+ 1170505	Prothèse coxo-fémorale exosquelettique avec genou à friction constante (3P25)	3 679,92

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Genou à friction constante (3P25)
 Pied S.A.C.H.
 Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 181,05
+ 1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)	S. F.	455,15
+ 1155522	Genou à friction constante (3P25)	S. F.	719,84

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1195593	Emboîture d'essayage	241,02	S. O.
+ 1145580	Valve de succion et assise	126,97	181,84
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	106,52
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) . . .	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II) .	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale en mousse thermoformable	71,02	98,99	
+ 1165604	Genou de sûreté (3P23, 3P24)	112,98	832,82	
+ 1165612	Genou à verrou manuel (3P4)	18,29	738,14	
+ 1165620	Genou à verrou manuel (3P52)	104,37	824,22	
+ 1165646	Genou gériatrique avec verrou manuel (3K9) .	43,04	762,88	
+ 1165729	Genou à verrou à friction constante (3P4F) . .	36,58	756,43	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3194180	Bas, genre culotte	14,26	18,91	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse	263,62
	Autre ajustement pertinent	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiência physique

		Prix
APPAREIL		
+ 1170604	Prothèse coxo-fémorale exosquelettique avec genou à verrou à friction, pour enfant (3P21).	3 551,88
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		
Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)		
Pied S.A.C.H.		
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F. 172,16
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F. 2 181,05
+ 1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75).	S. F. 455,15
+ 1165737	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21).	S. F. 591,80
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 1195593	Emboîture d'essayage	241,02 S. O.
+ 1145580	Valve de succion et assise.	126,97 181,84
+ 1145655	Valve de succion	S. O. 106,52
+ 1125517	Pied articulé	126,97 299,13
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum).	330,33 502,49
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90 156,02
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	431,48 603,64

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II) .	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale en mousse thermoformable.	71,02	98,99	
+ 1165745	Genou à verrou à friction constante, pour enfant (3P50).	36,58	628,38	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3194180	Bas, genre culotte.	14,26	18,91	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse		263,62	
	Autre ajustement pertinent			

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix	
APPAREIL			
+ 1171503	Prothèse coxo-fémorale endosquelettique		4 436,35
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée Pied S.A.C.H. Système endosquelettique complet avec genou uniaxial à friction constante (3R16) (composants modulaires, revêtement prothéti- que et bas prothétiques (2)) Articulation à la hanche (7E7)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Remplacement du composant ou du com- plément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	2 181,05
1195528	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.
+ 1165653	Genou uniaxial à friction constante (3R16) . . .	S. F.	422,87
+ 1175538	Revêtement prothétique.	S. F.	601,48
1175561	Articulation à la hanche (7E7)	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboîture d'essayage	241,02	S. O.
+ 1175553	Joint de l'articulation à la hanche (7E7).	S. O.	1 064,16
+ 1175579	Joint de l'articulation à la hanche, pour enfant (7E8).	207,67	1 271,83
+ 1165810	Genou uniaxial à friction constante (3R18) . . .	152,79	575,66
+ 1165679	Genou de sûreté (3R15).	245,33	669,27
+ 1165661	Genou à verrou manuel (3R17)	149,56	573,51

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1165687	Genou polycentrique 4 axes (3R20)	281,91	705,86	
+ 1165752	Genou à verrou manuel en aluminium (3R40) .	116,21	539,08	
+ 1165760	Genou à verrou manuel en titane (3R33)	473,44	896,31	
+ 1165778	Genou de sûreté en titane (3R49)	413,18	837,13	
+ 1165836	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66)	704,78	1 127,65	
+ 1165802	Genou uniaxial à barrure, pour enfant (3R39) .	630,54	1 054,48	
+ 1165794	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C)	1 107,20	1 531,15	
+ 1165844	Genou uniaxial à friction constante avec ou sans barrure, pour enfant (TK1C1)	811,30	1 234,17	
+ 1155548	Rotateur du genou (4R57)	625,16	668,20	
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	524,01	570,28	
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	498,19	540,15	
+ 1125715	Pied articulé et son adaptateur	126,97	343,24	
+ 1125723	Pied articulé sans son adaptateur	S. O.	223,81	
+ 1125798	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	263,62	472,36	
+ 1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	44,12	81,78	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) . . .	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	196,91	369,07	
1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II) .	291,60	463,76	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	278,68	450,84	

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	189,38	361,54	
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25)	360,46	569,20	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	383,06	599,33	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	483,12	691,87	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur, (Endolite)	642,37	851,12	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194180	Bas, genre culotte	14,26	18,91	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
+ 3194214	Bas prothétiques (2)	S. F.	33,36	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique		185,07	
	Autre ajustement pertinent			

		Prix	
APPAREIL			
+ 1180504	Prothèse hémipelvienne exosquelettique avec genou à friction constante (3P25)		3 796,13
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Genou à friction constante (3P25)			
Pied S.A.C.H.			
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 181,05
+ 1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)	S. F.	455,15
+ 1155522	Genou à friction constante (3P25)	S. F.	719,84
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboîture d'essayage	241,02	S. O.
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	431,48	603,64
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84
+ 1125608	Pied à réponse énergétique, (Safe foot)	196,91	369,07
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	137,73	309,89

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	74,24	246,40	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale, en mousse thermoformable	71,02	98,99	
+ 1165604	Genou de sûreté (3P23, 3P24)	112,98	832,82	
+ 1165612	Genou à verrou manuel (3P4)	18,29	738,14	
+ 1165620	Genou à verrou manuel (3P52)	104,37	824,22	
+ 1165646	Genou gériatrique avec verrou manuel (3K9)	43,04	762,88	
+ 1165729	Genou à verrou à friction constante (3P4F)	36,58	756,43	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3194180	Bas, genre culotte	14,26	18,91	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse.		263,62	
	Autre ajustement pertinent			

		Prix	
APPAREIL			
+ 1181601	Prothèse hémipelvienne exosquelettique avec genou à verrou, à friction, pour enfant (3P21)		3 668,08
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Genou à verrou à friction, pour enfant, (3P21)			
Pied S.A.C.H.			
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 181,05
+ 1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)	S. F.	455,15
+ 1165737	Genou à verrou, à friction, pour enfant (3P21).	S. F.	591,80
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboîture d'essayage	241,02	S. O.
+ 1125517	Pied articulé	126,97	299,13
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	330,33	502,49
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	111,90	156,02
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	431,48	603,64
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	108,68	280,84
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	196,91	369,07

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	291,60	463,76	
+ 1125707	Pied dynamique pour enfant (1K10)	74,24	246,40	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale, en mousse thermoformable	71,02	98,99	
+ 1165745	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P50)	36,58	628,38	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	22,60	30,13	
+ 3194180	Bas, genre culotte	14,26	18,91	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse.		263,62	
	Autre ajustement pertinent			

		Prix	
APPAREIL			
+ 1181502	Prothèse hémipelvienne endosquelettique		4 569,77
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Pied S.A.C.H.			
Système endosquelettique complet avec genou uniaxial à friction constante (3R16) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2))			
Articulation à la hanche (7E7)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 181,05
1195528	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.
+ 1165653	Genou uniaxial à friction constante (3R16) . . .	S. F.	422,87
+ 1175538	Revêtement prothétique	S. F.	601,48
1175561	Articulation à la hanche (7E7).	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboîture d'essayage	241,02	S. O.
+ 1175553	Joint de l'articulation à la hanche (7E7)	S. O.	1 064,16
+ 1175579	Joint de l'articulation à la hanche, pour enfant (7E8)	207,67	1 271,83
+ 1165810	Genou uniaxial à friction constante (3R18) . . .	152,79	575,66
+ 1165679	Genou de sûreté (3R15)	245,33	669,27
+ 1165661	Genou à verrou manuel (3R17)	149,56	573,51

7.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS
Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1165687	Genou polycentrique 4 axes (3R20)	281,91	705,86	
+ 1165752	Genou à verrou manuel en aluminium (3R40).	116,21	539,08	
+ 1165760	Genou à verrou manuel en titane (3R33).	473,44	896,31	
+ 1165778	Genou à sûreté en titane (3R49)	413,18	837,13	
+ 1165836	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66).	704,78	1 127,65	
+ 1165802	Genou uniaxial à barrure, pour enfant (3R39).	630,54	1 054,48	
+ 1165794	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C)	1 107,20	1 531,15	
+ 1165844	Genou uniaxial à friction constante avec ou sans barrure, pour enfant (TK1C1)	811,30	1 234,17	
+ 1155548	Rotateur du genou (4R57)	625,16	668,20	
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	524,01	570,28	
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	498,19	540,15	
+ 1125715	Pied articulé et son adaptateur	126,97	343,24	
+ 1125723	Pied articulé sans son adaptateur.	S. O.	223,81	
+ 1125798	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	263,62	472,36	
1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	44,12	81,78	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	74,24	246,40	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	431,48	603,64	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	108,68	280,84	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	196,91	369,07	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	137,73	309,89	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	341,09	513,25	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	291,60	463,76	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	278,68	450,84	
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	189,38	361,54	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25)	360,46	569,20	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30).	383,06	599,33	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	483,12	691,87	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite).	642,37	851,12	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194180	Bas, genre culotte.	14,26	18,91	
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
+ 3194214	Bas prothétiques (2)	S. F.	33,36	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique		185,07	
	Autre ajustement pertinent			

Sous-section 7

PROTHÈSES DES MEMBRES INFÉRIEURS

		Prix
APPAREIL		
1142009	Autres prothèses de membres inférieurs.	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

SECTION II**7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS****Sous-section 1****PROTHÈSES DE LA MAIN**

		Prix
APPAREIL		
+ 1211754	Reconstitution prothétique pour un doigt, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	629,45
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Partie compensatrice du doigt et revêtement prothétique (Realistic)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 1 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS**Déficiences physiques**

</

Sous-section 2

PROTHÈSES DU POIGNET

	Prix

APPAREIL

+ 1230507 Prothèse du poignet ou cubitale exosquelettique 1 271,83

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
plâtrée de la personne assurée
Harnais de suspension
Coussin tricipital
Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1235514 Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	796,24		3
+ 1295500 Harnais de suspension	S. F.	131,27		3
+ 1295518 Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés)	S. F.	162,48		3
+ 1295526 Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91		
+ 1295757 Coussin tricipital	S. F.	131,27		

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245547	Articulations de coude métalliques, flexibles .	340,02	395,97	
+ 1295765	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	32,28	51,65	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon.	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246511	Rallongement de la prothèse.		219,50	3
	Autre ajustement pertinent			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 3

PROTHÈSES CUBITALES

	Prix

APPAREIL

+ **1241504** Reconstitution prothétique cubitale endosquelettique. 1 257,84

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)
Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique inclus)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1235514	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	796,24	3
1295534	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.	
+ 1295542	Revêtement prothétique	S. F.	244,25	
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock).	S. F.	261,47	
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	185,07	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245547	Articulations de coude métalliques, flexibles.	340,02	395,97	
-----	Autres composants optionnels.	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3293164	Bas prothétiques, par paire	22,60	30,13
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	15,27	17,73
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1231752	Reconstitution prothétique du poignet ou cubitale exosquelettique	1 182,52	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)			
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Poignet à anneau à friction			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1235514	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	796,24 3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	261,47
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	185,07
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1295716	Harnais de suspension	89,31	131,27
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246511	Rallongement de la prothèse	219,50		3
	Autre ajustement pertinent			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

		Prix
APPAREIL		
+ 1240514	Prothèse cubitale avec articulations à action multiple	1 915,28
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Poignet à anneau à friction		
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte		
plâtrée de la personne assurée		
Reconstitution de l'avant-bras		
Articulations du coude à action multiple		
Harnais de suspension		
Brassard		
Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 1245539	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 001,76		3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91		
+ 1245554	Articulations du coude à action multiple	S. F.	503,57		
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	370,14		3
+ 1295500	Harnais de suspension	S. F.	131,27		3
+ 1295518	Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés)	S. F.	162,48		3
+ 1295799	Brassard	S. F.	154,94		3

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	32,28	51,65	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon.	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246511	Rallongement de la prothèse.		219,50	3
	Autre ajustement pertinent			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 4

PROTHÈSES CUBITO-HUMÉRALES

	Prix

APPAREIL

+ **1250505** Prothèse cubito-humérale exosquelettique 2 591,01

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
plâtrée de la personne assurée
Reconstitution de l'avant-bras
Articulations à barrure externe (E-500, E-1500)
Harnais de suspension
Câbles de contrôle (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1255512	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 027,58	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91	
+ 1255520	Articulations à barrure externe (E-500, E-1500)	S. F.	1 000,68	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	370,14	3
+ 1295591	Harnais de suspension	S. F.	140,96	3
+ 1295641	Câbles de contrôle (2)	S. F.	206,59/ch	3

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295559	Mécanisme d'assistance-flexion	323,88	379,83	3
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	32,28	51,65	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		219,50	3
	Autre ajustement pertinent			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 5

PROTHÈSES HUMÉRALES

	Prix

APPAREIL

+ 1260504	Prothèse humérale exosquelettique	2 597,46

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
 Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
 plâtrée de la personne assurée
 Reconstitution de l'avant-bras
 Coude à barrure interne (E-400)
 Harnais de suspension
 Câbles de contrôle (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1265511	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 001,76	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91	
+ 1265529	Coude à barrure interne (E-400).	S. F.	869,41	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	370,14	3
+ 1295591	Harnais de suspension	S. F.	140,96	3
+ 1295641	Câbles de contrôle (2)	S. F.	206,59/ch	3

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet	32,28	51,65	3
+ 1295823	Mécanisme d'assistance-flexion	211,97	267,92	3
+ 1295575	Contrôle mentonnier	358,31	419,64	3

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *		
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)					
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *		
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	15,27	17,73		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)					
				Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse			219,50	3
	Autre ajustement pertinent				

- + * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.
- + * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

		Prix
APPAREIL		
+ 1261502	Reconstitution prothétique humérale endosquelettique	2 125,10
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		
Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)		
Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique)		
Harnais de suspension		
Bas prothétiques (une paire)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 1265511	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 001,76		3
1295658	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.		
+ 1265552	Revêtement prothétique	S. F.	289,44		
+ 1295591	Harnais de suspension	S. F.	140,96		3
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	261,47		
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	185,07		
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)					
+ 1295831	Poignet à déviation radiale	245,33	370,14		
+ 1295849	Coude à barrure activée à l'épaule	275,46	708,01		

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
----- Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
+ 1295815 Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	32,28	51,65	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3293172 Bas prothétiques, la paire	S. F.	34,43	
----- Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014 Gaine de moignon en nylon.	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 6

PROTHÈSES GLÉNO-HUMÉRALES ET THORACIQUES

	Prix

APPAREIL

+ 1270503 Prothèse gléno-humérale exosquelettique. 3 892,97

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
plâtrée de la personne assurée
Reconstitution de l'avant-bras
Coude à barrure interne (E-400)
Mécanisme d'assistance-flexion
Reconstitution du bras
Articulation d'épaule (FAJ-100)
Harnais de suspension
Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux
renforcés et poulie)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Remplacement du composant ou du com- plément	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1275510	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 354,68	3
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F.	149,56	3
+ 1295674	Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés et poulie).	S. F.	324,95	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91	
+ 1265529	Coude à barrure interne (E-400).	S. F.	869,41	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	370,14	3
+ 1265537	Reconstitution du bras	S. F.	306,66	3
+ 1265545	Articulation d'épaule (FAJ-100)	S. F.	609,02	

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1295690	Mécanisme d'assistance-flexion	S. F.	279,76	3
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295575	Contrôle mentonnier.	358,31	419,64	3
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	32,28	51,65	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon.	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		219,50	3

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1271501	Reconstitution prothétique gléno-humérale endosquelettique	2 775,00	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)			
Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique)			
Harnais de suspension			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1275510	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 354,68	3
1295682	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.
+ 1275528	Revêtement prothétique	S. F. 336,79	
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F. 149,56	3
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock).	S. F. 261,47	
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F. 185,07	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1295831	Poignet à déviation radiale	245,33	370,14
+ 1295849	Coude à barrure activée à l'épaule	275,46	708,01
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet	32,28	51,65

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
+ 1295856	Contrôle mentonnier lorsque le coude à bar- rure activée à l'épaule est utilisé	358,31	419,64	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3293180	Bas prothétiques, par paire	22,60	30,13	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
Tout ajustement pertinent				

-
- + * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.
- + * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1280502	Prothèse thoracique exosquelettique.		4 209,31
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Poignet à anneau à friction			
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte			
plâtrée de la personne assurée			
Reconstitution de l'avant-bras			
Coude à barrure interne (E-400)			
Mécanisme d'assistance-flexion			
Reconstitution du bras			
Articulation d'épaule (FAJ-100)			
Harnais de suspension			
Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux			
renforcés et poulie)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1285519	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 676,41 3
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F.	149,56 3
+ 1295674	Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés et poulie).	S. F.	324,95 3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	281,91
+ 1265529	Coude à barrure interne (E-400).	S. F.	869,41
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	370,14 3
+ 1265537	Reconstitution du bras	S. F.	306,66 3
+ 1265545	Articulation d'épaule (FAJ-100)	S. F.	609,02
+ 1295690	Mécanisme d'assistance-flexion	S. F.	279,76 3

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295575	Contrôle mentonnier.	358,31	419,64	3
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	32,28	51,65	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon.	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		219,50	3

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les prix de ces composants.

		Prix	
APPAREIL			
+ 1281500	Reconstitution prothétique thoracique endosquelettique	3 053,69	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)			
Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique)			
Harnais de suspension			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1285519	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 676,41	3
1295682	Système endosquelettique complet.	S. F.	S. O.
+ 1275528	Revêtement prothétique	S. F. 336,79	
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F. 149,56	3
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock).	S. F. 261,47	
+ 3223005	Gant prothétique, pose incluse (Otto Bock). . .	S. F. 185,07	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1295831	Poignet à déviation radiale	245,33	370,14
+ 1295849	Coude à barrure activée à l'épaule	275,46	708,01
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet	32,28	51,65

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
+ 1295856	Contrôle mentonnier lorsque le coude à bar- rure activée à l'épaule est utilisé	358,31	419,64	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3293180	Bas prothétiques, par paire	22,60	30,13	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	15,27	17,73	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
Tout ajustement pertinent				

+ * (voir S III) : le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

+ * (voir SS VII) : le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 7

**COMPOSANTS DE BASE OU OPTIONNELS
POUR LES PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS****POIGNETS, CROCHETS, MAINS, GANTS PROTHÉTIQUES,
ARTICULATIONS DE COUDE, ARTICULATIONS D'ÉPAULE ET AUTRES**

		Prix lors de substi- tution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement du com- posant
POIGNETS POUR PROTHÈSES EXOSQUELETTIQUES			
+ 3232725	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (FM-100)	59,18	334,64
+ 3232733	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (FM-100S)	422,87	697,25
+ 3232741	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (WD-400)	44,12	318,50
+ 3232758	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (WD-400S)	154,94	429,32
+ 3232790	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (WD-400SS)	411,03	685,41
+ 3232766	Poignet pour enfant (CAPP)	S. F.	279,76
+ 3232865	Poignet pour enfant, à flexion radiale (CAPP)	73,17	347,55
+ 3232774	Poignet permettant la flexion (FW-200, FW-300, FW-500)	170,01	444,39
+ 3232808	Poignet permettant la déviation radiale (FW-500S)	604,71	879,09
+ 3232782	Poignet permettant la déviation radiale (18-00)	290,52	565,98
+ 3232816	Poignet permettant la déviation radiale (FW-50)	298,05	573,51
3299005	Douille supplémentaire pour poignet (WD-400)	39,81	39,81
3299013	Douille supplémentaire pour poignet (WD-400S, WD-400SS)	86,08	86,08
3299021	Douille supplémentaire pour poignet (FM-100)	52,72	52,72

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix lors de substi- tution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement du com- posant
CROCHETS			
+ 3222908	Crochet Dorrance, genre fermier (6)	1 640,90	1 679,64
+ 3222940	Crochet Dorrance, genre fermier (7LO)	915,68	954,41
+ 3222916	Crochet APRL (302-00)	1 300,88	1 338,54
+ 3222924	Crochet Sierra	1 618,30	1 657,04
+ 3222619	Crochet 99 X ou équivalent: usage, forme, coût (10X, 10P, 99X8, 88X5, 5X, 5XA)	473,44	512,18
+ 3222973	Crochet 12P	513,25	551,99
+ 3223013	Crochet 99P	482,05	551,99
+ 3223393	Crochet à fermeture volontaire, pour adulte (TRS, Grip I)	1 167,46	1 206,20
+ 3223401	Crochet à fermeture volontaire, pour adulte (TRS, Grip II)	1 134,10	1 171,76
+ 3223419	Crochet à fermeture volontaire, pour adulte (TRS, Grip III)	1 269,68	1 308,42
+ 3223427	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip I)	799,47	838,20
+ 3223435	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip II)	779,02	817,76
+ 3223443	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip III)	697,25	735,98
+ 3223450	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip IV)	731,68	770,42
MAINS PASSIVES POUR RECONSTITUTION PROTHÉTIQUE			
+ 3222858	Main Steeper incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	29,05	402,42
+ 3222692	Main Centri incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	41,96	415,34
+ 3222866	Main Hosmer incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	116,21	489,58

		Prix lors de substi- tution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement du com- posant
+ 3222627	Main Otto Bock incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	S. F.	373,37
MAINS PASSIVES POUR PROTHÈSES FONCTIONNELLES			
+ 3222643	Main Steeper incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	348,62	402,42
+ 3222684	Main Centri incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	361,54	415,34
+ 3222635	Main Hosmer incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	435,78	489,58
+ 3222874	Main Otto Bock incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	319,57	373,37
MAINS MÉCANIQUES			
+ 3222841	Main Sierra VO incluant un gant prothétique, pose incluse	1 835,66	1 889,46
+ 3222809	Main APRL à ouverture volontaire et gant prothétique, pose incluse	2 092,82	2 146,62
+ 3222833	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse (8K15)	825,29	879,09
+ 3222676	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse (8K25)	825,29	879,09
+ 3222668	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse (8K21, 8K23)	527,24	579,96
+ 3222650	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse, pour système endosquelettique (8K27)	632,69	685,41
+ 3222726	Main Becker Imperial, gant prothétique et gant protecteur, pose incluse	880,17	932,89
+ 3222734	Main Robin Aid et gant prothétique Realistic, pose incluse (RA-100)	799,47	853,27
+ 3222742	Main Dorrance incluant un gant prothétique Realistic, pose incluse	1 508,55	1 561,28

7.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix lors de substi- tution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement du com- posant
+ 3222759	Main APRL à fermeture volontaire et gant prothétique Realistic, pose incluse	2 092,82	2 146,62
+ 3222767	Main Becker, gant prothétique Realistic et gant protecteur, pose incluse (BLG-100)	826,37	880,17
+ 3222775	Main Robin Aid et gant prothétique Realistic, pose incluse (RA-200).	799,47	853,27
+ 3222783	Main Becker et gant prothétique Realistic, pose incluse (BP-100).	658,51	819,91
	MOUFLES POUR ENFANTS EN SUBSTITUTION À UNE MAIN PASSIVE		
+ 3222981	Moufle Hosmer, pose incluse.	S. F.	233,49
+ 3222999	Moufle Crawl et gant prothétique, pose incluse	86,08	453,00
	GANTS PROTHÉTIQUES		
+ 3223005	Gant Otto Bock prothétique, pose incluse	S. F.	185,07
+ 3223120	Gant Realistic prothétique, pose incluse.	S. F.	236,72
	ARTICULATIONS DU COUDE		
+ 1245588	Articulation externe monocentrique à surmultiplication et à verrou (E-5500).	815,61	1 305,19
+ 1245596	Articulation externe monocentrique à surmultiplication et à verrou (E-1500).	510,02	1 000,68
+ 1245604	Articulation externe polycentrique à surmultiplication (MA-50, MA-75, MA-100).	64,56	555,22
+ 1245653	Coude à friction constante, pour enfant (E-50)	S. F.	862,95
+ 1245661	Coude à barrure interne (E-400HD)	S. F.	884,47

		Prix lors de substi- tution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement du com- posant
ARTICULATIONS D'ÉPAULE			
+ 1245620	Articulation permettant l'abduction-adduction (SAJ-75)	S. F.	436,86
+ 1245638	Articulation permettant l'abduction-adduction (SAJ-100)	83,93	635,92
+ 1245646	Articulation mobile dans tous les plans (Hosmer) . . .	29,05	581,04
+ 1245679	Articulation (FS-50, FS-75)	S. F.	499,26
CONTRÔLE			
+ 1295583	Contrôle tronculaire abdominale ou scapulaire, com- prenant la durée de la fabrication, de la mise au point et de la pose ainsi que les matériaux.	46,27	69,94

Sous-section 8

PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

	Prix

APPAREIL

1242007	Autres prothèses de membres supérieurs	C.S.

PÉRIODE DE GARANTIE :

- Prothèses de la main : 1 mois
- Autres prothèses : 6 mois

SECTION III

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS ET DES MEMBRES INFÉRIEURS

COMPLÉMENTS POUR PROTHÈSES

BAS POUR MOIGNON

Laine 2 - 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
3493004	longueur 25,4 cm (10 po)	8,07	10,45
3493012	longueur 30,5 cm (12 po)	8,78	11,28
3493020	longueur 35,6 cm (14 po)	9,86	12,35
3493038	longueur 40,6 cm (16 po)	10,67	13,06
3493046	longueur 45,7 cm (18 po)	11,62	14,01
3493053	longueur 50,8 cm (20 po)	12,46	14,84
3493061	longueur 55,9 cm (22 po)	13,41	15,90
3493079	longueur 61,0 cm (24 po)	14,84	17,21
3493087	longueur 66,0 cm (26 po)	15,78	18,28
3493095	longueur 71,1 cm (28 po)	16,73	19,10
3493103	longueur 76,2 cm (30 po)	17,44	19,94
3493111	longueur 81,3 cm (32 po)	18,51	21,00
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
3493129	longueur 25,4 cm (10 po)	8,66	11,16
3493137	longueur 30,5 cm (12 po)	9,62	12,12
3493145	longueur 35,6 cm (14 po)	10,80	13,30
3493152	longueur 40,6 cm (16 po)	11,99	14,48
3493160	longueur 45,7 cm (18 po)	13,41	15,90
3493178	longueur 50,8 cm (20 po)	14,71	17,21
3493186	longueur 55,9 cm (22 po)	15,66	18,15
3493194	longueur 61,0 cm (24 po)	16,73	19,23
3493202	longueur 66,0 cm (26 po)	18,03	20,53
3493210	longueur 71,1 cm (28 po)	18,98	21,48
3493228	longueur 76,2 cm (30 po)	19,93	22,42
3493236	longueur 81,3 cm (32 po)	21,11	23,61
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
3493244	longueur 25,4 cm (10 po)	9,96	12,46
3493251	longueur 30,5 cm (12 po)	11,28	13,64
3493269	longueur 35,6 cm (14 po)	12,34	14,84
3493277	longueur 40,6 cm (16 po)	13,64	16,14
3493285	longueur 45,7 cm (18 po)	14,84	17,21
3493293	longueur 50,8 cm (20 po)	16,02	18,52
3493301	longueur 55,9 cm (22 po)	17,21	19,70

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

Déficience physique

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
3493319	longueur 61,0 cm (24 po)	18,63	21,12
3493327	longueur 66,0 cm (26 po)	19,93	22,32
3493335	longueur 71,1 cm (28 po)	21,24	23,74
3493343	longueur 76,2 cm (30 po)	22,19	24,68
3493350	longueur 81,3 cm (32 po)	23,49	25,99
+ Largeur 22,9 cm (9 po)			
3493368	longueur 25,4 cm (10 po)	11,38	13,88
3493376	longueur 30,5 cm (12 po)	12,82	15,19
3493384	longueur 35,6 cm (14 po)	14,13	16,61
3493392	longueur 40,6 cm (16 po)	15,31	17,81
3493400	longueur 45,7 cm (18 po)	16,85	19,35
3493418	longueur 50,8 cm (20 po)	18,15	20,65
3493426	longueur 55,9 cm (22 po)	19,45	21,95
3493434	longueur 61,0 cm (24 po)	20,64	23,13
3493442	longueur 66,0 cm (26 po)	22,07	24,57
3493459	longueur 71,1 cm (28 po)	23,49	25,99
3493467	longueur 76,2 cm (30 po)	24,67	27,06
3493475	longueur 81,3 cm (32 po)	25,99	28,35
+ Largeur 25,4 cm (10 po)			
3493483	longueur 25,4 cm (10 po)	12,82	15,19
3493491	longueur 30,5 cm (12 po)	13,88	16,38
3493509	longueur 35,6 cm (14 po)	15,55	18,04
3493517	longueur 40,6 cm (16 po)	16,97	19,35
3493525	longueur 45,7 cm (18 po)	18,27	20,77
3493533	longueur 50,8 cm (20 po)	19,82	22,32
3493541	longueur 55,9 cm (22 po)	21,24	23,74
3493558	longueur 61,0 cm (24 po)	22,54	25,04
3493566	longueur 66,0 cm (26 po)	23,85	26,22
3493574	longueur 71,1 cm (28 po)	25,38	27,88
3493582	longueur 76,2 cm (30 po)	26,81	29,21
3493590	longueur 81,3 cm (32 po)	28,23	30,73
+ Largeur 30,5 cm (12 po)			
3493608	longueur 25,4 cm (10 po)	17,09	19,46
3493616	longueur 30,5 cm (12 po)	18,39	20,89
3493624	longueur 35,6 cm (14 po)	19,93	22,42
3493632	longueur 40,6 cm (16 po)	21,24	23,74
3493640	longueur 45,7 cm (18 po)	22,78	25,16
3493657	longueur 50,8 cm (20 po)	24,20	26,59
3493665	longueur 55,9 cm (22 po)	25,62	28,01
3493673	longueur 61,0 cm (24 po)	27,17	29,55
3493681	longueur 66,0 cm (26 po)	28,23	30,61
3493699	longueur 71,1 cm (28 po)	29,89	32,28
3493707	longueur 76,2 cm (30 po)	31,09	33,58
3493715	longueur 81,3 cm (32 po)	32,62	35,12

Laine 6 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+ Largeur 15,2 cm (6 po)			
3493723	longueur 25,4 cm (10 po)	8,78	11,28
3493731	longueur 30,5 cm (12 po)	9,73	12,22
3493749	longueur 35,6 cm (14 po)	10,80	13,30
3493756	longueur 40,6 cm (16 po)	11,75	14,25
3493764	longueur 45,7 cm (18 po)	12,82	15,19
3493772	longueur 50,8 cm (20 po)	13,76	16,14
3493780	longueur 55,9 cm (22 po)	14,84	17,21
3493798	longueur 61,0 cm (24 po)	16,26	18,75
3493806	longueur 66,0 cm (26 po)	17,32	19,82
3493814	longueur 71,1 cm (28 po)	18,27	20,77
3493822	longueur 76,2 cm (30 po)	19,22	21,71
3493830	longueur 81,3 cm (32 po)	20,40	22,90
+ Largeur 17,8 cm (7 po)			
3493848	longueur 25,4 cm (10 po)	9,62	12,12
3493855	longueur 30,5 cm (12 po)	10,57	13,06
3493863	longueur 35,6 cm (14 po)	11,99	14,35
3493871	longueur 40,6 cm (16 po)	13,17	15,67
3493889	longueur 45,7 cm (18 po)	14,84	17,21
3493897	longueur 50,8 cm (20 po)	16,13	18,63
3493905	longueur 55,9 cm (22 po)	17,32	19,82
3493913	longueur 61,0 cm (24 po)	18,51	20,89
3493921	longueur 66,0 cm (26 po)	19,93	22,32
3493939	longueur 71,1 cm (28 po)	20,77	23,26
3493947	longueur 76,2 cm (30 po)	21,95	24,45
3493954	longueur 81,3 cm (32 po)	23,27	25,87
+ Largeur 20,3 cm (8 po)			
3493962	longueur 25,4 cm (10 po)	11,04	13,41
3493970	longueur 30,5 cm (12 po)	12,34	14,72
3493988	longueur 35,6 cm (14 po)	13,64	16,14
3493996	longueur 40,6 cm (16 po)	15,07	17,57
3494002	longueur 45,7 cm (18 po)	16,26	18,75
3494010	longueur 50,8 cm (20 po)	17,68	20,06
3494028	longueur 55,9 cm (22 po)	18,98	21,48
3494036	longueur 61,0 cm (24 po)	20,40	22,90
3494044	longueur 66,0 cm (26 po)	21,83	24,33
3494051	longueur 71,1 cm (28 po)	23,37	25,87
3494069	longueur 76,2 cm (30 po)	24,57	27,06
3494077	longueur 81,3 cm (32 po)	25,86	28,35

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

Déficience physique

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
3494085	longueur 25,4 cm (10 po)	12,46	14,96
3494093	longueur 30,5 cm (12 po)	14,00	16,50
3494101	longueur 35,6 cm (14 po)	15,55	18,04
3494119	longueur 40,6 cm (16 po)	16,85	19,35
3494127	longueur 45,7 cm (18 po)	18,51	21,00
3494135	longueur 50,8 cm (20 po)	19,93	22,42
3494143	longueur 55,9 cm (22 po)	21,36	23,84
3494150	longueur 61,0 cm (24 po)	22,78	25,16
3494168	longueur 66,0 cm (26 po)	24,33	26,70
3494176	longueur 71,1 cm (28 po)	25,86	28,35
3494184	longueur 76,2 cm (30 po)	27,05	29,55
3494192	longueur 81,3 cm (32 po)	28,60	30,97
+	Largeur 25,4 cm (10 po)		
3494200	longueur 25,4 cm (10 po)	14,00	16,50
3494218	longueur 30,5 cm (12 po)	15,31	17,81
3494226	longueur 35,6 cm (14 po)	17,09	19,58
3494234	longueur 40,6 cm (16 po)	18,51	21,00
3494242	longueur 45,7 cm (18 po)	20,06	22,55
3494259	longueur 50,8 cm (20 po)	21,83	24,33
3494267	longueur 55,9 cm (22 po)	23,37	25,87
3494275	longueur 61,0 cm (24 po)	24,91	27,41
3494283	longueur 66,0 cm (26 po)	26,34	28,72
3494291	longueur 71,1 cm (28 po)	28,00	30,49
3494309	longueur 76,2 cm (30 po)	29,42	31,91
3494317	longueur 81,3 cm (32 po)	31,09	33,46
+	Largeur 30,5 cm (12 po)		
3494325	longueur 25,4 cm (10 po)	18,74	21,24
3494333	longueur 30,5 cm (12 po)	20,16	22,66
3494341	longueur 35,6 cm (14 po)	21,95	24,45
3494358	longueur 40,6 cm (16 po)	23,37	25,87
3494366	longueur 45,7 cm (18 po)	25,04	27,53
3494374	longueur 50,8 cm (20 po)	26,70	29,07
3494382	longueur 55,9 cm (22 po)	28,23	30,61
3494390	longueur 61,0 cm (24 po)	29,89	32,28
3494408	longueur 66,0 cm (26 po)	30,97	33,46
3494416	longueur 71,1 cm (28 po)	32,74	35,24
3494424	longueur 76,2 cm (30 po)	34,29	36,66
3494432	longueur 81,3 cm (32 po)	35,83	38,33

Laine et nylon 2 - 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+ Largeur 15,2 cm (6 po)			
3494440	longueur 25,4 cm (10 po)	11,15	13,64
3494457	longueur 30,5 cm (12 po)	11,15	13,64
3494465	longueur 35,6 cm (14 po)	12,82	15,19
3494473	longueur 40,6 cm (16 po)	12,82	15,19
3494481	longueur 45,7 cm (18 po)	12,82	15,19
3494499	longueur 50,8 cm (20 po)	14,60	16,97
3494507	longueur 55,9 cm (22 po)	14,60	16,97
+ Largeur 17,8 cm (7 po)			
3494515	longueur 25,4 cm (10 po)	11,15	13,64
3494523	longueur 30,5 cm (12 po)	11,15	13,64
3494531	longueur 35,6 cm (14 po)	12,82	15,19
3494549	longueur 40,6 cm (16 po)	12,82	15,19
3494556	longueur 45,7 cm (18 po)	12,82	15,19
3494564	longueur 50,8 cm (20 po)	14,60	16,97
3494572	longueur 55,9 cm (22 po)	14,60	16,97
3494580	longueur 61,0 cm (24 po)	14,60	16,97
+ Largeur 20,3 cm (8 po)			
3494598	longueur 25,4 cm (10 po)	12,82	15,19
3494606	longueur 30,5 cm (12 po)	12,82	15,19
3494614	longueur 35,6 cm (14 po)	12,82	15,19
3494622	longueur 40,6 cm (16 po)	14,60	16,97
3494630	longueur 45,7 cm (18 po)	14,60	16,97
3494648	longueur 50,8 cm (20 po)	14,60	16,97
3494655	longueur 55,9 cm (22 po)	16,73	19,10
3494663	longueur 61,0 cm (24 po)	16,73	19,10
3494671	longueur 66,0 cm (26 po)	16,73	19,10
3494689	longueur 71,1 cm (28 po)	16,73	19,10
+ Largeur 22,9 cm (9 po)			
3494697	longueur 25,4 cm (10 po)	12,82	15,19
3494705	longueur 30,5 cm (12 po)	12,82	15,19
3494713	longueur 35,6 cm (14 po)	14,60	16,97
3494721	longueur 40,6 cm (16 po)	14,60	16,97
3494739	longueur 45,7 cm (18 po)	14,60	16,97
3494747	longueur 50,8 cm (20 po)	16,73	19,10
3494754	longueur 55,9 cm (22 po)	16,73	19,10
3494762	longueur 61,0 cm (24 po)	16,73	19,10
3494770	longueur 66,0 cm (26 po)	16,73	19,10
3494788	longueur 71,1 cm (28 po)	16,73	19,10
3494796	longueur 101,6 cm (40 po)	12,82	15,19
3494804	longueur 106,7 cm (42 po)	12,82	15,19
3494812	longueur 111,8 cm (44 po)	14,60	16,97
3494820	longueur 116,8 cm (46 po)	14,60	16,97

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

Déficience physique

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
3494838	longueur 122,0 cm (48 po)	14,60	16,97
3494846	longueur 127,0 cm (50 po)	16,73	19,10
3494853	longueur 132,1 cm (52 po)	16,73	19,10
+	Largeur 25,4 cm (10 po)		
3494861	longueur 25,4 cm (10 po)	12,82	15,19
3494879	longueur 30,5 cm (12 po)	14,60	16,97
3494887	longueur 35,6 cm (14 po)	14,60	16,97
3494895	longueur 40,6 cm (16 po)	14,60	16,97
3494903	longueur 45,7 cm (18 po)	16,73	19,10
3494911	longueur 50,8 cm (20 po)	16,73	19,10
3494929	longueur 55,9 cm (22 po)	16,73	19,10
3494937	longueur 61,0 cm (24 po)	16,73	19,10
3494945	longueur 66,0 cm (26 po)	18,39	20,89
3494952	longueur 101,6 cm (40 po)	12,82	15,19
3494960	longueur 106,7 cm (42 po)	12,82	15,19
3494978	longueur 111,8 cm (44 po)	14,60	16,97
3494986	longueur 116,8 cm (46 po)	14,60	16,97
3494994	longueur 122,0 cm (48 po)	16,73	19,10
3495009	longueur 127,0 cm (50 po)	16,73	19,10
3495017	longueur 132,1 cm (52 po)	16,73	19,10
+	Largeur 30,5 cm (12 po)		
3495025	longueur 25,4 cm (10 po)	14,60	16,97
3495033	longueur 30,5 cm (12 po)	16,73	19,10
3495041	longueur 35,6 cm (14 po)	16,73	19,10
3495058	longueur 40,6 cm (16 po)	16,73	19,10
3495066	longueur 45,7 cm (18 po)	16,73	19,10
3495074	longueur 50,8 cm (20 po)	16,73	19,10

Laine et nylon 6 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
3495082	longueur 30,5 cm (12 po)	12,34	14,72
3495090	longueur 35,6 cm (14 po)	13,76	16,26
3495108	longueur 40,6 cm (16 po)	13,76	16,26
3495116	longueur 45,7 cm (18 po)	13,76	16,26
3495124	longueur 50,8 cm (20 po)	15,55	18,04
3495132	longueur 55,9 cm (22 po)	15,55	18,04
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
3495140	longueur 25,4 cm (10 po)	13,76	16,26
3495157	longueur 30,5 cm (12 po)	12,34	14,72
3495165	longueur 35,6 cm (14 po)	13,76	16,26
3495173	longueur 40,6 cm (16 po)	13,76	16,26
3495181	longueur 45,7 cm (18 po)	13,76	16,26
3495199	longueur 50,8 cm (20 po)	15,55	18,04
3495207	longueur 55,9 cm (22 po)	15,55	18,04
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
3495215	longueur 25,4 cm (10 po)	13,76	16,26
3495223	longueur 30,5 cm (12 po)	13,76	16,26
3495231	longueur 35,6 cm (14 po)	13,76	16,26
3495249	longueur 40,6 cm (16 po)	15,55	18,04
3495256	longueur 45,7 cm (18 po)	15,55	18,04
3495264	longueur 50,8 cm (20 po)	15,55	18,04
3495272	longueur 55,9 cm (22 po)	18,03	20,41
3495280	longueur 61,0 cm (24 po)	18,03	20,41
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
3495298	longueur 30,5 cm (12 po)	13,76	16,26
3495306	longueur 35,6 cm (14 po)	15,55	18,04
3495314	longueur 40,6 cm (16 po)	15,55	18,04
3495322	longueur 45,7 cm (18 po)	15,55	18,04
3495330	longueur 50,8 cm (20 po)	18,03	20,41
3495348	longueur 55,9 cm (22 po)	18,03	20,41
3495355	longueur 61,0 cm (24 po)	18,03	20,41

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

Déficience physique

Laine ultra 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
3495363	longueur 25,4 cm (10 po)	12,34	14,72
3495371	longueur 30,5 cm (12 po)	12,34	14,72
3495389	longueur 35,6 cm (14 po)	14,13	16,50
3495397	longueur 40,6 cm (16 po)	14,13	16,50
3495405	longueur 45,7 cm (18 po)	14,13	16,50
3495413	longueur 50,8 cm (20 po)	16,02	18,52
3495421	longueur 55,9 cm (22 po)	16,02	18,52
3495439	longueur 61,0 cm (24 po)	16,02	18,52
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
3495447	longueur 25,4 cm (10 po)	12,34	14,72
3495454	longueur 30,5 cm (12 po)	12,34	14,72
3495462	longueur 35,6 cm (14 po)	14,13	16,50
3495470	longueur 40,6 cm (16 po)	14,13	16,50
3495488	longueur 45,7 cm (18 po)	14,13	16,50
3495496	longueur 50,8 cm (20 po)	16,02	18,52
3495504	longueur 55,9 cm (22 po)	16,02	18,52
3495512	longueur 61,0 cm (24 po)	16,02	18,52
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
3495520	longueur 25,4 cm (10 po)	14,13	16,50
3495538	longueur 30,5 cm (12 po)	14,13	16,50
3495546	longueur 35,6 cm (14 po)	14,13	16,50
3495553	longueur 40,6 cm (16 po)	16,02	18,52
3495561	longueur 45,7 cm (18 po)	16,02	18,52
3495579	longueur 50,8 cm (20 po)	16,02	18,52
3495587	longueur 55,9 cm (22 po)	18,51	21,00
3495595	longueur 61,0 cm (24 po)	18,51	21,00
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
3495603	longueur 25,4 cm (10 po)	14,13	16,50
3495611	longueur 30,5 cm (12 po)	14,13	16,50
3495629	longueur 35,6 cm (14 po)	16,02	18,52
3495637	longueur 40,6 cm (16 po)	16,02	18,52
3495645	longueur 45,7 cm (18 po)	16,02	18,52
3495652	longueur 50,8 cm (20 po)	18,51	21,00
3495660	longueur 55,9 cm (22 po)	18,51	21,00
3495678	longueur 61,0 cm (24 po)	18,51	21,00

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 25,4 cm (10 po)		
3495686	longueur 25,4 cm (10 po)	14,13	16,50
3495694	longueur 30,5 cm (12 po)	16,02	18,52
3495702	longueur 35,6 cm (14 po)	16,02	18,52
3495710	longueur 40,6 cm (16 po)	16,02	18,52
3495728	longueur 45,7 cm (18 po)	18,51	21,00
3495736	longueur 50,8 cm (20 po)	18,51	21,00
3495744	longueur 55,9 cm (22 po)	18,51	21,00
3495751	longueur 61,0 cm (24 po)	18,51	21,00
+	Largeur 30,5 cm (12 po)		
3495769	longueur 25,4 cm (10 po)	16,02	18,52
3495777	longueur 30,5 cm (12 po)	18,51	18,74
3495785	longueur 35,6 cm (14 po)	18,51	21,00
3495793	longueur 40,6 cm (16 po)	18,51	21,00
Laine et lycra			
+	Extra étroit court		
3495801	extra léger	11,15	13,64
3495819	léger	11,87	14,35
3495827	épais	12,58	15,07
3495835	très épais	13,41	15,78
+	Étroit court		
3495843	extra léger	11,87	14,35
3495850	léger	12,58	15,07
3495868	épais	13,41	15,78
3495876	très épais	14,13	16,50
+	Étroit long ou large court		
3495884	extra léger	13,76	16,14
3495892	léger	14,47	16,97
3495900	épais	15,18	17,68
3495918	très épais	15,89	18,39
+	Large, long		
3495926	extra léger	15,89	18,39
3495934	léger	16,73	19,10
3495942	épais	17,44	19,82
3495959	très épais	18,51	21,00

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

Déficience physique

Coton 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
3495967	longueur 25,4 cm (10 po)	6,06	8,55
3495975	longueur 30,5 cm (12 po)	6,77	9,26
3495983	longueur 35,6 cm (14 po)	7,48	9,97
3495991	longueur 40,6 cm (16 po)	8,19	10,68
3496007	longueur 45,7 cm (18 po)	8,78	11,28
3496015	longueur 50,8 cm (20 po)	9,49	11,99
3496023	longueur 55,9 cm (22 po)	10,20	12,70
3496031	longueur 61,0 cm (24 po)	11,28	13,64
3496049	longueur 66,0 cm (26 po)	11,99	14,48
3496056	longueur 71,1 cm (28 po)	12,70	15,19
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
3496064	longueur 25,4 cm (10 po)	6,64	9,03
3496072	longueur 30,5 cm (12 po)	7,36	9,74
3496080	longueur 35,6 cm (14 po)	8,19	10,68
3496098	longueur 40,6 cm (16 po)	9,14	11,51
3496106	longueur 45,7 cm (18 po)	10,20	12,70
3496114	longueur 50,8 cm (20 po)	11,15	13,64
3496122	longueur 55,9 cm (22 po)	11,99	14,35
3496130	longueur 61,0 cm (24 po)	12,82	15,19
3496148	longueur 66,0 cm (26 po)	13,76	16,14
3496155	longueur 71,1 cm (28 po)	14,47	16,86
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
3496163	longueur 25,4 cm (10 po)	7,71	10,09
3496171	longueur 30,5 cm (12 po)	8,43	10,92
3496189	longueur 35,6 cm (14 po)	9,49	11,87
3496197	longueur 40,6 cm (16 po)	10,33	12,83
3496205	longueur 45,7 cm (18 po)	11,28	13,64
3496213	longueur 50,8 cm (20 po)	12,11	14,60
3496221	longueur 55,9 cm (22 po)	13,17	15,55
3496239	longueur 61,0 cm (24 po)	14,13	16,61
3496247	longueur 66,0 cm (26 po)	15,07	17,57
3496254	longueur 71,1 cm (28 po)	16,26	18,63
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
3496262	longueur 25,4 cm (10 po)	8,66	11,16
3496270	longueur 30,5 cm (12 po)	9,62	12,12
3496288	longueur 35,6 cm (14 po)	10,67	13,17
3496296	longueur 40,6 cm (16 po)	11,62	14,12
3496304	longueur 45,7 cm (18 po)	12,82	15,31
3496312	longueur 50,8 cm (20 po)	13,76	16,26
3496320	longueur 55,9 cm (22 po)	14,84	17,21
3496338	longueur 61,0 cm (24 po)	15,66	18,15
3496346	longueur 66,0 cm (26 po)	16,73	19,23
3496353	longueur 71,1 cm (28 po)	17,92	20,41

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 25,4 cm (10 po)		
3496361	longueur 25,4 cm (10 po)	9,62	12,12
3496379	longueur 30,5 cm (12 po)	10,57	13,06
3496387	longueur 35,6 cm (14 po)	11,87	14,35
3496395	longueur 40,6 cm (16 po)	12,82	15,31
3496403	longueur 45,7 cm (18 po)	13,88	16,26
3496411	longueur 50,8 cm (20 po)	15,07	17,57
3496429	longueur 55,9 cm (22 po)	16,13	18,63
3496437	longueur 61,0 cm (24 po)	17,21	19,70
3496445	longueur 66,0 cm (26 po)	18,15	20,53
3496452	longueur 71,1 cm (28 po)	19,22	21,71
+	Largeur 30,5 cm (12 po)		
3496460	longueur 25,4 cm (10 po)	13,05	15,43
3496478	longueur 30,5 cm (12 po)	13,88	16,38
3496486	longueur 35,6 cm (14 po)	15,18	17,68
3496494	longueur 40,6 cm (16 po)	16,26	18,63
3496502	longueur 45,7 cm (18 po)	17,32	19,70
3496510	longueur 50,8 cm (20 po)	18,39	20,89
3496528	longueur 55,9 cm (22 po)	19,45	21,95
3496536	longueur 61,0 cm (24 po)	20,64	23,03
3496544	longueur 66,0 cm (26 po)	21,48	23,97
3496551	longueur 71,1 cm (28 po)	22,54	25,04
+	Laine 5 plis		
3496569	longueur 30,5 cm (12 po)	7,71	10,09
3496577	longueur 33,0 cm (13 po)	8,07	10,45
3496585	longueur 35,6 cm (14 po)	8,19	10,68
3496593	longueur 38,1 cm (15 po)	8,78	11,16
3496601	longueur 40,6 cm (16 po)	9,02	11,51
3496619	longueur 45,7 cm (18 po)	9,62	12,12

7.1.3 BAS POUR PROTHÈSES

Déficience physique

Laine 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur (sup.) 15,2 cm (6 po)		
3496627	largeur (inf) : 7,6, 8,9, 10,2 cm (3, 3,5, 4 po) longueur : 20,3 cm (8 po)	7,83	10,33
3496635	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	7,83	10,33
3496643	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	8,07	10,45
3496650	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	8,31	10,80
3496668	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	8,66	11,16
3496676	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	8,78	11,28
3496684	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	9,14	11,51
3496692	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	9,62	12,12
3496700	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	9,86	12,35
3496718	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	10,09	12,59
3496726	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	10,44	12,93
3496734	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	10,67	13,06
3496742	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	11,04	13,54
+	Largeur (sup.) 17,8cm (7 po)		
3496759	largeur (inf) : 8,9, 10,2, 11,4, 12,7 cm (3,5, 4, 4,5, 5 po) longueur : 20,3 cm (8 po)	8,78	11,28
3496767	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	8,31	10,80
3496775	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	8,66	11,16
3496783	largeur (inf) : 11,4 cm (4,5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,14	11,51
3496791	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,86	12,35
3496809	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	9,14	11,63
3496817	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	9,62	12,12
3496825	largeur (inf) : 11,4 cm (4,5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	10,09	12,59

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
3496833	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	10,67	13,06
3496841	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	10,67	13,06
3496858	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	10,80	13,30
3496866	largeur (inf) : 11,4 cm (4,5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	11,38	13,77
3496874	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	11,87	14,35
3496882	largeur (inf) : 8,9 cm (3,5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	11,62	14,01
3496890	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	11,99	14,48
3496908	largeur (inf) : 11,4 cm (4,5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	12,46	14,84
3496916	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	13,05	15,43
+	Largeur (sup.) 20,3 cm (8 po)		
3496924	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4,5, 5 po) longueur : 20,3 cm (8 po)	10,09	12,59
3496932	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4,5, 5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,96	12,46
3496940	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4,5, 5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	11,15	13,64
3496957	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4,5, 5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	12,22	14,72
3496965	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4,5, 5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	13,64	16,14

SECTION IV

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Sous-section 1

ORTHÈSES TIBIO-PÉDIEUSES

		Prix	
APPAREIL			
+ 2140564	Orthèse tibio-pédieuse à tige unilatérale	352,93	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Étrier régulier			
Articulation libre à la cheville, en aluminium (1)			
Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2135507	Étrier régulier.	S. F.	78,55
+ 2135937	Articulation libre à la cheville, en aluminium . .	S. F.	109,75
+ 2135903	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement	S. F.	101,14 3
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	211,97	271,15
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135614	Courroie malléolaire double	77,47	103,30
+ 2135663	Articulation à ressort à la cheville, en aluminium, unité.	6,46	110,83

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 2135911	Articulation libre à la cheville, en acier inoxydable, unité.	46,27	153,87	
+ 2135812	Articulation à ressort à la cheville, en acier inoxydable, unité.	62,41	170,01	
+ 2135929	Articulation à ressort à la cheville, double action, en aluminium, unité.	27,98	135,58	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po).	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne.	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant.	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant.	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 2136752	Transfert d'étrier.		47,34	
	Autre ajustement pertinent			

	Prix
APPAREIL	
+ 2140507 Orthèse tibio-pédieuse à tiges bilatérales	429,32

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique,
 incluant son recouvrement
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 2135507 Étrier régulier.	S. F.	78,55
Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+ 2135846 paire	S. F.	184,00
+ 2135655 unité	S. O.	109,75
+ 2135903 Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement	S. F.	101,14
+ 2195527 Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 2135531 Étrier rectangulaire	35,51	109,75
+ 2135523 Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	211,97	271,15
+ 2135606 Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135614 Courroie malléolaire double	77,47	103,30
Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
+ 2135747 paire	12,91	190,45
+ 2135853 unité	S. O.	110,83

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations libres à la cheville, en acier inoxydable			
+ 2135861	paire	93,61	271,15	
+ 2135671	unité	S. O.	153,87	
	Articulations à ressort à la cheville, en acier inoxydable			
+ 2135879	paire	124,82	303,43	
+ 2135689	unité	S. O.	170,01	
+	Articulations à ressort à la cheville double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	55,95	233,49	
+ 2135754	unité	S. O.	135,58	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 2136752	Transfert d'étrier		47,34	
	Autre ajustement pertinent			

			Prix
APPAREIL			
+ 2140572	Orthèse tibio-pédieuse en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		344,32
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Coquille postérieure ou antérieure avec appui sous-rotulien continue sous le pied, en plastique moulé			
Courroies de retenue au mollet et au pied			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	15,06	15,06
+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	40,89	S. O.
+	Articulations Gillette à la cheville		
+ 2155646	paire	102,22	90,38
+ 2155893	unité	S. O.	55,95
+	Articulations Oklahoma à la cheville		
+ 2155653	paire	96,84	85,00
+ 2155901	unité	S. O.	53,80
+	Articulations Wafer à la cheville		
+ 2155661	paire	111,90	100,07
2155919	unité	S. O.	61,33
+	Articulations Tamarak à la cheville		
+ 2155679	paire	107,60	95,76
+ 2155927	unité	S. O.	59,18

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
+	Articulations Gaffney à la cheville		
+2155687	paire.....	118,36	105,45
+2155935	unité.....	S. O.	63,48
+2195584	Doublure complète en mousse thermoformable pour l'orthèse de nuit.....	52,72	82,85
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3492501	Canne.....	22,60	22,60
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	52,72	52,72
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).....	126,97	126,97
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant.....	170,01	170,01
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant.....	151,72	151,72
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

			Prix
APPAREIL			
+ 2140580	Orthèse tibio-pédieuse en plastique moulé, préfabriquée		152,79
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Coquille postérieure rigide, monocoque et englobant le mollet et le dessous du pied, en plastique moulé, préfabriquée ou bande en spirale rigide			
Courroies de retenue au mollet et au pied			
<u>AVIS :</u> Cette orthèse ne comporte ni articulation, ni tige ou bande rigide latérale et elle peut s'insérer dans une chaussure conventionnelle. Il ne s'agit donc pas d'une botte de marche.			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52 1
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po), additionnel	15,06	15,06
+ 2195584	Doublure complète en mousse thermoformable pour l'orthèse de nuit	52,72	82,85
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 2140002	Orthèse tibio-pédieuse pour jambe raccourcie de 7,6 cm (3 po) et plus, excluant toute articulation prothétique du genou	1 446,14
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Pied S.A.C.H. Coquille tibiale en polyester ou en acrylique, avec appui au niveau tibial ou au niveau du pied Courroies de retenue		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	172,16
1125483	Coquille tibiale en polyester ou en acrylique, avec appui au niveau tibial ou au niveau du pied	S. F.	S. O.
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195619	Emboîture d'essayage	97,92	S. O.
Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)			
+ 2155695	paire	188,30	236,72
+ 2155943	unité	S. O.	145,26
Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155604	paire	261,47	309,89
+ 2155950	unité	S. O.	181,84
Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155703	paire	316,34	374,45
+ 2155968	unité	S. O.	214,12

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155638	paire	246,40	294,82
+ 2155976	unité	S. O.	154,94
Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155711	paire	357,23	405,65
+ 2155984	unité	S. O.	209,82
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155562	paire	298,05	346,47
+ 2155992	unité	S. O.	200,14
Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155729	paire	312,04	360,46
+ 2156016	unité	S. O.	207,67
+ 2155745	Cuissard à deux bandes métalliques garnies de cuir au niveau fémoral	139,88	174,31
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir, sans appui ischiatique	96,84	247,48
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir, avec appui ischiatique en cuir	190,45	338,94
+ 2155760	Coquille fémorale en plastique moulé, sans appui ischiatique	180,77	229,19
+ 2155778	Coquille fémorale en plastique moulé, avec appui ischiatique en plastique moulé	229,19	298,05
+ 2175610	Ceinture pelvienne et bande métallique	185,07	197,98
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	142,03
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	106,52
+ 2175594	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	200,14	225,96
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 2

ORTHÈSES FÉMORO-TIBIALES

	Prix

APPAREIL

+ 2150514	Orthèse fémoro-tibiale non articulée en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	483,12

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Gouttière en plastique moulé, cuisse, genou et jambe
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2195550	Barre d'abduction.	83,93	96,84
+ 2135705	Genouillère et courroies.	67,79	92,54
+ 2125524	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	44,12	44,12
+ 2125532	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3492501	Canne.	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiência physique

		Prix	
APPAREIL			
+ 2150548	Orthèse fémoro-tibiale avec articulations, préfabriquée (Legend, Edge, Lennox, G.L.S.)		593,95
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Articulations libres au genou Embrasses rigides au niveau fémoral et tibial Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2125524	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125532	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix	
APPAREIL			
+ 2150555	Orthèse fémoro-tibiale anti-recurvatum du genou, de type suédoise, préfabriquée		276,53
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Structure métallique Embrasses rigides Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2125524	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	44,12	44,12
+ 2125532	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiência physique

		Prix			
APPAREIL					
+ 2150605	Orthèse dynamique du genou, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	726,30			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE					
Embrasses rigides en plastique ou en métal au niveau fémoral et tibial					
Articulations polycentriques libres au genou, en aluminium (USMC F08-200-1000)					
Courroies de retenue					
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois					
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)					
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
Articulations polycentriques libres au genou, en aluminium (USMC F08-200-1000)					
+ 2155786	paire.	S. F.	210,90		
+ 2155471	unité.	S. O.	132,35		
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52		
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)					
Articulations polycentriques libres au genou, en acier (USMC F08-220-1000)					
+ 2155836	paire.	35,51	247,48		
+ 2155463	unité.	S. O.	150,64		
Articulations polycentriques à barrure au genou, en aluminium (USMC F08-200-4000)					
+ 2155794	paire.	30,13	241,02		
+ 2155455	unité.	S. O.	147,41		
Articulations polycentriques à barrure au genou, en acier (USMC F08-220-4000)					
+ 2155844	paire.	71,02	281,91		
+ 2155448	unité.	S. O.	167,86		
Articulations à amplitude variable au genou, en aluminium (USMC F08-200-1001)					
+ 2155851	paire.	S. F.	210,90		
+ 2155430	unité.	S. O.	132,35		

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations à amplitude variable au genou, en acier (USMC F08-200-1001)			
+ 2155869	paire	35,51	247,48	
+ 2155422	unité	S. O.	150,64	
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54	
+ 2125524	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	44,12	44,12	
+ 2125532	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
	Aucun			

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix	
APPAREIL			
+ 2150597	Orthèse réglable du genou, préfabriquée, pour limiter les mouvements de flexion et d'extension (Donjoy, Génération II)		292,67
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embrasses rigides en plastique et mousse Articulations métalliques au genou avec cran d'arrêt Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

Sous-section 3

ORTHÈSES FÉMORO-PÉDIEUSES

	Prix

APPAREIL

+2160505	Orthèse fémoro-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et tibial.	979,16

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral et embrasse métallique garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+2135507	Étrier régulier.	S. F.	78,55	
+2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial.	S. F.	101,14	
+	Articulations libres à la cheville, en aluminium			
+2135846	paire.	S. F.	184,00	
+2135655	unité.	S. O.	109,75	
+	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)			
+2155513	paire.	S. F.	236,72	
+2155414	unité.	S. O.	145,26	
+2195501	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral.	S. F.	174,31	
+2195527	Courroies de retenue, chacune.	S. F.	21,52	

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135531	Étrier rectangulaire	35,51	109,75
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée	211,97	271,15
2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135614	Courroie malléolaire double	77,47	103,30
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+ 2135747	paire	12,91	190,45
+ 2135853	unité	S. O.	110,83
Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	55,95	233,49
+ 2135754	unité	S. O.	135,58
Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155521	paire	72,09	309,89
+ 2155406	unité	S. O.	181,84
Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155547	paire	159,25	374,45
+ 2155398	unité	S. O.	214,12
Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	57,03	294,82
+ 2155380	unité	S. O.	154,94
Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155877	paire	168,93	405,65
+ 2155372	unité	S. O.	209,82
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	109,75	346,47
+ 2155364	unité	S. O.	200,14

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46	
+ 2155356	unité	S. O.	207,67	
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique	96,84	247,48	
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir avec appui ischiatique en cuir	190,45	338,94	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 2136752	Transfert d'étrier		47,34	
	Autre ajustement pertinent			

		Prix	
APPAREIL			
+ 2160604	Orthèse fémoro-pédieuse articulée, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		908,14
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4) Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique	S. F.	229,19
+ 2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.	252,86
+	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+ 2155513	paire	S. F.	236,72
+ 2155414	unité	S. O.	145,26
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135820	Étrier régulier	55,95	78,55
+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	40,89	S. O.
	Articulations Gilette à la cheville		
+ 2155646	paire	102,22	90,38
+ 2155893	unité	S. O.	55,95
	Articulations Oklahoma à la cheville		
+ 2155653	paire	96,84	85,00
+ 2155901	unité	S. O.	53,80

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+2155661	Articulations Wafer à la cheville		
	paire	111,90	100,07
+2155919	unité	S. O.	61,33
+2155679	Articulations Tamarak à la cheville		
	paire	107,60	95,76
+2155927	unité	S. O.	59,18
+2155687	Articulations Gaffney à la cheville		
	paire	118,36	105,45
+2155935	unité	S. O.	63,48
+2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
+2135747	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
	paire	12,91	190,45
+2135853	unité	S. O.	110,83
+2135887	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium		
	paire	55,95	233,49
+2135754	unité	S. O.	135,58
+2155521	Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)		
	paire	72,09	309,89
+2155406	unité	S. O.	181,84
+2155547	Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)		
	paire	159,25	374,45
+2155398	unité	S. O.	214,12
+2155554	Articulations polycentrées au genou (USMC-0225-10)		
	paire	57,03	294,82
+2155380	unité	S. O.	154,94
+2155877	Articulations polycentrées au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
	paire	168,93	405,65
+2155372	unité	S. O.	209,82
+2155588	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
	paire	109,75	346,47
+2155364	unité	S. O.	200,14

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46	
+ 2155356	unité	S. O.	207,67	
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	63,48	S. O.	
+ 2155489	Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé	S. O.	298,05	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 2136752	Transfert d'étrier		47,34	
	Autre ajustement pertinent			

		Prix	
APPAREIL			
+ 2160703	Orthèse fémoro-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		933,97
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4) Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195501	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral	S. F.	174,31
+ 2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.	252,86
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+ 2155513	paire	S. F.	236,72
+ 2155414	unité	S. O.	145,26
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	40,89	S. O.
	Articulations Gillette à la cheville		
+ 2155646	paire	102,22	90,38
+ 2155893	unité	S. O.	55,95

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
+2155653	Articulations Oklahoma à la cheville		
	paire.	96,84	85,00
+2155901	unité.	S. O.	53,80
+2155661	Articulations Wafer à la cheville		
	paire.	111,90	100,07
+2155919	unité.	S. O.	61,33
+2155679	Articulations Tamarak à la cheville		
	paire.	107,60	95,76
+2155927	unité.	S. O.	59,18
+2155687	Articulations Gaffney à la cheville		
	paire.	118,36	105,45
+2155935	unité.	S. O.	63,48
+2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
+2135747	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
	paire.	12,91	190,45
+2135853	unité.	S. O.	110,83
+2135887	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium		
	paire.	55,95	233,49
+2135754	unité.	S. O.	135,58
+2155521	Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)		
	paire.	72,09	309,89
+2155406	unité.	S. O.	181,84
+2155547	Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)		
	paire.	159,25	374,45
+2155398	unité.	S. O.	214,12
+2155554	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)		
	paire.	57,03	294,82
+2155380	unité.	S. O.	154,94
+2155877	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
	paire.	168,93	405,65
+2155372	unité.	S. O.	209,82

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	109,75	346,47
+ 2155364	unité	S. O.	200,14
Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46
+ 2155356	unité	S. O.	207,67
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique	96,84	247,48
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir avec appui ischiatique en cuir	190,45	338,94
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

		Prix
APPAREIL		
+ 2160802	Orthèse fémoro-pédieuse articulée avec coquille fémorale en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée et d'une embrasse métallique rigide garnie de cuir au niveau tibial	1 056,63
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Étrier régulier Articulations libres à la cheville, en aluminium (2) Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4) Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique Courroies de retenue		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2135507	Étrier régulier	S. F.	78,55
+ 2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial	S. F.	101,14
+	Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+ 2135739	paire	S. F.	184,00
+ 2135655	unité	S. O.	109,75
+	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+ 2155513	paire	S. F.	236,72
+ 2155414	unité	S. O.	145,26
+ 2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique	S. F.	229,19
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135531	Étrier rectangulaire	35,51	109,75
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	211,97	271,15
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135614	Courroie malléolaire double	77,47	103,30
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+ 2135747	paire	12,91	190,45
+ 2135853	unité	S. O.	110,83
Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	55,95	233,49
+ 2135754	unité	S. O.	135,58
Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155521	paire	72,09	309,89
+ 2155406	unité	S. O.	181,84
Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155547	paire	159,25	374,45
+ 2155398	unité	S. O.	214,12
Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	57,03	294,82
+ 2155380	unité	S. O.	154,94
Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155877	paire	168,93	405,65
+ 2155372	unité	S. O.	209,82
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	109,75	346,47
+ 2155364	unité	S. O.	200,14

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46	
+ 2155356	unité	S. O.	207,67	
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	63,48	S. O.	
+ 2155489	Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé	S. O.	298,05	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 2136752	Transfert d'étrier		47,34	
	Autre ajustement pertinent			

		Prix
APPAREIL		
+ 2160547	Orthèse fémoro-pédieuse non articulée en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . .	545,53

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière en plastique moulé, cuisse, genou, jambe et pied
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
+ 2195550	Barre d'abduction	83,93	96,84
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	63,48	S. O.
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 2160539	Orthèse fémoro-pédieuse articulée à tige unilatérale avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et tibial	743,52
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Étrier régulier		
Articulation libre à la cheville, unilatérale, en aluminium		
Articulation libre au genou, unilatérale, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
Embrasses métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral et tibial, incluant son recouvrement		
Courroies de retenue		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2135507	Étrier régulier.	S. F.	78,55
+ 2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir au niveau tibial, incluant son recouvrement	S. F.	101,14
+ 2135895	Articulation libre à la cheville, unilatérale, en aluminium	S. F.	109,75
+ 2135770	Articulation libre au genou, unilatérale, en aluminium (Becker S-2005-B4)	S. F.	145,26
+ 2195592	Embrasse métallique rigide garnie de cuir au niveau fémoral, incluant son recouvrement . . .	S. F.	174,31
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	211,97	271,15
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135614	Courroie malléolaire double	77,47	103,30

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
+ 2135663	Articulation à ressort à la cheville, en aluminium	6,46	110,83
+ 2135929	Articulation à ressort à la cheville, double action, en aluminium	27,98	135,58
+ 2135788	Articulation avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)	36,58	181,84
+ 2135796	Articulation uniaxiale décentrée, libre au genou (Becker 1008-B4)	54,88	200,14
+ 2135804	Articulation uniaxiale décentrée, à anneau au genou (Becker 1012-B4)	61,33	207,67
+ 2175594	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	200,14	225,96
+ 2175610	Ceinture pelvienne et bande métallique	185,07	197,98
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	142,03
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	106,52
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
			47,34
+ 2136752	Transfert d'étrier		
	Autre ajustement pertinent		

Sous-section 4

ORTHÈSES PELVI-PÉDIEUSES

	Prix

APPAREIL

+ 2170504	Orthèse pelvi-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et tibial	1 427,85

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral, incluant son recouvrement et embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 2135507	Étrier régulier	S. F.		78,55	
+	Articulations libres à la cheville, en aluminium				
+ 2135739	paire	S. F.		184,00	
+	unité	S. O.		109,75	
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.		21,52	
+ 2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, au niveau tibial	S. F.		101,14	
+	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)				
+ 2155513	paire	S. F.		236,72	
+ 2155414	unité	S. O.		145,26	
+	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral, incluant son recouvrement	S. F.		174,31	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.	225,96	
+ 2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique.	S. F.	197,98	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 2135531	Étrier rectangulaire	35,51	109,75	
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	211,97	271,15	
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38	
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54	
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+ 2135747	paire	12,91	190,45	
+ 2135853	unité	S. O.	110,83	
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	55,95	233,49	
+ 2135754	unité	S. O.	135,58	
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155521	paire	72,09	309,89	
+ 2155406	unité	S. O.	181,84	
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155547	paire	159,25	374,45	
+ 2155398	unité	S. O.	214,12	
	Articulations polycentrées au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	57,03	294,82	
+ 2155380	unité	S. O.	154,94	
	Articulations polycentrées au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155877	paire	168,93	405,65	
+ 2155372	unité	S. O.	209,82	
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	109,75	346,47	
+ 2155364	unité	S. O.	200,14	

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46	
+ 2155356	unité	S. O.	207,67	
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	106,52	
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	142,03	
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique	96,84	247,48	
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir, avec appui ischiatique en cuir	190,45	338,94	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier	47,34
	Autre ajustement pertinent	

		Prix
APPAREIL		
+ 2170603	Orthèse pelvi-pédieuse articulée en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	1 337,47
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique		
Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)		
Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes		
Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied		
Courroies de retenue		
Ceinture pelvienne et bande métallique		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique	S. F.		229,19	
+ 2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.		252,86	
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)				
+ 2155513	paire	S. F.		236,72	
+ 2155414	unité	S. O.		145,26	
+ 2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.		225,96	
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.		21,52	
+ 2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique	S. F.		197,98	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)					
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.		106,52	
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.		142,03	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	40,89	S. O.
+ 2155646	Articulations Gilette à la cheville		
	paire	102,22	90,38
+ 2155893	unité	S. O.	55,95
	Articulations Oklahoma à la cheville		
+ 2155653	paire	96,84	85,00
+ 2155901	unité	S. O.	53,80
	Articulations Wafer à la cheville		
+ 2155661	paire	111,90	100,07
+ 2155919	unité	S. O.	61,33
	Articulations Tamarak à la cheville		
+ 2155679	paire	107,60	95,76
+ 2155927	unité	S. O.	59,18
	Articulations Gaffney à la cheville		
+ 2155687	paire	118,36	105,45
+ 2155935	unité	S. O.	63,48
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
+ 2135747	paire	12,91	190,45
+ 2135853	unité	S. O.	110,83
+ 2135820	Étrier régulier.	55,95	78,55
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium		
+ 2135887	paire	55,95	233,49
+ 2135754	unité	S. O.	135,58
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)		
+ 2155521	paire	72,09	309,89
+ 2155406	unité	S. O.	181,84
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)		
+ 2155547	paire	159,25	374,45
+ 2155398	unité	S. O.	214,12

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	57,03	294,82
+ 2155380	unité	S. O.	154,94
Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155877	paire	168,93	405,65
+ 2155372	unité	S. O.	209,82
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	109,75	346,47
+ 2155364	unité	S. O.	200,14
Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46
+ 2155356	unité	S. O.	207,67
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	63,48	S. O.
+ 2155489	Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé	S. O.	298,05
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier		47,34
	Autre ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2170702	Orthèse pelvi-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	1 391,27

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 2195501	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral	S. F.		174,31	
+ 2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.		252,86	
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)				
+ 2155513	paire	S. F.		236,72	
+ 2155414	unité	S. O.		145,26	
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.		21,52	
+ 2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.		225,96	
+ 2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique	S. F.		197,98	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	40,89	S. O.
+ 2155646	Articulations Gilette à la cheville		
	paire	102,22	90,38
+ 2155893	unité	S. O.	55,95
	Articulations Oklahoma à la cheville		
+ 2155653	paire	96,84	85,00
+ 2155901	unité	S. O.	53,80
	Articulations Wafer à la cheville		
+ 2155661	paire	111,90	100,07
+ 2155919	unité	S. O.	61,33
	Articulations Tamarak à la cheville		
+ 2155679	paire	107,60	95,76
+ 2155927	unité	S. O.	59,18
	Articulations Gaffney à la cheville		
+ 2155687	paire	118,36	105,45
+ 2155935	unité	S. O.	63,48
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
+ 2135747	paire	12,91	190,45
+ 2135853	unité	S. O.	110,83
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium		
+ 2135887	paire	55,95	233,49
+ 2135754	unité	S. O.	135,58
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)		
+ 2155521	paire	72,09	309,89
+ 2155406	unité	S. O.	181,84
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)		
+ 2155547	paire	159,25	374,45
+ 2155398	unité	S. O.	214,12
+	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)		
+ 2155554	paire	57,03	294,82
+ 2155380	unité	S. O.	154,94

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
+	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
+ 2155877	paire.....	168,93	405,65
+ 2155372	unité.....	S. O.	209,82
+	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
+ 2155888	paire.....	109,75	346,47
+ 2155364	unité.....	S. O.	200,14
+	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)		
+ 2155885	paire.....	122,66	360,46
+ 2155356	unité.....	S. O.	207,67
+ 2135705	Genouillère et courroies.....	67,79	92,54
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique.....	96,84	247,48
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir avec appui ischiatique en cuir.....	190,45	338,94
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne.....	S. O.	106,52
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir).....	S. O.	142,03
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po).....	44,12	44,12
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.....	15,06	15,06
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne.....	22,60	22,60
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).....	126,97	126,97

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2170801	Orthèse pelvi-pédieuse articulée avec coquille fémorale, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée et d'une embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial	1 570,96

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial
 Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2135507	Étrier régulier	S. F.	78,55
+ 2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial	S. F.	101,14
+	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+ 2155513	paire	S. F.	236,72
+ 2155414	unité	S. O.	145,26
+	Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+ 2135739	paire	S. F.	184,00
+ 2135655	unité	S. O.	109,75
+ 2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique	S. F.	229,19
+ 2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.	225,96
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique.	S. F.	197,98
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135531	Étrier rectangulaire	35,51	109,75
+ 2135523	Étrier en plastique laminé ou moulé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	211,97	271,15
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	65,64	90,38
+ 2135614	Courroie malléolaire double	77,47	103,30
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+ 2135747	paire	12,91	190,45
+ 2135853	unité	S. O.	110,83
Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	55,95	233,49
+ 2135754	unité	S. O.	135,58
Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155521	paire	72,09	309,89
+ 2155406	unité	S. O.	181,84
Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155547	paire	159,25	374,45
+ 2155398	unité	S. O.	214,12
Articulations polycentriques, au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	57,03	294,82
+ 2155380	unité	S. O.	154,94
Articulations polycentriques, au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155877	paire	168,93	405,65
+ 2155372	unité	S. O.	209,82
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	109,75	346,47
+ 2155364	unité	S. O.	200,14

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885	paire	122,66	360,46	
+ 2155356	unité	S. O.	207,67	
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	63,48	S. O.	
+ 2155489	Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé	S. O.	298,05	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	44,12	44,12	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	15,06	15,06	
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	106,52	
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	142,03	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	22,60	22,60	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	
+ 2136752	Transfert d'étrier		47,34	
	Autre ajustement pertinent			

Sous-section 5

ORTHÈSES BILATÉRALES DES MEMBRES INFÉRIEURS

		Prix
APPAREIL		
+ 2190502	Orthèse pédieuse de dérotation.	85,00
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Barre métallique avec crans d'arrêt, fixée aux souliers		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
		Prix
+ 2196509	Transfert de chaussure (non rivetée)	22,60
+ 2196517	Transfert de chaussure (rivetée)	30,13
Autre ajustement pertinent		

		Prix	
APPAREIL			
+ 2190510	Orthèse pelvi-pédieuse de dérotation avec câble de torsion.		362,61
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Étrier régulier			
Câble de torsion			
Ceinture pelvienne (cuir)			
Articulation libre à la hanche (partie métallique)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2135507	Étrier régulier	S. F.	78,55
+ 2195535	Câble de torsion.	S. F.	81,78
+ 2175586	Articulation libre à la hanche (partie métallique)	S. F.	69,94
+ 2175602	Ceinture pelvienne (cuir)	S. F.	96,84
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2155570	Articulation au genou.	106,52	119,44
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier	47,34
	Autre ajustement pertinent	

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS**Déficience physique**

		Prix
APPAREIL		
+ 2190528	Orthèse d'abduction pelvi-fémorale, fabriquée sur mesure	233,49
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Deux embrasses en plastique aux cuisses		
Barre métallique		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix	
APPAREIL			
+ 2190544	Orthèse d'abduction pelvi-fémorale en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, pour enfant.	695,10	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Orthèse en plastique moulé Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2195550	Barre d'abduction	83,93	96,84
+ 3122603	Prolongement jusqu'au pied inclusivement . . .	399,20	S. O.
+ 2135705	Genouillère et courroies	67,79	92,54
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

7.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS**Déficience physique**

		Prix
APPAREIL		
+ 2190536	Orthèse pelvi-fémorale, pour les jeunes enfants.	162,48
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Harnais en tissu ou couche en plastique préfabriquée		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix	
APPAREIL			
+ 2180008	Orthèse d'abduction pelvi-fémorale articulée, de type « Scottish Rite »		1 014,67
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embrasses métalliques rigides garnies de cuir ou en thermoplastique, au niveau fémoral (2)			
Barre métallique			
Articulations universelles			
Bande pelvienne			
Courroies de retenue			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195600	Embrasses métalliques rigides garnies de cuir ou en thermoplastique, au niveau fémoral (2) .	S. F.	174,31
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	21,52
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,27	52,72
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po)	126,97	126,97
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	170,01
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	151,72
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

Sous-section 6

**COMPOSANTS ADDITIONNELS POUR ORTHÈSES
TIBIO-PÉDIEUSES, FÉMORO-PÉDIEUSES ET PELVI-PÉDIEUSES**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil (pose incluse)	Prix lorsqu'attribué seul (pose incluse)
+ 2135564	Étrier régulier, additionnel	55,95	68,86
+ 2135598	Étrier rectangulaire, additionnel	90,38	109,75

Sous-section 7

ORTHÈSES DES MEMBRES INFÉRIEURS

		Prix
APPAREIL		
2190601	Autres orthèses de membres inférieurs.	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

SECTION V**7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS****Sous-section 1****ORTHÈSES DE LA MAIN POUVANT INCLURE LE POUCE ET LES AUTRES DOIGTS**

	Prix
APPAREIL	
+ 2210201 Orthèse passive pour les articulations interphalangiennes, proximale et distale, préfabriquée, premier doigt	93,61
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE	
Gouttière en thermoplastique ou de métal	
Courroies	
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Aucun	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Tout ajustement pertinent	

	Prix
APPAREIL	
+ 2210300 Orthèse passive pour les articulations interphalangiennes, proximale et distale, préfabriquée, chaque doigt additionnel	24,75
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE	
Gouttière en thermoplastique ou en métal	
Courroies	
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Aucun	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Tout ajustement pertinent	

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS**Déficience physique**

		Prix
APPAREIL		
+ 2210409	Orthèse dynamique pour les articulations interphalangiennes, proximale et distale ou proximale ou distale, préfabriquée, premier doigt	114,06
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Coussinets d'appui		
Ressorts		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2210805	Orthèse dynamique pour les articulations interphalangiennes, proximale et distale ou proximale ou distale, préfabriquée, chaque doigt additionnel.	45,19
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Coussinets d'appui		
Ressorts		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2210516	Orthèse dynamique des articulations métacarpophalangiennes, préfabriquée	124,82
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Barres métacarpiennes		
Barres phalangiennes		
Pivots articulaires		
Bandes élastiques		
Cordes à piano		
Autres types de ressorts		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2220010	Orthèse passive pour le pouce incluant les articulations carpométacarpiennes, métacarpophalangiennes et interphalangiennes, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	216,28
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Pièce moulée en thermoplastique ou autre matériau		
Courroies		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS**Déficiences physiques**

		Prix
APPAREIL		
+ 2220036	Orthèse passive pour le pouce incluant les articulations carpométacarpiennes, métacarpophalangiennes et interphalangiennes, en plastique moulé sur la personne assurée ou préfabriquée	140,96
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Pièce moulée en thermoplastique Courroies		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		
		Prix
APPAREIL		
+ 2220028	Orthèse dynamique du pouce pouvant inclure les articulations carpométacarpiennes, métacarpophalangiennes et interphalangiennes, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	291,60
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Pièces stabilisatrices Appareil de traction fait de ressorts Cordes à piano, bandes élastiques Courroies		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2220044	Orthèse dynamique du pouce pouvant inclure les articulations car-pométacarpiennes, métacarpophalangiennes et interphalangiennes en plastique moulé sur la personne assurée ou préfabriquée.	181,84
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Pièces stabilisatrices Appareil de traction fait de ressorts Cordes à piano, bandes élastiques Courroies		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

Sous-section 2

ORTHÈSES DU POIGNET ET DE LA MAIN

	Prix

APPAREIL

+ 2230548	Orthèse passive du poignet et de la main incluant les doigts et le pouce, palmaire ou dorsale, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	316,34

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière
 Courroies
 Articulations bilatérales fixes pour l'orthèse dorsale

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2231124	Séparateur interdigital incluant les courroies . .	11,84	S. O.

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 2230555	Orthèse passive du poignet et de la main incluant les doigts et le pouce, palmaire ou dorsale, en plastique moulé sur la personne assurée ou préfabriquée	222,73
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Gouttière en thermoplastique		
Courroies		
Articulations bilatérales fixes pour l'orthèse dorsale		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil
		Remplacement du composant ou du complément
		Prix
		Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 2231124	Séparateur interdigital incluant les courroies . .	11,84 S. O.
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix
APPAREIL		
+ 2230563	Orthèse passive du poignet, palmaire ou dorsale incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	256,09
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Gouttière en thermoplastique, palmaire ou dorsale ou gouttière en cuir moulé renforcé, incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu		
Barre métacarpienne palmaire ou dorsale		
Courroies		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil
		Remplacement du composant ou du complément
		Prix
		Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 2231132	Doublure complète en cuir de la gouttière en thermoplastique	44,12 S. O.
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix	
APPAREIL			
+ 2230571	Orthèse passive du poignet, palmaire ou dorsale incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu, préfabriquée ou en plastique moulé sur la personne assurée		188,30
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Gouttière préfabriquée ou en plastique moulé sur la personne assurée incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu			
Barre métacarpienne palmaire ou dorsale			
Courroies			
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2231157	Mécanisme de traction des doigts	139,88	S. O.
+ 2231165	Gant de flexion	75,32	S. O.
+ 2231140	Articulations libres au poignet (non compatibles avec le mécanisme de traction du poignet)	53,80	S. O.
+ 2231173	Mécanisme de traction du poignet (non compatible avec les articulations libres au poignet)	55,95	S. O.
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS**Déficience physique**

		Prix
APPAREIL		
+ 2230589	Orthèse statique du poignet et dynamique des doigts pouvant inclure le pouce « type Swanson », préfabriquée.	411,03
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Barres transversales et longitudinales		
Appui palmaire		
Appareil de traction des doigts et du pouce		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2230514	Orthèse de ténodèse sur mesure	631,61
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Pièces stabilisatrices pour le pouce, l'index et le majeur		
Articulations métacarpophalangiennes		
Articulations du poignet		
Pièce stabilisatrice de l'avant-bras		
Tige télescopique		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

Sous-section 3

ORTHÈSES DU COUDE, DU POIGNET ET DE LA MAIN

	Prix

APPAREIL

+ 2250017	Orthèse passive pour le coude, antérieure ou postérieure, en plastique moulé sur la personne assurée	266,85

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière incluant le bras et l'avant-bras
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

2255511	Courroie de suspension	20,44	S. O.
+ 2255503	Coudière et courroie	67,79	92,54
+ 2255529	Articulations uniaxiales ou polycentriques, bilatérales au coude	60,26	S. O.
+ 3492659	Tourillon	55,95	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

	Prix
APPAREIL	
+ 2250009 Orthèse passive pour le coude, antérieure ou postérieure, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . .	319,57

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière incluant le bras et l'avant-bras
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
2255511 Courroie de suspension	20,44	S. O.
+ 2255503 Coudière et courroie	67,79	92,54
+ 2255529 Articulations uniaxiales ou polycentriques, bilatérales au coude	60,26	S. O.
+ 3492659 Tourillon	55,95	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 4

**ORTHÈSES DE L'ÉPAULE, DU COUDE, DU POIGNET
ET DE LA MAIN**

	Prix

APPAREIL

+ 2270007	Orthèse gléno-humérale fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	319,57

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Manchon en thermoplastique moulé de l'épaule à l'épicondyle
 Courroies thoraciques
 Courroies de velcro pour ajustement de la circonférence du manchon

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2255511	Courroie de suspension	20,44	S. O.

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

7.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix
APPAREIL		
+ 2270510	Orthèse passive réglable pour l'épaule, le coude, le poignet et la main genre aéroplane, préfabriquée.	742,44
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Appui thoracique et pelvien		
Articulations réglables à l'épaule et au coude		
Gouttières pour le bras, l'avant-bras et la main		
Barre stabilisatrice réglable entre l'appui tronculaire et huméral		
Courroies de fixation		
Coussinages		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil
		Remplacement du composant ou du complément
		Prix
		Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 2275501	Barre de mobilisation pelvi-humérale	82,85 S. O.
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2270015	Orthèse gléno-humérale préfabriquée.	278,68
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Manchon en thermoplastique moulé de l'épaule et à l'épicondyle		
Courroies thoraciques		
Courroies de velcro pour ajustement de la circonférence du manchon		
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

Sous-section 5

ORTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

		Prix
APPAREIL		
2290609	Autres orthèses de membres supérieurs	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois		

SECTION VI

7.1.6 ORTHÈSES DU TRONC
ET ORTHÈSES CERVICALES

Sous-section 1

ORTHÈSES DU TRONC

		Prix
APPAREIL		
+ 2320505	Orthèse lombo-sacrée en plastique moulé ou structure métallique (type Harris, Knight, Williams), préfabriquée	340,02
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2320604	Orthèse lombo-sacrée avec plaque de thermoplastique rigide, moulée sur la personne assurée (type Ortho-mold)	207,67
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.1.6 ORTHÈSES DU TRONC

Déficiences physiques

		Prix
APPAREIL		
+ 2320513	Orthèse lombo-sacrée en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	600,41
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix	
APPAREIL			
+2340503	Orthèse dorso-lombaire à cadre rigide, sur mesure (type Taylor, Harris-Taylor)	459,45	
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+3342508	Béquillon.	38,74	S. O. 3
+2345502	Coussin correcteur.	38,74	S. O. 3
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

		Prix
APPAREIL		
+ 2340602	Orthèse dorso-lombaire avec plaque de thermoplastique rigide, moulée sur la personne assurée (type Ortho-mold)	296,98
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2340701	Orthèse dorso-lombaire à cadre rigide recouverte de tissu en baleine (type Taylor, Harris-Taylor) (genre Camp, Airway).	241,02
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.1.6 ORTHÈSES DU TRONC**Déficiences physiques**

		Prix
APPAREIL		
+ 2340537	Orthèse dorso-lombo-sacrée en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, avec chevauchement bilatéral consécutif à un double moulage	965,17
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2340404	Orthèse dorso-lombo-sacrée en plastique moulé, préfabriquée (type Boston Overlap Brace)	408,88
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2340578	Orthèse dorso-lombo-sacrée en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	830,67
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2350528	Orthèse hyper extension, préfabriquée (Jewitt, Florida Brace). . . .	369,07
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.1.6 ORTHÈSES DU TRONC

Déficiences physiques

		Prix	
APPAREIL			
+ 2380509	Orthèse cervico-dorso-lombo-sacrée avec base en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (type Milwaukee)		1 261,07
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Partie pelvienne fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2385508	Partie pelvienne fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	731,68 3
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

		Prix	
APPAREIL			
+ 2380004	Orthèse cervico-dorso-lombo-sacrée avec base en plastique moulé, préfabriquée (type Milwaukee).		1 051,25
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Partie pelvienne préfabriquée			
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2385516	Partie pelvienne préfabriquée	S. F.	531,54 3
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			
		Prix	
APPAREIL			
+ 2380020	Orthèse d'hypercorrection «Charleston» au niveau cervico-dorso-lombo-sacré, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.		1 052,33
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Aucun			
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

7.1.6 ORTHÈSES DU TRONC

Déficiences physiques

		Prix
APPAREIL		
+ 2380533	Orthèse cervico-dorso-lombo-sacrée (type Lyonnais)	1 258,92

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Partie pelvienne préfabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 2385524	Partie pelvienne préfabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	731,68		3

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 2380525	Orthèse dorso-lombaire de correction, préfabriquée (type Boston)	671,42

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ **2380012** Orthèse dorso-lombaire de correction, fabriquée à partir d'une
empreinte plâtrée de la personne assurée (type Boston) 966,25

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 2

ORTHÈSES CERVICALES

	Prix

APPAREIL

+ 2370500	Orthèse cervicale en thermoplastique avec appui sternal, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . .	472,36

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

	Prix

APPAREIL

+ 2370559	Orthèse cervicale semi-rigide, préfabriquée (dessin Philadelphia)	129,12

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 2370518	Orthèse cervicale à tiges verticales multiples	237,80
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

		Prix
APPAREIL		
+ 2370526	Orthèse cervicale Minerve en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	1 006,06
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

AVIS : *L'orthèse cervicale de type Halo (Halo vest) n'est pas une aide assurée. Elle ne peut donc pas être considérée au même titre que l'orthèse cervicale de type Minerve.*

7.1.6 ORTHÈSES DU TRONC

Déficience physique

		Prix
APPAREIL		
+ 2370609	Orthèse cervicale Minerve, préfabriquée	678,96
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

AVIS : *L'orthèse cervicale de type Halo (Halo vest) n'est pas une aide assurée. Elle ne peut donc pas être considérée au même titre que l'orthèse cervicale de type Minerve.*

		Prix	
APPAREIL			
+ 2370534	Orthèse cervicale (type S.O.M.I.)	486,35	
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2375509	Moule crânien avec tiges de stabilisation latérales	179,69	193,68 3
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

Sous-section 3

**AUTRES ORTHÈSES DU TRONC ET AUTRES
ORTHÈSES CERVICALES**

		Prix
APPAREIL		
2390607	Autres orthèses du tronc	C.S.
2371003	Autres orthèses cervicales	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		

SECTION VII

7.1.7 AIDES À LA MARCHE

		Prix
APPAREIL		
+ 4490009	Canne quadripode réglable en hauteur (toutes dimensions)	60,26
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Embout		
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727	Embout	S. F. 2,15

		Prix	
APPAREIL			
+4490017	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	52,72	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
Coussins axillaires (2)			
Recouvrements d'appui-main (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15
+4495743	Coussins axillaires (2)	S. F.	2,15
+4495750	Recouvrements d'appui-main (2)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	8,61	
	unité		4,30

		Prix	
APPAREIL			
+ 4490025	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 62,5 cm (25 po) à 79 cm (31 po), de 77 cm (30 po) à 89 cm (36 po) ou de 87 cm (35 po) à 102,5 cm (41 po).	126,97	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2).	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	8,61	
	unité		4,30

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

		Prix	
APPAREIL			
+4490033	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 71 cm (27 po), pour enfant	170,01	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	8,61	
	unité		4,30

		Prix	
APPAREIL			
+ 4490041	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po), pour enfant	151,72	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	8,61	
	unité		4,30

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

	Prix
APPAREIL	
+ 4490058 Cadre de marche antérieur, non pliant, avec roues (2) de type Rol-lator et réglable en hauteur de 32,5 cm (13 po) à 37,5 cm (15 po), pour enfant	175,39

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au rempla-cement de l'appareil	Rempla-cement du composant ou du com-plément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727 Embouts (2)	S. F.	2,15

		Prix
APPAREIL		
+4490066	Cadre de marche antérieur, non pliant, avec roues (2) de type Rol-lator et réglable en hauteur de 40 cm (16 po) à 52,5 cm (21 po), pour enfant	168,93
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Embouts (2)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
	Prix à l'achat ou au remplace-ment de l'appareil	Rempla-cement du composant ou du com-plément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+4495727	Embouts (2)	S. F. 2,15

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

		Prix	
APPAREIL			
+4490074	Cadre de marche antérieur, pliant, sans roue et réglable en hauteur de 73 cm (28 po) à 89 cm (36 po)	103,30	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (4)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+4495727	Embouts (4)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+4495776	Skis sur pattes arrière paire. unité.	27,98	13,99
+4495784	Gouttières d'avant-bras paire. unité.	131,27	65,64

		Prix
APPAREIL		
+ 4490082	Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) et réglable en hauteur de 73 cm (28 po) à 81 cm (32 po) ou de 81 cm (32 po) à 89 cm (36 po) ou de 81 cm (32 po) à 97,5 cm (39 po)	110,83

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495776	Skis sur pattes arrière		
	paire	27,98	
	unité		13,99
+ 4495826	Freins manuels arrière		
	paire	43,04	
	unité		21,52
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire	131,27	
	unité		65,64

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

	Prix
APPAREIL	
+ 4490090 Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) de type Rollator et réglable en hauteur de 28,5 cm (11 ½ po) à 52,5 cm (21 po), pour enfant	194,76

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727 Embouts (2)	S. F.	2,15

		Prix
APPAREIL		
+4490108	Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) de type Rollator et réglable en hauteur de 55 cm (22 po) à 92,5 cm (37 po), pour enfant.	211,97
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Embouts (2)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+4495727	Embouts (2).	S. F. 2,15

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

		Prix
APPAREIL		
+ 4490116	Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) de type Rollator et réglable en hauteur de 71 cm (27 po) à 100 cm (40 po), pour enfant	222,73

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15

		Prix	
APPAREIL			
+ 4490124	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 36,5 cm (14 ½ po) à 50 cm (20 po), pour enfant	260,39	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2), ...	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire	131,27	
	unité		65,64

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

		Prix	
APPAREIL			
+4490132	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 40 cm (16 po) à 55 cm (22 po), pour enfant	262,54	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire	131,27	
	unité		65,64

		Prix	
APPAREIL			
+ 4490140	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 47,5 cm (19 po) à 61 cm (24 ½ po), pour enfant	271,15	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2).	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire	131,27	
	unité		65,64

7.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

Déficience physique

		Prix	
APPAREIL			
+ 4490157	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 55 cm (22 po) à 78,5 cm (30 ¾ po), pour enfant	309,89	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embouts (2)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,15
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire	131,27	
	unité		65,64

		Prix
APPAREIL		
+ 4490165	Ambulateur avec roues (4), réglable en hauteur de 46,5 cm (18 ½ po) à 64 cm (25 ¾ po) avec appui thorax réglable en profondeur de 0 cm (0 po) à 20 cm (8 po) et en largeur de 0 cm (0 po) à 23,5 cm (9 ½ po), pour enfant.	658,51
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Armature métallique		
Appui-thorax incluant son recouvrement		
Siège souple		
Pare-chocs avant (4)		
Roulettes avec frein (4)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495834	Armature métallique réglable en hauteur de 46,5 cm (18 ½ po) à 64 cm (25 ¾ po)	S. F.	427,17
+ 4495842	Appui-thorax réglable en profondeur de 0 cm (0 po) à 20 cm (8 po) et en largeur de 0 cm (0 po) à 23,5 cm (9 ½ po) incluant son recouvrement.	S. F.	165,70
+ 4495859	Appui-thorax réglable en profondeur à plus de 20 cm (8 po) et en largeur à plus de 23,5 cm (9 ½ po) incluant son recouvrement	60,26	225,96
+ 4495867	Siège souple	S. F.	58,10
+ 4495875	Pare-chocs avant (4).	S. F.	S. O.
+ 4495883	Roulettes avec frein (4).	S. F.	29,05
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495917	Abducteur pour les membres inférieurs.	149,56	149,56
+ 4495925	Ensemble dossier/appui-tête et son recouvrement . . .	234,57	234,57
+ 4495933	Recouvrement de l'appui-thorax seulement	S. O.	86,08

		Prix
APPAREIL		
+ 4490173	Ambulateur avec roues (4), réglable en hauteur de 64 cm (25 ¾ po) à 97 cm (38 ¾ po), avec appui-thorax réglable en profondeur de 0 cm (0 po) à 25 cm (10 po) et en largeur de 0 cm (0 po) à 31 cm (12 ½ po), pour enfant	673,00
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Armature métallique		
Appui-thorax incluant son recouvrement		
Siège souple		
Pare-chocs avant (4)		
Roulettes avec frein (4)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495941	Armature métallique réglable en hauteur de 64 cm (25 ¾ po) à 97 cm (38 ¾ po)	S. F.	476,67
+ 4495958	Appui-thorax réglable en profondeur de 0 cm (0 po) à 25 cm (10 po) et en largeur de 0 cm (0 po) à 31 cm (12 ½ po) incluant son recouvrement	S. F.	191,53
+ 4495966	Appui-thorax réglable en profondeur à plus de 25 cm (10 po) et en largeur à plus de 30 cm (12 ½ po) incluant son recouvrement.	60,26	251,78
+ 4495867	Siège souple.	S. F.	58,10
+ 4495875	Pare-chocs avant (4)	S. F.	S. O.
+ 4495883	Roulettes avec frein (4)	S. F.	29,05
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495917	Abducteur pour les membres inférieurs	149,56	149,56
+ 4495925	Ensemble dossier/appui-tête et son recouvrement. . .	234,57	234,57
+ 4495933	Recouvrement de l'appui-thorax seulement	S. O.	86,08

SECTION VIII

7.1.8 AIDES À LA VERTICALISATION

	Prix
APPAREIL	
+ 2192276 Parapodium, pour enfant (système Variety Village)	1 847,49
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE	
Orthèse parapodium préfabriquée	
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Aucun	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Tout ajustement pertinent	

	Prix
APPAREIL	
+ 2192292 Parapodium, pour adulte (système Variety Village)	2 509,23
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE	
Orthèse parapodium préfabriquée	
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Aucun	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Tout ajustement pertinent	

7.1.8 AIDES À LA VERTICALISATION**Déficience physique**

		Prix
APPAREIL		
+ 2192284	Orthopodium	1 085,68
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Orthèse orthopodium préfabriquée		
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

7.2 APPAREILS ET SERVICES PAR ÉTABLISSEMENT

**PROTHÈSES, ORTHÈSES, AIDES À LA MARCHÉ OU AIDES À LA VERTICALISATION DÉTERMINÉES COMME DES SERVICES ASSURÉS LORSQUE FOURNIS UNIQUEMENT PAR UN ÉTABLISSEMENT. (Titre Premier, Chapitre V, Partie II)
ET AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE. (Titre Deuxième, Chapitre V)**

AVIS : Voir l'article 23 de l'onglet 4 « Règlement ».

Remarques : S. F. = Sans frais
S. O. = Sans objet

SOMMAIRE**7.2.1 Prothèses**

- Membres supérieurs
Section I (pages 1 à 14)
- Bas pour prothèses des membres supérieurs
Section II (page 15)

7.2.2 Orthèses

- Pour usage futur (page 1)

AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE**Partie I du Chapitre V du Titre Deuxième
Aides à la locomotion**

7.2.3 Fauteuils roulants à propulsion manuelle, leurs composants de base et optionnels et leur coût

Section I : Sous-sections 1 et 2 (pages 1 à 52)

7.2.4 Fauteuils roulants à propulsion motorisée, leurs composants de base et optionnels et leur coût

Section I : Sous-section 3 (pages 1 à 63)

7.2.5 Fauteuils roulants pédiatriques, leurs composants de base et optionnels et leur coût

Section I : Sous-sections 1, 2 et 3 (pages 1 à 48)

7.2.6 Compléments fauteuils roulants

- Compléments fauteuils roulants
Section I: Sous-section 4 (page 1)
- Composants pour fauteuils roulants
Section I : Sous-section 5 (pages 2 à 6)

7.2.7 Autres aides à la locomotion

- Bases de positionnement
Partie I, Section II (pages 1 à 41)
- Poussettes
Partie I, Section III (page 42)

**Partie II du Chapitre V du Titre Deuxième
Aides à la posture****7.2.8 Aides à la posture**

- Aides à la posture de membres supérieurs
Section I (pages 1 à 4)
- Aides techniques à la posture
Section II (page 5)

7.2.9 Aides à la marche

- Aides à la marche
Section III (page 1)

DES AIDES DE QUALITÉ

La Régie de l'assurance maladie du Québec, soucieuse du bien-être et de la sécurité des personnes assurées, a procédé à l'évaluation de la qualité des fauteuils roulants et des bases de positionnement figurant dans cette nouvelle liste.

En effet, chacun des appareils énumérés a été « homologué » par la Régie. L'homologation certifie que les fauteuils roulants et les bases de positionnement se conforment aux exigences de qualité et de sécurité tout en possédant les caractéristiques nécessaires pour répondre aux besoins quotidiens des personnes assurées.

L'homologation comporte de nombreux tests effectués par des experts provenant du milieu de la réadaptation ainsi que par des ingénieurs spécialisés en mécanique et en électronique. Ces évaluations couvrent donc, d'une part, les aspects reliés à l'utilisation fonctionnelle des appareils et, d'autre part, leurs aspects techniques.

La liste d'appareils ci-après est très diversifiée, reflétant ainsi une couverture étendue des besoins de la clientèle. La gamme des fauteuils roulants et des bases de positionnement offerte comporte des innovations technologiques ayant pour dénominateur commun la sécurité d'utilisation pour les personnes assurées.

- # Par ailleurs, la Régie a accordé, au cours de l'année 2004, des certificats d'homologation aux appareils suivants. Cependant, ces appareils ne font pas partie de la liste des aides assurées.
- # - Fauteuil roulant motorisé *TDX-5*, à traction médiane, du fabricant *Invacare Canada inc.*
- # - Fauteuil roulant manuel *Airlite*, à châssis rigide, du fabricant *Invacare Canada inc.*
- # - Fauteuil roulant manuel *CH*, du fabricant *Orthofab inc.*

SECTION I

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

	Prix

APPAREIL

+ 1242106	Prothèse cubitale myoélectrique	3 476,56

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement)
 Collet de lamination (poignet)
 Boîtier
 Electrode (1)
 Pile régulière
 Chargeur régulier
 Gant prothétique (Otto Bock)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1245687	Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 484,88
1245695	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement * A.1	S. F.
1245703	Collet de lamination (poignet). * A.1	S. F.
1245752	Boîtier * A.1	S. F.

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
1245711	Première électrode * A.1	S. F.		
+ 1245729	Électrode additionnelle * A.1	758,58		
+ 1245745	Câble d'électrode additionnel * A.1	68,86		
1245760	Pile régulière * A.1	S. F.		
1245778	Chargeur régulier * A.1	S. F.		
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	185,07	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245786	Double emboîture en flexoform	204,44	271,15	
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6 3/4 * A.1	3 534,66		
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 999,49		
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8 1/4 * A.1	4 191,02		
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 3/4 * A.1	3 163,44		
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 616,44		
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8 1/4 * A.1	3 806,89		

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
Mains électriques (VASI) :			
+ 3223047	- 0 à 3 ans pour une électrode. * A.1	4 839,85	
+ 3223054	- 2 à 6 ans pour deux électrodes. * A.1	4 839,85	
+ 3223062	- 5 à 9 ans pour deux électrodes. * A.1	5 158,34	
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75 * A.1	3 052,61	
3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00 * A.1	3 180,66	
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25. * A.1	3 434,59	
+ 3223088	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5 * A.1	4 958,21	
+ 3223377	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5 1/2 et 6. * A.1	5 191,70	
+ 3223385	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 1/2 * A.1	5 402,60	
+ 1245828	Boîte électronique pour la main électrique « 2000 » * A.1	1 157,78	
+ 1245836	Pile (1) pour la main électrique « 2000 » * A.1	33,36	
+ 1245844	Câbles d'électrode (2) pour la main électrique « 2000 » * A.1	104,37	
+ 1245802	Chargeur pour la main « 2000 ». * A.1	111,90	

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode	4 103,86		
	* A.1			
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes	3 957,53		
	* A.1			
	Système d'électrodes à amplificateur non intégré :			
+ 3232824	Poignet prothétique à contrôle actif	302,36		
	* A.1			
+ 3232832	Poignet prothétique à contrôle myoélectrique comprenant une unité de contrôle.	2 399,48		
	* A.1			
+ 1245919	Chargeur rapide.	400,27		
	* A.1			
+ 1245810	Interrupteur d'activation.	165,70		
	* A.1			
	Adaptations pour rendre la prothèse mécanique:			
+ 3232840	Poignet à désengagement rapide	616,55		
	* A.1			
+ 3222965	Crochet de type 99 X	473,44	512,18	
+ 1295716	Harnais de suspension	89,31	131,27	
+ 1295724	Câble de contrôle, raccords terminaux et gaine (matériaux renforcés)	120,51	162,48	
	COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 1245851	Gel conducteur	5,38	5,38	
	* A.1			
	AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
	Tout ajustement pertinent			

* **A.1 :** Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

		Prix	
APPAREIL			
+ 1242502	Prothèse pour désarticulation du poignet myoélectrique	3 240,91	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée			
Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode)			
Boîtier			
Électrode (1)			
Pile régulière			
Chargeur régulier			
Gant prothétique (Otto Bock)			
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1245927	Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 370,82
1245935	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode) * A.1	S. F.	
1245752	Boîtier * A.1	S. F.	
1245711	Première électrode * A.1	S. F.	
+ 1245729	Électrode additionnelle * A.1	758,58	
+ 1245745	Câble d'électrode additionnel * A.1	68,86	
1245760	Pile régulière * A.1	S. F.	

* A.1 : Voir l'AVIS à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
1245778	Chargeur régulier * A.1	S. F.		
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock). * A.1	S. F.	185,07	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245786	Double emboîture en flexoform	204,44	271,15	
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6 3/4 * A.1	3 534,66		
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 999,49		
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8 1/4 * A.1	4 191,02		
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 3/4 * A.1	3 163,44		
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 616,44		
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8 1/4 * A.1	3 806,89		
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75 * A.1	3 052,61		
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00 * A.1	3 180,66		
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25 * A.1	3 434,59		
+ 3223088	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5 * A.1	4 958,21		

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3223377	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5 1/2 et 6.	5 191,70		
	* A.1			
+ 3223385	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 1/2	5 402,60		
	* A.1			
+ 1245828	Boîte électronique pour la main électrique « 2000 »	1 157,78		
	* A.1			
+ 1245836	Pile (1) pour la main électrique « 2000 »	33,36		
	* A.1			
+ 1245844	Câbles d'électrode (2) pour la main électrique « 2000 »	104,37		
	* A.1			
+ 1245802	Chargeur pour la main « 2000 »	111,90		
	* A.1			
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode.	4 103,86		
	* A.1			
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes.	3 957,53		
	* A.1			
+ 1245919	Chargeur rapide	400,27		
	* A.1			
+ 1245810	Interrupteur d'activation	165,70		
	* A.1			
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 1245851	Gel conducteur	5,38	5,38	
	* A.1			
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
Tout ajustement pertinent				

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix			
APPAREIL					
+ 1262104	Prothèse humérale myoélectrique	5 364,94			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE					
Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée					
Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement)					
Collet de lamination (poignet)					
Coude à barrure interne, modèle E-400					
Boîtier					
Électrode (1)					
Pile régulière					
Chargeur régulier					
Gant prothétique (Otto Bock)					
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois					
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)					
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 1245869	Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 915,28		
1245695	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement) * A.1	S. F.			
+ 1265529	Coude à barrure interne, modèle E-400	S. F.	869,41		
1245703	Collet de lamination (poignet) * A.1	S. F.			
1245752	Boîtier * A.1	S. F.			
1245711	Première électrode * A.1	S. F.			

* A.1 : Voir l'AVIS à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1245729	Électrode additionnelle * A.1	758,58		
+ 1245745	Câble d'électrode additionnel * A.1	68,86		
1245760	Pile régulière * A.1	S. F.		
1245778	Chargeur régulier * A.1	S. F.		
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	185,07	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1265560	Double emboîture en flexoform	260,39	327,10	
+ 1265578	Coût additionnel à l'emboîture lorsque l'articulation du coude est à barrure externe * A.1	179,69	179,69	
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6 3/4 * A.1	3 534,66		
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 999,49		
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8 1/4 * A.1	4 191,02		
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 3/4 * A.1	3 163,44		
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 616,44		
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8 1/4 * A.1	3 806,89		

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
Mains électriques (VASI) :			
+ 3223047	- 0 à 3 ans pour une électrode * A.1	4 839,85	
+ 3223054	- 2 à 6 ans pour deux électrodes * A.1	4 839,85	
+ 3223062	- 5 à 9 ans pour deux électrodes * A.1	5 158,34	
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75 * A.1	3 052,61	
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00 * A.1	3 180,66	
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25 * A.1	3 434,59	
+ 3223088	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5 * A.1	4 958,21	
+ 3223377	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5 1/2 et 6 * A.1	5 191,70	
+ 3223385	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 1/2 * A.1	5 402,60	
+ 1245828	Boîte électronique pour la main électrique « 2000 » * A.1	1 157,78	
+ 1245836	Pile (1) pour la main électrique « 2000 » * A.1	33,36	
+ 1245844	Câbles d'électrode (2) pour la main électrique « 2000 » * A.1	104,37	
+ 1245802	Chargeur pour la main « 2000 » * A.1	111,90	

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode.	4 103,86		
	* A.1			
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes.	3 957,53		
	* A.1			
	Système d'électrodes à amplificateur non intégré :			
+ 3232824	Poignet prothétique à contrôle actif.	302,36		
	* A.1			
+ 3232832	Poignet prothétique à contrôle myoélectrique comprenant une unité de contrôle	2 399,48		
	* A.1			
+ 1265586	Coude électrique (Hosmer) à interrupteur (comportant pile (1), chargeur, interrupteur) . .	6 518,41		
	* A.1			
+ 1245919	Chargeur rapide	400,27		
	* A.1			
+ 1245810	Interrupteur d'activation	165,70		
	* A.1			
	Adaptations pour rendre la prothèse mécanique :			
+ 3232840	Poignet à désengagement rapide	616,55		
	* A.1			
+ 3222965	Crochet de type 99 X	473,44	512,18	
+ 1295716	Harnais de suspension	89,31	131,27	
+ 1295724	Câble de contrôle, raccords terminaux et gaine (matériaux renforcés)	120,51	162,48	
+ 1295559	Mécanique d'assistance flexion	323,88	379,83	
	COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 1245851	Gel conducteur	5,38	5,38	
	AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
	Tout ajustement pertinent			

* A.1 : Voir l'AVIS à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

	Prix
APPAREIL	
+ 1242205 Prothèse cubitale électromécanique	2 971,91

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Système électrique (1 câble de raccordement, 1 prise coaxiale, câble de raccordement de l'interrupteur à la prise coaxiale, interrupteur)

Collet de lamination (poignet)

Piles régulières (2)

Boîtier

Chargeur régulier

Gant prothétique (Otto Bock)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1245687	Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 484,88
1245885	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 prise coaxiale, 1 câble de raccordement de l'interrupteur à la prise coaxiale, interrupteur) . . * A.1	S. F.
1245703	Collet de lamination (poignet) * A.1	S. F.
1245752	Boîtier * A.1	S. F.
1245893	Piles régulières (2) * A.1	S. F.

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
1245778	Chargeur régulier * A.1	S. F.	
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	185,07
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1245786	Double emboîture en flexoform	204,44	271,15
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6 3/4 * A.1	3 534,66	
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 999,49	
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8 1/4 * A.1	4 191,02	
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6 3/4 * A.1	3 163,44	
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7 1/4 et 7 3/4 * A.1	3 616,44	
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8 1/4 * A.1	3 806,89	
+ 3223047	Mains électriques (VASI) : - 0 à 3 ans pour une électrode * A.1	4 839,85	
+ 3223054	- 2 à 6 ans pour deux électrodes * A.1	4 839,85	
+ 3223062	- 5 à 9 ans pour deux électrodes * A.1	5 158,34	
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75 * A.1	3 052,61	

* A.1 : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

7.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Déficiences physiques

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00	3 180,66		
	* A.1			
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25	3 434,59		
	* A.1			
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode	4 103,86		
	* A.1			
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes	3 957,53		
	* A.1			
+ 1245919	Chargeur rapide	400,27		
	* A.1			
+ 1245810	Interrupteur d'activation	165,70		
	Adaptations pour rendre la prothèse mécanique:			
+ 3232840	Poignet à désengagement rapide	616,55		
	* A.1			
+ 3222965	Crochet de type 99 X	473,44	512,18	
+ 1295716	Harnais de suspension	89,31	131,27	
+ 1295724	Câble de contrôle, raccords terminaux et gaine (matériaux renforcés)	120,51	162,48	

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

----- Bas de moignon (Voir S II) * (Voir S II) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

* **A.1** : Voir l'**AVIS** à l'onglet 7. « Renseignements administratifs, appareils et services assurés » point 7.0.3

* (Voir S II) : Le lecteur doit consulter la **Section II** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

SECTION II

BAS POUR PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Voir sous l'onglet **7.1.3** « BAS POUR PROTHÈSES »

CHAPITRE V, Titre Deuxième

PARTIE I : Aides à la locomotion

SECTION I

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

Sous-section 1

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE, LEURS COMPOSANTS DE BASE ET OPTIONNELS ET LEUR COÛT

AVIS : Voir le Titre Deuxième du Règlement (onglet 4).

	Prix
+	APPAREIL INVACARE CANADA INC.
+4043006	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « Patriot » 759,00
	COMPOSANT(S) DE BASE
	<i>Système de soutien du corps</i>
	- dossier fixe, réglable en hauteur de 38,1 cm (15 po) à 48,3 cm (19 po)
	- hauteur sol/siège : 39,4 cm (15½ po), 41,9 cm (16½ po), 44,5 cm (17½ po), 49,5 cm (19½ po)
	- largeur du siège : 35,6 cm (14 po), 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po), 50,8 cm (20 po)
	- profondeur du siège : 40,6 cm (16 po), 45,7 cm (18 po)
	- siège et dossier souples, en nylon
	- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto
	<i>Appuis-bras</i>
	- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po)
	- garnitures de confort droites, courtes, longues
	- garnitures de confort tubulaires
	- protège-vêtements souples, rigides
	<i>Appuis-pieds</i>
	- appuis-pieds parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,9 cm (13¾ po) à 44,5 cm (17½ po) à 60°, de 31,8 cm (12½ po) à 44,5 cm (17½ po) à 70°
	- palettes rabattables standard
	- courroies appui-talon fixes
	- courroies appui-talon réglables
	- appuis-mollets rembourrés
	<i>Châssis</i>
	- anti-basculants à roulettes
	- poignées de poussée intégrées

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- fourches standard
- essieux filetés, à dégagement rapide

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier :</i>		
4041661	dossier souple à tension réglable	80,00	133,00
4042313	modification de la hauteur du dossier à 50,8 cm (20 po)	32,00	S. O.
4040036	dossier souple, en nylon	S. F.	53,00
4040044	siège souple, en nylon	S. F.	63,00
4030128	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	59,00	59,00
4030136	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	59,00	59,00
4040556	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	42,00
4040549	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4041000	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po), de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	S. F.	131,00
4041117	garnitures de confort tubulaires	S. F.	11,00
4041463	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	26,00
4041471	garnitures de confort droites, longues	S. F.	26,00
4040101	protège-vêtements souples	S. F.	48,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
	4040119 protège-vêtements rigides	S. F.	48,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
	4041018 appuis-pieds parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,9 cm (13¾ po) à 44,5 cm (17½ po) à 60°, de 31,8 cm (12½ po) à 44,5 cm (17½ po) à 70°.	S. F.	114,00
	4040697 appui-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,6 cm (18¾ po)	113,00	170,00
	4041042 appuis-jambes élévateurs, réglables en longueur de 36,2 cm (14¼ po) à 51,4 cm (20¼ po)	244,00	236,00
	4043246 appuis-jambes élévateurs compensateurs	160,00	194,00
	4043253 modification de la longueur des appuis-jambes élévateurs de – 2,5 cm (1 po) ou de – 5,1 cm (2 po)	250,00	250,00
	4041125 appuis-mollets rembourrés	S. F.	28,00
	4040192 courroie appuis-mollets simple	25,00	37,00
	4040200 courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
	4041133 palettes rabattables standard	S. F.	42,00
	4041505 palettes réglables en angle et en profondeur, standard ou surdimensionnées, 18,4 cm (7¼ po)	76,00	80,00
	4041141 palettes surdimensionnées	45,00	65,00
	4041067 courroies appui-talon fixes	S. F.	7,00
	4042321 courroies appui-talon réglables	S. F.	15,00
	4043261 courroies appui-talon et sangle de cheville	25,00	19,00
+	<i>Châssis</i>		
	4040531 anti-basculants à roulettes	S. F.	50,00
	4040564 porte-canne	34,00	34,00
	4041448 poignées de poussée intégrées	S. F.	38,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Système de conduite</i>		
4040911	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	155,00	125,00
4041083	cerceaux de conduite lisses	S. F.	36,00
4041091	cerceaux de conduite plastifiés	S. F.	63,00
+	<i>Freins</i>		
4041158	standard, à blocage par poussée	S. F.	46,00
4040390	standard, à blocage par traction	S. F.	46,00
4040572	rallonges de leviers de frein	34,00	17,00
4040754	freins anti-recul	94,00	93,00
+	<i>Roues</i>		
4041208	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po) .	S. F.	105,00
4041224	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4041232	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	40,00
4041240	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¼ po)	30,00	55,00
+	<i>Fourches</i>		
4041166	fourches standard	S. F.	52,00
+	<i>Essieux</i>		
4041174	essieux filetés	S. F.	15,00
4041182	essieux à dégagement rapide	S. F.	53,00
4040713	plaques pour amputé	52,00	26,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4041521	protège-rayons (*)	94,00	47,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

	Prix
+	APPAREIL INVACARE CANADA INC.
+4044509	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « MVP » 1 344,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- dossier fixe, réglable en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)	
- hauteur sol/siège : 37,5 cm (14¾ po), 54,0 cm (21¼ po)	
- largeur du siège : de 38,1 cm (15 po) à 45,7 cm (18 po)	
- profondeur du siège : de 33,0 cm (13 po) à 45,7 cm (18 po)	
- siège et dossier souples, en nylon	
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po), courts	
- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	
- garnitures de confort droites, courtes, longues	
- garnitures de confort tubulaires	
- protège-vêtements souples, rigides	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,6 cm (18¾ po) à 60°, de 34,3 cm (13½ po) à 47,0 cm (18½ po) à 70°	
- appuis-mollets rembourrés	
- palettes rabattables standard	
- palette pleine largeur tubulaire	
- courroies appui-talon fixes	
- courroies appui-talon réglables	
<i>Châssis</i>	
- anti-basculants à roulettes	
- poignées de poussée intégrées aux montants	

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 7,6 cm (3 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard, courtes
- essieux filetés, à dégagement rapide

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4044517	dossier souple, à tension réglable	80,00	133,00
4044525	siège rigide, plat, surbaissé	128,00	191,00
4044533	modification de la profondeur du siège à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	186,00	S. O.
4044541	modification de la largeur du siège à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po) ou à 55,9 cm (22 po) . . .	186,00	S. O.
4044558	modification de la hauteur du dossier à 50,8 cm (20 po)	32,00	S. O.
4044574	dossier souple, en nylon	S. F.	53,00
4044590	siège souple, en nylon	S. F.	63,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4044608	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . . .	59,00	59,00
4044616	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . . .	59,00	59,00
4044624	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	42,00
4044632	ceinture sécurité de type auto	S. F.	53,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4044640	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po), courts.	S. F.	55,00
4044657	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	S. F.	131,00
4044665	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), de 20,3 cm (8 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	152,00	131,00
4044699	garnitures de confort tubulaires	S. F.	11,00
4044707	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	26,00
4044715	garnitures de confort droites, longues	S. F.	26,00
4044723	protège-vêtements souples	S. F.	48,00
4044731	protège-vêtements rigides	S. F.	48,00
4042347	modification de la hauteur des appuis-bras de type « L », raccourcir de 2,5 cm (1 po) à 10,2 cm (4 po) .	80,00	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4044749	appuis-pieds parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,6 cm (18¾ po) à 60°, de 34,3 cm (13½ po) à 47,0 cm (18½ po) à 70°.	S. F.	114,00
4044756	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 40,0 cm (15¾ po) à 45,1 cm (17¾ po)	113,00	170,00
4044764	appuis-pieds fixes, à 60°, à 80°, parallèles, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,0 cm (18½ po)	177,00	130,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4044772	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 12,7 cm (5¼ po) à 26,7 cm (10½ po)	113,00	170,00
4044780	appuis-pieds MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po) à 60°, de 22,2 cm (8¾ po) à 37,5 cm (14¾ po) à 70°	113,00	170,00
4044798	appuis-jambes élévateurs, réglables en longueur de 38,7 cm (15¼ po) à 54,0 cm (21¼ po)	244,00	236,00
4044806	appuis-jambes élévateurs, compensateurs, réglables en longueur de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po)	160,00	194,00
4044814	modification de la longueur des appuis-jambes élévateurs de - 2,5 cm (1 po) ou de - 5,1 cm (2 po) . . .	250,00	250,00
4044822	appuis-mollets rembourrés	S. F.	28,00
4044830	courroie appuis-mollets simple	25,00	37,00
4044848	courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
4044855	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4044863	palette pleine largeur tubulaire	S. F.	127,00
4044871	palette pleine largeur tubulaire plastifiée	25,00	152,00
4044889	palette pleine largeur réglable en angle	72,00	199,00
4044897	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard ou surdimensionné, 18,4 cm (7¼ po).	76,00	80,00
4044905	palettes surdimensionnées et rabattables	45,00	65,00
4044913	courroies appui-talon fixes	S. F.	7,00
4044921	courroies appui-talon réglables	S. F.	15,00
4042487	courroies appui-talon avec sangle de cheville	25,00	19,00
4042503	pincés 1,9 cm (¾ po) à 2,5 cm (1 po) pour installation des palettes plus hautes sur support d'appui-pieds	30,00	15,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Châssis</i>		
4045084	châssis renforcé	245,00	S. O.
4044582	dossier réglable en angle	70,00	133,00
4044962	anti-basculants à roulettes	S. F.	50,00
4044210	poignées de poussée intégrées aux montants	S. F.	38,00
4044970	porte-canne	34,00	34,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4045241	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	155,00	125,00
4044939	cerceaux de conduite lisses	S. F.	36,00
4044947	cerceaux de conduite plastifiés	S. F.	63,00
+	<i>Freins</i>		
4044988	standard, à blocage par poussée	S. F.	46,00
4044996	standard, à blocage par traction	S. F.	46,00
4045019	rallonges de leviers de frein	34,00	17,00
4045027	freins anti-recul	94,00	93,00
4045035	freins de type ciseaux	118,00	105,00
+	<i>Roues</i>		
4045092	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po) . .	S. F.	105,00
4045100	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4045126	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	142,00
4045134	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	142,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4045142	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, à pneus durs, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	82,00	183,00
4043170	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	142,00
4045167	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	50,00
4045175	roues avant, à pneus semi-durs 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	S. F.	63,00
4043188	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 7,6 cm (3 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)	S. F.	40,00
4043196	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	42,00
4043204	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	42,00
4045209	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	30,00	55,00
+	<i>Fourches</i>		
4045043	fourches standard, courtes	S. F.	52,00
4045050	mécanisme de blocage de fourches	100,00	50,00
+	<i>Essieux</i>		
4045068	essieux filetés	S. F.	15,00
4045357	essieux à dégagement rapide	S. F.	53,00
4045076	plaques d'extension pour amputé	52,00	26,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4045217	protège-rayons (*)	94,00	47,00
4045225	essieux arrière à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	76,00	53,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

		Prix
	APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4050001	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « BREEZY 600 »	815,00
	COMPOSANT(S) DE BASE	
	<i>Système de soutien du corps</i>	
	- dossier souple, en nylon	
	- hauteur du dossier : de 40,6 cm (16 po) à 48,3 cm (19 po)	
	- siège souple, en nylon, en nylon rembourré	
	- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)	
	- profondeur du siège : 40,6 cm (16 po)	
	- hauteur sol/siège avant : de 40,6 cm (16 po) à 50,8 cm (20 po)	
	- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
	<i>Appuis-bras</i>	
	- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	
	- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	
	- garnitures de confort droites, courtes, longues	
	- garnitures de confort tubulaires	
	- protège-vêtements souples, rigides	
	<i>Appuis-pieds</i>	
	- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 45,7 cm (18 po)	
	- palettes rabattables standard	
	- palettes en aluminium pour appui-jambes élévateurs	
	- courroies appui-talon réglables	
	- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs, compensateurs	
	<i>Châssis</i>	
	- anti-basculants à roulettes	
	- poignées de poussée intégrées	

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- fourches standard, fourches courtes
- tiges de fourches de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide
- plaques d'extension pour amputé

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4050019	modification de la hauteur sol/siège de 33,0 cm (13 oo) à 39,4 cm (15½ po), sur châssis ultra héli .	65,00	S. O.
4050027	modification de la largeur du siège à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	75,00	S. O.
4050035	modification de la profondeur du siège à 45,7 cm (18 po)	78,00	S. O.
4051090	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4050043	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4050050	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4051512	siège souple, en nylon rembourré	S. F.	55,00
4050068	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4050076	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . . .	58,00	58,00
4051967	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po) . .	58,00	58,00
4050092	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4050100	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4050118	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
4050126	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	S. F.	131,00
4050639	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4050134	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4050142	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4050159	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4051520	protège-vêtements rigides	S. F.	68,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4050167	appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 45,7 cm (18 po)	S. F.	55,00
4050175	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 45,7 cm (18 po)	S. F.	55,00
4050183	appuis-jambes élévateurs	108,00	109,00
4050191	appuis-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	155,00
4054466	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4054474	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes compensateurs	S. F.	40,00
4050209	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4050217	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4050233	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4050704	palettes rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4050241	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4054482	palettes en aluminium pour appuis-jambes éleveurs	S. F.	49,00
4050258	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4050266	modification de la longueur des appuis-pieds de 45,7 cm (18 po) à 52,1 cm (20½ po)	31,00	30,00
+	<i>Châssis</i>		
4050316	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4050324	porte-canne	45,00	45,00
4050084	poignées de poussée intégrées	S. F.	36,00
+	<i>Systèmes de conduite :</i>		
4050274	conduite unilatérale à double cerceau	399,00	522,00
4050282	cerceaux de conduite lisses	S. F.	60,00
4052056	cerceaux plastifiés pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
4054516	cerceaux de conduite plastifiés	S. F.	88,00
4050308	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
+	<i>Freins</i>		
4050332	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4050340	rallonges de leviers de frein	26,00	13,00
4050357	freins anti-recul	68,00	34,00
+	<i>Roues</i>		
4050407	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4050415	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4050423	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	113,00
4050431	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4050456	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4050464	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4050977	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4051603	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po) . . .	S. F.	89,00
4054508	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
4050472	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
+	<i>Fourches</i>		
4050365	fourches standard de 15,2 cm (6 po) compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4051538	fourches courtes de 12,1 cm (4¾ po) compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po)	S. F.	32,00
4054490	tiges de fourches de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
+	<i>Essieux</i>		
4050381	essieux filetés	S. F.	18,00
4050399	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4051546	plaques d'extension pour amputé	S. F.	S. O.
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4050480	protège-rayons (*)	70,00	35,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix
	APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4051009	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « Quickie LXI »	1 195,00
	COMPOSANT(S) DE BASE	
	<i>Système de soutien du corps</i>	
	- dossier souple, en nylon	
	- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	
	- hauteur sol/siège avant : de 40,0 cm (15¾ po) à 54,6 cm (21½ po)	
	- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)	
	- profondeur du siège : 40,6 cm (16 po)	
	- siège souple, en nylon	
	- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
	<i>Appuis-bras</i>	
	- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	
	- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	
	- garnitures de confort droites, courtes, longues	
	- garnitures de confort tubulaires	
	- protège-vêtements souples, rigides	
+	<i>Appuis-pieds</i>	
	- appuis-pieds à 60° parallèles, à 70° parallèles, à 70° fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	
	- appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	
	- appuis-mollets rembourrés	
	- palettes rabattables standard	
	- palettes rabattables tubulaires	
	- courroies appui-talon réglables	
	<i>Châssis</i>	
	- anti-basculants à roulettes	
	- poignées de poussée intégrées	
	- montants du dossier avec angle de 8°, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- fourches hautes de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4050498	modification de la profondeur du siège à 35,6 cm (14 po) ou à 38,1 cm (15 po)	41,00	S. O.
4050514	modification de la largeur du siège à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po).	98,00	S. O.
4050530	modification de la profondeur du siège à 43,2 cm (17 po) ou à 45,7 cm (18 po)	69,00	S. O.

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4051116	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4051090	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4050555	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4050068	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00
4050076	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	58,00	58,00
4051173	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po) .	58,00	58,00
4050092	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4050100	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4050597	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
4050605	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	S. F.	131,00
4050639	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4050134	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4050142	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4050647	protège-vêtements rigides	S. F.	68,00
4050654	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4050662	appuis-pieds à 60° parallèles, à 70° parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4050670	appuis-pieds à 70° fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4052106	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	57,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052114	appuis-jambes élévateurs.	108,00	109,00
4050696	appuis-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	155,00
4052346	appuis-mollets rembourrés	S. F.	19,00
4050209	courroie appuis-mollets simple.	19,00	19,00
4050217	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4050233	palettes rabattables standard.	S. F.	49,00
4050704	palettes rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4050712	palettes rabattables tubulaires	S. F.	49,00
4050720	palette pleine largeur	85,00	183,00
4050746	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4050258	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4050761	modification de la longueur des appuis-pieds de 48,3 cm (19 po) à 52,1 cm (20½ po)	31,00	30,00
4052122	modification de la monture des appuis-pieds de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
4052130	modification de la longueur des appuis-pieds à 90°, de + 5,1 cm (2 po) ou de + 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
+	<i>Châssis</i>		
4050316	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4050324	porte-canne.	45,00	45,00
4050589	poignées de poussée intégrées.	S. F.	23,00
4051579	montants du dossier avec angle de 8°, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	28,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4050779	conduite unilatérale à double cerceau.	482,00	577,00
4050282	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	60,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4050290	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	88,00
4050308	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4052056	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
+	<i>Freins</i>		
4050332	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4050340	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4050357	freins anti-recul	68,00	34,00
+	<i>Roues</i>		
4050852	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4050860	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4050878	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4050886	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	113,00
4050910	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4050936	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4050951	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4050977	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4050985	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4050993	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4051017	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4051025	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4051033	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00
4051603	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po). . .	S. F.	89,00
+	<i>Fourches</i>		
4050795	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4051587	fourches hautes de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	37,00
4050803	mécanisme de blocage de fourches	46,00	23,00
4052064	tiges de fourches, de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
+	<i>Essieux</i>		
4050829	essieux filetés	S. F.	11,00
4050837	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4051595	plaques d'extension pour amputé	66,00	S. O.
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4050480	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4051058	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4052007 Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « QUICKIE 2 » adulte.	1 540,00
Composant(s) de base	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- dossier souple, en nylon	
- hauteur du dossier : de 21,6 cm (8½ po) à 47,0 cm (18½ po)	
- siège souple, en nylon	
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)	
- profondeur du siège : 40,6 cm (16 po)	
- hauteur sol/siège avant : de 36,8 cm (14½ po) à 54,6 cm (21½ po)	
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	
- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	
- garnitures de confort droites, courtes, longues	
- garnitures de confort tubulaires	
- protège-vêtements souples, rigides	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	
- appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	
- appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	
- appuis-mollets rembourrés	
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs, compensateurs	
- palettes rabattables standard	
- palettes rabattables tubulaires	
- palettes en aluminium pour appuis-jambes élévateurs	
- courroies appui-talon réglables	
<i>Châssis</i>	
- ensemble de croissance du fauteuil comprenant siège, dossier, appuis-pieds, châssis avant et entretoises (1 seule fois durant les 3 premières années, à compter de la date d'achat, à l'égard du premier utilisateur)	
- anti-basculants à roulettes	
- poignées de poussée intégrées	

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- fourches hautes de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po)
- tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier :</i>		
4051090	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4051116	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4051124	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4051132	modification de la profondeur du siège à 35,6 cm (14 po), à 38,1 cm (15 po), à 43,2 cm (17 po) ou à 45,7 cm (18 po)	40,00	S. O.

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052023	modification de la hauteur du dossier de 48,3 cm (19 po) à 55,9 cm (22 po)	103,00	S. O.
4050068	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00
4050076	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	58,00	58,00
4051173	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po) .	58,00	58,00
4051181	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4050100	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4052353	appui-tête	99,00	106,00
4052361	monture d'appui-tête articulé	159,00	173,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4051637	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
4051645	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	78,00	135,00
4051652	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	S. F.	131,00
4050639	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4050142	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4050134	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4051249	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4051256	protège-vêtements rigides	S. F.	68,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4050662	appui-spieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4051264	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052080	appuis-pieds robustes, à 70°, à 80°	64,00	87,00
4054532	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	S. F.	57,00
4054540	appuis-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	155,00
4054557	appuis-jambes élévateurs	108,00	109,00
4052197	appuis-mollets rembourrés	S. F.	19,00
4052205	appuis-mollets profilés	72,00	55,00
4052213	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs, compensateurs	S. F.	40,00
4050209	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4050217	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4050233	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4050704	palettes rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4052379	palettes rabattables, réglables en angle, verrouillables	80,00	178,00
4052387	palettes rabattables, multi-positions	106,00	102,00
4050712	palettes rabattables tubulaires	S. F.	49,00
4050746	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4054565	palette pleine largeur, rabattable, réglable en angle	85,00	183,00
4052395	palettes en aluminium pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	49,00
4050258	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4050761	modification de la longueur des appuis-pieds de 48,3 cm (19 po) à 52,1 cm (20½ po)	31,00	30,00
4052403	modification de la longueur des appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, de 5,1 cm (2 po) et de 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4054573	montures surélevées pour palettes, longueur de 7,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052221	pare-chocs avant à roulettes	38,00	19,00
+	<i>Châssis</i>		
4054607	option robuste, largeur de 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)	371,00	S. O.
4052049	châssis extra-long pour profondeurs de 48,3 cm (19 po) et de 50,8 cm (20 po)	52,00	S. O.
4051082	dossier rabattable, réglable en angle	107,00	S. O.
4051611	montants du dossier avec angle de 8°, de 31,8 cm (12½ po) à 47,0 cm (18½ po)	14,00	27,00
4052015	montants du dossier réglables en angle de -3° à + 15°, 3 positions.	122,00	S. O.
4051991	barre de tension du dossier	130,00	S. O.
4052429	barre de tension du dossier pliable	226,00	226,00
4051165	poignées de poussée intégrées	S. F.	20,00
4051140	ensemble de croissance du fauteuil comprenant siège, dossier, appuis-pieds, châssis avant et entre-toises (1 seule fois durant les 3 premières années, à compter de la date d'achat, à l'égard du premier utilisateur)	S. F.	S. O.
4050316	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4051306	porte-canne	45,00	45,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4051322	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00
4054581	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	60,00
4050308	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4054599	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	88,00
4051686	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052056	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
+	<i>Freins</i>		
4050332	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4051355	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4050357	freins anti-recul	68,00	34,00
4052239	freins à blocage par poussée, unilatéral	128,00	S. O.
4052437	freins à blocage par poussée, escamotables	50,00	65,00
+	<i>Roues</i>		
4051413	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4051439	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4051447	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4051710	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	126,00	199,00
4051470	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4051488	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4051728	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	113,00
4050993	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4051496	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4051504	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4051033	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4051017	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
4051025	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4051736	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po) . .	S. F.	89,00
4051744	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
4052098	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
+	<i>Fourches</i>		
4051694	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po).	S. F.	32,00
4051702	fourches hautes de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po).	S. F.	37,00
4050803	mécanisme de blocage de fourches.	46,00	23,00
4052064	tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
4052247	fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po).	S. F.	56,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4051371	essieux à dégagement rapide.	S. F.	33,00
4052445	essieux filetés	S. F.	33,00
4051405	plaques d'extension pour amputé	42,00	73,00
4051785	plaques multi-positions courbées	28,00	66,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4050480	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4051058	essieu à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*).	66,00	66,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4053005 Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « QUICKIE 2 HP » adulte	1 540,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- dossier souple, en nylon	
- hauteur du dossier : de 21,6 cm (8½ po) à 47,0 cm (18½ po)	
- siège souple, en nylon	
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)	
- profondeur du siège : 40,6 cm (16 po)	
- hauteur sol/siège avant : de 41,9 cm (16½ po) à 54,6 cm (21½ po)	
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	
- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	
- garnitures de confort droites, courtes, longues	
- garnitures de confort tubulaires	
- protège-vêtements souples, rigides	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds fixes à 60°, à 70°, parallèles, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	
- palettes rabattables standard	
- palettes rabattables tubulaires	
- courroies appui-talon réglables	
<i>Châssis</i>	
- anti-basculants à roulettes	
- poignées de poussée intégrées	

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- fourches hautes de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po)
- tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier :</i>		
4051090	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4051116	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4050555	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4051629	modification de la profondeur du siège à 35,6 cm (14 po), à 38,1 cm (15 po), à 43,2 cm (17 po) ou à 45,7 cm (18 po)	48,00	S. O.
4052023	modification de la hauteur du dossier de 48,3 cm (19 po) à 55,9 cm (22 po)	103,00	S. O.

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4050068	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . . .	58,00	58,00
4050076	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . . .	58,00	58,00
4051173	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po) . .	58,00	58,00
4051181	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4050100	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4051637	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
4051645	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	78,00	135,00
4051652	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	S. F.	131,00
4050639	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4050142	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4050134	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4051249	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4051256	protège-vêtements rigides	S. F.	68,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4051561	appuis-pieds fixes à 60°, à 70°, parallèles, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po) . .	S. F.	44,00
4050209	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4050217	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4050233	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4050704	palettes rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4050712	palettes rabattables tubulaires	S. F.	49,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4050746	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4050720	palette pleine largeur	85,00	183,00
4050258	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4050761	modification de la longueur des appuis-pieds de 48,3 cm (19 po) à 52,1 cm (20½ po).....	31,00	30,00
4051678	montures surélevées pour palettes, longueur de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po).....	56,00	34,00
+	<i>Châssis</i>		
4054615	option robuste, largeur de 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)	371,00	S. O.
4052049	châssis extra long pour profondeurs de 48,3 cm (19 po) et de 50,8 cm (20 po)	52,00	S. O.
4054623	montants du dossier avec angle de 8°, de 31,8 cm (12½ po) à 47,0 cm (18½ po) avec poignées	14,00	27,00
4052015	montants du dossier réglables en angle de -3° à + 15°, 3 positions.....	122,00	S. O.
4051165	poignées de poussée intégrées	S. F.	20,00
4051991	barre de tension du dossier	130,00	S. O.
4050316	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4051306	porte-canne	45,00	45,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4051322	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00
4051330	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po) ..	S. F.	60,00
4050308	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4054524	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po) ..	S. F.	88,00
4051686	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052056	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
+	<i>Freins</i>		
4050332	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4051769	freins de type ciseaux	26,00	53,00
4051355	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4052296	freins à blocage par poussée, unilatéral	128,00	S. O.
4050357	freins anti-recul	68,00	34,00
4052452	freins à blocage par poussée, escamotables	50,00	65,00
+	<i>Roues</i>		
4051413	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4051439	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4051447	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4051710	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	126,00	199,00
4051470	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4051488	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4051728	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	113,00
4050993	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4051496	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4051504	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4052478	roues avant, à pneus durs, 10,2 cm (4 po)	26,00	60,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4051983	roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po)	40,00	67,00
4051033	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00
4051017	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
4051025	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4051736	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po) . .	S. F.	89,00
4052072	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
4051744	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
+	<i>Fourches</i>		
4051694	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po).	S. F.	32,00
4051702	fourches hautes de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po).	S. F.	37,00
4050803	mécanisme de blocage de fourches	46,00	23,00
4052064	tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
4052304	fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po).	S. F.	56,00
+	<i>Essieux</i>		
4051371	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4051777	essieux renforcés	102,00	84,00
4052460	essieux filetés	S. F.	33,00
4051405	plaques d'extension pour amputé	42,00	73,00
4054631	plaques courbées	28,00	66,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4050480	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4051058	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

	Prix
APPAREIL ORTHOFAB INC.	
+ 4060000	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « PRIMA », ... 1 748,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- dossier souple, en nylon	
- dossier réglable en hauteur : de 38,1 cm (15 po) à 45,7 cm (18 po)	
- angle d'ouverture siège-dossier : à 90°, à 96°	
- montants de dossier télescopiques de 8° à 20,3 cm (8 po), 0°	
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 55,9 cm (22 po)	
- profondeur du siège : 40,6 cm (16 po)	
- siège souple, en nylon	
- hauteur sol/siège avant : de 34,0 cm (13 3/8 po) à 52,1 cm (20½ po)	
- ceinture de sécurité de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 30,5 cm (12 po), longs	
- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 27,9 cm (11 po), de 22,9 cm (9 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	
- garnitures de confort droites, courtes, longues	
- protège-vêtements rigides, amovibles	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds à 60°, à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	
- appuis-mollets rembourrés	
- palettes rabattables tubulaires	
- courroies appui-talon réglables	
<i>Châssis</i>	
- anti-basculants à roulettes	
- poignées de poussée intégrées	

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 17,8 cm (7 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard, fourches hautes
- essieux filetés, à dégagement rapide
- plaques pour amputé

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4060018	dossier souple, à tension réglable	74,00	133,00
4061750	siège rigide, plat	116,00	173,00
4061065	modification de la hauteur du dossier de 33,0 cm (13 po) à 35,6 cm (14 po), de 48,3 cm (19 po) à 55,9 cm (22 po)	99,00	S. O.
4063392	appui-tête profilé, en nylon	100,00	100,00
4063400	monture articulée à rotule pour appui-tête	115,00	115,00
4060091	modification de la profondeur du siège à 35,6 cm (14 po), à 38,1 cm (15 po), à 43,2 cm (17 po), à 45,7 cm (18 po), à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	101,00	S. O.
4060117	dossier souple, en nylon	S. F.	59,00
4061966	siège souple, en nylon	S. F.	57,00
4030086	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . . .	56,00	56,00
4030094	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . . .	56,00	56,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4061974	ceinture de sécurité de type velcro	27,00	63,00
4061982	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	36,00
4061990	ceinture de sécurité de type avion.	38,00	74,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4062006	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 30,5 cm (12 po), longs	S. F.	48,00
4061099	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts	S. F.	94,00
4061107	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), longs	S. F.	120,00
4062055	garnitures de confort droites, longues.	S. F.	15,00
4061321	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	12,00
4060224	protège-vêtements rigides, amovibles.	S. F.	65,00
4062071	modification de la hauteur des appuis-bras de type « U », à - de 20,3 cm (8 po) ou à + de 30,5 cm (12 po)	79,00	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4060265	appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	29,00	S. O.
4061339	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	29,00	S. O.
4063582	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	86,00	121,00
4061347	appuis-pieds à 60°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	78,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4061354	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	78,00
4061156	appuis-jambes élévateurs, compensateurs de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	234,00	195,00
4060240	appuis-jambes élévateurs de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	214,00	185,00
4060794	appuis-mollets profilés	60,00	50,00
4060802	appuis-mollets rembourrés	S. F.	20,00
4062931	modification de la longueur des appuis-pieds ou des appuis-jambes, à – de 35,6 cm (14 po) ou à + de 48,3 cm (19 po)	79,00	S. O.
4062949	palettes surdimensionnées, aluminium	44,00	38,00
4060364	palettes rabattables tubulaires	S. F.	16,00
4060372	palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, aluminium ou composite	82,00	57,00
4060380	palettes standard, réglables en angle et en profondeur, aluminium ou composite	76,00	54,00
4060356	palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur, aluminium ou composite	168,00	200,00
4060810	courroie appuis-mollets double	55,00	55,00
4062089	courroies appui-talon réglables	S. F.	11,00
4062097	sangles cale-pieds	30,00	15,00
4060729	pare-chocs avant à roulettes	36,00	18,00
+	<i>Châssis</i>		
4062956	mécanisme de pliage double	269,00	S. O.
4062964	dossier réglable en angle	102,00	S. O.
4061289	barre de tension de dossier	69,00	69,00
4063418	barre de tension du dossier avec ancrage d'appui-tête	99,00	99,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4061768	poignées de poussée intégrées	S. F.	S. O.
4062154	anti-basculants à roulettes	S. F.	46,00
4060737	porte-canne	40,00	40,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4062113	cerceaux de conduite antidérapants	88,00	92,00
4062139	cerceaux de conduite plastifiés	S. F.	77,00
4062147	cerceaux de conduite lisses	S. F.	48,00
+	<i>Freins</i>		
4062162	standard, à blocage par poussée.	S. F.	53,00
4062170	rallonges de leviers de freins rétractables.	40,00	20,00
4062295	rallonges de leviers de freins fixes.	40,00	20,00
4062188	freins anti-recul	86,00	43,00
+	<i>Roues</i>		
4061370	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	77,00
4060943	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	104,00	129,00
4060968	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	72,00	113,00
4061222	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	104,00	129,00
4061800	roues arrière, renforcées, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	162,00	158,00
4061818	roues arrière, renforcées, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	162,00	158,00
4062212	roues arrière, renforcées, à haute pression, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	162,00	158,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4062998	roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	104,00	129,00
4063012	roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	77,00
4063020	roues arrière, à rayons renforcés, à pneus semi-durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	162,00	158,00
4061248	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 17,8 cm (7 po)	S. F.	31,00
4060646	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po) . . .	34,00	48,00
4063434	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	34,00	48,00
4062691	roues avant, à chambre à air, 17,8 cm (7 po) X 4,4 cm (1¾ po)	34,00	48,00
4063426	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	48,00
+	<i>Fourches</i>		
4062683	fourches standard	S. F.	38,00
4060877	fourches hautes	S. F.	55,00
4062980	tiges de fourches de + 1,6 cm (5/8 po), de + 3,2 cm (1¼ po)	89,00	S. O.
	<i>Essieux</i>		
4060497	essieux filetés	S. F.	5,00
4060471	essieux à dégagement rapide	S. F.	44,00
4060554	plaques pour amputé	S. F.	S. O.
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4062246	protège-rayons (*)	114,00	57,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

SOUS-SECTION 2

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE DE MODÈLE LÉGER

	Prix
APPAREIL INVACARE CANADA INC.	
+ 4045993	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « A-4 » 1 575,00
Composant(s) de base	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- siège et dossier souples, en nylon - hauteur sol/siège avant : de 43,2 cm (17 po) à 53,3 cm (21 po) - largeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 50,8 cm (20 po) - profondeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po) - ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 27,9 cm (11 po), courts - garnitures de confort tubulaires - garnitures de confort droites, courtes, longues - protège-vêtements souples, rigides	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,0 cm (18½ po) à 60°, de 34,3 cm (13½ po) à 47,0 cm (18½ po) à 70° - appuis-pieds MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po) à 60°, de 22,2 cm (8¾ po) à 37,5 cm (14¾ po) à 70° - appuis-pieds fixes, à 80°, rétrécis, fuselés, réglables en longueur de 28,6 cm (11¼ po) à 51,4 cm (20¼ po) - palettes rabattables standard - palette pleine largeur - palette réglable en angle et en profondeur, pleine largeur - courroie appuis-mollets simple - courroies appui-talon fixes, réglable sur appuis-pieds pivotants seulement	
<i>Châssis</i>	
- anti-basculants à roulettes - dossier rabattable, réglable en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po) - poignées de poussée boulonnées, intégrées	

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses
- freins de type ciseaux, standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 2,5 cm (1 po), 10,2 cm (4 po) X 2,5 cm (1 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard, courtes
- essieux à dégagement rapide
- tubes d'inclinaison double parmi les angles suivants : 0°, 3°, 6°, 9°, 12°

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4045258	modification de la largeur du siège à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	62,00	S. O.
4045266	modification de la profondeur du siège à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po) ou à 55,9 cm (22 po)	62,00	S. O.
4045282	dossier souple, à tension réglable	80,00	133,00
4045316	dossier souple, en nylon	S. F.	53,00
4045324	siège souple, en nylon	S. F.	63,00
4030235	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . . .	59,00	59,00
4030243	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . . .	59,00	59,00
4045332	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	42,00
4045340	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Appuis-bras</i>		
4043659	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 27,9 cm (11 po), courts	S. F.	55,00
4043667	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po) ou de 20,3 cm (8 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	152,00	131,00
4043675	protège-vêtements souples	S. F.	48,00
4043683	protège-vêtements rigides	S. F.	48,00
4043709	garnitures de confort tubulaires	S. F.	11,00
4043717	garnitures de confort droites, courtes, longues.	S. F.	26,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4043725	appuis-pieds fixes, à 80°, fuselés, rétrécis, réglables en longueur de 28,6 cm (11¼ po) à 51,4 cm (20¼ po)	S. F.	S. O.
4043733	appuis-pieds parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,0 cm (18½ po) à 60°, de 34,3 cm (13½ po) à 47,0 cm (18½ po) à 70°	S. F.	114,00
4043212	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 13,3 cm (5¼ po) à 26,7 cm (10½ po)	113,00	170,00
4043741	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 40,0 cm (15¾ po) à 50,2 cm (19¾ po)	113,00	170,00
4043758	appuis-pieds MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po) à 60°, de 22,2 cm (8¾ po) à 37,5 cm (14¾ po) à 70°	S. F.	114,00
4043766	courroie appuis-mollets simple	S. F.	37,00
4043774	courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
4043782	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4043790	palette pleine largeur	S. F.	63,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4043808	palettes surdimensionnées	45,00	65,00
4043816	palettes standard, réglables en angle et en profondeur	76,00	80,00
4043824	palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur	S. F.	98,00
4043220	palettes surdimensionnées de 18,4 cm (7¼ po), réglables en angle et en profondeur	76,00	80,00
4044178	pincettes 1,87 cm (¾ po) à 2,5 cm (1 po) pour installation des palettes plus hautes, sur support d'appuis-pieds	30,00	15,00
4043881	courroies appui-talon réglables, sur appuis-pieds pivotants seulement	S. F.	15,00
4044103	courroies appui-talon fixes, sur appuis-pieds pivotants seulement	S. F.	7,00
+	<i>Châssis</i>		
4043865	anti-basculants à roulettes	S. F.	50,00
4043873	stabilisateur avant à rouleau	35,00	35,00
4043899	porte-canne	34,00	34,00
4045290	poignées de poussée intégrées	S. F.	38,00
4043931	modification du châssis permettant l'installation d'appuis-pieds pivotants	505,00	S. O.
4045274	dossier rabattable, réglable en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po)	S. F.	S. O.
4044111	poignées de poussée boulonnées	S. F.	40,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4043832	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	155,00	125,00
4043840	cerceaux de conduite lisses	S. F.	36,00
4043857	cerceaux de conduite plastifiés	54,00	63,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Freins</i>		
4043907	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	46,00
4043915	freins de type ciseaux	S. F.	105,00
4043923	freins anti-recul	94,00	93,00
4043931	modification du châssis permettant l'installation d'appuis-pieds pivotants	505,00	S. O.
4044129	rallonge de leviers de frein.	34,00	17,00
+	<i>Roues</i>		
4043980	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4043998	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4044004	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	142,00
4044012	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	142,00
4044137	roues arrière, à rayons, à haute pression, 66,0 cm (26 po)	74,00	142,00
4044145	roues arrière, à rayons, à pression standard, 66,0 cm (26 po)	74,00	142,00
4044020	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 61,0 cm (24 po)	S. F.	142,00
4044152	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 66,0 cm (26 po)	74,00	142,00
4044038	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	183,00
4044160	roues arrière, renforcées, à pneus durs, 61,0 cm (24 po)	82,00	183,00
4044053	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	30,00	55,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4044061	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 2,5 cm (1 po), 10,2 cm (4 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	42,00
4044079	roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)	S. F.	40,00
4044186	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	42,00
+	<i>Fourches</i>		
4043949	fourches standard, courtes	S. F.	52,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4043956	essieux à dégagement rapide	S. F.	53,00
4044095	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier	76,00	53,00
4043964	tubes d'inclinaison double parmi les angles suivants : 0°, 3°, 6°, 9°, 12°	S. F.	S. O.
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4044087	protège-rayons (*)	94,00	47,00
4044194	modification visant à installer des blocages de fourches (*)	200,00	S. O.
4044095	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	76,00	53,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4052700	
Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « QUICKIE GT » - adulte.	1 680,00

Composant(s) de base

Système de soutien du corps

- dossier rabattable et réglable en angle, hauteur de 25,4 cm (10 po) à 45,7 cm (18 po)
- siège et dossier souples, en nylon
- hauteur sol/siège avant : de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po)
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- profondeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto
- poignées de poussée boulonnées, intégrées

Appuis-bras

- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples, rigides
- protège-vêtements en aluminium, rabattables avec garde-boue

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 75°, à 85°, parallèles, rétrécis de 2,5 cm (1 po) ou de 5,1 cm (2 po), fixes, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po)
- palette pleine largeur, tubulaire, avec plaque
- courroie appuis-mollets simple

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- freins de type ciseaux
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po)
- roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po), 10,2 cm (4 po), 7,6 cm (3 po)
- fourches standard, larges, compatibles avec roues de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po), de 12,7 cm (5 po) et de 15,2 cm (6 po)
- essieux à dégagement rapide
- inclinaison des roues arrière à 0°, 3°, 6°, 9°

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4052486	modification de la largeur du siège à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	55,00	S. O.
4052494	modification de la profondeur du siège à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	50,00	S. O.
4052502	dossier rabattable et réglable en angle, réglable en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 45,7 cm (18 po)	S. F.	S. O.
4052510	dossier souple, à tension réglable	76,00	143,00
4052528	poignées de poussée boulonnées	S. F.	28,00
4052536	poignées de poussée intégrées	S. F.	25,00
4052544	poignées de poussée rabattables	52,00	51,00
4052551	dossier souple, en nylon	S. F.	67,00
4052569	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4052577	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po)	58,00	58,00
4052585	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po)	58,00	58,00
4052593	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po)	58,00	58,00
4052601	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4052619	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4052635	appuis-bras, de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
4052643	appuis-bras, de type « T », réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	78,00	135,00
4052650	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4052668	protège-vêtements rigides	S. F.	68,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4052676	protège-vêtements en aluminium, rabattables, avec garde-boue	S. F.	145,00
4052684	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4052692	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4052718	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4053294	appuis-pieds à 75°, à 85°, parallèles, rétrécis de 2,5 cm (1 po) ou de 5,1 cm (2 po), fixes, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po) .	S. F.	S. O.
4053302	courroie appuis-mollets simple	S. F.	19,00
4053310	courroie appuis-mollets double	14,00	33,00
4053328	palette pleine largeur, tubulaire, avec plaque	S. F.	S. O.
4053336	palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur	40,00	111,00
4053344	espaceurs de 5,1 cm (2 po), 10,2 cm (4 po), 15,2 cm (6 po) pour palette	20,00	10,00
4053351	plaques de positionnement des pieds	40,00	20,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4053369	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	90,00	105,00
4053377	cerceaux de conduite lisses, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po) .	S. F.	60,00
4053385	cerceaux de conduite plastifiés, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po) .	56,00	88,00
4052627	cerceaux de conduite antidérapants de 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
4053393	anti-basculants à roulettes	44,00	39,00
4053401	ajustement de la profondeur du dossier de - 2,5 cm (1 po) ou de - 5,1 cm (2 po)	76,00	S. O.
4053419	porte-canne	45,00	45,00

Déficience physique 7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Freins</i>		
4053427	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4053435	freins de type ciseaux	S. F.	27,00
4053443	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4053450	freins anti-recul	68,00	34,00
4052411	freins de type ciseaux-ergo	24,00	52,00
+	<i>Roues</i>		
4054292	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po)	S. F.	113,00
4054300	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po)	S. F.	136,00
4054318	roues arrière, à rayons, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4054326	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4054334	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,2 cm (24 po)	S. F.	153,00
4054342	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	199,00
4054359	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 66,0 cm (26 po)	56,00	227,00
4054367	roues arrière, renforcées, à haute pression, 63,5 cm (25 po)	56,00	227,00
4054375	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4054383	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4054391	roues avant, à pneus durs, 10,2 cm (4 po)	S. F.	60,00
4054409	roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po)	S. F.	67,00
4054417	roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)	84,00	89,00

7.2.3 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4054425	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
+	<i>Fourches</i>		
4053609	fourches standard, larges, comptables avec roues de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po), de 12,7 cm (5 po) et de 15,2 cm (6 po)	S. F.	69,00
4054250	mécanisme de blocage de fourches	99,00	83,00
+	<i>Essieux</i>		
4054268	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4054276	plaques pour amputé	56,00	84,00
4054284	inclinaison des roues arrière à 0°, 3°, 6°, 9°	S. F.	38,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4054433	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4054441	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00
4054458	essieux renforcés (*)	102,00	84,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

CHAPITRE V, Titre Deuxième

PARTIE I : Aides à la locomotion

SECTION I

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Sous-section 3

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE, LEURS COMPOSANTS DE BASE ET OPTIONNELS ET LEUR COÛT

AVIS : Voir le Titre Deuxième du Règlement (onglet 4).

		Prix
+ APPAREIL INVACARE CANADA INC.		
+4543005	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « Storm Arrow 3G »	5 070,00
COMPOSANT(S) DE BASE		
<i>Système de soutien du corps</i>		
- siège rigide, plat		
- dossier souple, en tissu, en cuirette		
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)		
- profondeur du siège : de 40,6 cm (16 po) à 45,7 cm (18 po)		
- hauteurs sol/siège : 44,5 cm (17½ po), 50,2 cm (19¾ po)		
- hauteur du dossier : de 30,5 cm (12 po) à 48,3 cm (19 po)		
- dossier réglable en angle		
- barre de tension du dossier, sur dossier inclinable		
- poignées de poussée		
- barre de poussée		
- modification du centre de gravité par le siège		
- monture d'appui-tête articulée		
- ceinture de sécurité de type auto		
<i>Appuis-bras</i>		
- appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs		
- appuis-bras de type « U », à hauteur fixe, courts, longs		
- garnitures de confort droites, courtes, longues		
- garnitures de confort profilées, courtes, longues		
- protège-vêtements rigides intégrés aux appui-bras		
<i>Appuis-pieds</i>		
- appuis-pieds, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po) à 60°, de 29,8 cm (11¾ po) à 43,2 cm (17 po) à 70°		
- appuis-mollets rembourrés		
- palettes rabattables standard		
- courroies appui-talon réglables		
- courroies appui-talon fixes		

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

Châssis

- châssis renforcé ou base robuste
- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- feux de position
- points d'ancrage pour le transport adapté
- anti-basculants à roulettes

Système de conduite

- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à bascule
- manette directionnelle
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur
- moteurs robustes

Roues et fourches

- bandes réfléchissantes
- roues arrière, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po), 20,3 cm (8 po) X 5,7 cm (2¼ po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4543120	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle (ASBA)	566,00	566,00
4541132	dossier réglable en angle.	S. F.	S. O.
4541140	barre de tension du dossier, sur dossier inclinable. .	S. F.	S. O.
4543690	appui-tête, petit.	125,00	125,00
4543351	appui-tête, grand	125,00	125,00
4543369	appui-tête, combiné	125,00	125,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4543161	monture d'appui-tête articulée	S. F.	S. O.
4541157	support pour appui-tête	233,00	233,00
4542841	dossier souple, en tissu.	S. F.	70,00
4543179	dossier souple, en cuirette	S. F.	90,00
4543377	dossier rembourré, profilé, en cuirette	423,00	423,00
4542718	dossier rembourré, profilé, en tissu	317,00	317,00
4543385	dossier rembourré, profilé, en tissu, dimensions non standard	402,00	402,00
4543393	dossier rembourré, profilé, en cuirette, dimensions non standard	508,00	508,00
4542734	siège rembourré, profilé, en tissu	255,00	255,00
4543260	siège rembourré, profilé, en tissu, dimensions non standard	337,00	337,00
4543401	siège rembourré, profilé, en cuirette	361,00	361,00
4543419	siège rembourré, profilé, en cuirette, dimensions non standard	447,00	447,00
4542742	siège rigide, plat	S. F.	79,00
4542759	modification de la hauteur du dossier, à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po), à 55,9 cm (22 po), à 58,4 cm (23 po) ou à 61,0 cm (24 po)	92,00	S. O.
4542767	modification de la profondeur du siège, à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	128,00	S. O.
4542775	modification de la profondeur du siège ASBA, à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	235,00	S. O.
4542783	modification de la largeur du siège, à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	230,00	S. O.
4542791	modification de la largeur du siège ASBA, à 58,4 cm (23 po) ou à 61,0 cm (24 po)	288,00	S. O.
4542809	modification de la hauteur sol/siège, à 54,6 cm (21½ po)	134,00	S. O.

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4542833	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
4542114	poignées de poussée.	S. F.	42,00
4543427	barre de poussée.	S. F.	61,00
4030128	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po). . .	59,00	59,00
4030136	coussin e siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	59,00	59,00
4540571	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4543187	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 20,3 cm 8 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	S. F.	120,00
4543716	appuis-bras de type « U », à hauteur fixe, courts, longs.	S. F.	100,00
4542874	garnitures de confort droites, profilées, courtes, longues	S. F.	26,00
4542882	protège-vêtements rigides intégrés aux appuis-bras	S. F.	S. O.
4543682	modification de la hauteur des appuis-bras, de – 2,5 cm (1 po)	188,00	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4542890	appuis-pieds, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po) à 60°, de 29,8 cm (11¾ po) à 43,2 cm (17 po) à 70°.	S. F.	114,00
4542908	appuis-pieds, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po)	113,00	170,00
4543435	appuis-pieds MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 24,1 cm (9½ po) à 36,8 cm (14½ po) à 60°, de 11,4 cm (4½ po) à 25,4 cm (10 po) à 70°.	113,00	170,00
4543724	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 12,7 cm (5 po) à 20,3 cm (8 po).	113,00	170,00
4542916	appuis-jambes élévateurs, réglables en longueur, de 40,6 cm (16 po) à 50,8 cm (20 po)	244,00	236,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4543286	appuis-jambes élévateurs, compensateurs, réglables en longueur, de 43,8 cm (17¼ po) à 54,6 cm (21½ po)	160,00	190,00
4542924	modification de la longueur des appuis-jambes élévateurs, de – 2,5 cm (1 po) ou de – 5,1 cm (2 po), non disponible sur compensateurs	250,00	250,00
4542940	appuis-mollets rembourrés	S. F.	28,00
4540415	courroie appuis-mollets simple	25,00	37,00
4540423	courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
4540464	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4542957	palettes surdimensionnées	45,00	65,00
4541165	palette pleine largeur, en bois	83,00	101,00
4542965	palettes réglables en angle et en profondeur, standard	76,00	80,00
4543450	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées	76,00	80,00
4541751	courroies appui-talon fixes	S. F.	15,00
4543195	courroies appui-talon réglables	S. F.	7,00
4541173	pincés 1,8 cm (¾ po) à 2,5 cm (1 po), pour installation des palettes plus hautes sur support d'appuis-pieds	30,00	15,00
+	<i>Châssis</i>		
4543617	châssis renforcé ou base robuste	S. F.	S. O.
4543211	suspension arrière	S. F.	S. O.
4542288	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4542494	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	100,00
4543633	feux de position	S. F.	S. O.
4542106	anti-basculants à roulettes	S. F.	S. O.

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4542973	boîte de commande programmable	S. F.	503,00
4543484	boîte de commande compacte, incluant module d'affichage	1 257,00	1 760,00
4543492	boîte de commande robuste, incluant affichage et interface	1 891,00	2 394,00
4542296	boîte de commande par effleurement	967,00	1 470,00
4543500	modification de la boîte de commande, prix par modification	75,00	75,00
4542981	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4540027	chargeur d'accumulateurs	S. F.	422,00
4540928	compartiments d'accumulateurs, groupe 22.	S. F.	195,00
4543518	compartiments d'accumulateurs, groupe 24.	S. F.	211,00
4543526	commande à interrupteurs séparés, incluant affichage et interface.	1 790,00	1 980,00
4542999	commande au menton proportionnelle, incluant affichage	1 257,00	1 760,00
4543534	commande au menton non proportionnelle, incluant affichage et interface	1 790,00	2 293,00
4540043	commande au souffle, incluant affichage et interface	1 790,00	2 293,00
4542130	commande céphalique, incluant affichage	1 235,00	1 738,00
4543203	commande sur plaquette, incluant affichage	1 384,00	1 887,00
4543294	commande au pied, incluant affichage	1 384,00	1 887,00
4541777	interrupteur à bascule	S. F.	19,00
4543740	interrupteur d'urgence à ruban	55,00	79,00
4543310	interrupteur microlite, TASH	167,00	167,00
4543823	interrupteur Egg, ASL	140,00	140,00
4543542	interface pour commandes adaptées	727,00	727,00
4543757	interface pour commandes non proportionnelle	727,00	727,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4543559	module d'affichage séparé	1 063,00	1 063,00
4541793	manette directionnelle	S. F.	133,00
4540159	extension de manette en bâtonnet	21,00	21,00
4542155	extension de manette en boule	7,00	7,00
4540167	extension de manette en « T »	21,00	21,00
4542049	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	250,00
4542064	support de boîte de commande latéral	S. F.	15,00
4543567	support de boîte de commande central, pivotant	118,00	197,00
4542353	support pour commande au souffle	357,00	357,00
4543575	support pour commande au menton	357,00	357,00
4543583	support pour commande céphalique	150,00	150,00
4543765	support pour module d'affichage séparé	115,00	115,00
4543591	plastron pour commande au menton	333,00	333,00
4540126	modulateur	S. F.	1 358,00
4543302	moteurs robustes	S. F.	1 139,00
+	<i>Freins</i>		
4543773	freins auxiliaires manuels	72,00	45,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4542650	bandes réfléchissantes	S. F.	S. O.
4543054	roues arrière, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)	S. F.	55,00
4543039	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	82,00
4543641	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po), 20,3 cm (8 po) X 5,7 cm (2¼ po)	S. F.	42,00
4543062	roues avant, à chambre à air, 22,9 cm (9 po) X 7 cm (2¾ po)	84,00	82,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4543088	jantes de roue avant.	S. F.	S. O.
4543096	jantes de roue arrière.	S. F.	62,00
4543104	dispositifs anti-crevaisson arrière.	95,00	S. O.
4542643	dispositifs anti-crevaisson avant.	94,00	S. O.
4543021	fourches standard.	S. F.	57,00
4543237	fourches à suspension.	130,00	125,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4543112	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre (ASBA) (*)	776,00	776,00
4543658	système de commande pour un seul accessoire motorisé (requis seulement pour activer la bascule par la manette de commande) (*)	478,00	938,00
4543781	système de commande pour plusieurs accessoires motorisés (COM12 pour 2 accessoires) (*)	341,00	839,00
4543799	système de commande pour plusieurs accessoires motorisés (COM34 pour 2 accessoires supplémentaires) (*)	341,00	839,00
4543831	mécanisme de bascule motorisée (INVACARE PTO) (*)	1 400,00	1 400,00
4543849	appuis-jambes élévateurs, motorisés (INVACARE) (*)	1 479,00	1 409,00
4543815	module de contrôle TAC pour appuis-jambes motorisés (INVACARE) (*)	515,00	515,00
4543856	module TRCM pour activer bascule et appuis-jambes motorisés par la manette (*)	960,00	960,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+4550000	
Fauteuil roulant à propulsion motorisée, adulte, modèle « QUICKIE S 525 »	4 390,00

COMPOSANT(S) DE BASE

Système de soutien du corps

- siège souple, en nylon
- dossier souple, en nylon
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- profondeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : 45,7 cm (18 po), 48,3 cm (19 po), 50,8 cm (20 po), 53,3 cm (21 po)
- hauteur du dossier : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po)
- dossier réglable en angle, de 86° à 102°
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs
- appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs, droits, profilés, pour SP101
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po)
- appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuis-mollets rembourrés
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- réflecteurs arrière
- points d'ancrage pour le transport adapté
- anti-basculants à roulettes
- barre de tension du dossier
- poignées de poussée

Système de conduite

- système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*)
- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à bascule
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur
- moteurs

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

Roues et fourches

- roues motrices, à chambre à air, 30,5 cm (12 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4550067	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle.	645,00	645,00
4550729	dossier rabattable.	121,00	S. O.
4550018	appui-tête, petit.	99,00	106,00
4550026	appui-tête, moyen.	99,00	106,00
4550034	appui-tête, grand.	99,00	106,00
4550042	monture d'appui-tête articulée.	159,00	173,00
4550059	barre transversale pour monture d'appui-tête.	201,00	213,00
4550752	dossier souple, en nylon.	S. F.	71,00
4550604	dossier réglable en angle, de 86° à 102°.	S. F.	S. O.
4550109	dossier rembourré, profilé, en tissu.	314,00	385,00
4550737	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec structure rigide.	405,00	476,00
4551164	dossier rembourré, profilé, en velours.	350,00	421,00
4551172	dossier rembourré, profilé, en velours, avec structure rigide.	433,00	504,00
4550117	dossier souple, à tension réglable.	76,00	147,00
4551180	siège rigide, plat.	88,00	142,00
4551198	siège rembourré, profilé, en velours.	332,00	355,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4550125	siège rembourré, profilé, en tissu	254,00	308,00
4550133	modification de la largeur du siège, à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	297,00	S. O.
4550745	modification de la profondeur du siège, à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	200,00	S. O.
4550760	siège souple, en nylon	S. F.	54,00
4550190	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00
4550208	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	58,00	58,00
4550216	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4550224	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4550232	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	S. F.	136,00
4550240	appuis-bras de type « U », amovibles, réglables en hauteur, de 24,1 cm (9½ po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	90,00	181,00
4550612	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs, droits, profilés, pour S 101	S. F.	136,00
4551222	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, avec appui-transfert et protège-vêtements, pour SP101, courts, longs	160,00	216,00
4550778	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	15,00
4550786	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4550794	garnitures de confort profilées, courtes, longues. . .	S. F.	26,00
4551214	modification de la hauteur des appuis-bras de type « T », de 15,2 cm (6 po) à 24,8 cm (9¾ po).	82,00	S. O.

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4550265	appuis-pieds à 70° parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po)	S. F.	140,00
4550802	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	140,00
4551453	appuis-pieds à 70°, renforcés, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po)	41,00	S. O.
4551305	appuis-pieds à angle, de 55° à 70°, sur SP101	160,00	220,00
4550810	modification de la longueur des appuis-pieds à 90°, de 5,1 cm (2 po) ou de 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4550273	appuis-jambes élévateurs	178,00	229,00
4551230	appuis-mollets rembourrés	S. F.	19,00
4550828	appuis-mollets profilés	72,00	55,00
4550281	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4550299	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4550307	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4550315	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4551495	palettes multi-positions, rabattables	106,00	102,00
4550323	palettes réglables en angle et en profondeur, rabattables, format standard	54,00	76,00
4550331	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
+	<i>Châssis</i>		
4550851	châssis renforcé ou base robuste	128,00	S. O.
4550562	motorisation pour plus de 250 lb	78,00	942,00
4550869	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4551479	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	120,00
4550570	anti-basculants à roulettes	S. F.	S. O.

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4550588	modification du centre de gravité	67,00	S. O.
4550174	poignées de poussée	S. F.	S. O.
4551206	poignées de poussée, avec angle de 8°	23,00	S. O.
4550182	barre de tension du dossier	S. F.	S. O.
4551255	pare-chocs avant roulettes	38,00	19,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4550349	boîte de commande programmable	S. F.	630,00
4550356	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4550364	chargeur d'accumulateurs	S. F.	384,00
4550372	compartiments d'accumulateurs, groupe 22	S. F.	121,00
4550380	commande au menton proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4551503	commande au menton non proportionnelle	555,00	555,00
4550398	commande au souffle (requiert l'interface)	426,00	426,00
4550406	commande céphalique (requiert l'interface)	555,00	555,00
4550414	commande sur plaquette (requiert l'interface)	314,00	314,00
4551511	commande au pied, incluant support	1 740,00	1 740,00
4550422	commande à interrupteurs séparés (requiert l'interface)	1 770,00	1 770,00
4551529	commande mini-manette proportionnelle (requiert l'interface)	790,00	1090,00
4550430	interface pour commandes adaptées, avec module d'affichage intégré	1 445,00	1 445,00
4550448	interrupteur auxiliaire	91,00	96,00
4550455	modification de la boîte de commande	121,00	751,00
4550471	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4551271	interrupteur à poussoir	88,00	S. O.

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4550489	extension de manette en boule	52,00	52,00
4550497	extension de manette en « T »	52,00	52,00
4551248	extension de manette en bâtonnet.	21,00	21,00
4551537	support réglable, pour le support de boîte de commande.	66,00	66,00
4551545	modification, déplacement du support de manette vers l'intérieur	120,00	S. O.
4550505	support de boîte de commande latéral et escamotable.	S. F.	188,00
4550513	support de boîte de commande central et escamotable.	163,00	351,00
4550521	support de boîte de commande latéral	S. F.	74,00
4550539	support pour commande au souffle.	352,00	352,00
4550836	support pour commande au menton.	352,00	352,00
4550844	support pour commande céphalique	352,00	352,00
4551552	support pour module d'affichage séparé	352,00	352,00
4551560	plastron pour commande au menton.	352,00	352,00
4551461	modulateur	S. F.	1 453,00
4550554	moteurs.	S. F.	979,00
+	<i>Freins</i>		
4550695	freins auxiliaires manuels	53,00	43,00
4550703	rallonges de leviers de freins	38,00	19,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4551487	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	28,00	72,00
4551263	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	58,00
4550646	roues motrices, à chambre à air, 30,5 cm (12 po) X 7,6 cm (3 po)	S. F.	145,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4550653	jantes de roue avant	S. F.	40,00
4550661	jantes de roue arrière	S. F.	131,00
4550679	dispositifs anti-crevaisson arrière	136,00	S. O.
4550687	dispositifs anti-crevaisson avant.	114,00	S. O.
4550620	fourches standard	S. F.	62,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4551578	structure de l'ensemble siège et dossier, SP101, pour mécanisme motorisé (*)	850,00	850,00
4551586	structure de l'ensemble siège et dossier, SP101, avec dossier inclinable manuel compensateur, à cylindre (*)	1 185,00	1 185,00
4551594	système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*)	S. F.	275,00
4550877	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (Quattro) (*)	575,00	575,00
4551602	dossier inclinable motorisé, compensateur, SP101 (*)	1 100,00	1 950,00
4551610	mécanisme de bascule motorisée, de 0° à 55° (*)	1 695,00	1 695,00
4551628	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par paire, incluant appuis-jambes, palettes, sur SP101, nécessite modulateur Solo (*)	1 295,00	1 072,00
4551636	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par unité, incluant appuis-jambes, palettes, sur SP101, nécessite modulateur Quattro (*)	1 295,00	1 072,00
4551644	interface pour activation à travers la manette (*)	450,00	525,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+4551008 Fauteuil roulant à propulsion motorisée, adulte, modèle « QUICKIE S 646 SE »	4 841,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i> - dossier souple, en nylon - siège rigide, plat - rails de siège parallèles - modification du centre de gravité par le siège - largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po) - profondeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po) - hauteur sol/siège : de 43,8 cm (17¼ po) à 59,7 cm (23½ po) - hauteur du dossier : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po) - ceinture de sécurité de type auto, de type velcro	
<i>Appuis-bras</i> - appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs - appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, pour SP101 - garnitures de confort droites, courtes, longues - garnitures de confort profilées, courtes, longues	
<i>Appuis-pieds</i> - appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po) - appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po) - appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs - palettes rabattables standard - courroies appui-talon réglables	
<i>Châssis</i> - suspension arrière - réflecteurs arrière - feux de position - points d'ancrage pour le transport adapté - support de siège réglable - poignées de poussée - barre de tension du dossier	
<i>Systèmes de conduite</i> - système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*) - boîte de commande programmable - indicateur du niveau de charge des accumulateurs - interrupteur à bascule - chargeur d'accumulateurs - compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24 - support de boîte de commande latéral - support de boîte de commande latéral et escamotable - modulateur - moteurs	

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Roues et fourches

- roues motrices, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4550901	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle, Système Trax	684,00	684,00
4550018	appui-tête, petit	99,00	106,00
4550026	appui-tête, moyen	99,00	106,00
4550034	appui-tête, grand	99,00	106,00
4550042	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00
4550752	dossier souple, en nylon	S. F.	71,00
4550117	dossier souple, à tension réglable	76,00	147,00
4550109	dossier rembourré, profilé, en tissu	314,00	385,00
4551313	dossier rembourré, profilé, en velours	350,00	421,00
4551321	dossier rembourré, profilé, en velours, avec base rigide	433,00	504,00
4550737	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec base rigide	405,00	476,00
4550950	modification de la hauteur du dossier, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	83,00	S. O.
4551339	dossier rembourré, profilé, en velours, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	391,00	462,00
4550919	dossier rembourré, profilé, en tissu, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	359,00	431,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4551347	dossier rembourré, profilé, en velours, avec structure rigide, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	490,00	561,00
4550927	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec structure rigide, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	466,00	537,00
4550976	siège rigide, plat	S. F.	141,00
4550125	siège rembourré, profilé, en tissu	254,00	308,00
4551354	siège rembourré, profilé, en velours	332,00	355,00
4551289	rails de siège parallèles	S. F.	31,00
4551297	rails de siège évasés	72,00	67,00
4550935	modification de la largeur du siège, à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po), à 55,9 cm (22 po) ou à 61,0 cm (24 po)	401,00	S. O.
4550943	modification de la profondeur du siège, à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	265,00	S. O.
4550190	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po). . .	58,00	58,00
4550208	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	58,00	58,00
4550216	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4550984	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4551875	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4550232	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	S. F.	136,00
4550240	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, courts, longs	90,00	181,00
4551651	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, pour SP101	S. F.	136,00
4551669	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, avec appui-transfert et protège-vêtements, courts, longs, pour SP101	160,00	216,00
4551370	modification de la hauteur des appuis-bras de type « T », de 15,2 cm (6 po) à 24,8 cm (9¾ po)	82,00	S. O.

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4550778	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	15,00
4550786	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4550794	garnitures de confort profilées, courtes, longues. . .	S. F.	26,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4550992	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po)	S. F.	140,00
4551388	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	140,00
4551396	appuis-pieds à 70°, renforcés, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 29,2 cm (11½ po) à 54,6 cm (21½ po)	41,00	S. O.
4551677	appuis-pieds à angle ajustable, de 55° à 70°, sur SP101	160,00	220,00
4551016	appuis-jambes éleveurs.	178,00	229,00
4551404	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes éleveurs.	S. F.	19,00
4550828	appuis-mollets profilés	72,00	55,00
4550281	courroie appuis-mollets simple.	19,00	19,00
4550299	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4550307	palettes rabattables standard.	S. F.	49,00
4550315	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4551883	palettes rabattables et réglables en angle, verrouillables	80,00	178,00
4551891	palettes rabattables et réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées.	54,00	76,00
4551685	palettes multi-positions, rabattables.	106,00	102,00
4550331	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4551412	pare-chocs avant à roulettes.	38,00	19,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Châssis</i>		
4551446	feux de position	S. F.	S. O.
4551065	suspension arrière	S. F.	S. O.
4550869	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4550596	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	131,00
4550174	poignées de poussée.	S. F.	S. O.
4550182	barre de tension du dossier	S. F.	S. O.
4551693	support de siège réglable	S. F.	S. O.
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4550349	boîte de commande programmable	S. F.	630,00
4550356	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4550364	chargeur d'accumulateurs	S. F.	384,00
4551024	compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24.	S. F.	S. O.
4550380	commande au menton proportionnelle (requiert l'interface).	555,00	555,00
4551701	commande au menton non proportionnelle (requiert l'interface).	555,00	555,00
4550406	commande céphalique (requiert l'interface)	555,00	555,00
4550414	commande sur plaquette (requiert l'interface)	314,00	314,00
4551719	commande à interrupteurs séparés « Zero Touch » (requiert l'interface)	1 770,00	1 770,00
4550398	commande au souffle (requiert l'interface)	426,00	426,00
4551727	commande mini-manette proportionnelle (requiert l'interface).	790,00	1090,00
4551735	commande au pied, incluant support (requiert l'interface)	1 740,00	1 740,00
4550430	interface pour commandes adaptées, avec module d'affichage intégré	1 445,00	1 445,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4551743	interface pour activation à travers la manette	450,00	525,00
4550448	interrupteur auxiliaire	91,00	96,00
4550471	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4551420	interrupteur à poussoir	88,00	S. O.
4550455	modification de la boîte de commande pour interrupteur auxiliaire	121,00	751,00
4550489	extension de manette en boule	52,00	52,00
4550497	extension de manette en « T »	52,00	52,00
4551438	extension de manette en bâtonnet	21,00	21,00
4550505	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	188,00
4550513	support de boîte de commande central et escamotable	163,00	351,00
4550521	support de boîte de commande latéral	S. F.	74,00
4550539	support pour commande au souffle	352,00	352,00
4550836	support pour commande au menton	352,00	352,00
4550844	support pour commande céphalique	352,00	352,00
4551750	support pour module d'affichage séparé	352,00	352,00
4551768	support ajustable, pour le support de boîte de commande	66,00	66,00
4551776	modification, déplacement du support de manette vers l'intérieur	120,00	S. O.
4551784	plastron pour commande au menton	352,00	352,00
4550547	modulateur	S. F.	1 586,00
4551032	moteurs	S. F.	1 123,00
4551792	transmission à couple élevé, robuste	281,00	S. O.

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Freins</i>		
4550695	freins auxiliaires manuels	53,00	43,00
4550703	rallonges de leviers de freins	38,00	19,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4550638	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	72,00
4551115	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po).	S. F.	84,00
4551123	roues avant, à pneus durs, 22,9 cm (9 po) X 7,6 cm (3 po).	69,00	97,00
4551131	roues avant, à chambre à air, 22,9 cm (9 po) X 7,6 cm (3 po)	69,00	97,00
4551149	roues motrices, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)	S. F.	215,00
4550653	jantes de roue avant.	S. F.	40,00
4551156	jantes de roue arrière	S. F.	47,00
4550679	dispositifs anti-crevaisson arrière.	136,00	S. O.
4551073	fourches standard.	S. F.	87,00
4551081	fourches à suspension jusqu'à 68 kg (150 lb).	135,00	S. O.
4551099	fourches à suspension jusqu'à 114 kg (250 lb).	135,00	S. O.
4551107	fourches à suspension jusqu'à 182 kg (400 lb).	135,00	S. O.
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4551800	structure de l'ensemble siège et dossier, pour mécanisme motorisé, SP101 (*)	850,00	850,00
4551818	dossier inclinable à cylindre, compensateur, SP101 (*)	1 185,00	1 185,00
4551826	dossier inclinable motorisé, compensateur, SP101 (*)	1 100,00	1 950,00
4551834	mécanisme de bascule motorisée, 0° à 55° (*)	1 695,00	1 695,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4551842	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par paire, incluant appuis-jambes, palettes sur SP101, nécessite modulateur Solo (*)	1 295,00	1 072,00
4551859	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par unité, incluant appuis-jambes, palettes sur SP101, nécessite modulateur Quattro (*)	1 295,00	1 072,00
4551867	système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*)	S. F.	275,00
4550877	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (Quattro) (*)	575,00	575,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

Prix

APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

+4552006 Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « FREESTYLE F11 - ADULTE » 4 340,00

COMPOSANT(S) DE BASE

Système de soutien du corps

- siège rigide, plat
- rails de siège parallèles
- dossier souple, en nylon
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- profondeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 43,8 cm (17¼ po) à 54,6 cm (21½ po)
- hauteur du dossier : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po)
- support de siège réglable
- dossier réglable en angle, de 84° à 124°
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs
- appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs, droits, profilés, pour SP101
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po)
- appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes éleveurs
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- réflecteurs arrière
- feux de position
- points d'ancrage pour le transport adapté
- suspension arrière
- barre de tension du dossier
- poignées de poussée

Systèmes de conduite

- système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*)
- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à bascule
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur
- moteurs

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Roues et fourches

- roues motrices, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4552014	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle, Système Trax	684,00	684,00
4552022	appui-tête, petit	99,00	106,00
4552030	appui-tête, moyen	99,00	106,00
4552048	appui-tête, grand	99,00	106,00
4552055	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00
4552063	dossier souple, en nylon	S. F.	71,00
4552071	dossier souple, à tension réglable	76,00	147,00
4552089	dossier réglable en angle, de 84° à 124°	S. F.	S. O.
4552097	dossier rembourré, profilé, en tissu	314,00	385,00
4552105	dossier rembourré, profilé, en velours	350,00	421,00
4552113	dossier rembourré, profilé, en velours, avec base rigide	433,00	504,00
4552121	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec base rigide	405,00	476,00
4552139	dossier rembourré, profilé, en velours, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	391,00	462,00
4552147	dossier rembourré, profilé, en tissu, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	359,00	431,00
4552154	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec base rigide, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	466,00	537,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4552162	dossier rembourré, profilé, en velours, avec base rigide, de 53,3 cm (21 po) à 61,0 cm (24 po)	490,00	561,00
4552170	siège souple, en nylon (en usine seulement)	293,00	S. O.
4552188	siège rigide, plat.	S. F.	141,00
4552196	siège rembourré, profilé, en tissu.	254,00	308,00
4552204	siège rembourré, profilé, en velours	332,00	355,00
4552212	rails de siège parallèles	S. F.	31,00
4552220	rails de siège évasés	72,00	67,00
4552238	support de siège réglable.	S. F.	S. O.
4552246	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po). . .	58,00	58,00
4552253	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	58,00	58,00
4552261	modification de la largeur du siège, à 48,3 cm (19 po) ou à 50,8 cm (20 po)	295,00	S. O.
4552279	modification de la largeur du siège, à 53,3 cm (21 po), à 55,9 cm (22 po), à 58,4 cm (23 po) ou à 61,0 cm (24 po)	330,00	S. O.
4552287	modification de la profondeur du siège, à 48,3 cm (19 po), à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	265,00	S. O.
4552295	modification de la hauteur du dossier, à 53,3 cm (21 po), à 55,9 cm (22 po), à 58,4 cm (23 po) ou à 61,0 cm (24 po)	83,00	S. O.
4552303	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4552311	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4552329	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs.	S. F.	136,00
4552337	modification de la hauteur des appuis-bras de type « T », de 15,2 cm (6 po) à 24,8 cm (9¾ po)	82,00	S. O.
4552345	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, courts, longs.	90,00	181,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4552352	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs, droits, profilés, pour SP101	S. F.	136,00
4552360	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, avec appui-transfert et protège-vêtements, courts, longs, pour SP101	160,00	216,00
4552378	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	15,00
4552683	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4552386	garnitures de confort profilées, courtes, longues. . .	S. F.	26,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4552394	appuis-pieds de contracture.	316,00	316,00
4552402	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po)	S. F.	140,00
4552410	appuis-pieds à 70°, renforcés, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 54,6 cm (21½ po).	41,00	S. O.
4552428	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po).	S. F.	140,00
4552436	appuis-pieds à angle, réglables de 55° à 70°, sur SP101	160,00	220,00
4552444	modification de la longueur des appuis-pieds, de 5,1 cm (2 po) ou de 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4552451	appuis-jambes élévateurs.	178,00	229,00
4552469	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs.	S. F.	19,00
4552477	appuis-mollets profilés pour appuis-jambes élévateurs.	72,00	55,00
4552485	courroie appuis-mollets simple.	19,00	19,00
4552493	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4552501	palettes rabattables standard.	S. F.	49,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4552519	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4552527	palettes rabattables, surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4552535	palettes multi-positions, rabattables	106,00	102,00
4552543	palettes rabattables, réglables en angle, verrouillables	80,00	178,00
4552550	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
+	<i>Châssis</i>		
4552568	suspension arrière	S. F.	S. O.
4552576	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4552584	feux de position	S. F.	S. O.
4552592	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	140,00
4552600	pare-chocs avant à roulettes	38,00	19,00
4552618	barre de tension du dossier	S. F.	S. O.
4552626	poignées de poussée.	S. F.	S. O.
4552634	porte-canne	45,00	45,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4552642	boîte de commande programmable	S. F.	630,00
4552659	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4552667	chargeur d'accumulateurs.	S. F.	384,00
4552675	compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24	S. F.	S. O.
4552691	commande au menton proportionnelle (requiert l'interface).	555,00	555,00
4552709	commande au menton non proportionnelle (requiert l'interface).	555,00	555,00
4552717	commande au souffle (requiert l'interface)	426,00	426,00
4552725	commande céphalique (requiert l'interface)	555,00	555,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4552733	commande sur plaquette (Penta, En croix, Waffer) (requiert l'interface)	314,00	314,00
4552741	commande au pied, incluant support (requiert l'interface).	1 740,00	1 740,00
4552758	commande à interrupteurs séparés (Zero Touch) (requiert l'interface)	1 770,00	1 770,00
4552766	commande mini-manette proportionnelle (requiert l'interface)	790,00	1090,00
4552774	interface pour commandes adaptées, avec module d'affichage intégré.	1 445,00	1 445,00
4552782	interface pour activation à travers la manette	450,00	525,00
4552790	interrupteur auxiliaire.	91,00	96,00
4552808	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4552816	interrupteur à poussoir	88,00	S. O.
4552824	modification de la boîte de commande pour interrupteur auxiliaire	121,00	751,00
4552832	extension de manette en boule.	52,00	52,00
4552840	extension de manette en « T »	52,00	52,00
4552857	extension de manette en bâtonnet	21,00	21,00
4552865	support de boîte de commande latéral	S. F.	74,00
4552873	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	188,00
4552881	support de boîte de commande central et escamotable	163,00	351,00
4552899	support pour commande au souffle	352,00	352,00
4552907	support pour commande au menton	352,00	352,00
4552915	support pour commande céphalique.	352,00	352,00
4552923	support pour module d'affichage séparé.	352,00	352,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4552931	support ajustable, pour le support de boîte de commande.	66,00	66,00
4552949	plastron pour commande au menton.	352,00	352,00
4552956	modification, déplacement du support de manette vers l'intérieur.	120,00	S. O.
4552964	modulateur.	S. F.	1 425,00
4552972	moteurs.	S. F.	662,00
4552980	transmission à couple élevé, pour 400 lb.	315,00	S. O.
+	<i>Roues et fourches</i>		
4552998	roues motrices, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po).	S. F.	202,00
4553004	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po).	S. F.	62,00
4553012	jantes de roue avant.	S. F.	S. O.
4553020	jantes de roue arrière.	S. F.	S. O.
4553038	dispositifs anti-crevaisson arrière.	136,00	S. O.
4553046	fourches standard.	S. F.	70,00
+	COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE		
4553053	structure de l'ensemble siège et dossier, pour mécanisme motorisé, SP101 (*).	850,00	850,00
4553061	système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*).	S. F.	275,00
4553079	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (Quattro) (*).	575,00	575,00
4553087	structure de l'ensemble siège et dossier, SP101, pour mécanisme motorisé avec dossier inclinable à cylindre, compensateur (*).	1 185,00	1 185,00
4553095	dossier inclinable motorisé, compensateur, SP101 (*).	1 100,00	1 950,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4553103	mécanisme de bascule motorisée, 0° à 55° (*)	1 695,00	1 695,00
4553111	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par paire, incluant appuis-jambes, palettes, sur SP101, nécessité modulateur Solo (*)	1 295,00	1 072,00
4553129	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par unité, incluant appuis-jambes, palettes, sur SP101, nécessité modulateur Quattro (*)	1 295,00	1 072,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

	Prix
APPAREIL ORTHOFAB INC.	
+4566006	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « OASIS 2 » . . . 5 122,00

COMPOSANT(S) DE BASE

Système de soutien du corps

- siège rigide, plat
- dossier souple, en nylon
- dossier rigide, plat
- largeurs du siège : 35,6 cm (14 po), 38,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po)
- profondeurs du siège : 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 39,4 cm (15½ po) à 47,0 cm (18½ po)
- hauteur du dossier : de 38,1 cm (15 po) à 48,3 cm (19 po)
- modification de la hauteur sol/siège, à +2,5 cm (1 po), à +5,1 cm (2 po)
- poignées de poussée intégrées
- mécanisme de bascule motorisée, incluant l'installation et un contrôle pour un accessoire (*)
- ceinture de sécurité de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « U », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs
- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 27,9 cm (11 po), de 27,9 cm (11 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-mollets rembourrés
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- feux de position, avant, arrière
- points d'ancrage pour le transport adapté
- anti-basculants à roulettes
- modification de la longueur du châssis

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Systèmes de conduite

- câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)
- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à poussoir
- manette directionnelle
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur
- moteurs
- commande au souffle incluse avec l'interface

Roues et fourches

- roues arrière, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard pour roues, 20,3 cm (8 po), 22,9 cm (9 po)
- fourches pour roues, 20,3 cm (8 po)

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4566014	appui-tête, petit, moyen, grand.	100,00	100,00
4563219	appui-tête, rembourré, profilé	100,00	100,00
4566022	appui-tête, type hamac	75,00	75,00
4562062	monture d'appui-tête articulée, à rotule	115,00	115,00
4561817	monture d'appui-tête articulée	102,00	102,00
4562716	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle	838,00	838,00
4562732	dossier rigide, plat.	S. F.	59,00
4564068	dossier rigide, profilé.	191,00	250,00
4564050	dossier souple, à tension réglable	74,00	133,00
4564076	dossier souple, en nylon	S. F.	59,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4030276	coussin de dossier, profilé, en nylon	118,00	118,00
4030284	coussin de dossier, profilé, en cuirette.	118,00	118,00
4562740	siège rigide, plat.	S. F.	55,00
4564043	siège rigide, à treillis élastique.	48,00	103,00
4030318	coussin de siège, plat, 5,1 cm (2 po)	56,00	56,00
4030326	coussin de siège, plat, 7,6 cm (3 po)	56,00	56,00
4030292	coussin de siège, profilé, en nylon.	210,00	210,00
4030300	coussin de siège, profilé, en cuirette.	210,00	210,00
4560504	modification de la hauteur du dossier, à 50,8 cm (20 po), à 53,3 cm (21 po), à 55,9 cm (22 po), à 58,4 cm (23 po), à 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25po)	96,00	S. O.
4560538	modification de la profondeur du siège, à 38,1 cm (15 po) ou à 48,3 cm (19 po)	264,00	S. O.
4562104	modification de la profondeur du siège, à 50,8 cm (20 po) ou à 53,3 cm (21 po)	500,00	S. O.
4562096	modification de la largeur du siège, de 48,3 cm (19 po) à 58,4 cm (23 po)	290,00	S. O.
4560512	modification de la hauteur sol/siège, à + 2,5 cm (1 po), à + 5,1 cm (2 po)	S. F.	S. O.
4563417	ceinture de sécurité de type velcro	27,00	63,00
4563433	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	36,00
4563441	ceinture de sécurité de type avion.	38,00	74,00
4560959	poignées de poussée intégrées	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4562765	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 27,9 cm (11 po), de 27,9 cm (11 po) à 35,6 cm (14 po), courts	S. F.	94,00
4564092	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 27,9 cm (11 po), de 27,9 cm (11 po) à 35,6 cm (14 po), longs	S. F.	120,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4566030	appuis-bras de type « U », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts	S. F.	94,00
4566048	appuis-bras de type « U », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), longs	S. F.	120,00
4562542	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	12,00
4562112	garnitures de confort droites, longues	S. F.	15,00
4561221	garnitures de confort profilées, courtes	44,00	34,00
4564100	garnitures de confort profilées, longues	48,00	39,00
4563029	modification de la hauteur des appuis-bras à – de 20,3 cm (8 po)	79,00	S. O.
4564118	protège-vêtements rigides	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4566154	appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	78,00
4560694	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	78,00
4566055	appuis-pieds à 60°, rétrécis, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 38,1 cm (15 po) à 48,3 cm (19 po)	86,00	121,00
4566063	appuis-pieds à 70°, rétrécis, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 38,1 cm (15 po) à 48,3 cm (19 po)	86,00	121,00
4560728	modification de la longueur des appuis-pieds, à – de 35,6 cm (14 po) ou à + de 48,3 cm (19 po)	79,00	S. O.
4561643	appuis-jambes élévateurs, compensateurs, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	234,00	195,00
4561866	appuis-mollets rembourrés	S. F.	20,00
4560678	appuis-mollets profilés	60,00	50,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4560702	courroie appuis-mollets double	55,00	55,00
4560751	palettes rabattables standard	S. F.	16,00
4563326	palette réglable en angle et en profondeur, format standard	76,00	54,00
4562815	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées	82,00	57,00
4566071	palette réglable en angle et en profondeur, pleine largeur.	168,00	200,00
4563342	palettes surdimensionnées	50,00	41,00
4560744	palette pleine largeur	221,00	252,00
4566089	palettes aluminium rabattables	44,00	38,00
4561247	courroies appui-talon réglables	S. F.	11,00
4561999	sangles cale-pied	30,00	15,00
+	<i>Châssis</i>		
4562302	modification de la longueur du châssis	S. F.	S. O.
4564134	suspension arrière	S. F.	S. O.
4566097	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4562310	feux de position, avant, arrière.	S. F.	S. O.
4562021	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	S. O.
4566105	barre de tension du dossier	69,00	69,00
4566113	porte-canne	40,00	40,00
4560942	pare-chocs avant à roulettes	36,00	18,00
4562880	anti-basculants à roulettes	S. F.	48,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4560017	boîte de commande programmable	S. F.	511,00
4562336	boîte de commande compacte	58,00	569,00
4562161	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4560033	chargeur d'accumulateurs	S. F.	359,00
4562864	compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24.	S. F.	208,00
4562575	interface pour commandes adaptées	1 400,00	1 911,00
4562187	commande au menton proportionnelle.	540,00	540,00
4562195	commande au menton non proportionnelle	421,00	421,00
4562229	commande céphalique	540,00	540,00
4562203	commande au souffle, incluse avec l'interface	S. F.	S. O.
4562211	commande sur plaquette	301,00	301,00
4562245	commande à interrupteurs séparés	530,00	530,00
4562278	plastron pour commande au menton	219,00	219,00
4562989	support pour commande au souffle	340,00	340,00
4562583	support pour commande au menton	340,00	340,00
4562591	support pour commande céphalique.	340,00	340,00
4562609	support pour module d'affichage séparé.	37,00	37,00
4562617	support flexible pour afficheur d'interface	90,00	90,00
4561312	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4560157	manette directionnelle.	S. F.	S. O.
4560165	extension de manette en bâtonnet	19,00	27,00
4560173	extension de manette en boule.	27,00	35,00
4560181	extension de manette en « T »	27,00	35,00
4562625	extension de manette en forme de champignon	27,00	35,00
4562633	extension de manette conico-sphérique	S. F.	8,00
4560249	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	202,00
4560231	support de boîte de commande central et escamotable	85,00	287,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4564126	modification de la boîte de commande, potentiomètre et interrupteurs	78,00	589,00
4562419	modulateur	S. F.	1 437,00
4562872	moteurs	S. F.	1 082,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4562922	roues arrière, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)	S. F.	102,00
4561353	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	85,00
4562443	roues avant, à chambre à air, 22,9 cm (9 po) X 7 cm (2¾ po)	88,00	129,00
4562930	dispositifs anti-crevaisson avant	133,00	S. O.
4562948	dispositifs anti-crevaisson arrière.	151,00	S. O.
4563359	jantes de roue arrière	S. F.	S. O.
4560793	jantes de roue avant	S. F.	S. O.
4562906	fourches standard pour roues, 20,3 cm (8 po), 22,9 cm (9 po)	S. F.	87,00
4566121	fourches pour roues, 20,3 cm (8 po)	S. F.	87,00
+	COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE		
4561932	dossier inclinable motorisé (*)	639,00	639,00
4561957	mécanisme de bascule motorisée, incluant l'installation et un contrôle pour un accessoire (*)	S. F.	2 375,00
4563250	appuis-jambes élévateurs, motorisés, avec contrôle par unité, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po) (*)	1 273,00	717,00
4562849	appuis-jambes élévateurs, motorisés, avec contrôle par paire, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po) (*)	1 273,00	717,00
4562351	système de commande pour 1 seul accessoire motorisé (*)	230,00	230,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4562385	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	740,00	740,00
4566139	dossier inclinable à cylindre (mécanisme manuel) (*)	269,00	269,00
4566147	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)	S. F.	S. O.

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix
+	APPAREIL PRIDE MOBILITY PRODUCTS CORPORATION	
+4574000	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUANTUM 1121 HDRQ »	4 850,00
COMPOSANT(S) DE BASE		
<i>Système de soutien du corps</i>		
- siège rigide, plat - dossier souple, en nylon - largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 55,8 cm (22 po) - profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po) - hauteur sol/siège : de 43,2 cm (17 po) à 48,3 cm (19 po) - hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 63,5 cm (25 po) - support de siège réglable - dossier réglable en angle - poignées de poussée - barre de poussée - installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 %, 300 lb (*) - installation du mécanisme de bascule motorisée (*) - modification du centre de gravité par le siège - ceinture de sécurité de type auto, de type velcro - système de commande pour un seul accessoire motorisé (*) - système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)		
<i>Appuis-bras</i>		
- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs - appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs - garnitures de confort droites, courtes, longues - garnitures de confort profilées, courtes, longues		
<i>Appuis-pieds</i>		
- appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur - appuis-mollets rembourrés - palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard - palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po) - courroies appui-talon réglables - courroies appui-talon fixes - modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po)		
<i>Châssis</i>		
- suspension arrière - réflecteurs arrière - points d'ancrage pour le transport adapté - anti-basculants à roulettes		

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à poussoir
- interrupteur à bascule
- chargeur d'accumulateurs, Externe Lester 8A
- chargeur intégré, Guest 5A
- compartiments d'accumulateurs, groupe 24
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support de boîte de commande, Multi Axes latéral
- support pour commande céphalique
- modulateur P&G, 100A 5 profils
- moteurs HAMMER, 4 brosses, 6.25 mph, 400 lb capacité

Roues et fourches

- roues motrices, à chambre à air 300-8, 35,6 cm (14 po)
- roues avant, à chambres à air 200-50, 20,3 cm (8 po)
- roues pivotantes, à pneus durs 200-50, 20,3 cm (8 po)
- roues avant, à pneus durs 200-50, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches à suspension

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4574018	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle	550,00	600,00
4574026	appui-tête, rembourré, profilé, petit	60,00	170,00
4574034	appui-tête, rembourré, profilé, grand	60,00	170,00
4574042	appui-tête et monture pour dossier inclinable motorisé	160,00	234,00
4574059	monture d'appui-tête articulée, à rotule	100,00	290,00
4574067	dossier souple, en nylon	S. F.	80,00
4574075	dossier rembourré, plat, en tissu	280,00	340,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4574083	dossier rembourré, profilé, en tissu, en cuirette, PRAMQ	280,00	340,00
4574091	dossier rembourré, profilé, Basic Back Future Mobility, 300 lb	390,00	470,00
4574109	dossier souple sur base rigide, sur dossier inclinable motorisé (base rigide non incluse).	250,00	340,00
4574117	dossier réglable en angle.	S. F.	160,00
4574125	siège rembourré, profilé, en tissu.	200,00	200,00
4574133	siège rigide, plat.	S. F.	40,00
4574141	support de siège réglable	S. F.	S. O.
4574158	poignées de poussée.	S. F.	40,00
4574166	barre de poussée	S. F.	85,00
4574174	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	25,00
4574182	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	25,00
4574190	ceinture de sécurité de type avion.	35,00	75,00
4574208	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4574216	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs.	S. F.	80,00
4574224	appuis-bras de type « I », sur dossier inclinable motorisé, de 25,4 cm (10 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs.	200,00	306,00
4574232	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs.	S. F.	190,00
4574240	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 19,7 cm (7¾ po) à 27,3 cm (10¾ po), courts, longs.	200,00	190,00
4574257	appuis-bras de type « T », robustes, réglables, fixes, à large garniture, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), longs	200,00	290,00
4574265	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs.	200,00	290,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4574273	garnitures de confort droites, courtes, longues	S. F.	10,00
4574281	garnitures de confort profilées, courtes, longues. . .	S. F.	10,00
4574299	garnitures type gouttière large, une pièce, gauche, droite	55,00	65,00
4574307	protège-vêtements souples pour appuis-bras de type « U »	60,00	60,00
4574315	protège-vêtements rigides pour appuis-bras de type « U »	15,00	36,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4574323	appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur.	S. F.	70,00
4574331	appuis-pieds, à haute résistance, à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur.	200,00	170,00
4574349	appuis-jambes élévateurs.	200,00	170,00
4574356	appuis-jambes élévateurs, robustes.	290,00	200,00
4574364	modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po).	S. F.	S. O.
4574372	appuis-mollets rembourrés	S. F.	15,00
4574380	appuis-mollets profilés	40,00	60,00
4574398	courroie appuis-mollets simple	35,00	35,00
4574406	courroie appuis-mollets double	60,00	60,00
4574414	palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard. . .	S. F.	35,00
4574422	palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po).	S. F.	70,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4574430	palette pleine largeur	100,00	150,00
4574448	palettes sur mesure (sur approbation du R & D). . . .	100,00	150,00
4574455	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4574463	courroies appui-talon fixes	S. F.	10,00
4574471	sangles cale-pieds	20,00	15,00
+	<i>Châssis</i>		
4574489	pare-chocs avant à roulettes	20,00	15,00
4574497	suspension arrière	S. F.	S. O.
4574505	anti-basculants à roulettes	S. F.	12,00
4574513	réflecteurs arrière	S. F.	20,00
4574521	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	25,00
4574539	porte-canne	40,00	40,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4574554	boîte de commande programmable	S. F.	725,00
4574562	boîte de commande compacte, MicroDrive Mini P&G	475,00	1 152,00
4574570	boîte de commande robuste, Champignon Stealth (requiert interface Omniplus)	1 500,00	2 200,00
4574588	boîte de commande avec modulateur intégré.	50,00	775,00
4574596	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4574604	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4574612	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4574620	interrupteur auxiliaire, Buddy Buton (requiert interface Omniplus)	44,00	44,00
4574638	chargeur d'accumulateurs, Externe Lester 8A	S. F.	210,00
4574646	chargeur intégré, Guest 5A	S. F.	151,00
4574653	compartiments d'accumulateurs, groupe 24.	S. F.	66,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4574661	commande au menton proportionnelle, P&G CTLDC1117.....	452,00	597,00
4574679	commande au menton non proportionnelle, Mini Joystick (requiert interface Omniplus)	420,00	420,00
4574687	commande céphalique, ASL RIM (requiert interface Omniplus) CTLDC1380.	1 077,00	1 077,00
4574695	commande sur plaquette, TASH (requiert interface Omniplus) SWTMCRO1003	292,00	292,00
4574703	commande à interrupteurs séparés (requiert l'interface).	105,00	105,00
4574711	commande au pied, RIM (requiert interface Omniplus).	1 250,00	1 250,00
4574729	interface accessoire/ siège Synergy.	24,00	24,00
4574737	interface pour commande non proportionnelle, Omniplus.	860,00	860,00
4574745	interface pour commandes adaptées, Omniplus (souffle inc)	860,00	860,00
4574752	extension de manette en bâtonnet	40,00	50,00
4574760	extension de manette en boule dure	30,00	40,00
4574778	extension de manette en « T »	60,00	70,00
4574786	extension de manette en forme de champignon ...	40,00	50,00
4574794	extension de manette conico-sphérique	S. F.	50,00
4574802	support de boîte de commande latéral	S. F.	12,00
4574810	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	160,00
4574828	support de boîte de commande central et escamotable, GATLIN FRASMB4088	272,00	432,00
4574836	support de boîte de commande, Multi Axes latéral .	S. F.	160,00
4574844	support pour commande au souffle (requiert interface Omniplus) INDPART2151	264,00	264,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4574851	support pour commande au menton, FRMASMB8041	328,00	488,00
4574869	support pour commande céphalique	S. F.	125,00
4574877	support pour module d'affichage séparé, Omniplus.	48,00	63,00
4574885	plastron pour commande au menton, SBM750 GAT-LIN.	395,00	556,00
4574893	modulateur P&G, 100A 5 profiles.	S. F.	750,00
4574901	moteurs HAMMER, 4 brosses, 6.25 mph, 400 lb capacité	S. F.	850,00
+	Roues et fourches		
4574919	roues motrices, à chambre à air 300-8, 35,6 cm (14 po)	S. F.	80,00
4574927	roues pivotantes, à pneus durs 200-50, 20,3 cm (8 po).	S. F.	34,00
4574935	roues avant, à pneus durs 200-50, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	20,00
4574943	roues avant, à chambre à air 200-50, 20,3 cm (8 po)	S. F.	15,00
4574950	jantes de roue avant.	S. F.	7,00
4574968	jantes de roue arrière	S. F.	24,00
4574976	dispositifs anti-crevaisson avant	90,00	48,00
4574984	fourches à suspension	S. F.	45,00
+	COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE		
4574992	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre, montants à 55,9 cm (22 po), incluant le siège Synergy (*).	950,00	950,00
4573721	structure de l'ensemble siège et dossier, avec mécanisme de bascule manuel, max 40,6 cm (16 po) X 40,6 cm (16 po), 160 lb, ensemble de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), de 35,6 cm (14 po) à 40,6 cm (16 po), incluant le siège Synergy (*)	1 145,00	1 300,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4573739	système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)	S. F.	133,00
4573747	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	S. F.	133,00
4573754	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)	100,00	100,00
4573762	dossier inclinable à cylindre (*)	400,00	400,00
4573770	dossier inclinable motorisé, compensateur 100 %, 300 lb (*)	2 250,00	2 250,00
4573788	installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 %, 300 lb (*)	S. F.	50,00
4573796	dossier inclinable motorisé opéré via manette (*)	250,00	450,00
4573804	mécanisme de bascule motorisée (*)	1 895,00	2 095,00
4573812	installation du mécanisme de bascule motorisée (*)	S. F.	150,00
4573820	mécanisme de bascule motorisée opéré via manette (*)	375,00	450,00
4573838	poignées de poussette pour bascule manuelle (*)	75,00	93,00
4573846	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par paire (*)	600,00	400,00
4573853	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par unité (*)	350,00	400,00
4573861	appuis-jambes élévateurs, motorisés, compensateurs, par paire (*)	1 500,00	850,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

	Prix
APPAREIL PRIDE MOBILITY PRODUCTS CORP.	
+4575007 Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUANTUM 600 »	4 500,00

COMPOSANT(S) DE BASE

Système de soutien du corps

- siège rigide, plat
- dossier souple, en nylon
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po)
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po)
- hauteur sol/siège : de 43,2 cm (17 po) à 53,3 cm (21 po)
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 63,5 cm (25 po)
- support de siège réglable
- dossier réglable en angle
- poignées de poussée
- barre de poussée
- installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)
- installation du mécanisme de bascule motorisée (*)
- modification du centre de gravité par le siège
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro
- système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)
- système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs
- appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur
- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 21,6 cm (8½ po) à 28,6 cm (11¼ po), palettes réglables en angle et en profondeur
- plateforme, 25,4 cm (10 po) X 25,4 cm (10 po)
- modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po)
- appuis-mollets rembourrés
- palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard
- palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po)
- courroies appui-talon réglables
- courroies appui-talon fixes

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Châssis

- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- points d'ancrage pour le transport adapté
- anti-basculants à roulettes

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à poussoir
- interrupteur à bascule
- chargeur d'accumulateurs, Externe Lester 8A
- chargeur intégré, Quest 4A
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support de boîte de commande, Multi Axes latéral
- support pour commande céphalique
- modulateur P&G, 80A 5 profils
- moteurs GLIDE, 5 mph, 300 lb capacité

Roues et fourches

- roues arrière, à chambre à air 300-8, 35,6 cm (14 po)
- roues avant, à pneus durs, sphériques, 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4575015	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle	550,00	600,00
4575023	appui-tête, rembourré, profilé, petit	60,00	170,00
4575031	appui-tête, rembourré, profilé, grand	60,00	170,00
4575049	appui-tête et monture pour dossier inclinable motorisé	160,00	234,00
4575056	monture d'appui-tête articulée, à rotule	100,00	290,00
4575064	dossier souple, en nylon	S. F.	80,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4575072	dossier rembourré, plat, en tissu	280,00	340,00
4575080	dossier rembourré, profilé, en tissu, en cuirette, PRAMQ	280,00	340,00
4575098	dossier rembourré, profilé, Basic Back Future Mobility, 300 lb	390,00	470,00
4575106	dossier souple sur base rigide, sur dossier inclinable motorisé (base rigide non incluse).	250,00	340,00
4575114	dossier réglable en angle.	S. F.	160,00
4575122	siège rembourré, profilé, en tissu.	200,00	200,00
4575130	siège rigide, plat.	S. F.	40,00
4575148	support de siège réglable	S. F.	S. O.
4575155	poignées de poussée.	S. F.	40,00
4575163	barre de poussée	S. F.	85,00
4575171	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	25,00
4575189	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	25,00
4575197	ceinture de sécurité de type avion.	35,00	75,00
4575205	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4575213	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs.	S. F.	80,00
4575221	appuis-bras de type « I », sur dossier inclinable motorisé, de 25,4 cm (10 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs.	200,00	306,00
4575239	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs.	S. F.	190,00
4575247	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 19,7 cm (7¾ po) à 27,3 cm (10¾ po), courts, longs.	200,00	190,00
4575254	appuis-bras de type « T », robustes, réglables, fixes, à large garniture, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), longs	200,00	290,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4575262	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs . . .	200,00	290,00
4575270	garnitures de confort droites, courtes, longues	S. F.	10,00
4575288	garnitures de confort profilées, courtes, longues. . .	S. F.	10,00
4575296	garnitures type gouttière large, une pièce, gauche, droite	55,00	65,00
4575304	protège-vêtements souples pour appuis-bras de type « U »	60,00	60,00
4575312	protège-vêtements rigides pour appuis-bras de type « U »	15,00	36,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4575320	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur	S. F.	70,00
4575338	appuis-pieds, à haute résistance, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur.	200,00	170,00
4575346	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 21,6 cm (8½ po) à 28,6 cm (11¼ po), palettes réglables en angle et en profondeur.	S. F.	70,00
4575353	plateforme, 25,4 cm (10 po) X 25,4 cm (10 po)	S. F.	133,00
4575361	appuis-jambes éleveurs.	200,00	170,00
4575379	appuis-jambes éleveurs, robustes.	290,00	200,00
4575387	modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po)	S. F.	S. O.
4575395	appuis-mollets rembourrés	S. F.	15,00
4575403	appuis-mollets profilés	40,00	60,00
4575411	courroie appuis-mollets simple	35,00	35,00
4575429	courroie appuis-mollets double	60,00	60,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4575437	palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard . . .	S. F.	35,00
4575445	palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po)	S. F.	70,00
4575452	palette pleine largeur	100,00	150,00
4575460	palettes sur mesure (sur approbation du R&D)	100,00	150,00
4575478	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4575486	courroies appui-talon fixes	S. F.	10,00
4575494	sangles cale-pieds	20,00	15,00
+	<i>Châssis</i>		
4575502	suspension arrière	S. F.	S. O.
4575510	réflecteurs arrière	S. F.	20,00
4575528	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	25,00
4575536	pare-chocs avant à roulettes	20,00	15,00
4575544	anti-basculants à roulettes	S. F.	12,00
4575551	porte-canne	40,00	40,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4575577	boîte de commande programmable	S. F.	725,00
4575585	boîte de commande compacte, MicroDrive Mini P&G	475,00	1 152,00
4575593	boîte de commande robuste, Champignon Stealth (requiert interface Omniplus)	1 500,00	2 200,00
4575601	boîte de commande avec modulateur intégré.	50,00	775,00
4575619	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4575627	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4575635	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4575643	interrupteur auxiliaire, Buddy Buton (requiert interface Omniplus)	44,00	44,00
4575650	chargeur d'accumulateurs, Externe Lester 8A.	S. F.	210,00
4575668	Chargeur intégré, Quest 4A	S. F.	95,00
4575676	compartiments d'accumulateurs, groupe 22	S. F.	66,00
4575684	commande au menton proportionnelle, P&G CTLDC1117.	452,00	597,00
4575692	commande au menton non proportionnelle, Mini Joystick (reeuiert interface Omniplus)	420,00	420,00
4575700	commande céphalique, ASL RIM (requiert interface Omniplus), CTLDC1380	1 077,00	1 077,00
4575718	commande sur plaquette, TASH (requiert interface Omniplus), SWTMCRO1003	292,00	292,00
4575726	commande à interrupteurs séparés (requiert l'interface).	105,00	105,00
4575734	commande au pied, RIM (requiert interface Omniplus).	1 250,00	1 250,00
4575742	interface accessoire/ siège Synergy.	24,00	24,00
4575759	interface pour commande non proportionnelle, Omniplus	860,00	860,00
4575767	interface pour commandes adaptées, Omniplus (souffle inc)	860,00	860,00
4575775	extension de manette en bâtonnet	40,00	50,00
4575783	extension de manette en boule dure	30,00	40,00
4575791	extension de manette en « T »	60,00	70,00
4575809	extension de manette en forme de champignon	40,00	50,00
4575817	extension de manette conico-sphérique	S. F.	50,00
4575825	support de boîte de commande latéral	S. F.	12,00
4575833	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	160,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4575841	support de boîte de commande central et escamotable, GATLIN FRASMB4088.	272,00	432,00
4575858	support de boîte de commande, Multi Axes latéral. .	S. F.	160,00
4575866	support de boîte de commande au soufflé, (requiert interface Omniplus), INDPART2151.	264,00	264,00
4575874	support de boîte de commande au menton, FRMASMB8041	328,00	488,00
4575882	support pour commande céphalique	S. F.	125,00
4575890	support pour module d'affichage séparé, Omniplus.	48,00	63,00
4575908	plastron pour commande au menton, SBM750 GATLIN.	395,00	556,00
4575916	modulateur P&G, 80A 5 profiles.	S. F.	750,00
4575924	moteurs GLIDE, 5 mph, 300 lb capacité	S. F.	468,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4575932	roues avant, à pneus durs, sphériques, 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po).	S. F.	17,00
4575940	roues arrière, à chambre à air 300-8, 35,6 cm (14 po)	S. F.	71,00
4575957	jantes de roue avant.	S. F.	S. O.
4575965	jantes de roue arrière	S. F.	30,00
4575973	dispositifs anti-crevaillon arrière.	90,00	48,00
4575981	fourches standard.	S. F.	12,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4575999	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre, montants à 55,9 cm (22 po), incluant le siège Synergy (*).	950,00	950,00
4573879	structure de l'ensemble siège et dossier, avec mécanisme de bascule manuel, max 40,6 cm (16 po) X 40,6 cm (16 po), 160 lb, ensemble de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), de 35,6 cm (14 po) à 40,6 cm (16 po), incluant le siège Synergy (*)	1 145,00	1 300,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4573887	poignées de poussette pour bascule manuelle (*) .	75,00	93,00
4573895	système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)	S. F.	133,00
4573903	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	S. F.	133,00
4573911	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)	100,00	100,00
4573929	dossier inclinable à cylindre (*)	400,00	400,00
4573937	dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)	2 250,00	2 250,00
4573945	installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)	S. F.	50,00
4573952	dossier inclinable motorisé opéré via manette (*) . .	250,00	450,00
4573960	mécanisme de bascule motorisée (*)	1 895,00	2 095,00
4573978	installation du mécanisme de bascule motorisée (*)	S. F.	150,00
4573986	mécanisme de bascule motorisée opéré via manette (*)	250,00	450,00
4573994	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par paire (*)	600,00	400,00
4576013	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par unité (*)	350,00	400,00
4576021	appuis-jambes élévateurs, motorisés, compensateurs, par paire (*)	1 500,00	850,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix
+ APPAREIL PRIDE MOBILITY PRODUCTS CORPORATION		
+4577003	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUANTUM VIBE »	4 450,00
COMPOSANT(S) DE BASE		
<i>Système de soutien du corps</i>		
- siège rigide, plat - dossier souple, en nylon - largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po) - profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po) - hauteur sol/siège : de 41,9 cm (16½ po) à 47,0 cm (18½ po) - hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 61,0 cm (24 po) - support de siège réglable - dossier réglable en angle - installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*) - installation du mécanisme de bascule motorisée (*) - modification du centre de gravité par le siège - ceinture de sécurité de type auto, de type velcro - système de commande pour un seul accessoire motorisé* - système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)		
<i>Appuis-bras</i>		
- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs - appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs - garnitures de confort droites, courtes, longues - garnitures de confort profilées, courtes, longues		
<i>Appuis-pieds</i>		
- appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur - modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po) - appuis-mollets rembourrés - palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard - palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po) - courroies appui-talon réglables - courroies appui-talon fixes		
<i>Châssis</i>		
- suspension arrière - réflecteurs arrière - points d'ancrage pour le transport adapté - anti-basculants à roulettes - poignées de poussée - barre de poussée		

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à bascule
- interrupteur à poussoir
- chargeur d'accumulateurs, Externe Lester 8A
- extension de manette conico-sphérique
- compartiments d'accumulateurs, groupe 24
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support de boîte de commande, Multi Axes latéral
- support pour commande céphalique
- modulateur P&G, 80A 5 profils
- moteurs Glide, 6 mph, 300 lb capacité

Roues et fourches

- roues arrière, à chambre à air 300-8, 35,6 cm (14 po)
- roues avant, à chambre à air 2,80/2,50-4, 22,9 cm (9 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4576039	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle	550,00	600,00
4576047	appui-tête, rembourré, profilé, petit	60,00	170,00
4576054	appui-tête, rembourré, profilé, grand	60,00	170,00
4576062	monture d'appui-tête articulée, à rotule	100,00	290,00
4576070	appui-tête et monture pour dossier inclinable motorisé	160,00	234,00
4576088	dossier souple, en nylon	S. F.	80,00
4576096	dossier souple sur base rigide, sur dossier inclinable motorisé	250,00	340,00
4576104	dossier réglable en angle	S. F.	160,00
4576112	dossier rembourré, profilé, PRAMQ, en tissu, en cuir	280,00	340,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4576120	dossier rembourré, plat, en tissu	280,00	340,00
4576138	dossier rembourré, profilé, Basic Back Future Mobility, 300 lb	390,00	470,00
4576146	siège rembourré, profilé, en tissu	200,00	200,00
4576153	siège rigide, plat	S. F.	40,00
4576161	support de siège réglable	S. F.	S. O.
4576179	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	25,00
4576187	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	25,00
4576195	ceinture de sécurité de type avion	35,00	75,00
4576203	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4576211	appuis-bras de type « I », sur dossier inclinable motorisé, de 25,4 cm (10 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	200,00	306,00
4576229	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs	S. F.	80,00
4576237	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs	S. F.	190,00
4576245	appuis-bras de type « T », robustes, réglables, fixes, à large garniture, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), longs	200,00	290,00
4576252	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 19,7 cm (7¾ po) à 27,3 cm (10¾ po), courts, longs	200,00	190,00
4576260	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	200,00	290,00
4576278	garnitures de confort droites, courtes, longues	S. F.	10,00
4576286	garnitures de confort profilées, courtes, longues	S. F.	10,00
4576294	protège-vêtements souples pour appuis-bras de type « U »	60,00	60,00
4576302	protège-vêtements rigides pour appuis-bras de type « U »	15,00	36,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4576310	garnitures type gouttière large, une pièce, gauche, droite	55,00	65,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4576328	appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur	S. F.	70,00
4576336	appuis-pieds, à haute résistance, à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 50,8 cm (20 po), palettes réglables en angle et en profondeur	200,00	170,00
4576344	appuis-jambes élévateurs	200,00	170,00
4576351	appuis-jambes élévateurs, robustes	290,00	200,00
4576369	modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po)	S. F.	S. O.
4576377	appuis-mollets rembourrés	S. F.	15,00
4576385	appuis-mollets profilés	40,00	60,00
4576393	courroie appuis-mollets simple	35,00	35,00
4576401	courroie appuis-mollets double	60,00	60,00
4576419	palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard	S. F.	35,00
4576427	palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po)	S. F.	70,00
4576435	palette pleine largeur	100,00	150,00
4576443	palettes sur mesure (sur approbation du R&D)	100,00	150,00
4576450	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4576468	courroies appui-talon fixes	S. F.	10,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Châssis</i>		
4576476	anti-basculants à roulettes	S. F.	12,00
4576484	poignées de poussée.	S. F.	40,00
4576492	poignées de poussette pour bascule manuelle	75,00	93,00
4576500	barre de poussée	S. F.	85,00
4576518	réflecteurs arrière	S. F.	20,00
4576526	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	25,00
4576534	suspension arrière	S. F.	S. O.
4576542	pare-chocs avant à roulettes	20,00	15,00
4576559	sangles cale-pieds	20,00	15,00
4576567	porte-canne	40,00	40,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4576583	boîte de commande programmable	S. F.	725,00
4576591	boîte de commande compacte, MicroDrive mini P&G	475,00	1 152,00
4576609	boîte de commande robuste, Champignon Stealth. .	1 500,00	2 200,00
4576617	boite de commande avec modulateur intégré	50,00	775,00
4576625	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4576633	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4576641	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4576658	interrupteur auxiliaire, Buddy Buton, avec interface Omniplus.	44,00	44,00
4576666	chargeur d'accumulateurs, Externe Lester 8A	S. F.	210,00
4576674	compartiments d'accumulateurs, groupe 24.	S. F.	66,00
4576682	commande au menton proportionnelle, P&G CTLDC1117	452,00	597,00
4576690	commande au menton non proportionnelle, Mini Joystick.	420,00	420,00

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4576708	commande céphalique, ASL RIM CTLDC1380	1 077,00	1 077,00
4576716	commande sur plaquette TASH SWTMCR01003 .	292,00	292,00
4576724	commande au pied, RIM.	1 250,00	1 250,00
4576732	commande à interrupteurs séparés (requiert l'interface).	105,00	105,00
4576740	interface pour commande non proportionnelle, Omniplus	860,00	860,00
4576757	interface pour commandes adaptées, Omniplus (inclus la commande au souffle).	860,00	860,00
4576765	interface accessoire/ siège Synergy.	24,00	24,00
4576773	extension de manette en bâtonnet	40,00	50,00
4576781	extension de manette en boule dure	30,00	40,00
4576799	extension de manette en « T »	60,00	70,00
4576807	extension de manette en forme de champignon . . .	40,00	50,00
4576815	extension de manette conico-sphérique	S. F.	50,00
4576823	support de boîte de commande latéral	S. F.	12,00
4576831	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	160,00
4576849	support de boîte de commande central et escamotable, GATLIN FRASMB4088	272,00	432,00
4576856	support de boîte de commande, Multi Axes latéral .	S. F.	160,00
4577078	support pour commande au souffle, INDPART2151	264,00	264,00
4576864	support pour commande au menton, FRMASMB8041	328,00	488,00
4576872	support pour commande céphalique.	S. F.	125,00
4576880	support pour module d'affichage séparé, Omniplus	48,00	63,00
4576898	plastron pour commande au menton, SBM750 GATLIN (requiert interface Omniplus)	395,00	556,00
4576906	modulateur P&G, 80A 5 profiles	S. F.	750,00

7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4576914	moteurs GLIDE, 6 mph, 300 lb capacité	S. F.	417,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4576930	roues avant, à chambre à air 2,80/2,50-4, 22,9 cm (9 po).	S. F.	30,00
4576948	roues avant, à pneus durs 200-50, 20,3 cm (8 po) . .	68,00	34,00
4576955	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po).	38,00	20,00
4576963	roues arrière, à chambre à air 300-8, 35,6 cm (14 po)	S. F.	80,00
4576971	jantes de roue avant.	S. F.	33,00
4576989	jantes de roue arrière.	S. F.	30,00
4576997	dispositifs anti-crevaisson arrière.	90,00	48,00
4577011	dispositifs anti-crevaisson avant	50,00	28,00
4576922	fourches standard.	S. F.	12,00
+	COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE		
4577029	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre, montants à 55,9 cm (22 po), incluant le siège Synergy (*).	950,00	950,00
4577037	structure de l'ensemble siège et dossier, avec mécanisme de bascule manuel, maximum 10,6 cm (16 po) X 40,6 cm (16 po), 160 lb, ensemble de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), de 35,6 cm (14 po) à 40,6 cm (16 po), incluant le siège Synergy (*)	1 145,00	1 300,00
4577045	système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)	S. F.	133,00
4577052	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	S. F.	133,00
4577060	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*).	100,00	100,00
4577086	dossier inclinable à cylindre (*)	400,00	400,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Déficience physique 7.2.4 FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4577094	dossier inclinable motorisé, compensateur 100 %, max 160 lb (*)	2 250,00	2 250,00
4577102	installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)	S. F.	50,00
4577110	dossier inclinable motorisé opéré via manette (*)	250,00	450,00
4577128	mécanisme de bascule motorisée (*)	1 895,00	2 095,00
4577136	installation du mécanisme de bascule motorisée (*)	S. F.	150,00
4577144	mécanisme de bascule motorisée opéré via manette (*)	375,00	450,00
4577151	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par paire (*)	600,00	400,00
4577169	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par unité (*)	350,00	400,00
4577177	appuis-jambes élévateurs, motorisés, compensateurs, par paire (*)	1 500,00	850,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

CHAPITRE V, Titre Deuxième**PARTIE I : Aides à la locomotion****SECTION I****7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES****Sous-section 1****FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE, LEURS
COMPOSANTS DE BASE ET OPTIONNELS ET LEUR COÛT**

	Prix
+ APPAREIL INVACARE CANADA INC.	
+4145009 Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « MVP JR »	1 344,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- dossier fixe, réglable en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)	
- hauteur sol/siège avant : de 37,5 cm (14¾ po) à 54,0 cm (21¼ po)	
- largeurs du siège : 30,5 cm (12 po), 32,5 cm (13 po), 35,6 cm (14 po), 38,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po)	
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)	
- siège et dossier souples, en nylon	
- montants de dossier droits ou avec angle de 10°, avec poignées de poussée	
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po), courts	
- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	
- garnitures de confort droites, profilées, courtes, longues	
- garnitures de confort tubulaires	
- protège-vêtements souples, rigides, amovibles	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,6 cm (18¾ po)	
- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 47,0 cm (18½ po)	
- appuis-pieds à 90°, parallèles, réglables en longueur de 13,3 cm (5¼ po) à 26,0 cm (10¼ po)	
- appuis-pieds à 60° MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po)	
- appuis-pieds à 70° MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 22,2 cm (8¾ po) à 37,5 cm (14¾ po)	
- appuis-mollets rembourrés	
- palettes rabattables standard	
- palette pleine largeur, tubulaire	
- courroies appui-talon fixes	
- courroies appui-talon réglables	

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiência physique

Châssis

- ensemble de croissance du fauteuil (1 seule fois durant les trois premières années, à compter de la date d'achat, à l'égard du premier utilisateur)
- anti-basculants à roulettes
- poignées de poussée intégrées

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 7,6 cm (3 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)
- fourches standard, courtes
- essieux filetés, à dégagement rapide

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4144010	dossier souple, à tension réglable	80,00	133,00
4144036	modification de la hauteur du dossier à 50,8 cm (20 po)	32,00	S. O.
4144044	dossier souple, en nylon	S. F.	53,00
4144051	siège rigide, plat, surbaissé	128,00	191,00
4144069	siège souple, en nylon	S. F.	63,00
4030177	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po). . .	59,00	59,00
4030185	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	59,00	59,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4144085	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	42,00
4144093	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4144119	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po), courts	S. F.	55,00
4144127	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	S. F.	131,00
4144135	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po) ou de 20,3 cm (8 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs . . .	152,00	131,00
4144143	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur de 12,7 cm (5 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs . . .	92,00	101,00
4144150	protège-vêtements souples	S. F.	48,00
4144168	protège-vêtements rigides, amovibles	S. F.	48,00
4144176	garnitures de confort droites, profilées, courtes, longues	S. F.	26,00
4144184	garnitures de confort tubulaires	S. F.	11,00
4141479	modification de la hauteur des appuis-bras, de type « L », raccourcir de 2,5 cm (1 po) à 10,2 cm (4 po)	80,00	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4144192	appuis-pieds fixes, à 60°, à 80°, parallèles, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,0 cm (18½ po)	177,00	130,00
4144200	appuis-pieds, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 37,5 cm (14¾ po) à 47,6 cm (18¾ po) à 60°, de 34,3 cm (13½ po) à 47,0 cm (18½ po) à 70°	S. F.	114,00
4144218	appuis-pieds à 60° MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po)	S. F.	170,00
4144226	appuis-pieds à 90°, parallèles, réglables en longueur de 13,3 cm (5¼ po) à 26,0 cm (10¼ po)	S. F.	170,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiência physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4142808	appuis-pieds à 70° MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 22,2 cm (8¾ po) à 37,5 cm (14¾ po)	S. F.	170,00
4144242	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, réglables en longueur de 40,0 cm (15¾ po) à 45,1 cm (17¾ po)	113,00	170,00
4142816	appuis-jambes élévateurs de 38,7 cm (15¼ po) à 54,0 cm (21¼ po)	244,00	236,00
4141495	appuis-jambes élévateurs, compensateurs de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po)	160,00	194,00
4144267	appuis-mollets rembourrés	S. F.	28,00
4144275	courroie appuis-mollets simple	25,00	37,00
4144283	courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
4144291	modification de la longueur des appuis-jambes élévateurs de - 2,5 cm (1 po) ou de - 5,1 cm (2 po)	250,00	250,00
4144317	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4144333	courroies appui-talon réglables	S. F.	15,00
4144341	courroies appui-talon fixes	S. F.	7,00
4142170	courroies appui-talon avec sangle de cheville	25,00	19,00
4144358	palette pleine largeur, tubulaire, plastifiée	25,00	152,00
4144366	palette pleine largeur, réglable en angle	72,00	199,00
4144374	palette pleine largeur, tubulaire	S. F.	127,00
4144382	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard	76,00	80,00
4142188	pincés 1,9 cm (¾ po) à 2,5 cm (1 po) pour installation des palettes plus hautes sur support d'appuis-pieds	30,00	15,00
+	Châssis		
4144028	dossier réglable en angle	70,00	133,00
4144101	ensemble de croissance du fauteuil (1 seule fois durant les trois premières années, à compter de la date d'achat, à l'égard du premier utilisateur)	S. F.	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4142196	poignées de poussée intégrées	S. F.	38,00
4144432	anti-basculants à roulettes	S. F.	50,00
4144309	porte-canne	34,00	34,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4144390	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	155,00	125,00
4144408	cerceaux de conduite plastifiés	S. F.	63,00
4144416	cerceaux de conduite lisses	S. F.	36,00
+	<i>Freins</i>		
4144440	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	46,00
4144457	freins de type ciseaux	118,00	105,00
4144465	rallonges de leviers de freins	34,00	17,00
4144473	freins anti-recul	94,00	93,00
+	<i>Roues</i>		
4144549	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4144556	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4144564	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	142,00
4144572	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	142,00
4144580	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 61,0 cm (24 po)	S. F.	142,00
4144598	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, à pneus durs, 61,0 cm (24 po)	82,00	183,00
4144606	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 7,6 cm (3 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)	S. F.	40,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4144614	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	42,00
4144622	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po), 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po) . .	30,00	55,00
4144630	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	50,00
4144648	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	S. F.	63,00
+	<i>Fourches</i>		
4144481	fourches standard, courtes	S. F.	52,00
4144499	mécanisme de blocage de fourches	100,00	50,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4144507	essieux filetés	S. F.	15,00
4144515	essieux à dégagement rapide	S. F.	53,00
4144523	plaques d'extension pour amputé	52,00	26,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4144655	protège-rayons (*)	94,00	47,00
4144663	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	76,00	53,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

+ 4150009	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « QUICKIE 2 » ENFANT	1 540,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- hauteur du dossier : de 21,6 cm (8½ po) à 47,0 cm (18½ po)
- siège souple, en nylon
- largeur du siège : de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po)
- profondeur du siège : 30,5 cm (12 po), 35,6 cm (14 po)
- hauteur sol/siège avant : de 41,9 cm (16½ po) à 54,6 cm (21½ po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)
- appuis-mollets rembourrés
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes compensateurs
- courroies appui-talon réglables
- palettes rabattables standard
- palettes rabattables tubulaires

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- ensemble de croissance du fauteuil comprenant siège, dossier, appuis-pieds, châssis avant et entretoises (1 seule fois durant les 3 premières années, à compter de la date d'achat, à l'égard du premier utilisateur)
- poignées de poussée intégrées

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- fourches standard de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- essieux filetés, à dégagement rapide

	Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)

Système de soutien du corps

+	Siège et dossier		
4150066	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4150082	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4150090	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4150108	modification de la profondeur du siège à 25,4 cm (10 po), à 27,9 cm (11 po) ou à 33,0 cm (13 po) . . .	40,00	S. O.
4150785	modification de la largeur du siège à 40,6 cm (16 po)	108,00	S. O.
4150942	modification de la hauteur du dossier de 48,3 cm (19 po) à 55,9 cm (22 po)	103,00	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150140	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00
4150157	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	58,00	58,00
4150165	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po) .	58,00	58,00
4150173	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4150181	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4151791	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00
4151809	appui-tête	99,00	106,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4150801	appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
4150819	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 19,1 cm (7½ po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	78,00	135,00
4150835	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur de 22,2 cm (8¾ po) à 34,9 cm (13¾ po), courts	300,00	246,00
4150231	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4150249	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4150256	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4150264	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4150272	protège-vêtements rigides	92,00	68,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4150967	appuis-pieds à 70°, à 80°, robustes	64,00	87,00
4151619	appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4150298	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	55,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150975	appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	S. F.	57,00
4152500	appuis-jambes élévateurs, compensateurs à 90° . . .	200,00	155,00
4152567	appuis-jambes élévateurs à 90°, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po)	72,00	91,00
4150850	appuis-jambes élévateurs	108,00	109,00
4150868	modification de la longueur des appuis-pieds de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
4152518	modification de la longueur des appuis-pieds à 90° de + 5,1 cm (2 po) ou de + 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4151452	appuis-mollets rembourrés	S. F.	19,00
4151627	appuis-mollets profilés	72,00	55,00
4152526	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes compensateurs	S. F.	40,00
4150330	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4150348	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4150355	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4152534	palettes rabattables tubulaires	S. F.	49,00
4150371	palettes rabattables et réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4151817	palettes réglables en angle, rabattables, verrouillables, largeur de 35,6 cm (14 po) et plus	80,00	178,00
4152542	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4150983	palette pleine largeur, réglable en angle	85,00	183,00
4151585	plateforme pleine largeur à 90°	92,00	190,00
4150413	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4150991	stabilisateurs avant	58,00	29,00
4151643	pare-chocs avant à roulettes	38,00	19,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Châssis</i>		
4150058	dossier rabattable, réglable en angle.	107,00	S. O.
4151122	barre de tension du dossier	130,00	S. O.
4150959	montants du dossier réglables en angle de – 3° à + 15°, 3 positions	122,00	S. O.
4150793	montants du dossier avec angle de 8°, de 31,8 cm (12½ po) à 47,0 cm (18½ po)	14,00	27,00
4150132	poignées de poussée intégrées	S. F.	20,00
4150504	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4150447	porte-canne	45,00	45,00
4150116	ensemble de croissance de fauteuil comprenant : siège, dossier, appuis-pieds, châssis avant et entretoises (1 seule fois durant les 3 premières années, à compter de la date d'achat, à l'égard du premier utilisateur)	S. F.	S. O.
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4150462	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00
4150470	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	60,00
4150488	cerceaux de conduite à projections obliques ou verticales.	90,00	105,00
4152559	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	88,00
4150876	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
4151015	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
+	<i>Freins</i>		
4150512	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4150520	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4150538	freins anti-recul	68,00	34,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiência physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4151650	freins à blocage par poussée, par traction, unilatéral	128,00	S. O.
+	<i>Roues</i>		
4150629	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4150777	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150637	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150645	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4150892	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	113,00
4150652	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po) .	S. F.	136,00
4150678	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4150686	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4150694	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4150702	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00
4150710	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
4150728	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4150900	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po) . .	S. F.	89,00
4150918	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
4151049	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Fourches</i>		
4150884	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4151023	fourches standard de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	37,00
4151668	mécanisme de blocage de fourches	46,00	23,00
4151031	tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
4151676	fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po)	S. F.	56,00
+	<i>Essieux</i>		
4150587	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4151825	essieux filetés	S. F.	33,00
4150611	plaques d'extension pour amputé	42,00	73,00
4150934	plaques courbées	28,00	66,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4150744	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4150751	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

+ 4151007	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « ZIPPIE GS » - ENFANT	1 475,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- siège rigide, plat
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège avant : de 35,6 cm (14 po) à 47,6 cm (18¾ po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 19,1 cm (7½ po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs
- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, à 14,0 cm (5½ po), à 16,5 cm (6½ po) ou à 19,1 cm (7½ po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)
- appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, amovibles, non escamotables
- courroies appui-talon réglables
- palettes rabattables standard
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs compensateurs
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs

Châssis

- option de châssis rigide
- anti-basculants à roulettes
- dossier rabattable, réglable en angle
- poignées de poussée intégrées
- montants du dossier avec poignées de poussée, 55,2 cm (21¾ po), 62,9 cm (24¾ po), 70,5 cm (27¾ po)

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- inclinaison des roues arrière de 0° à 6°
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps**

+	<i>Siège et dossier</i>		
4151056	appui-tête, petit, moyen, grand.	99,00	106,00
4151080	barre transversale pour monture d'appui-tête (pliant)	233,00	249,00
4151098	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00
4151106	barre transversale pour monture d'appui-tête (rigide)	200,00	212,00
4150066	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4150082	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4151130	siège rigide, plat	S. F.	130,00
4150140	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150157	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	58,00	58,00
4150173	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4150181	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4151189	ceinture de sécurité de type avion.	50,00	79,00
4151692	ceinture de sécurité de type avion, rembourrée	76,00	105,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4151205	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 19,1 cm (7½ po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs.	S. F.	135,00
4151213	appuis-bras de type « I » avec barrure, réglables en profondeur, réglables en hauteur de 16,5 cm (6½ po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	130,00	200,00
4151544	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, à 14,0 cm (5½ po), à 16,5 cm (6½ po) ou à 19,1 cm (7½ po), courts.	S. F.	160,00
4150231	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4150249	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4150256	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4150272	protège-vêtements rigides	92,00	68,00
4151742	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4151700	appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4151718	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	57,00
4150975	appuis-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	S. F.	57,00
4151221	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, amovibles, non escamotables	S. F.	87,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150306	appuis-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	155,00
4150843	appuis-jambes élévateurs, à 90°, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	70,00	90,00
4150850	appuis-jambes élévateurs	108,00	109,00
4151551	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4151569	appuis-mollets profilés	72,00	55,00
4151577	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs compensateurs	S. F.	40,00
4151239	modification de la longueur des appuis-pieds de 48,3 cm (19 po) à 52,1 cm (20½ po)	31,00	30,00
4150439	modification de la longueur des appuis-pieds de + 5,1 cm (2 po), de + 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4150330	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4151759	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4150355	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4150371	palettes standard, rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4151247	palette pleine largeur	85,00	183,00
4150413	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4151767	plateforme rigide 90°.	92,00	190,00
4151775	mâchoires d'appuis-pieds, de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
+	<i>Châssis</i>		
4150504	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4151783	anti-basculants avant	58,00	29,00
4150447	porte-canne	45,00	45,00
4151114	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
4151155	poignées de poussée intégrées	S. F.	S. O.

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4152484	montants du dossier avec poignées de poussée, 55,2 cm (21 $\frac{3}{4}$ po), 62,9 cm (24 $\frac{3}{4}$ po), 70,5 cm (27 $\frac{3}{4}$ po)	S. F.	S. O.
4152492	option de châssis rigide	S. F.	S. O.
4151122	barre de tension du dossier	130,00	S. O.
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4150462	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00
4150470	cerceaux de conduite lisses	S. F.	60,00
4150488	cerceaux de conduite à projections obliques ou verticales de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4150496	cerceaux de conduite plastifiés	S. F.	88,00
4150876	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
4151015	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
+	<i>Freins</i>		
4150512	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4150520	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4150538	freins anti-recul	68,00	34,00
+	<i>Roues</i>		
4150629	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	153,00
4150777	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	136,00
4150637	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150645	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po).	S. F.	136,00
4150892	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	113,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150652	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po) .	S. F.	136,00
4151262	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po)	S. F.	130,00
4151288	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 40,6 cm (16 po)	32,00	146,00
4150678	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4150686	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po).	S. F.	62,00
4150694	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po).	S. F.	47,00
4150702	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00
4150710	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
4150728	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4150900	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po) . .	S. F.	89,00
4151049	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
4151601	inclinaison des roues arrière de 0° à 6°	S. F.	S. O.
+	<i>Fourches</i>		
4151270	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4151726	mécanisme de blocage de fourches	46,00	23,00
4151031	tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po), longues	S. F.	16,00
+	<i>Essieux</i>		
4150587	essieux filetés, à dégagement rapide.	S. F.	33,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES**Déficiences physiques**

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4150744	protège-rayons (*)	70,00	35,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Sous-section 2

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE, DE MODÈLE LÉGER

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4153300	
Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « QUICKIE GT ENFANT ».....	1 680,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- Siège souple, en nylon	
- dossier souple, en nylon	
- largeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)	
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 38,1 cm (15 po)	
- hauteur sol/siège : de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po)	
- hauteur de dossier : de 25,4 cm (10 po) à 45,7 cm (18 po)	
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	
- garnitures de confort tubulaires	
- garnitures de confort droites, courtes, longues	
- protège-vêtements souples, rigides	
- protège-vêtements en aluminium, rabattables, avec garde-boue	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds fixes à 75°, à 85°, parallèles, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po)	
- appuis-pieds fixes à 75°, à 85°, rétrécis de 2,5 cm (1 po) ou de 5,1 cm (2 po)	
- courroie appuis-mollets simple	
- palette pleine largeur en aluminium tubulaire	
- palette pleine largeur en aluminium tubulaire, avec plaque	
- espaceurs pour palette de 5,1 cm (2 po), 10,2 cm (4 po), 15,2 cm (6 po)	
<i>Châssis</i>	
- dossier rabattable et réglable en angle de 28° d'ajustement	
- poignées de poussée boulonnées, intégrées	
- anti-basculants à roulettes	

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- freins de type ciseaux
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po), 10,2 cm (4 po), 7,6 cm (3 po)
- fourches standard, réglables pour roues de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po) et de 12,7 cm (5 po)
- fourches larges, réglables pour roues à pneus durs et semi-durs de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po), de 12,7 cm (5 po) et de 15,2 cm (6 po)
- plaques d'ajustement
- essieux à dégagement rapide
- tubes d'inclinaison des roues arrière 0°, 3°, 6°, 9°
- position d'essieux dans l'axe du dossier, - 2,5 cm (1 po) à + 11,4 cm (4½ po)

	Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)

Système de soutien du corps

+	Siège et dossier		
4151833	dossier souple, à tension réglable	76,00	143,00
4151841	dossier souple, en nylon	S. F.	67,00
4151858	siège souple, en nylon	S. F.	55,00
4151866	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po). . .	58,00	58,00
4151874	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	58,00	58,00
4151882	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po). .	58,00	58,00
4151890	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
	4151908 ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
	4151916 appuis-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	96,00
	4151924 appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 22,9 cm (9 po) à 30,5 cm (14 po), courts, longs . . .	78,00	135,00
	4151932 protège-vêtements souples	S. F.	22,00
	4151940 protège-vêtements rigides	S. F.	68,00
	4151957 protège-vêtements en aluminium, rabattables, avec garde-boue	S. F.	145,00
	4151965 garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
	4151973 garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
	4151981 garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
	4151999 appuis-pieds à 75°, à 85°, parallèles, rétrécis de 2,5 cm (1 po) ou de 5,1 cm (2 po), fixes, réglables en longueur de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po) .	S. F.	S. O.
	4152013 courroie appuis-mollets simple	S. F.	19,00
	4152021 courroie appuis-mollets double	14,00	33,00
	4152039 palette en aluminium tubulaire pleine largeur, avec plaque	S. F.	S. O.
	4152047 palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur	40,00	111,00
	4152054 espaceurs de 5,1 cm (2 po), 10,2 cm (4 po), 15,2 cm (6 po) pour palette	S. F.	10,00
	4152062 plaque de positionnement des pieds	40,00	20,00
+	<i>Châssis</i>		
	4152112 dossier rabattable et réglable en angle de 28° d'ajustement	S. F.	S. O.
	4152120 poignées de poussée boulonnées	S. F.	28,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4152138	poignée de poussée intégrées	S. F.	25,00
4152146	poignées de poussée rabattables	52,00	51,00
4152153	anti-basculants à roulettes	S. F.	39,00
4152161	ajustement de la profondeur du dossier de - 2,5 cm (1 po) ou de - 5,1 cm (2 po)	76,00	S. O.
4152179	porte-canne	45,00	45,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4152070	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	90,00	105,00
4152088	cerceaux de conduite lisses, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	60,00
4152096	cerceaux de conduite plastifiés, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)	56,00	88,00
4152104	cerceaux de conduite antidérapants de 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
+	<i>Freins</i>		
4152187	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4152195	freins de type ciseaux	S. F.	27,00
4152203	freins de type ciseaux ergo	24,00	52,00
4152211	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4152229	freins anti-recul	68,00	34,00
+	<i>Roues</i>		
4152310	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	113,00
4152328	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4152336	roues arrière, à rayons, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po).	S. F.	136,00
4152344	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4152351	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4152369	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	199,00
4152377	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 66,0 cm (26 po)	56,00	227,00
4152385	roues arrière, renforcées, à haute pression, 63,5 cm (25 po)	56,00	227,00
4152393	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4152401	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4152419	roues avant, à pneus durs, 10,2 cm (4 po)	S. F.	60,00
4152427	roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po)	S. F.	67,00
4152435	roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)	84,00	89,00
4152443	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
+	<i>Fourches</i>		
4152237	fourches standard, réglables pour roues de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po) et de 12,7 cm (5 po)	S. F.	69,00
4152245	fourches larges, réglables pour roues à pneus durs et semi-durs de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po), de 12,7 cm (5 po) et de 15,2 cm (6 po)	S. F.	69,00
4152252	mécanisme de blocage de fourches	99,00	83,00
+	<i>Essieux</i>		
4152278	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4152260	position d'essieux dans l'axe du dossier, - 2,5 cm (1 po) à + 11,4 cm (4½ cm)	S. F.	S. O.
4152286	plaques pour amputé	56,00	84,00
4152294	plaques d'ajustement	S. F.	56,00
4152302	tubes d'inclinaison des roues arrière, 0°, 3°, 6°, 9°	S. F.	38,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES**Déficience physique**

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4152450	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4152468	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00
4152476	essieux renforcés (*)	102,00	84,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Sous-section 3

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

	Prix
APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.	
+ 4650008	
Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « FREESTYLE M11-ENFANT »	4 256,00
COMPOSANT(S) DE BASE	
<i>Système de soutien du corps</i>	
- siège rigide, plat	
- rails de siège parallèles	
- dossier souple, en nylon	
- largeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)	
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)	
- hauteur sol/siège : de 40,6 cm (16 po) à 49,5 cm (19½ po)	
- hauteur du dossier : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po)	
- support de siège réglable	
- dossier réglable en angle, de 84° à 124°	
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro	
<i>Appuis-bras</i>	
- appuis-bras, de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	
- appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs, droits, profilés, pour SP101	
- garnitures de confort droites, courtes, longues	
- garnitures de confort profilées, courtes, longues	
<i>Appuis-pieds</i>	
- appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	
- palettes rabattables standard	
- courroies appui-talon réglables en longueur	
<i>Châssis</i>	
- réflecteurs arrière	
- feux de position	
- points d'ancrage pour le transport adapté	
- suspension arrière	
- barre de tension du dossier	
- poignées de poussée	

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

Systèmes de conduite

- système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*)
- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à bascule
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur
- moteurs

Roues et fourches

- roues motrices, à chambre à air, 25,4 cm (10 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4650016	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle, Système Trax.	684,00	684,00
4650024	appui-tête, petit.	99,00	106,00
4650032	appui-tête, moyen.	99,00	106,00
4650040	appui-tête, grand	99,00	106,00
4650057	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00
4650065	dossier souple, en nylon	S. F.	71,00
4650073	dossier souple, à tension réglable	76,00	147,00
4650081	dossier réglable en angle, de 84° à 124°	S. F.	S. O.
4650099	dossier rembourré, profilé, en tissu	314,00	385,00
4650107	dossier rembourré, profilé, en velours	350,00	421,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4650115	dossier rembourré, profilé, en velours, avec base rigide	433,00	504,00
4650123	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec base rigide	405,00	476,00
4650131	siège souple, en nylon (en usine seulement)	293,00	S. O.
4650149	siège rigide, plat	S. F.	141,00
4650156	siège rembourré, profilé, en tissu	254,00	308,00
4650164	siège rembourré, profilé, en velours	332,00	355,00
4650172	rails de siège parallèles	S. F.	31,00
4650180	rails de siège évasés.	72,00	67,00
4650198	support de siège réglable.	S. F.	S. O.
4650206	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po)	58,00	58,00
4650214	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po)	58,00	58,00
4650222	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4650230	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4650248	appuis-bras, de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	S. F.	136,00
4650255	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs, droits, profilés, pour SP101	S. F.	136,00
4650263	appuis-bras de type « I », escamotables, inclinables, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), avec appui-transfert et protège-vêtements, courts, longs, pour SP101	160,00	216,00
4650271	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	15,00
4650289	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4650297	garnitures de confort profilées, courtes, longues.	S. F.	26,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4650305	appuis-pieds de contracture	316,00	316,00
4650313	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	57,00
4650321	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, renforcés, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	41,00	S. O.
4650339	appuis-pieds à angle ajustable, de 55° à 70°, sur SP101	160,00	220,00
4650347	modification de la longueur des appuis-pieds, de 5,1 cm (2 po) ou de 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4650354	appuis-jambes élévateurs à 90°, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	66,00	90,00
4650362	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4650370	appuis-mollets profilés pour appuis-jambes élévateurs	72,00	55,00
4650388	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4650396	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4650404	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4650412	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4650420	palettes rabattables, surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4650438	palettes multi-positions, rabattables	106,00	102,00
4650446	palettes rabattables, réglables en angle, verrouillables	80,00	178,00
4650453	plateforme pleine largeur à 90°	92,00	190,00
4650461	courroies appui-talon réglables en longueur	S. F.	10,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Châssis</i>		
4650479	suspension arrière	S. F.	S. O.
4650487	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4650495	feux de position	S. F.	S. O.
4650503	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	140,00
4650511	pare-chocs avant à roulettes	38,00	19,00
4650529	barre de tension du dossier	S. F.	S. O.
4650537	poignées de poussée	S. F.	S. O.
4650545	porte-canne	45,00	45,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4650552	boîte de commande programmable	S. F.	630,00
4650560	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4650578	chargeur d'accumulateurs	S. F.	384,00
4650586	compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24	S. F.	S. O.
4650594	commande au menton proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4650602	commande au menton non proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4650610	commande au souffle (requiert l'interface)	426,00	426,00
4650628	commande céphalique (requiert l'interface)	555,00	555,00
4650636	commande sur plaquette (Penta, En croix, Waffer) (requiert l'interface)	314,00	314,00
4650644	commande au pied, incluant support (requiert l'interface)	1 740,00	1 740,00
4650651	commande à interrupteurs séparés (Zero Touch) (requiert l'interface)	1 770,00	1 770,00
4650669	commande mini-manette proportionnelle (requiert l'interface)	790,00	1090,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4650677	interface pour commandes adaptées, avec module d'affichage intégré	1 445,00	1 445,00
4650685	interface pour activation à travers la manette	450,00	525,00
4650693	interrupteur auxiliaire	91,00	96,00
4650701	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4650719	interrupteur à poussoir	88,00	S. O.
4650727	modification de la boîte de commande pour interrupteur auxiliaire.	121,00	751,00
4650735	extension de manette en boule	52,00	52,00
4650743	extension de manette en « T »	52,00	52,00
4650750	extension de manette en bâtonnet.	21,00	21,00
4650768	support de boîte de commande latéral	S. F.	74,00
4650776	support de boîte de commande latéral et escamotable.	S. F.	188,00
4650784	support de boîte de commande central et escamotable.	163,00	351,00
4650792	support pour commande au souffle.	352,00	352,00
4650800	support pour commande au menton.	352,00	352,00
4650818	support pour commande céphalique	352,00	352,00
4650826	support pour module d'affichage séparé	352,00	352,00
4650834	support ajustable, pour le support de boîte de commande.	66,00	66,00
4650842	plastron pour commande au menton.	352,00	352,00
4650859	modification, déplacement du support de manette vers l'intérieur	120,00	S. O.
4650867	modulateur	S. F.	1 425,00
4650875	moteurs.	S. F.	662,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Roues et fourches</i>		
4650891	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	62,00
4650909	roues motrices, à chambre à air, 25,4 cm (10 po) X 7,6 cm (3 po)	S. F.	202,00
4650917	jantes de roue avant	S. F.	S. O.
4650925	jantes de roue arrière	S. F.	S. O.
4650933	dispositifs anti-crevaisson arrière	136,00	S. O.
4650883	fourches standard	S. F.	70,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4650941	structure de l'ensemble siège et dossier, pour mécanisme motorisé, SP101 (*)	850,00	850,00
4650958	structure de l'ensemble siège et dossier, SP101, pour mécanisme motorisé avec dossier inclinable à cylindre, compensateur (*)	1 185,00	1 185,00
4650966	système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo 40) (*)	S. F.	275,00
4650974	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (Quattro) (*)	575,00	575,00
4650982	dossier inclinable motorisé, compensateur, SP101 (*)	1 100,00	1 950,00
4650990	mécanisme de bascule motorisée, 0° à 55° (*)	1 695,00	1 695,00
4651014	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par paire, incluant appuis-jambes, palettes, sur SP101, nécessite modulateur Solo (*)	1 295,00	1 072,00
4651022	appuis-jambes élévateurs, motorisés, par unité, incluant appuis-jambes, palettes, sur SP101, nécessite modulateur Quattro (*)	1 295,00	1 072,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL ORTHOFAB INC.

+ 4663001 Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « OASIS 2 JR » . 5 122,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- siège rigide, plat
- dossier souple, en nylon
- dossier rigide, plat
- largeurs du siège : 30,5 cm (12 po), 33,0 cm (13 po), 35,6 cm (14 po), 38,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po)
- profondeurs du siège : 35,6 cm (14 po), 40,6 cm (16 po)
- hauteur sol/siège : de 39,4 cm (15½ po) à 47,0 cm (18½ po)
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- modification de la hauteur sol/siège, de +2,5 cm (1 po), de +5,1 cm (2 po)
- poignées de poussée
- mécanisme de bascule motorisée, incluant l'installation et un contrôle pour un accessoire (*)
- ceinture de sécurité de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs
- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides, pour « T », pour « U »

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)
- appuis-mollets profilés
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- feux de position, avant, arrière
- points d'ancrage pour le transport adapté
- anti-basculants à roulettes

Systèmes de conduite

- câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)
- boîte de commande programmable
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à poussoir
- manette directionnelle
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- commande au souffle (requiert l'interface)
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur
- moteurs

Roues et fourches

- roues arrière, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard pour roues, 20,3 cm (8 po), 22,9 cm (9 po)
- fourches de roues, 20,3 cm (8 po)

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4661666	appui-tête, rembourré, profilé	100,00	100,00
4660189	appui-tête, type hamac	75,00	75,00
4662672	appui-tête, petit, moyen, grand.	100,00	100,00
4661682	monture d'appui-tête articulée, à rotule	115,00	115,00
4661468	monture d'appui-tête articulée	102,00	102,00
4662490	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle	838,00	838,00
4662680	barre de tension du dossier	69,00	69,00
4661831	dossier rigide, plat.	S. F.	59,00
4662698	dossier rigide, profilé.	191,00	250,00
4662797	dossier souple, en nylon	S. F.	59,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4662805	dossier souple, à tension réglable	74,00	133,00
4662813	coussin de dossier, profilé, en nylon	118,00	118,00
4662821	coussin de dossier, profilé, en cuirette.	118,00	118,00
4662144	siège rigide, plat	S. F.	55,00
4662839	siège rigide, à treillis élastique.	48,00	103,00
4662847	coussin de siège, profilé, en nylon.	210,00	210,00
4662854	coussin de siège, profilé, en cuirette	210,00	210,00
4662862	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po). . .	56,00	56,00
4662870	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po). . .	56,00	56,00
4661898	modification de la hauteur du dossier, à + de 48,3 cm (19 po)	96,00	S. O.
4662185	modification de la profondeur du siège, à 30,5 cm (12 po) , à 33,0 cm (13 po) ou à 38,1 cm (15 po) . . .	264,00	S. O.
4662193	modification de la hauteur sol/siège, de + 2,5 cm (1 po), de + 5,1 cm (2 po)	S. F.	S. O.
4661021	ceinture de sécurité de type velcro	27,00	63,00
4661039	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	36,00
4661047	ceinture de sécurité de type avion.	38,00	74,00
4661716	poignées de poussée.	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4662888	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts	S. F.	94,00
4662896	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), longs	S. F.	120,00
4661914	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts	S. F.	148,00
4662730	modification de la hauteur des appuis-bras, à + de 25,4 cm (10 po)	79,00	S. O.
4662227	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	12,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4662904	garnitures de confort droites, longues	S. F.	15,00
4662912	garnitures de confort profilées, courtes	44,00	34,00
4662920	garnitures de confort profilées, longues	48,00	39,00
4661930	protège-vêtements rigides, pour « T », pour « U » .	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4661948	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)	S. F.	78,00
4660536	modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	79,00	S. O.
4661955	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)	140,00	148,00
4661971	appuis-jambes élévateurs, compensateurs, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)	234,00	195,00
4662938	appuis-mollets profilés	S. F.	S. O.
4660460	courroie appuis-mollets double	55,00	55,00
4660478	palettes rabattables standard	S. F.	16,00
4660494	palette pleine largeur	221,00	252,00
4662946	palettes en aluminium, rabattables	44,00	38,00
4661724	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard	76,00	54,00
4662722	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées	82,00	57,00
4662953	palette réglable en angle et en profondeur, pleine largeur	168,00	200,00
4662235	courroies appui-talon réglables	S. F.	11,00
4661534	sangles cale-pied	30,00	15,00
4660999	pare-chocs avant à roulettes	36,00	18,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Châssis</i>		
4661245	anti-basculants à roulettes	S. F.	48,00
4661773	points d'ancrage pour le transport adapté	S. F.	S. O.
4662383	feux de position, avant, arrière	S. F.	S. O.
4662789	suspension arrière	S. F.	S. O.
4662615	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4660551	boîte de commande programmable	S. F.	511,00
4662409	boîte de commande compacte	58,00	569,00
4661740	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4660692	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4660718	manette directionnelle	S. F.	S. O.
4662763	modification de la boîte de commande, interrupteurs et potentiomètre	78,00	589,00
4661997	chargeur d'accumulateurs	S. F.	359,00
4662243	compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24	S. F.	208,00
4662755	interface pour commandes adaptées	1 400,00	1 911,00
4662268	commande au menton proportionnelle	540,00	540,00
4662250	commande au menton non proportionnelle	421,00	421,00
4662276	commande au souffle (requiert l'interface)	S. F.	S. O.
4662284	commande céphalique	540,00	540,00
4662292	commande sur plaquette	301,00	301,00
4662318	commande à interrupteurs séparés	530,00	530,00
4662334	plastron pour commande au menton	219,00	219,00
4662326	support pour commande au souffle	340,00	340,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4662557	support pour commande au menton	340,00	340,00
4662565	support pour commande céphalique	340,00	340,00
4662573	support pour module d'affichage séparé	37,00	37,00
4662581	support flexible pour afficheur d'interface	90,00	90,00
4660734	extension de manette en bâtonnet	19,00	27,00
4660742	extension de manette en boule	27,00	35,00
4660759	extension de manette en « T »	27,00	35,00
4662599	extension de manette en forme de champignon	27,00	35,00
4662607	extension de manette conico-sphérique	S. F.	8,00
4661211	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	202,00
4660791	support de boîte de commande central et escamotable	85,00	287,00
4660817	modulateur	S. F.	1 437,00
4662342	moteurs	S. F.	1 082,00
+	<i>Roues et fourches</i>		
4662979	roues arrière, à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)	S. F.	102,00
4662987	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	85,00
4662995	roues avant, à chambre à air, 22,9 cm (9 po) X 7,0 cm (2¾ cm)	88,00	129,00
4660882	jantes de roue arrière	S. F.	S. O.
4660874	jantes de roue avant	S. F.	S. O.
4661443	dispositifs anti-crevaisson avant	133,00	S. O.
4660916	dispositifs anti-crevaisson arrière	151,00	S. O.
4663019	fourches de roues, 20,3 cm (8 po)	S. F.	87,00
4662052	fourches standard pour roues, 20,3 cm (8 po), 22,9 cm (9 po)	S. F.	87,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4662094	mécanisme de bascule motorisée, incluant l'installation et un contrôle pour un accessoire (*)	S. F.	2 375,00
4662417	appuis-jambes élévateurs, motorisés, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po), par unité (*)	1 273,00	717,00
4662706	appuis-jambes élévateurs, motorisés, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po), par paire (*)	1 273,00	717,00
4662441	système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)	230,00	230,00
4662466	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	740,00	740,00
4663027	dossier inclinable à cylindre (mécanisme manuel) (*)	269,00	S. O.
4662961	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)	S. F.	S. O.

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

PRODUITS PRIDE MOBILITY

+4673000	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUANTUM 1107 ».....	4 250,00

Composant(s) de base

Système de soutien du corps

- siège rigide, plat
- dossier souple, en nylon
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po)
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 39,4 cm (15½ po) à 44,5 cm (17½ po)
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)
- support de siège réglable
- dossier réglable en angle
- poignées de poussée
- barre de poussée
- installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)
- installation du mécanisme de bascule motorisée (*)
- modification du centre de gravité par le siège
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro
- système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)
- système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs
- appuis-bras de type « T », pédiatriques, réglables en hauteur, de 19,7 cm (7¾ po) à 27,3 cm (10¾ po), courts, longs
- appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 25,4 cm (10 po) à 43,2 cm (17 po), palettes réglables en angle et en profondeur
- appuis-pieds à 70°, pédiatriques, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 21,6 cm (8½ po) à 28,6 cm (11¼ po), palettes réglables en angle et en profondeur
- appuis-pieds à 85°, pédiatriques, parallèles, amovibles, pivotants, palettes réglables en longueur, de 19,1 cm (7½ po) à 26,7 cm (10½ po)
- modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po)
- appuis-mollets rembourrés
- palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard
- palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po)

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiência physique

Appuis-pieds (suite)

- courroies appui-talon réglables
- courroies appui-talon fixes

Châssis

- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- points d'ancrage pour le transport adapté
- anti-basculants à roulettes

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable
- interrupteur à poussoir
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à bascule
- chargeur d'accumulateurs, Externe 5A
- compartiments d'accumulateurs, groupe U1 avant, groupe U1 arrière
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support de boîte de commande, Multi Axes latéral
- support pour commande céphalique
- modulateur P&G, 80A 5 profils
- moteurs GLIDE, 4,5 mph, 300 lb capacité

Roues et fourches

- roues arrière, à chambre à air 300-4, 25,4 cm (10 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- dispositifs anti-crevaillon avant
- fourches standard

	Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)

Système de soutien du corps

+	<i>Siège et dossier</i>		
4673018	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle.	550,00	600,00
4673026	appui-tête, rembourré, profilé, petit	60,00	170,00
4673034	appui-tête, rembourré, profilé, grand.	60,00	170,00
4673042	appui-tête et monture pour dossier inclinable	160,00	234,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4673059	monture d'appui-tête articulée, à rotule	100,00	290,00
4673067	dossier souple, en nylon	S. F.	80,00
4673075	dossier rembourré, plat, en tissu	280,00	340,00
4673083	dossier rembourré, profilé, en tissu, en cuirette, PRAMQ	280,00	340,00
4673091	dossier rembourré, profilé, Basic Back Future Mobility, 300 lb.	390,00	470,00
4673109	dossier souple sur base rigide, sur dossier inclinable motorisé.	250,00	340,00
4673117	dossier réglable en angle	S. F.	160,00
4673125	siège rembourré, profilé, en tissu	200,00	200,00
4673133	siège rigide, plat	S. F.	40,00
4673141	support de siège réglable.	S. F.	S. O.
4673158	poignées de poussée	S. F.	40,00
4673166	barre de poussée	S. F.	85,00
4673174	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	25,00
4673182	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	25,00
4673190	ceinture de sécurité de type avion	35,00	75,00
4673208	modification du centre de gravité par le siège.	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4673216	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs . . .	S. F.	80,00
4673224	appuis-bras de type « I », sur dossier inclinable motorisé, de 25,4 cm (10 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	200,00	306,00
4673232	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs . .	S. F.	190,00
4673240	appuis-bras de type « T », pédiatriques, réglables en hauteur, de 19,7 cm (7¾ po) à 27,3 cm (10¾ po), courts, longs	S. F.	190,00

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4673257	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	200,00	290,00
4673265	garnitures de confort droites, courtes, longues. . . .	S. F.	10,00
4673273	garnitures de confort profilées, courtes, longues . . .	S. F.	10,00
4673281	garnitures type gouttière large, une pièce, gauche, droite	55,00	65,00
4673299	protège-vêtements souples pour appuis-bras de type « U »	60,00	60,00
4673307	protège-vêtements rigides pour appuis-bras de type « U »	15,00	36,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4673315	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 25,4 cm (10 po) à 43,2 cm (17 po), palettes réglables en angle et en profondeur	S. F.	70,00
4673323	appuis-pieds, style déposé, à 85°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 14,0 cm (5½ po) à 22,9 cm (9 po), palettes réglables en angle et en profondeur	200,00	170,00
4673331	appuis-pieds à 70°, pédiatriques, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 21,6 cm (8½ po) à 28,6 cm (11¼ po), palettes réglables en angle et en profondeur	S. F.	70,00
4673349	appuis-pieds à 85°, pédiatriques, parallèles, amovibles, pivotants, palettes réglables en longueur, de 19,1 cm (7½ po) à 26,7 cm (10½ po)	S. F.	170,00
4673356	plateforme, 24,21 cm (9½ po), réglables en longueur, de 25,4 cm (10 po) à 33,0 cm (13 po)	75,00	84,00
4673364	appuis-jambes élévateurs, adulte, de 25,4 cm (10 po) à 43,2 cm (17 po)	200,00	170,00
4673372	modification de la longueur des appuis-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 43,2 cm (17 po), de 43,2 cm (17 po) à 50,8 cm (20 po)	S. F.	S. O.
4673380	appuis-mollets rembourrés	S. F.	15,00
4673398	appuis-mollets profilés	40,00	60,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4673406	courroie appuis-mollets simple	35,00	35,00
4673414	courroie appuis-mollets double	60,00	60,00
4673422	palettes réglables en angle et en profondeur, 10,2 cm (4 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po) X 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po) X 20,3 cm (8 po), format standard. . .	S. F.	35,00
4673430	palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur, 15,2 cm (6 po) X 27,9 cm (11 po), 20,3 cm (8 po) X 27,9 cm (11 po).	S. F.	70,00
4673448	palette pleine largeur	100,00	150,00
4673455	palettes sur mesure (sur approbation de la R&D) . .	100,00	150,00
4673471	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4673489	courroies appui-talon fixes	S. F.	10,00
4673497	sangles cale-pieds	20,00	15,00
+	<i>Châssis</i>		
4673505	suspension arrière.	S. F.	S. O.
4673513	réflecteurs arrière	S. F.	20,00
4673521	points d'ancrage pour le transport adapté.	S. F.	25,00
4673539	pare-chocs avant à roulettes.	20,00	15,00
4673547	anti-basculants à roulettes	S. F.	12,00
4673554	porte-canne	40,00	40,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4673562	boîte de commande programmable.	S. F.	725,00
4673570	boîte de commande compacte, MicroDrive mini P&G	475,00	1 152,00
4673588	boîte de commande robuste, Champignon Stealth .	1 500,00	2 200,00
4673596	boîte de commande avec modulateur intégré	50,00	775,00
4673604	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4673612	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4673620	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4673638	interrupteur auxiliaire, Buddy Buton, avec interface Omniplus.	44,00	44,00
4673646	chargeur d'accumulateurs, Externe 5A	S. F.	110,00
4673653	compartiments d'accumulateurs, groupe U1 avant	S. F.	161,00
4673661	compartiments d'accumulateurs, groupe U1 arrière.	S. F.	17,00
4673679	commande au menton proportionnelle, P&G CTLDC1117	452,00	597,00
4674156	commande au menton non proportionnelle, Mini Joystick.	420,00	420,00
4673687	commande céphalique, ASL RIM CTLDC1380	1 077,00	1 077,00
4673695	commande sur plaquette, TASH SWTMCRO1003	292,00	292,00
4673703	commande au pied, RIM	1 250,00	1 250,00
4673711	commande à interrupteurs séparés (requiert l'interface)	105,00	105,00
4673729	interface accessoire/ siège Synergy	24,00	24,00
4673737	interface pour commandes non proportionnelles, Omniplus.	860,00	860,00
4673745	interface pour commandes adaptées, Omniplus (souffle inc)	860,00	860,00
4673752	extension de manette en bâtonnet.	40,00	50,00
4673760	extension de manette en boule dure	30,00	40,00
4673778	extension de manette en « T ».	60,00	70,00
4673786	extension de manette en forme de champignon.	40,00	50,00
4673794	extension de manette conico-sphérique	S. F.	50,00
4673802	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	160,00
4673810	support de boîte de commande latéral	S. F.	12,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4673828	support de boîte de commande central et escamotable, GATLIN FRASMB4088	272,00	432,00
4673836	support de boîte de commande, Multi Axes latéral .	S. F.	160,00
4673844	support pour commande au souffle, INDPART2151	264,00	264,00
4673851	support pour commande au menton, FRMASMB8041	328,00	488,00
4673869	support pour commande céphalique	S. F.	125,00
4673877	support pour module d'affichage séparé, Omniplus	48,00	63,00
4673885	plastron pour commande au menton, SBM750 GATLIN (requiert interface Omniplus)	395,00	556,00
4673893	modulateur P&G, 80A 5 profiles	S. F.	561,00
4673901	moteurs GLIDE, 4,5 mph, 300 lb capacité	S. F.	520,00
+ Roues et fourches			
4673919	roues arrière, à chambre à air 300-4, 25,4 cm (10 po)	S. F.	80,00
4673927	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	30,00
4673935	jantes de roue avant	S. F.	10,00
4673943	jantes de roue arrière	S. F.	40,00
4673950	dispositifs anti-crevaisson arrière	80,00	42,00
4673968	dispositifs anti-crevaisson avant	S. F.	19,00
4673976	fourches standard	S. F.	36,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4673984	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre, montants à 55,9 cm (22 po), incluant le siège Synergy (*)	950,00	950,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

7.2.5 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4673992	structure de l'ensemble siège et dossier, avec mécanisme de bascule manuel, maximum 10,6 cm (16 po) X 40,6 cm (16 po), 160 lb, ensemble de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), de 35,6 cm (14 po) à 40,6 cm (16 po), incluant le siège Synergy (*)	1 145,00	1 300,00
4674008	poignées de poussette pour bascule manuelle (*)	75,00	93,00
4674016	système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)	S. F.	133,00
4674024	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	S. F.	133,00
4674032	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés(*)	100,00	100,00
4674057	dossier inclinable à cylindre (*)	400,00	400,00
4674065	dossier inclinable motorisé, compensateur 100 %, max 160 lb (*)	2 250,00	2 250,00
4674073	installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)	S. F.	50,00
4674081	dossier inclinable motorisé opéré via manette (*)	250,00	450,00
4674099	mécanisme de bascule motorisée, max 160 lb, de 35,6 cm (14 po) X 35,6 cm (14 po) à 40,6 cm (16 po) X 45,7 cm (18 po) (*)	1 895,00	2 095,00
4674107	installation du mécanisme de bascule motorisée (*)	S. F.	150,00
4674115	mécanisme de bascule motorisée opéré via manette (*)	375,00	450,00
4674123	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par paire (*)	600,00	400,00
4674131	appuis-jambes élévateurs, motorisés, haut pivot, par unité (*)	350,00	400,00
4674149	appuis-jambes élévateurs, motorisés, compensateurs, par paire (*)	1 500,00	850,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

CHAPITRE V, Titre Deuxième**PARTIE I : Aides à la locomotion****SECTION I****7.2.6 COMPLÉMENTS POUR FAUTEUILS ROULANTS****Sous-section 4****COMPLÉMENTS POUR FAUTEUILS ROULANTS**

		Prix unitaire
+	Coussins pour fauteuils roulants	
4499901	coussin de siège de type profilé, imperméabilisé, avec housse en tissu extensible, d'origine commerciale	205,00
4499919	coussin de siège de type profilé, avec gel, imperméabilisé, avec housse en tissu extensible, d'origine commerciale	270,00
4499570	coussin de siège de type profilé, imperméabilisé, avec housse en tissu extensible, fabriqué par un établissement	205,00
4499588	coussin de siège de type profilé, avec gel, imperméabilisé, avec housse en tissu extensible, fabriqué par un établissement	270,00
4499620	coussin de type « COMBI » ou l'équivalent (*)	C.S.
4499646	coussin de type « JAY » ou l'équivalent (*)	C.S.
4499695	coussin en gel ou l'équivalent (*)	C.S.
4499869	coussin « ROHO » ou l'équivalent (*)	C.S.
4499604	coussin spécial (*)	C.S.

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

Sous-section 5

COMPOSANTS POUR FAUTEUILS ROULANTS

		Prix unitaire
	ORTHOFAB INC.	
+	Pneus et bandes pour fauteuils roulants à propulsion manuelle	
4401873	pneu à chambre à air, à pression standard, 31,8 cm (12½ po) X 5,7 cm (2¼ po)	8,32
4401006	pneu à chambre à air, à pression standard, 50,8 cm (20 po) X 3,5 cm (1 po)	7,48
4401014	pneu à chambre à air, à pression standard, 55,9 cm (22 po) X 3,5 cm (1 po)	7,00
4401022	pneu à chambre à air, à pression standard, 61,0 cm (24 po) X 3,2 cm (1¼ po)	6,38
4401030	pneu à chambre à air, à pression standard, 61,0 cm (24 po) X 3,5 cm (1 po)	7,00
4401048	pneu à chambre à air, à pression standard, 61,0 cm (24 po) X 4,4 cm (1¾ po)	8,76
4401683	pneu à chambre à air, à pression standard, 40,6 cm (16 po) X 4,4 cm (1¾ po)	8,76
4401055	pneu à chambre à air, à pression standard, 66,0 cm (26 po) X 3,5 cm (1 po)	7,88
4401063	pneu à chambre à air, à haute pression, 50,8 cm (20 po) X 2,5 cm (1 po)	11,09
4401071	pneu à chambre à air, à haute pression, 55,9 cm (22 po) X 2,5 cm (1 po)	11,09
4401089	pneu à chambre à air, à haute pression, 61,0 cm (24 po) X 2,5 cm (1 po)	11,09
4401097	pneu à chambre à air, à haute pression, 66,0 cm (26 po) X 2,5 cm (1 po)	11,09
4401105	pneu à chambre à air, 61,0 cm (24 po) X 3,5 cm (1 3/8 po), tout terrain, à surface arrondie	11,22
4401113	pneu à chambre à air, 61,0 cm (24 po) X 3,5 cm (1 3/8 po), tout terrain, à surface aplanie	8,36
4401121	pneu dur, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	3,96
4401139	pneu dur, 55,9 cm (22 po) X 2,5 cm (1 po)	9,57
4401147	pneu dur, 61,0 cm (24 po) X 2,5 cm (1 po)	9,19
4401154	pneu à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	6,25

		Prix unitaire
4401162	pneu à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po) (C-63) . .	5,81
4401170	pneu à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	7,88
4401188	pneu à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	6,51
4401675	pneu à chambre à air, 18,8 cm (7 po) X 4,4 cm (1¾ po)	7,17
4401691	pneu à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po) (C-737) .	5,81
4401196	pneu semi-pneumatique, 12,7 cm (5 po) X 2,5 cm (1 po)	8,01
4401204	pneu semi-pneumatique, 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po)	8,01
4401709	pneu semi-pneumatique, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po) (poly kik)	9,14
4401212	pneu semi-pneumatique, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po) (poly pyramide)	8,82
4401220	pneu semi-pneumatique, 55,9 cm (22 po) X 2,5 cm (1 po)	13,33
4401238	pneu semi-pneumatique, 61,0 cm (24 po) X 2,5 cm (1 po)	14,04
4401246	pneu semi-pneumatique, 66,0 cm (26 po) X 2,5 cm (1 po)	14,04
4401253	pneu anti-crevaision, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	9,34
4401261	pneu anti-crevaision, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	9,68
4401279	pneu anti-crevaision, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	11,00
4401287	pneu anti-crevaision, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	12,32
4401295	pneu anti-crevaision, 50,8 cm (20 po) X 3,5 cm (1 3/8 po)	21,25
4401303	pneu anti-crevaision, 55,9 cm (22 po) X 3,5 cm (1 3/8 po)	21,25
4401311	pneu anti-crevaision, 61,0 cm (24 po) X 2,5 cm (1 po)	17,51
4401329	pneu anti-crevaision, 61,0 cm (24 po) X 3,5 cm (1 3/8 po)	21,47

ORTHOFAB INC.+ **Pneus et bandes pour fauteuils roulants à propulsion motori-
sée**

4401881	pneu à chambre à air, 33,0 cm (13 po) X 10,2 cm (4 po) (400-5) .	14,70
4401717	pneu à chambre à air, 18,8 cm (7 po) X 4,4 cm (1¾ po)	7,17
4401428	pneu à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	5,81
4401436	pneu à chambre à air, 20,3cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	7,88
4401444	pneu à chambre à air, 20,3cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	6,51
4401451	pneu à chambre à air, 21,6 cm (8½ po) X 5,3 cm (2 1/8 po)	37,00
4401725	pneu à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 7 cm (2¾ po)	8,04

7.2.6 COMPLÉMENTS POUR FAUTEUILS ROULANTS

Déficience physique

		Prix unitaire
4401469	pneu à chambre à air, 22,9 cm (9 po) X 7 cm (2¾ po)	8,76
4401477	pneu à chambre à air, 25,4 cm (10 po) X 7,6 cm (3 po)	10,12
4401485	pneu à chambre à air, 30,5 cm (12 po) X 7,6 cm (3 po)	14,04
4401493	pneu à chambre à air, 31,8 cm (12½ po) X 5,7 cm (2¼ po)	8,32
4401733	pneu à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 5,7 cm (2¼ po)	11,00
4401501	pneu à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po), (300-8) . .	15,80
4401758	pneu à chambre à air, 35,6 cm (14 po) X 10,2 cm (4 po) (400-6) . .	13,20
4401519	pneu à chambre à air, 40 cm (15¾ po) X 7 cm (2¾ po)	58,00
4401766	pneu à chambre à air, 40,6 cm (16 po) X 5,7 cm (2¼ po)	10,47
4401527	pneu à chambre à air, 40,6 cm (16 po) X 5,3 cm (2 1/8 po)	10,47
4401774	pneu à chambre à air, 45,7 cm (18 po) X 5,7 cm (2¼ po)	10,96
4401535	pneu à chambre à air, 50,8 cm (20 po) X 5,3 cm (2 1/8 po)	12,41
4401782	pneu à chambre à air, 50,8 cm (20 po) X 5,7 cm (2¼ po)	10,96
4401543	pneu semi-pneumatique, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	11,44
4401550	pneu semi-pneumatique, 22,9 cm (9 po) X 7 cm (2¾ po)	24,64
4401790	pneu anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po) (poly kik) . .	11,00
4401568	pneu anti-crevaison, 22,9 cm (9 po) X 7 cm (2¾ po)	32,91
4401568	pneu anti-crevaison, (280/250-4)	32,91
4401576	pneu anti-crevaison, 25,4 cm (10 po) X 7,6 cm (3 po)	43,03
4401584	pneu anti-crevaison, 30,5 cm (12 po) X 7,6 cm (3 po)	31,24
4401808	pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) X 10,2 cm (4 po)	46,64
4401592	pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) X 7,6 cm (3 po)	59,58
4401592	pneu anti-crevaison, (3.00-8)	59,58
4401816	pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) X 10,2 cm (4 po), (400-6) . .	46,64
4401600	pneu anti-crevaison, 50,8 cm (20 po) X 5,3 cm (2 1/8 po)	25,52
4401824	pneu anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	12,32
4401832	pneu anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po) (poly kik) . .	11,88
4401618	bande anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	10,74
4401626	bande anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) X 4,4 cm (1¾ po)	13,02
4401634	bande anti-crevaison, 31,8 cm (12½ po) X 5,7 cm (2¼ po)	21,12

		Prix unitaire
4401840	bande anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) X 5,7 cm (2¼ po)	21,12
4401642	bande anti-crevaison, 40,6 cm (16 po) X 5,3 cm (2 1/8 po)	23,76
4401857	bande anti-crevaison, 45,7 cm (18 po) X 5,7 cm (2¼ po)	20,24
4401659	bande anti-crevaison, 50,8 cm (20 po) X 5,3 cm (2 1/8 po)	20,24
4401865	bande anti-crevaison, 50,8 cm (20 po) X 5,7 cm (2¼ po)	20,24

**ACCUMULATEURS POUR LES FAUTEUILS ROULANTS À
PROPULSION MOTORISÉE****ACCUMULATEURS DE TYPE SCELLÉ AGM OU AGM/GEL À CYCLE
PROFOND, TENSION NOMINALE DE 12 VOLTS**

		Prix incluant la livraison, la garantie et la reprise des accumulateurs non-conformes ou défectueux (prix à la paire)
+ 4498010	Fournisseur : Portamax 2003 Inc.	
	Accumulateurs groupe 22 NF (type AGM)	
	Modèle PM12V50	179,00
+ 4498036	Fournisseur : Batteries Power (Iberville) Ltée	
	Accumulateurs groupe 24 (type AGM/GEL)	
	Modèle WCG-24	225,00
+ 4498051	Fournisseur : East Penn/Power	
	Accumulateurs groupe U1 (type AGM)	
	Modèle 8AU1	114,00

CHAPITRE V, Titre Deuxième

PARTIE I : Aides à la locomotion

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

SECTION II

BASES DE POSITIONNEMENT

	Prix
+	APPAREIL INVACARE CANADA INC.
+ 4240008	Base de positionnement adulte, modèle « SOLARA 2G » 1 836,00
	COMPOSANT(S) DE BASE
	<i>Système de soutien du corps</i>
	- hauteur sol/siège : de 36,8 cm (14½ po) à 48,3 cm (19 po)
	- largeurs du siège : 35,6 cm (14 po), 38,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po), 48,3 cm (19 po), 50,8 cm (20 po)
	- profondeurs du siège : 30,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po), 48,3 cm (19 po), 50,8 cm (20 po), 53,3 cm (21 po), 55,9 cm (22 po)
	- hauteurs du dossier : 50,8 cm (20 po), 61,0 cm (24 po)
	- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto
	<i>Appuis-bras</i>
	- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po), courts, longs
	- appuis-bras de type « U », réglables en hauteur de 21,6 cm (8½ po) à 31,8 cm (12½ po), courts, longs
	- garnitures de confort droites, courtes, longues
	- protège-vêtements rigides intégrés aux appuis-bras offerts
	<i>Appuis-pieds</i>
	- appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po)
	- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 41,9 cm (16½ po)
	- appuis-pieds à soulever, à 70°, parallèles, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 41,9 cm (16½ po)
	- appuis-mollets rembourrés
	- courroies appui-talon fixes
	- courroies appui-talon réglables
	- palettes rabattables standard

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

Châssis

- longueur du châssis, de 38,1 cm (15 po) à 48,3 cm (19 po), de 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)
- mécanisme de bascule
- ancrages de transport
- dossier rabattable, réglable en angle
- poignées de poussée intégrées
- anti-basculants à roulettes

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses
- freins standard, à blocage par poussée
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), avec anti-crevaison
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po), jante aluminium
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- fourches standard
- essieux filetés
- essieux à dégagement rapide (*)

	Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)

Système de soutien du corps

+	Siège et dossier		
4240016	appui-tête Stealth, 25,4 cm (10 po), 35,6 cm (14 po), monture réglable.	205,00	325,00
4240024	grand appui-tête, monture fixe.	189,00	257,00
4240032	modification de la largeur du siège à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	62,00	S. O.
4240040	siège rigide, plat.	54,00	119,00
4240057	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	42,00
4240065	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Appuis-bras</i>		
4240073	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur de 21,6 cm (8½ po) à 31,8 cm (12½ po), courts, longs	S. F.	131,00
4240081	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po), courts, longs	S. F.	131,00
4240099	garnitures de confort droites, longues	S. F.	26,00
4240107	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	26,00
4240115	protège-vêtements rigides, intégrés aux appuis-bras offerts	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4240123	appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po)	S. F.	114,00
4240131	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 41,9 cm (16½ po)	S. F.	114,00
4240149	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 11,4 cm (4½ po) à 19,1 cm (7½ po)	113,00	170,00
4240156	appuis-pieds à 60°, MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 22,9 cm (9 po) à 31,8 cm (12½ po)	113,00	170,00
4240164	appuis-pieds à 70°, MFX, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 14,6 cm (5¾ po) à 29,8 cm (11¾ po)	113,00	170,00
4240172	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 32,4 cm (12¾ po) à 41,3 cm (16¼ po)	113,00	170,00
4240180	appuis-pieds à soulever, à 70°, parallèles, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 41,9 cm (16½ po)	S. F.	114,00
4240198	appuis-pieds à soulever, à 70°, MFX, réglables en longueur de 14,6 cm (5¾ po) à 29,8 cm (11¾ po)	113,00	170,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4240206	appuis-pieds à soulever, à 70°, fuselés, réglables en longueur de 32,4 cm (12¾ po) à 41,3 cm (16¼ po) .	113,00	170,00
4240214	appuis-pieds à soulever, à 90°, parallèles, réglables en longueur de 11,4 cm (4½ po) à 19,1 cm (7½ po)	113,00	170,00
4240222	appuis-jambes élévateurs, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)	244,00	236,00
4240230	appuis-jambes élévateurs, compensateurs, de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po)	160,00	194,00
4240248	modification de la longueur des appuis-jambes élévateurs, de - 2,5 cm (1 po), de - 5,1 cm (2 po)	250,00	250,00
4240255	appuis-mollets rembourrés	S. F.	28,00
4240263	courroie appuis-mollets simple	25,00	37,00
4240271	courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
4240289	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4240297	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard ou surdimensionné, 18,4 cm (7¼ po).	76,00	80,00
4240305	palettes surdimensionnées	45,00	65,00
4240313	courroies appui-talon fixes	S. F.	7,00
4240321	courroies appui-talon réglables	S. F.	15,00
+	<i>Châssis</i>		
4240362	poignées de poussée intégrées	S. F.	52,00
4240370	anti-basculants à roulettes	S. F.	50,00
4240388	longueur du châssis, de 38,1 cm (15 po) à 48,3 cm (19 po), de 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po).	S. F.	S. O.
4240396	barre de tension du dossier	20,00	60,00
4240404	ancrages de transport	S. F.	S. O.
4240594	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
4240602	mécanisme de bascule	S. F.	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4240339	cerceaux de conduite lisses	S. F.	36,00
4240347	cerceaux de conduite plastifiés	54,00	63,00
4240354	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	155,00	125,00
+	<i>Freins</i>		
4240412	freins standard, à blocage par poussée	S. F.	46,00
4240420	rallonges de leviers de freins	34,00	34,00
+	<i>Roues</i>		
4240461	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po)	S. F.	75,00
4240479	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4240487	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4240495	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), avec anti-crevaison	S. F.	95,00
4240503	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	40,00
4240511	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	40,00
4240529	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po), jante aluminium	S. F.	60,00
4240537	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	63,00
4240545	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	50,00
+	<i>Fourches</i>		
4240438	fourches standard	S. F.	52,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4240446	essieux filetés	S. F.	15,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4240552	dossier inclinable (*)	504,00	S. O.
4240560	châssis renforcé (*)	322,00	S. O.
4240578	appuis-pieds de contracture, bilatéral (*)	187,00	S. O.
4240586	appuis-pieds de contracture, une pièce (*)	187,00	S. O.
4240453	essieux à dégagement rapide (*)	S. F.	53,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL MEDICAL SUNRISE DU CANADA INC.

+ 4250007 Base de positionnement adulte, modèle « QUICKIE-IRIS » 1 798,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- hauteur sol/siège : de 36,8 cm (14½ po) à 52,1 cm (20½ po), de 31,8 cm (12½ po) à 47,0 cm (18½ po) si option de siège abaissé
- largeur du siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)
- profondeur du siège : de 38,1 cm (15 po) à 55,9 cm (22 po)
- hauteurs du dossier : 54,6 cm (21½ po), 62,2 cm (24½ po), 69,9 cm (27½ po)
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro
- barre de tension sur option inclinable

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 26,7 cm (10½ po) à 40,0 cm (15¾ po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- châssis de siège pour appuis-pieds de contracture
- mécanisme de bascule de - 5° à + 60°
- dossier rabattable, réglable en angle de 80° à 120°
- poignées de poussée intégrées

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- freins standard, à blocage par poussée
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- tiges de fourches longues de +1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux arrière filetés
- essieux à dégagement rapide (*)

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4250015	appui-tête	99,00	106,00
4250023	siège rigide, plat, de croissance	64,00	158,00
4250031	siège rigide, plat, abaissé, de croissance	64,00	158,00
4250049	modification de la largeur du siège à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	64,00	S. O.
4250056	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4250064	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4250072	ceinture de sécurité de type avion	50,00	79,00
4250080	ceinture de sécurité de type avion, rembourrée	76,00	105,00
4250098	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4250106	barre transversale pour monture d'appui-tête	200,00	212,00
4250114	barre de tension du dossier sur option inclinable . .	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-bras</i>		
4250130	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur, courts, longs	82,00	176,00
4250148	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 26,7 cm (10½ po) à 40,0 cm (15¾ po), courts, longs	S. F.	135,00
4250155	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur et en profondeur, verrouillables, courts	220,00	245,00
4250163	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4250171	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4250189	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4250197	protège-vêtements rigides	93,00	68,00
+	<i>Appuis pieds</i>		
4250205	appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4250213	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4250221	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	S. F.	57,00
4250239	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, non escamotables	64,00	87,00
4250247	modification de la longueur des appuis-pieds de 48,3 cm (19 po) à 52,1 cm (20½ po)	31,00	30,00
4250254	modification de la longueur des appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, de 5,1 cm (2 po), de 10,2 cm (4 po) . .	32,00	16,00
4250262	appuis-jambes élévateurs	108,00	109,00
4250270	appuis-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	155,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4250288	appuis-jambes élévateurs à 90°, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	72,00	91,00
4250296	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4250304	appuis-mollets profilés	72,00	55,00
4250312	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4250320	courroie appuis-mollets double	33,00	33,00
4250346	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
4250338	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4250353	palettes rabattables surdimensionnées	54,00	76,00
4250361	palette pleine largeur	85,00	183,00
4250379	palettes réglables en angle, rabattables, verrouillables	80,00	178,00
4250387	plateforme pleine largeur à 90°	92,00	190,00
4250395	modification de la monture d'appuis-pieds de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
+	<i>Châssis</i>		
4250452	châssis renforcé	270,00	S. O.
4250460	châssis de siège pour appuis-pieds de contracture	S. F.	S. O.
4250478	anti-basculants avant	70,00	40,00
4250486	anti-basculants à roulettes	S. F.	25,00
4250494	mécanisme de bascule de -5° à +60°	S. F.	S. O.
4250502	dossier rabattable, réglable en angle de 80° à 120°	S. F.	S. O.
4250510	poignées de poussée intégrées	S. F.	S. O.
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4250403	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	60,00
4250411	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	56,00	88,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4250429	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4250437	petit cerceau pour conduite unilatérale	56,00	97,00
4250445	conduite unilatérale par double cerceau	536,00	669,00
+	<i>Freins</i>		
4250528	standard, à blocage par poussée	S. F.	40,00
4250536	rallonges de leviers de freins	40,00	20,00
+	<i>Roues</i>		
4250551	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po)	S. F.	130,00
4250569	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 40,6 cm (16 po)	32,00	146,00
4250577	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4250585	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	113,00
4250593	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po)	S. F.	145,00
4250601	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4250619	roues arrière, à rayons, à pression standard, 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4250627	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00
4250635	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4250643	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4250650	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	89,00
4250668	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Fourches</i>		
4250676	fourches de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	37,00
4250684	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4250692	tiges de fourches longues de +1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4250544	essieux arrière filetés	S. F.	33,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4250700	appuis-pieds de contracture réglables en angle et multidirectionnel (*)	218,00	316,00
4250718	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4250726	dossier inclinable (*)	574,00	S. O.
4250122	essieux à dégagement rapide (*)	S. F.	33,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL ORTHOFAB INC.

+ 4260006 Base de positionnement adulte, modèle « TANGO » 1 847,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- hauteur sol/siège : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- largeurs du siège : 35,6 cm (14 po), 38,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po), 48,3 cm (19 po), 50,8 cm (20 po)
- profondeurs du siège : 40,6 cm (16 po), 43,2 cm (17 po), 45,7 cm (18 po), 48,3 cm (19 po), 50,8 cm (20 po), 53,3 cm (21 po), 55,9 cm (22 po)
- hauteur du dossier : de 40,6 cm (16 po) à 63,5 cm (25 po)
- ceinture de sécurité de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs
- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-mollets rembourrés
- courroies appui-talon réglables
- palettes rabattables standard

-

Châssis

- châssis avant droit
- châssis à propulsion centrale (*)
- anti-basculants à roulettes
- poignées de poussée intégrées, boulonnées orientables
- dossier rabattable, réglable en angle
- mécanisme de bascule

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses
- freins standard, à blocage par poussée
- freins actionnés par le pied
- roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus semi-pneumatiques, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po), 17,8 cm (7 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches hautes
- essieux filetés
- essieux à dégagement rapide (*)

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4260014	appui-tête hamac	75,00	75,00
4260022	appui-tête profilé, en nylon	100,00	100,00
4260030	siège rigide, plat	81,00	81,00
4260048	siège rigide, sur treillis élastique	103,00	103,00
4260055	monture articulée pour appui-tête	102,00	102,00
4260063	monture à rotule pour appui-tête	115,00	115,00
4260071	ceinture de sécurité de type velcro	27,00	63,0
4260089	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	36,00
4260097	ceinture de sécurité de type avion	38,00	74,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4260105	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts	S. F.	94,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4260113	appuis-bras de type « U », amovibles, escamotables, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), longs	S. F.	120,00
4260121	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), longs	S. F.	120,00
4260139	garnitures de confort droites, longues	S. F.	15,00
4260147	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	12,00
4260154	modification de la hauteur des appuis-bras de type « U » à - de 25,4 cm (10 po).	79,00	S. O.
4260162	protège-vêtements rigides	S. F.	S. O.
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4260170	appuis-pieds à 60°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po).	S. F.	78,00
4260188	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po).	S. F.	78,00
4260196	appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	29,00	S. O.
4260204	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po).	86,00	121,00
4260212	appuis-jambes élévateurs, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po).	214,00	185,00
4260220	appuis-jambes élévateurs, compensateurs	234,00	195,00
4260238	modification de la longueur des appuis-pieds ou des appuis-jambes, à - de 35,6 cm (14 po), à + de 48,3 cm (19 po).	79,00	S. O.
4260246	appuis-mollets rembourrés	S. F.	20,00
4260253	appuis-mollets profilés	60,00	50,00
4260261	courroie appuis-mollets double	55,00	55,00
4260279	palettes rabattables standard.	S. F.	16,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4260287	palettes rabattables en aluminium	44,00	38,00
4260295	palettes standard, réglables en angle et en profondeur	76,00	54,00
4260303	palettes surdimensionnées, réglables en angle et en profondeur	82,00	57,00
4260311	palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur	168,00	200,00
4260329	pare-chocs avant à roulettes	36,00	18,00
4260337	sangles cale-pied	30,00	15,00
4260345	courroies appui-talon réglables	S. F.	11,00
+	<i>Châssis</i>		
4260386	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
4260394	anti-basculants à roulettes	S. F.	46,00
4260402	châssis avant droit	S. F.	S. O.
4260410	châssis évasé	95,00	S. O.
4260428	porte-canne	40,00	40,00
4260436	mécanisme de bascule	S. F.	S. O.
4260444	poignées de poussée intégrées	S. F.	S. O.
4260451	poignées de poussée boulonnées orientables	S. F.	99,00
4260469	barre de tension du dossier avec ancrage d'appui-tête	99,00	99,00
4260477	barre de tension du dossier	69,00	69,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4260352	cerceaux de conduite lisses	S. F.	48,00
4260360	cerceaux de conduite antidérapants	88,00	92,00
4260378	cerceaux de conduite plastifiés	58,00	77,00
+	<i>Freins</i>		
4260485	standard, à blocage par poussée	S. F.	53,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4260493	rallonges de leviers de freins, rétractables.	40,00	20,00
4260501	rallonges de leviers de freins, fixes.	40,00	20,00
4260519	freins anti-recul	86,00	43,00
4260527	freins actionnés par le pied.	S. F.	S. O.
+	<i>Roues</i>		
4260550	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po)	72,00	113,00
4260568	roues arrière, à rayons, à pneus durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	77,00
4260576	roues arrière, à rayons, à pneus semi-pneumatiques, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	77,00
4260584	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po), 15,2 cm (6 po), 17,8 cm (7 po)	S. F.	31,00
4260592	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	34,00	48,00
4260600	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	48,00
+	<i>Fourches</i>		
4260535	fourches hautes.	S. F.	55,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4260543	essieux filetés	S. F.	5,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4260618	châssis à propulsion centrale (*)	S. F.	S. O.
4260626	appuis-jambes éleveurs, assistés, incluant appuis-mollets profilés (*)	234,00	195,00
4260634	dossier inclinable (*)	269,00	S. O.
4260642	protège-rayons (*)	114,00	57,00
4260659	essieux à dégagement rapide (*)	S. F.	44,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS PHYSIPRO INC.

+ 4270005 Base de positionnement adulte, modèle « X = ACT » 1 855,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- largeur du siège : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po)
- profondeur du siège : de 40,6 cm (16 po) à 55,9 cm (22 po)
- hauteur sol/siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)
- hauteur du dossier : de 50,8 cm (20 po) à 61,0 cm (24 po)
- ceinture de sécurité de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, à 70°, à 75°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- mécanisme de bascule de - 5° à + 35°
- dossier rabattable, réglable en angle
- poignées de poussée intégrées
- anti-basculants à roulettes
- ancrages de transport
- extension surélevée pour poignées de poussée

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- freins standard, à blocage par poussée;
- freins actionnés par le pied
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 30,5 cm (12 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po)
- fourches standard
- essieux arrière filetés

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4270013	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	51,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4270021	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs . . .	S. F.	196,00
4270039	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	28,00
4270047	garnitures de confort droites, longues	S. F.	30,00
4270054	protège-vêtements rigides	S. F.	16,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4270062	appuis-pieds à 60°, à 70°, à 75°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)	S. F.	105,00
4270070	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)	62,00	136,00
4270088	appuis-jambes élévateurs.	394,00	302,00
4270328	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	32,00
4270096	appuis-mollets profilés	36,00	50,00
4270104	courroie appuis-mollets simple	45,00	45,00
4270112	courroie appuis-mollets double	58,00	58,00
4270120	courroie appuis-mollets en H	47,00	47,00
4270138	courroies appui-talon réglables	S. F.	14,00
4270146	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4270153	sangles cale-pied	20,00	24,00
4270161	palette pleine largeur	148,00	116,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4270179	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard	74,00	79,00
4270187	palettes réglables en angle et en profondeur, format surdimensionné	106,00	95,00
4270195	pare-chocs avant à roulettes	84,00	42,00
+	<i>Châssis</i>		
4270203	barre de tension avec ancrage pour support d'appui-tête.	124,00	124,00
4270211	poignées de poussée intégrées	S. F.	S. O.
4270229	extension surélevée pour poignées de poussée	S. F.	228,00
4270237	ancrages de transport	S. F.	35,00
4270245	kit de croissance, longerons pour la profondeur	S. O.	156,00
4270252	anti-basculants à roulettes	S. F.	45,00
4270260	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
4270278	mécanisme de bascule de - 5° à + 35°	S. F.	S. O.
+	<i>Freins</i>		
4270286	freins standard, à blocage par poussée.	S. F.	58,00
4270294	rallonge de leviers de freins	36,00	18,00
4270302	freins actionné par le pied	S. F.	158,00
+	<i>Roues</i>		
4270336	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po).	S. F.	102,00
4270344	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)	S. F.	102,00
4270351	roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 30,5 cm (12 po).	S. F.	102,00
4270369	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	56,00	68,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4270377	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po). .	36,00	58,00
4270385	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po)	S. F.	40,00
4270393	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po), 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po).	S. F.	40,00
4270401	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	56,00	68,00
+	<i>Fourches</i>		
4270419	fourches compatibles avec roues avant de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	22,00	70,00
4270427	fourches standard	S. F.	59,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
	essieux arrière filetés.	S. F.	7,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4270435	essieux arrière à dégagement rapide (*)	78,00	46,00
4270443	châssis renforcé (*)	280,00	S. O.
4270450	dossier inclinable (*)	295,00	295,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL PRODUCT DESIGN GROUP INC.

+ 4295002 Base de positionnement adulte, modèle « STELLAR » 1 760,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- largeurs du siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)
- profondeur du siège : de 40,6 cm (16 po) à 50,8 cm (20 po)
- hauteur sol/siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)
- hauteur du dossier : de 50,8 cm (20 po) à 78,7 cm (31 po)
- ceinture de sécurité de type auto
- mécanisme de bascule

Appuis-bras

- appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, courts, longs
- appuis-bras de type « I », courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 70°, fixes, parallèles, enfichables, amovibles,
- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuis-pieds à 60°, rétrécis, amovibles, pivotants
- appuis-mollets rembourrés
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables

Châssis

- châssis renforcé, 350 lb maximum (*)
- dossier réglable en angle de 90° à 120°
- barre de tension du dossier
- cylindre à gaz double, largeur du fauteuil de 58,4 cm (23 po) à 81,3 cm (32 po)
- anti-basculants à roulettes

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po), 50,8 cm (20 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po)
- fourches standard
- essieux filetés
- essieux à dégagement rapide (*)

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4295010	siège rigide, plat	47,00	47,00
4295028	appui-tête et monture, garniture de 25,4 cm (10 po), de 35,6 cm (14 po), articulée en profondeur et en hauteur.	181,00	181,00
4295036	plaque de montage d'appui-tête	16,00	16,00
4295044	extension du dossier, 25,4 cm (10 po)	93,00	93,00
4295051	modification de la largeur du siège de 68,6 cm (27 po) à 81,3 cm (32 po)	558,00	S. O.
4295069	modification de la largeur du siège de 58,4 cm (23 po) à 66,0 cm (26 po)	372,00	S. O.
4295077	modification de la largeur du siège à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	78,00	S. O.
4295085	modification de la profondeur du siège à 53,3 cm (21 po) ou à 55,9 cm (22 po)	78,00	78,00
4295093	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	20,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4295101	appuis-bras de type « U », réglables en hauteur, courts, longs	S. F.	85,00
4295119	appuis-bras de type « I », courts, longs.	S. F.	85,00
4295127	extension des tubes d'appuis-bras de 7,6 cm (3 po)	40,00	20,00
4295135	modification de la hauteur des appuis-bras de 20,3 cm (8 po) à 25,4 cm (10 po), de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)	15,00	90,00
4295143	garnitures de confort droites, courtes, longues	S. F.	12,00
4295168	protège-vêtements rigides	S. F.	31,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4295176	appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	95,00
4295184	appuis-pieds à 60°, rétrécis, amovibles, pivotants . .	S. F.	105,00
4295192	appuis-pieds à 70°, rétrécis, amovibles, pivotants . .	30,00	110,00
4295200	appuis-pieds à 70°, fixes, enfichables, amovibles, parallèles	S. F.	93,00
4295218	appuis-pieds fixes, enfichables, amovibles, parallèles, angle réglable aux genoux	128,00	157,00
4295226	appuis-jambes élévateurs	260,00	223,00
4295234	appuis-jambes élévateurs, compensateurs.	350,00	268,00
4295242	appuis-mollets rembourrés	S. F.	33,00
4295259	courroie appuis-mollets simple	30,00	30,00
4295267	palettes rabattables standard	S. F.	19,00
4295275	palette pleine largeur	216,00	254,00
4295283	palettes surdimensionnées	68,00	53,00
4295291	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées	72,00	55,00
4295309	courroies appui-talon réglables	S. F.	34,00
+	<i>Châssis</i>		
4295341	anti-basculants à roulettes	S. F.	47,00
4295358	mécanisme de bascule	S. F.	97,00
4295366	mécanisme de bascule actionné par le client et le préposé.	62,00	62,00
4295374	rallonge pour contrôle de la bascule par le client . . .	30,00	30,00
4295382	dossier réglable en angle de 90° à 120°	S. F.	S. O.
4295390	barre de tension du dossier standard	S. F.	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4295408	kit de croissance, augmentation de la largeur de 5,1 cm (2 po)	S. O.	47,00
4295416	cylindre à gaz double pour bascule actionnée par le client	186,00	186,00
4295424	cylindre à gaz double pour largeur du fauteuil de 58,4 cm (23 po) à 81,3 cm (32 po)	S. F.	186,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4295317	cerceaux de conduite lisses	S. F.	23,00
4295325	cerceaux de conduite plastifiés	80,00	63,00
4295333	cerceaux de conduite à projections verticales.	355,00	202,00
+	<i>Freins</i>		
4295440	standard, à blocage par poussée, par traction.	S. F.	33,00
4295457	rallonges de leviers de freins	38,00	19,00
+	<i>Roues</i>		
4295499	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)	68,00	135,00
4295572	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po), 50,8 cm (20 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	101,00
4295606	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	97,00
4295614	roues avant, à pneus-durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	97,00
4295622	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	105,00
4295630	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	97,00
4295648	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (X 2 po)	62,00	112,00
+	<i>Fourches</i>		
4295465	fourches standard	S. F.	35,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Essieux arrière</i>		
4295473	essieux filetés	S. F.	37,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4295655	dossier inclinable 30°, cylindre à gaz (*)	713,00	713,00
4295432	châssis renforcé, 350 lb maximum (*)	S. F.	S. O.
4295481	essieux à dégagement rapide (*)	S. F.	45,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL INVACARE CANADA INC.

+ 4340006 Base de positionnement enfant, modèle « SPREE XT » 1 694,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- hauteur sol/siège : de 39,4 cm (15½ po) à 48,3 cm (19 po)
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteurs du dossier : 50,8 cm (20 po), 61,0 cm (24 po)
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po), courts, longs
- appuis-bras de type « I », réglables en hauteur de 15,2 cm (6 po) à 22,9 cm (9 po), de 22,9 cm (9 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po)
- appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 41,9 cm (16½ po)
- appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 11,4 cm (4½ po) à 19,1 cm (7½ po)
- appuis-pieds à 60°, MFX, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 22,9 cm (9 po) à 31,8 cm (12½ po)
- appuis-pieds à 70°, MFX, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 14,6 cm (5¾ po) à 29,8 cm (11¾ po)
- appuis-mollets rembourrés
- courroies appui-talon non réglables
- courroies appui-talon réglables
- palettes rabattables standard

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- ancrages de transport
- mécanisme de bascule
- poignées de poussée intégrées
- dossier rabattable, réglable en angle

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses
- freins standard, à blocage par poussée
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, avec anti-crevaisson, 30,5 cm (12 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) x 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) x 5,1 cm (2 po), 10,2 cm (4 po) x 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po) x 2,5 cm (1 po)
- fourches standard
- essieux à dégagement rapide (*)
- essieux filetés

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4340022	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00
4340030	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	42,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4340048	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po), courts, longs	S. F.	131,00
4340055	appuis-bras de type « I », réglables en hauteur de 15,2 cm (6 po) à 22,9 cm (9 po), de 22,9 cm (9 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	S. F.	101,00
4340063	garnitures de confort droites, longues	S. F.	26,00
4340071	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	26,00
4340089	protège-vêtements rigides	S. F.	46,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4340097	appuis-pieds à 60°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po)	S. F.	114,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4340105	appuis-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 34,3 cm (13½ po) à 41,9 cm (16½ po)	S. F.	114,00
4340113	appuis-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 11,4 cm (4½ po) à 19,1 cm (7½ po)	S. F.	170,00
4340121	appuis-pieds à 60°, MFX, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 22,9 cm (9 po) à 31,8 cm (12½ po)	S. F.	170,00
4340139	appuis-pieds à 70°, MFX, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 14,6 cm (5¾ po) à 29,8 cm (11¾ po)	S. F.	170,00
4340147	appuis-pieds à 70°, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 32,4 cm (12¾ po) à 41,3 cm (16¼ po)	113,00	170,00
4340154	appuis-jambes éleveurs de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)	244,00	236,00
4340162	modification de la longueur des appuis-jambes éleveurs de - 2,5 cm (1 po), de - 5,1 cm (2 po)	250,00	250,00
4340170	appuis-mollets rembourrés	S. F.	28,00
4340188	courroie appuis-mollets simple	25,00	37,00
4340196	courroie appuis-mollets double	38,00	55,00
4340220	courroies appui-talon non réglables	S. F.	7,00
4340238	courroies appui-talon réglables	S. F.	15,00
4340204	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4340212	palettes rabattables, réglables en angle et en profondeur	76,00	80,00
+	<i>Châssis</i>		
4340279	anti-basculants à roulettes	S. F.	50,00
4340287	barre de tension du dossier	60,00	60,00
4340295	poignées de poussée intégrées	S. F.	52,00
4340303	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4340311	ancrages de transport	S. F.	S. O.
4340014	mécanisme de bascule	S. F.	S. O.
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4340246	cerceaux de conduite lisses	S. F.	36,00
4340253	cerceaux de conduite plastifiés	54,00	63,00
4340261	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	155,00	125,00
+	<i>Freins</i>		
4340329	freins standard, à blocage par poussée	S. F.	46,00
4340337	rallonges de leviers de freins	34,00	34,00
4340345	freins anti-recul	94,00	93,00
+	<i>Roues</i>		
4340386	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po).	S. F.	75,00
4340394	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4340402	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, avec anti-crevaison, 30,5 cm (12 po)	S. F.	95,00
4340410	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	105,00
4340428	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po), 12,7 cm (5 po)	S. F.	40,00
4340436	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po).	31,00	55,00
4340444	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po).	31,00	55,00
4340451	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	50,00
4340469	roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	42,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Fourches</i>		
	4340352 fourches standard	S. F.	52,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
	4340360 essieux filetés	S. F.	15,00
+	COMPOSANT SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE		
	4340378 essieux à dégagement rapide (*)	S. F.	53,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

+ 4350005 Base de positionnement enfant, modèle « ZIPPIE TS ». 1 715,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- hauteurs du dossier : 54,6 cm (21½ po), 62,2 cm (24½ po), 69,9 cm (27½ po), avec poignées de poussée
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po)
- hauteur sol/siège avant : de 40,6 cm (16 po) à 51,4 cm (20¼ po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 17,1 cm (6¾ po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs
- appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, 14,0 cm (5½ po), 16,5 cm (6½ po), 19,1 cm (7½ po), courts
- appuis-bras de type « I » avec barrure, réglables en profondeur, réglables en hauteur de 16,5 cm (6½ po) à 33,0 cm (13 po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 31,1 cm (12¼ po) à 48,9 cm (19¼ po)
- appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, amovibles, non escamotables
- courroies appui-talon réglables
- palettes rabattables standard
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- mécanisme de bascule
- dossier rabattable, réglable en angle
- barre de tension du dossier
- extension de poignée de poussette

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- fourches de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)
- tiges longues de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux à dégagement rapide (*)
- plaques d'essieux standard

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4350013	appui-tête petit, moyen, grand	99,00	106,00
4350732	monture d'appui-tête articulée	159,00	173,00
4350047	siège rigide, plat	125,00	130,00
4350054	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4350062	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4350070	ceinture de sécurité de type avion	50,00	79,00
4350088	ceinture de sécurité de type avion, rembourrée. . . .	76,00	105,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+	<i>Appuis-bras</i>		
4350096	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur de 17,1 cm (6¾ po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	S. F.	135,00
4350104	appuis-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, 14,0 cm (5½ po), 16,5 cm (6½ po), 19,1 cm (7½ po), courts	S. F.	160,00
4350112	appuis-bras de type « I », avec barrure, réglables en profondeur, réglables en hauteur de 16,5 cm (6½ po) à 33,0 cm (13 po), courts	S. F.	200,00
4350120	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4350138	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4350146	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4350153	protège-vêtements rigides	92,00	68,00
4350161	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4350179	appuis-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles pivotants, réglables en longueur de 31,1 cm (12¼ po) à 48,9 cm (19¼ po)	S. F.	55,00
4350187	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	57,00
4350195	appuis-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, amovibles, non escamotables	S. F.	87,00
4350203	appuis-jambes élévateurs à 90°, réglables en longueur de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	70,00	90,00
4350211	appuis-jambes élévateurs	108,00	109,00
4350229	appuis-jambes élévateurs, compensateurs.	200,00	155,00
4350237	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4350328	appuis-mollets profilés pour appuis-jambes élévateurs	72,00	55,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4350252	modification de la longueur des appuis-pieds de 5,1 cm (2 po), de 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4350260	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4350278	palettes réglables en angle et en profondeur, rabattables	54,00	76,00
4350286	palette pleine largeur, réglable en angle	85,00	183,00
4350294	plateforme pleine largeur à 90°	92,00	190,00
4350740	mâchoire, monture d'appuis-pieds de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
4350302	courroie appuis-mollets simple	19,00	19,00
4350310	courroies appui-talon réglables	S. F.	10,00
+	<i>Châssis</i>		
4350385	barre de tension du dossier	S. F.	191,00
4350765	mécanisme de bascule	S. F.	S. O.
4350393	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4350401	anti-basculants avant	58,00	29,00
4350419	porte-canne	45,00	45,00
4350427	option base pliante	108,00	S. O.
4350435	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
4350443	extension de poignée de poussette	S. F.	69,00
4350021	barre transversale pour monture d'appui-tête, châssis fixe	200,00	212,00
4350039	barre transversale pour monture d'appui-tête, châssis pliant	233,00	249,00
+	<i>Systèmes de conduite</i>		
4350336	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00
4350757	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	60,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficiences physiques

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4350344	cerceaux de conduite à projections obliques ou verticales de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4350351	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	56,00	88,00
4350369	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
4350377	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	56,00	97,00
+	<i>Freins</i>		
4350450	standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4350468	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4350476	freins anti-recul	68,00	34,00
+	<i>Roues</i>		
4350567	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po).	S. F.	130,00
4350575	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 40,6 cm (16 po).	32,00	146,00
4350583	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po).	S. F.	136,00
4350591	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	113,00
4350609	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po)	S. F.	145,00
4350617	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4350625	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po).	S. F.	63,00
4350633	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4350641	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4350658	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4350666	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
4350674	roues avant, à chambre à air, 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4350682	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) X 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) X 3,8 cm (1½ po). .	S. F.	89,00
4350690	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
+	<i>Fourches</i>		
4350492	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4350500	fourches de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	S. F.	37,00
4350518	mécanisme de blocage	46,00	23,00
4350526	tiges longues de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po).	S. F.	16,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4350542	plaques d'essieux allongées.	46,00	52,00
4350559	plaques d'essieux standard	S. F.	29,00
+	COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE		
4350534	essieux à dégagement rapide (*)	S. F.	33,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

APPAREIL LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS PHYSIPRO INC.

+ 4370003 Base de positionnement enfant, modèle « TWIGY » 1 668,00

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)
- hauteur sol/siège : de 35,6 cm (14 po) à 50,8 cm (20 po)
- hauteur du dossier : de 43,2 cm (17 po) à 55,9 cm (22 po)
- ceinture de sécurité de type auto

Appuis-bras

- appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides

Appuis-pieds

- appuis-pieds à 60°, à 70°, à 75°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)
- palettes rabattables standard
- courroies appui-talon réglables
- appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs

Châssis

- mécanisme de bascule de - 5° à + 35°
- dossier rabattable, réglable en angle
- poignées de poussée intégrées
- ancrages de transport
- anti-basculants à roulettes
- extension surélevée pour poignées de poussée

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- freins standard, à blocage par poussée
- freins actionnés par le pied
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 30,5 cm (12 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po)
- fourches standard
- essieux arrière filetés

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)			
Système de soutien du corps			
+	<i>Siège et dossier</i>		
4370011	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	51,00
+	<i>Appuis-bras</i>		
4370029	appuis-bras de type « T », réglables en hauteur de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs . . .	S. F.	196,00
4370037	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	28,00
4370045	garnitures de confort droites, longues	S. F.	30,00
4370052	protège-vêtements rigides	S. F.	16,00
+	<i>Appuis-pieds</i>		
4370060	appuis-pieds à 60°, à 70°, à 75°, à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	105,00
4370078	appuis-jambes élévateurs.	394,00	302,00
4370086	appuis-mollets rembourrés pour appuis-jambes élévateurs.	S. F.	32,00
4370094	appuis-mollets profilés	36,00	50,00
4370102	courroie appuis-mollets simple.	45,00	45,00
4370110	courroie appuis-mollets double	58,00	58,00
4370128	courroie appuis-mollets en H	47,00	47,00
4370136	courroies appui-talon réglables	S. F.	14,00
4370144	palettes rabattables standard.	S. F.	42,00
4370151	sangles cale-pied	20,00	24,00
4370169	palette pleine largeur	148,00	116,00
4370177	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard	74,00	79,00

7.2.7 AUTRES AIDES À LA LOCOMOTION

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4370185	palettes réglables en angle et en profondeur, format surdimensionné	106,00	95,00
4370193	pare-chocs avant à roulettes	84,00	42,00
+	<i>Châssis</i>		
4370201	kit de croissance, longerons pour la profondeur et tubes internes de traverse pour la largeur.	S. O.	156,00
4370219	barre de tension avec ancrage pour support d'appui-tête.	124,00	124,00
4370227	anti-basculants à roulettes	S. F.	45,00
4370235	poignées de poussée intégrées	S. F.	145,00
4370243	extension surélevée pour poignées de poussée.	S. F.	228,00
4370250	ancrages de transport	S. F.	35,00
4370268	mécanisme de bascule de - 5° à + 35°.	S. F.	S. O.
4370276	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
+	<i>Freins</i>		
4370284	freins standard, à blocage par poussée	S. F.	58,00
4370292	rallonge de leviers de freins	36,00	18,00
4370300	freins actionnés par le pied	S. F.	158,00
+	<i>Roues</i>		
4370326	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po).	S. F.	102,00
4370334	roues arrière, en plastique moulé, à pneus durs, 30,5 cm (12 po), 40,6 cm (16 po)	S. F.	102,00
4370342	roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 30,5 cm (12 po).	S. F.	102,00
4370359	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	56,00	68,00
4370367	roues avant, à chambre à air, 20,3 cm (8 po) X 3,2 cm (1¼ po), 15,2 cm (6 po) X 3,2 cm (1¼ po)	36,00	58,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4370375	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po), 15,2 cm (6 po)	S. F.	40,00
4370383	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) X 2,5 cm (1 po), 20,3 cm (8 po) X 2,5 cm (1 po)	S. F.	40,00
4370391	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	56,00	68,00
+	<i>Fourches</i>		
4370409	fourches compatibles avec roues avant de 20,3 cm (8 po) X 5,1 cm (2 po)	22,00	70,00
4370417	fourches standard	S. F.	59,00
+	<i>Essieux arrière</i>		
4370318	essieux arrière filetés	S. F.	7,00
+ COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4370425	essieux arrière à dégagement rapide (*)	78,00	46,00
4370433	dossier inclinable (*)	295,00	295,00
4370441	châssis renforcé (*)	280,00	S. O.

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».

SECTION III

POUSSETTES

APPAREIL

Poussette du type « Buggy Major », incluant les appuis-pieds et le harnais

4495602	1 an et 2 ans (*)	600,00
4495610	3 ans ou plus	600,00

COMPOSANT(S) DISPONIBLE(S)

4495651	siège rembourré	90,00
4494993	autres composants	C.S.
4493862	appui-thoraciques	96,00
4493870	plastron	48,00

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

APPAREIL

4495701	Autres poussettes (*)	C.S.
+ 2192300	Orthomobiles	C.S.

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 « Règlement ».